

VILLES HISTORIQUES

EN DÉVELOPPEMENT

DES CLÉS POUR COMPRENDRE ET AGIR

Un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion
des villes historiques

CAHIER D'ANALYSE

CAHIER D'ÉTUDE DE CAS

| Organisation des villes du patrimoine mondial | Ville de Lyon |

| Centre du patrimoine mondial | Convention France-UNESCO |

| Conseil de l'Europe | The Getty Conservation Institute | ICOMOS |

Cette publication s'appuie sur la première version du recueil d'études de cas sur la conservation et gestion des villes *Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir* d'Octobre 2012 publiée en ligne en deux volumes. L'édition 2014 fait l'objet d'une publication en un seul volume, d'une traduction du rapport en anglais et en espagnol, et d'un enrichissement des annexes.

Remerciements concernant l'impression du document

L'impression de cet ouvrage a été réalisée grâce au généreux soutien de la France, Ministère de la culture et de la communication, le Département des affaires Européennes et Internationales et de la Convention France-UNESCO. Nous remercions tout particulièrement Bruno Favel et France Quémarec pour leur engagement personnel.

La traduction anglaise a été réalisée grâce au généreux soutien du Conseil de l'Europe, Direction de la Gouvernance démocratique, Culture et Diversité. Nous remercions tout particulièrement Mickhael de Thyse pour son engagement personnel.

Nous remercions également Bruno Delas, Directeur de projet, Mission site historique de Lyon qui a coordonné ce recueil d'études de cas, Manon Auffray de l'Étang, Administratrice de programmes, Secrétariat général de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), Marie Noël Tournoux, Tatiana Bostan, Chloé Roch, Secrétariat Convention France-UNESCO, Kerstin Manz, Santiago Hidalgo Sánchez, Centre du patrimoine mondial, Samir Abdulac, ICOMOS et Françoise Descamps. Ainsi que Rafael Pérez de la Concha Camacho, coordinateur régional de l'OVPM, Ville de Cordoue et Regina Wiala-Zimm, représentante du Maire de la Ville de Vienne au Conseil d'administration de l'OVPM.

Suivi éditorial et de réalisation

Coordonné par Marie-Noël Tournoux et réalisé par Tatiana Bostan pour la version espagnole et Chloé Roch pour la version française et anglaise, Secrétariat Convention France-UNESCO.

Suivi des traductions

Tatiana Bostan, Kerstin Manz, Chloé Roch, Santiago Hidalgo Sánchez, Marie-Noël Tournoux

Traduction

Anglais: OVPM, Eamon Drumm

Espagnol: OVPM, Santiago Hidalgo Sánchez

Graphisme

Maquette réalisée à partir d'une conception originale et de la charte graphique élaborées par Damien Statsas

Impression et fabrication

Réalisation par UNESCO/CLD

Crédit photographique

Sauf mention contraire le copyright des images et photos illustrant chaque article est celui de l'auteur.

Photos de couverture : Abomey, Tombouctou, Saint Louis, Zanzibar, Cuenca, Quito, Saint Louis, Puebla, Lima, Beijing, Hué, Ratisbonne, Berat, Vienne, Mostar, Tallinn, Vilnius, Québec. ©UNESCO

Avertissement

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNESCO et ne sauraient par conséquent engager l'Organisation.

Les désignations employées tout au long de cette publication, ainsi que la présentation des informations, n'impliquent nullement l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNESCO concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région, ou de leurs autorités, soit le tracé de leurs frontières

L'utilisation et la reproduction gratuites et à but non lucratif de cette publication sont encouragées. La source d'origine doit toujours être citée.

Publié en juin 2014 par l'UNESCO Centre du patrimoine mondial, Convention France-UNESCO

© UNESCO, 2014

Tous droits réservés

PRÉFACE DE LA PUBLICATION DE 2014

La Convention France-UNESCO, et le Département des affaires Européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, Ministère Français de la Culture et de la Communication sont très heureux de publier le recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques *Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir* réalisé par l'UNESCO, Centre du patrimoine mondial.

La France a toujours été l'un des grands partenaires de l'UNESCO grâce à son expérience ancienne dans le domaine des politiques patrimoniales et par sa contribution technique et financière de longue date. Dans ce cadre, la Convention France-UNESCO contribue à développer des actions concrètes. Son approche opérationnelle lui permet de répondre de façon directe aux besoins exprimés localement, notamment par le renforcement des compétences, enjeu essentiel des projets menés.

L'objectif de ce recueil d'études de cas est d'apporter un outil de comparaison des pratiques des villes qui prennent en compte le patrimoine dans le développement urbain.

Il nous a semblé important de rendre accessible au plus grand nombre le fruit de cet important travail conduit de 2008 à 2012 en le publiant en trois langues (français, anglais et espagnol). Cet ouvrage destiné aux Etats, aux maires, aux responsables du développement des villes ainsi qu'aux gestionnaires de biens du patrimoine mondial promeut une dynamique de coopération de la communauté internationale pour la sauvegarde du patrimoine des villes.

Je me réjouis de ce travail intense initié par l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) à la suite d'une proposition de la Ville de Lyon, piloté par cette dernière et réalisé grâce à la collaboration du Conseil de l'Europe, de Getty Conservation Institute, de l'ICOMOS représenté par son comité scientifique international CIVVIH et enfin du Centre du patrimoine mondial et de la Convention France-UNESCO.

Bruno FAVEL

Secrétaire pour la France de la Convention France-UNESCO
Chef du département des affaires européennes et internationales
Direction générale des patrimoines
Ministère de la culture et de la communication

AVANT-PROPOS.....	7
CRÉDITS ET REMERCIEMENTS.....	9
LISTE DES ÉTUDES DE CAS.....	11

CAHIER D'ANALYSE

INTRODUCTION - POUR COMMENCER.....	17
CHAPITRE 1 – CADRAGE DU PROJET.....	21
I- LE POSITIONNEMENT.....	21
II- LA MÉTHODOLOGIE.....	24
CHAPITRE 2 – PRÉSENTATION DU CORPUS DES ÉTUDES DE CAS : DES VILLES HISTORIQUES EN DÉVELOPPEMENT.....	29
I- UN ÉCHANTILLON « FIDÈLE » DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL.....	30
II- DES VILLES HISTORIQUES ET DES SITES URBAINS.....	34
III- DES PROJETS URBAINS ET PATRIMONIAUX.....	36
CHAPITRE 3 – APPRENDRE DU RECUEIL D'ÉTUDES DE CAS.....	43
I- LE DÉFI DES VILLES HISTORIQUES : CONCILIER CONSERVATION ET DÉVELOPPEMENT.....	43
II- LES MÉCANISMES DU PROJET : UNE STRUCTURATION POUR L'ACTION.....	68
III- L'ARTICULATION ENTRE LE PROJET, LES VALEURS DU PATRIMOINE ET LE PROJET URBAIN : UNE DÉMARCHE GLOBALE.....	77
CONCLUSION - ET POUR SUIVRE.....	85

ANNEXES

ANNEXE 1 : APPEL À CONTRIBUTIONS 2008.....	89
ANNEXE 2 : APPELS À CONTRIBUTIONS 2010.....	94
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE CONTRIBUTION.....	96
ANNEXE 4 : LISTE DES ÉTUDES DE CAS RECUEILLIES LORS DU PREMIER APPEL À CONTRIBUTIONS / 2008 - 2009.....	113
ANNEXE 5 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ÉTUDES DE CAS – DEUXIÈME APPEL À CONTRIBUTIONS/ 2010 - 2012.....	114

CAHIER D'ÉTUDES DE CAS

MODE D'EMPLOI.....	123
LISTE DES 40 ÉTUDES DE CAS.....	125-129
INSTRUCTIONS.....	131
LIST OF THE 40 CASE STUDIES.....	133-137
MODO DE EMPLEO.....	139
LISTA DE LOS 40 ESTUDIOS DE CASO.....	141-145
ETUDE DE CAS N° 1 – N°40/ CASE STUDIES N° 1 – N°40/ ESTUDIOS DE CASOS N° 1 – N°40	

Le patrimoine est devenu un enjeu de développement depuis quelques années. Non seulement parce qu'il constitue un potentiel économique, grâce au tourisme notamment, mais aussi, dans un autre registre, parce qu'il contribue à assurer la continuité des valeurs communes d'un peuple, d'un territoire. Il représente, tant pour les autorités d'un pays que pour ses habitants, un moyen d'affirmer sa différence, un repère face aux mutations socio-économiques accélérées qui transforment les manières de vivre et les paysages.

Le projet « **Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir** » - Recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques » a été initié par la Ville de Lyon (France) qui en assure la coordination et anime le comité de pilotage au titre de son engagement de solidarité devant la communauté internationale. L'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) inscrit le projet dans son programme d'actions en juillet 2008 (Conseil d'administration de Québec, Canada) conformément à son Plan de développement stratégique adopté lors du Congrès mondial de Kazan (Fédération de Russie). Le Recueil d'études de cas est mis en œuvre par l'OVPM, représentée par la Ville de Lyon, en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre du *Programme des villes du patrimoine mondial* avec le soutien financier et technique de la Convention France-UNESCO et du Fonds néerlandais, ainsi qu'avec le concours du Conseil de l'Europe, du Getty Conservation Institute, et de l'ICOMOS représenté par son comité scientifique international CIVVIH.

La majorité des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont des villes historiques, des sites urbains ou des édifices situés en ville. Les problématiques de gestion du patrimoine dans un contexte urbain sont parmi les plus complexes tant elles associent un nombre important et diversifié d'acteurs, de contextes, de ressources différents qui interagissent avec la gestion de la ville et de son développement.

En 2012, année du 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, où l'attention est centrée sur le développement durable, les politiques nationales sont majeures et l'un des défis de ce siècle est d'encourager les partenariats avec les gouvernements locaux. L'engagement des villes est primordial car elles offrent l'échelle de proximité qui permet d'ancrer la préservation du patrimoine dans la durée, de l'articuler aux politiques sociales et urbaines locales, aux préoccupations des habitants.

Ce projet d'étude de cas se propose d'apporter une contribution au débat animé au niveau mondial par le Comité du patrimoine mondial, comme par les institutions ou ONG internationales, pour fournir des outils aux Etats, aux Maires responsables du développement de leurs villes, aux gestionnaires de biens du patrimoine mondial et plus largement des villes historiques. Il ambitionne aussi de valoriser les pratiques de terrain et de favoriser ainsi la coopération de ville à ville.



Harry N.G. Brinkman
Maire de Beemster
Président OVPM




Gérard Collomb
Sénateur-Maire de Lyon



Kishore Rao
Directeur
Centre du Patrimoine mondial



Bruno Favel
Secrétaire pour la France
Convention France-UNESCO



Jeanne-Marie Teutonico
Directrice associée des programmes
Getty Conservation Institute



Gustavo Araoz
Président
ICOMOS



Claudia Luciani
Directeur
Gouvernance démocratique,
Culture et Diversité
Conseil de l'Europe



Sofia Avgerinou Kolonias
Présidente
Comité scientifique international de
l'ICOMOS des villes et villages historiques
(CIVVIH)

PILOTAGE ET RÉALISATION

Le Recueil d'études de cas a été initié par la Ville de Lyon et piloté au sein de l'OVPM sous la coordination générale de Bruno Delas, Directeur du projet-Mission historique de Lyon, Ville de Lyon, membre de l'OVPM. La mise en œuvre a été conduite de 2008 à 2012 par un Comité de pilotage composé de Marie-Noël Tournoux, Kerstin Manz et Ron Van Oers (Centre du patrimoine mondial – UNESCO), Françoise Descamps (Getty Conservation Institute), Mikhael de Thyse (Conseil de l'Europe), Samir Abdulac (ICOMOS, CIVVIH), Lee Minaidis, Denis Ricard et Gabriel Lacroix-Dufour (OVPM).

ASSISTANCE, RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNÉES, RÉDACTION ET MISE EN FORME GRAPHIQUE (2009-2012)

Sarah Wasserstrom, consultante, avec les contributions de Ana Roseira Rodrigues, doctorante, et Dr Santiago Hidalgo Sánchez (stagiaires du Centre du patrimoine mondial, UNESCO), Clément Colin (doctorant stagiaire Mission site historique de Lyon), Sylvie Pissier et Marie-Marthe Fauvel (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise), Damien Statsas, graphiste.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont d'abord aux villes contributrices qui ont répondu aux appels à contributions lancés en 2008/2009 lors de la phase de préfiguration et en 2010/2011, aux Maires qui ont pris la responsabilité d'engager leur ville dans le projet et aux services techniques qui se sont mobilisés pour répondre au questionnaire et assurer le suivi avec le comité de pilotage.

Ils vont ensuite aux institutions partenaires qui, au-delà des engagements financiers, ont dégagé du temps pour les experts qui ont contribué aux travaux du comité de pilotage. Energie sans laquelle le projet n'aurait pu exister ni tenir la distance.

Sont également remerciés Georges Képénékian, adjoint au maire de Lyon délégué à la culture, au patrimoine, aux grands événements et aux droits des citoyens pour son engagement et le pilotage du projet ; ainsi que les Secrétaires de la Convention France-UNESCO qui ont apporté leur soutien à l'élaboration du *Recueil d'études de cas*, Isabelle Longuet et Bruno Favel.

AVERTISSEMENT

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations partenaires ni celles de l'UNESCO et ne sauraient par conséquent engager ces partenaires.

Les désignations et la présentation des informations employées tout au long de cette publication n'impliquent nullement l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNESCO sur le statut juridique, les autorités ou le tracé des frontières ou des limites des divers pays, territoires, villes ou zones mentionnées dans le texte.

CRÉDITS

Cet ouvrage coordonné par l'OVPM et la Ville de Lyon, le Centre du patrimoine mondial et le Conseil de l'Europe, le Getty Conservation Institute et l'ICOMOS (CIVVIH) a été réalisé grâce au soutien financier de l'OVPM et du ministère des Affaires étrangères et européennes, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire dans le cadre de la Convention France-UNESCO et grâce au soutien du Fonds-en-dépôt néerlandais, du Conseil de l'Europe, du Getty Conservation Institute et de la Ville de Lyon.

<http://www.ovpm.org/fr>

<http://whc.unesco.org/fr>

<http://www.icomos.org/fr>

<http://civvih.icomos.org>

<http://hub.coe.int/fr>

<http://www.getty.edu/conservation>

LISTE DES VILLES CONTRIBUTRICES AU RECUEIL D'ÉTUDES DE CAS

LES FICHES DE RESTITUTION DES ÉTUDES DE CAS SONT RETRANSCRITES EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS OU EN ESPAGNOL
VOIR LE CAHIER D'ÉTUDES DE CAS

AFRIQUE

- N°1 | **ABOMEY**, Bénin (français)
- N°2 | **TOMBOUCTOU**, Mali (français)
- N°3 | **SAINT-LOUIS DU SENEGAL**, Sénégal (français)
- N°4 | **ZANZIBAR**, Tanzanie (anglais)

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

- N°5 | **CUENCA**, Equateur (espagnol)
- N°6 | **QUITO**, Equateur (espagnol)
- N°7 | **QUITO**, Equateur (espagnol)
- N°8 | **LA ANTIGUA**, Guatemala (espagnol)
- N°9 | **PUEBLA**, Mexique (espagnol)
- N°10 | **LIMA**, Pérou (espagnol)

ASIE ET PACIFIQUE

- N°11 | **BEIJING**, Chine (anglais)
- N°12 | **HUÉ**, Viet Nam (français)

EUROPE DU NORD

- N°13 | **RATISBONNE**, Allemagne (anglais)
- N°14 | **RATISBONNE**, Allemagne (anglais)
- N°15 | **BRUXELLES**, Belgique (français)
- N°16 | **GEMBLOUX**, Belgique (français)
- N°17 | **TOURNAI**, Belgique (français)
- N°18 | **HELSINKI**, Finlande (anglais)
- N°19 | **BEEMSTER**, Pays-Bas (anglais)
- N°20 | **LA CHAUX-DE-FONDS**, Suisse (français)

EUROPE DU SUD

- N°21 | **CORDOUE**, Espagne (espagnol)
- N°22 | **SALAMANCA**, Espagne (espagnol)
- N°23 | **SALAMANCA**, Espagne (espagnol)
- N°24 | **ALBI**, France (français)
- N°25 | **ALBI**, France (français)
- N°26 | **BORDEAUX**, France (français)
- N°27 | **LE HAVRE**, France (français)
- N°28 | **LYON**, France (français)
- N°29 | **STRASBOURG**, France (français)
- N°30 | **RHODES**, Grèce (anglais)
- N°31 | **RHODES**, Grèce (anglais)
- N°32 | **THESSALONIQUE**, Grèce (anglais)
- N°33 | **NAPLES**, Italie (anglais)
- N°34 | **LA VALETTE**, Malte (anglais)
- N°35 | **PORTO**, Portugal (anglais)

EUROPE DE L'EST

- N°36 | **BERAT**, Albanie (anglais)
- N°37 | **TALLINN**, Estonie (anglais)
- N°38 | **VILNIUS**, Lituanie (anglais)
- N°39 | **VILNIUS**, Lituanie (anglais)

AMÉRIQUE DU NORD

- N°40 | **QUEBEC**, Canada (français)



CAHIER D'ANALYSE

INTRODUCTION

En cette année de célébration du 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, rappelons-nous ce que stipule l'un de ses articles : « Les Etats-parties à la présente convention reconnaissent qu'il s'agit d'un patrimoine universel pour la protection duquel la communauté internationale toute entière a le devoir de coopérer »

Face à cette responsabilité devant la communauté internationale, l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial et ses partenaires ont développé une démarche d'échange et de partage intitulée « Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir ».

La démarche, qui consiste en un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques, est fondée sur 4 principes structurants :

- **un constat**: le patrimoine, dont la conception connaît depuis quelques décennies une profonde mutation, devient un véritable enjeu au cœur de la question urbaine ;
- **une certitude**: les valeurs du patrimoine sont uniques, en cela elles ne sont pas reproductibles, mais l'action des villes dans la gestion du patrimoine représente un capital d'expériences et de savoir-faire riche d'enseignements et utile pour toutes les villes historiques ;
- **une conviction**: la gestion du patrimoine par les gouvernements locaux est nécessairement en interaction avec le projet urbain ;
- **une ambition**: le projet de sauvegarde et de valorisation du patrimoine peut et doit devenir un levier de développement pour les villes.

La conduite du projet *Recueil d'études de cas* (2008-2009 et 2010-2012) s'est traduite par une dynamique au sein du réseau des villes historiques et des acteurs du patrimoine. Il s'achève sur une collecte de données relatives à des pratiques et des réalisations concrètes, et propose une méthode ainsi qu'un modèle de restitution des expériences locales.

Le présent rapport rassemble tous ces éléments afin de servir d'exemple sur les problématiques, les méthodes, les savoir-faire, et pour être utile à tous ceux qui ont en charge la gestion du patrimoine ou, tout simplement, se mobilisent pour sa sauvegarde et sa mise en valeur.

Il a aussi pour vocation de tirer des enseignements plus généraux sur la gestion du patrimoine dans un contexte urbain et de contribuer au débat sur un thème cher à tous les décideurs, les acteurs de terrain et les experts :

Les projets durables des villes du patrimoine mondial : quel développement culturel, économique, social, et urbain ?

CHAPITRE 1

A/ UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LES DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

La première décennie du XXI^e siècle est caractérisée par un environnement culturel, social, économique, écologique et politique en mouvement.

Dans un tel contexte, le patrimoine urbain est confronté à une série d'évolutions, voire de contradictions, de paradoxes ou de menaces :

→ **l'évolution de la conception du patrimoine** : monument porteur des valeurs de la nation à l'origine, la conception du patrimoine évolue au cours des deux derniers siècles pour s'ouvrir successivement au monument privé, au monument dans son environnement, au quartier, au patrimoine ordinaire, à l'immatériel et récemment au paysage urbain historique. De l'objet architectural figé au territoire habité et vivant confronté à un environnement en changement, la mutation est profonde ;

→ **l'urbanisation de la planète** : bâtie en Mésopotamie 4000 ans avant notre ère, la civilisation urbaine invente un mode de vie spécifique dont l'évolution s'opère sur le temps long. Aujourd'hui, plus d'un habitant de la planète sur deux est un urbain et, d'après les prévisions des Nations-Unies, le taux d'urbanisation devrait dépasser 60% à l'horizon 2030. Seules l'Afrique et l'Asie comptent encore une majorité de ruraux mais la croissance des villes y est rapide. L'accélération et l'amplification du phénomène urbain impactent fortement tout modèle de développement ;

→ **la mondialisation des échanges** : les flux financiers nouveaux, tant par leur masse que par leur volatilité, influent lourdement sur les échanges économiques alors que l'ouverture sur

le monde favorise la prise de conscience de la diversité culturelle et dans le même temps aussi le choc des cultures. Ces effets aussi divers de la mondialisation sont pourtant inéluctables ;

→ **les priorités environnementales** : le réchauffement de la terre génère de nouveaux défis en termes de lutte contre l'étalement urbain, d'innovation technologique, de changement de modes de vie. Face à ces défis, le patrimoine se doit de trouver une place singulière qui intègre ses valeurs, ses atouts comme ses contraintes ;

→ **la montée en puissance des compétences des gouvernements locaux** : la décentralisation, largement engagée dans les pays du nord depuis la fin du XX^e siècle et devenue un enjeu prioritaire dans les pays du sud, est une chance pour que les gouvernements locaux se saisissent de la question patrimoniale en complémentarité avec les autres niveaux de compétences régionale, nationale voire internationale ;

→ **l'aspiration grandissante des habitants à agir sur leur environnement et leur devenir** : l'autre évolution marquante qui vient bouleverser les modèles de gouvernance est la participation citoyenne. Aspiration inéluctable elle aussi et chargée d'espoir, la place de l'habitant implique pourtant des pratiques nouvelles à inventer, tant dans les pays du nord que dans ceux du sud.

Particulièrement sensibles à la force et à la rapidité de ces bouleversements économiques, sociétaux et environnementaux, la conservation et la valorisation du patrimoine sont au cœur de multiples tensions :

- méconnaissance du patrimoine urbain et de ses valeurs ;
- accroissement des flux de déplacement ;

- fragmentation, détérioration et abandon du patrimoine urbain ;
- modifications fonctionnelles du centre-ville ;
- exploitation commerciale du patrimoine ;
- afflux du tourisme de masse.

L'adoption récente par l'UNESCO de la *Recommandation concernant le paysage urbain historique* qui reconnaît l'adaptation aux changements et préconise une gouvernance de projet global invite les gouvernements locaux à ne pas se replier sur une culture de la menace ou du risque et à faire face à ces défis dans un projet de développement.

L'intitulé du *Recueil d'études de cas* « Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir » exprime la volonté d'inscrire la démarche dans cette perspective.

Le projet de conservation du patrimoine, de développement urbain et d'urbanité porté par les villes historiques et les gouvernements locaux constitue l'axe fédérateur de la démarche *Recueil d'études de cas*.

B/ UN PROJET PORTÉ PAR DES ACTEURS DU PATRIMOINE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DES MAIRES DES VILLES HISTORIQUES

Le projet *Recueil d'études de cas* est le fruit d'une attente forte des Maires de villes historiques tous confrontés au même défi :

Comment sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de manière exemplaire et, dans le même temps, permettre à la ville de se développer au profit des habitants, des visiteurs et des générations futures ?

Ce défi a motivé le réseau des acteurs du patrimoine à se mobiliser pour chercher des exemples pratiques de réalisations susceptibles d'être analysés et comparés dans la perspective de dégager des pistes de nouvelles pratiques.

A l'initiative de la Ville de Lyon, alors membre du Conseil d'administration de l'organisation et engagée

pour assumer sa responsabilité de solidarité en tant que ville du patrimoine mondial, l'OVPM a décidé de s'engager conformément aux cinq axes de son plan de développement stratégique :

- Cumuler les expériences ;
- Capitaliser les savoir-faire ;
- Consolider la valorisation du patrimoine ;
- Construire des partenariats de ville à ville ;
- Contribuer au débat mondial.

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en charge de l'application de la Convention du patrimoine mondial, au titre du Programme « villes du patrimoine mondial » et avec le soutien de la Convention France-UNESCO et du Fonds néerlandais, ainsi que le Conseil de l'Europe, Direction de la culture et du patrimoine culturel et naturel, se sont associés au projet avec le concours et l'expertise du Getty Conservation Institute et d'ICOMOS (CIVVIH).

Ces institutions et ONG ont reconnu la priorité et les enjeux complexes de la conservation du patrimoine urbain, la nouvelle manière d'appréhender le rôle du patrimoine dans la ville et les ont inscrits au cœur de leurs programmes.

Une telle mobilisation, exceptionnelle, fondée sur une démarche empirique de terrain et l'intelligence collective, constitue la marque du projet *Recueil d'études de cas*.

C/ PLUS QU'UNE DÉMARCHÉ, PLUS QU'UN PROJET : UNE DYNAMIQUE

Dès l'origine, le Comité de pilotage constitué pour coordonner le projet s'est interrogé sur sa méthodologie et la démarche à appliquer. Fallait-il compiler et mettre en débat des dires d'experts pour construire une analyse fondée sur quelques cas sélectionnés ou, au contraire, partir des expériences locales pour restituer ce qui est entrepris au quotidien par les villes, apprendre des pratiques et des réalisations concrètes et ainsi produire un guide de bonnes pratiques à l'usage des gouvernements locaux?

Les villes membres de l'OVPM rassemblent une grande diversité d'expériences et de réflexions qui constitue un atout exceptionnel et unique. L'idée forte du projet a été de capitaliser ces savoir-faire locaux pour actualiser et enrichir les échanges ainsi que le débat sur la gestion des villes du patrimoine mondial et, plus largement, de toutes les villes historiques.

L'OVPM est ainsi reconnue comme le cadre opérationnel opportun pour conduire le projet. Une dynamique est née, impulsée au sein de l'organisation par le secrétariat général et les secrétariats régionaux, renforcée de l'extérieur par les réseaux des différents partenaires, pour :

- valoriser les compétences et les réalisations développées par les villes;
- développer et promouvoir un laboratoire d'idées ;
- favoriser la coopération de ville à ville ;
- mieux accompagner le changement et gérer les politiques urbaines ;
- promouvoir un développement urbain centré sur le respect et la valorisation du patrimoine.

Tout le travail réalisé pour recueillir les contributions des villes, analyser, restituer et apprendre des études de cas est rythmé par la mobilisation des villes avec des temps de restitution et de débat.

La finalité du *Recueil d'études de cas*, est d'animer une dynamique d'échange et de partage entre les villes pour faciliter l'ingénierie de projet et contribuer au développement de projets opérationnels.

La continuité historique des sites urbains est une chance pour les gouvernements locaux qui peuvent prendre appui sur les valeurs culturelles et patrimoniales de leur ville afin de poursuivre et conforter un développement équilibré.

Les politiques patrimoniales et les politiques urbaines ont pour défis de s'articuler harmonieusement et concrètement afin de favoriser le développement économique, social et humain de la ville et de ses habitants.

Chaque site est unique, en premier lieu bien sûr les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au nom de la valeur universelle exceptionnelle du bien reconnu par la communauté internationale. Cette singularité n'empêche pas les pratiques locales de gestion du patrimoine et de gestion de la ville de s'inscrire dans une dynamique de développement. Aussi, il est possible d'apprendre de l'expérience de l'autre et de développer une analyse croisée et transversale des études de cas pour en tirer des enseignements enrichissants pour le plus grand nombre.

La grande ambition du projet est d'affirmer que le patrimoine peut et doit être un levier de développement.

A/ DES OBJECTIFS PRAGMATIQUES ET DES INSTRUMENTS PRIVILÉGIÉS

L'enjeu du projet est d'identifier les stratégies et processus de conservation urbains à la lumière de mises en œuvre de projets, et ainsi montrer les articulations positives entre conservation et développement dans un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial soit en tant que ville historique ou bien dans un contexte urbain.

Trois objectifs pragmatiques sont déterminés dans cette perspective :

- produire une analyse sur la conservation urbaine et identifier les outils développés par les gestionnaires de sites et les décideurs à partir de cas spécifiques de projets urbains proposés par les villes ;
- partager les compétences développées par les collectivités locales ;
- créer une dynamique de partenariat au sein du réseau des villes du patrimoine mondial.

Trois objectifs auxquels correspondent **trois instruments privilégiés** :

- constituer un échantillon de fiches synthétiques, une compilation de cas d'étude, faisant l'objet d'une analyse et d'une synthèse ;
- développer un corpus de données, outil partagé par les villes membres de l'OVPM et leurs partenaires, et renforcer les capacités d'appui et de conseil de l'OVPM;
- animer des temps d'échange afin de pleinement tirer profit des informations réunies et de favoriser des coopérations techniques de ville à ville.

Le *Recueil d'études de cas* peut contribuer à sensibiliser les décideurs, élus ou techniciens, les praticiens et les experts à intégrer la culture et le patrimoine dans leur démarche de développement urbain.

B/ LE RECUEIL DES DONNÉES ET DES THÉMATIQUES

La méthode consiste à solliciter auprès des villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial au titre d'un site historique ou ayant un bien culturel, naturel ou mixte sur son territoire, une (ou plusieurs) contribution sur une (ou plusieurs) réalisation ou projet urbain de manière à pouvoir en comprendre concrètement les mécanismes opérationnels, le processus de mise en œuvre et en décrire de manière pratique l'articulation entre valeurs patrimoniales et projet urbain.

Le principe de l'appel à contribution est une approche « *bottom up* ». Un questionnaire a été adressé aux responsables politiques et techniques identifiés conjointement par le secrétariat général et les secrétariats régionaux de l'OVPM ainsi que par les partenaires du projet. Les contributeurs se sont manifestés sur la base du volontariat et le choix du projet présenté relève de leur seule initiative. Le mode de présentation a tenu compte de la diversité ou de l'originalité des données recueillies.

Les études compilées illustrent différents types d'interventions patrimoniales et urbaines :

- **gestion des flux de déplacement** (mobilité et transport) ;
- **conservation et valorisation** (restauration de monuments historiques avec réutilisation complexe et réhabilitation d'immeubles anciens à vocation de logement) ;
- **planification et aménagement** (réalisation d'équipements, restructuration de quartiers anciens ou de friches industrielles, requalification d'espaces publics paysagés, et/ou écologiques) ;
- **développement économique, social et culturel** (mixité sociale, structure commerciale et maîtrise du commerce informel) ;
- **gestion du tourisme** (gestion des flux, centre d'interprétation) ;
- **gouvernance et relations avec les publics** (outils de planification et d'usage des sols, coordination,

de concertation, de participation et d'information, renforcement des compétences municipales) ;

- **montages financiers spécifiques** (associant différents niveaux de collectivités territoriales, nationales et internationales, des crédits publics et privés, l'intéressement des propriétaires) ;
- **prise en compte des enjeux énergétique** ;
- **gestion de crise** suite à une catastrophe naturelle, militaire ou politique.

La sollicitation ne visait pas l'exemplarité au nom de l'excellence mais l'exemplarité au nom de l'expérience pour enrichir le débat et constituer une référence concrète, en situation, susceptible d'intéresser d'autres villes confrontées aux mêmes problématiques.

C/ LA RESTITUTION DES ÉTUDES DE CAS

Sans vouloir réaliser une présentation exhaustive de chaque étude de cas sous forme de monographies, ni d'en considérer avec précision tous les détails historiques relatifs au contexte, opérationnels relatifs aux dispositifs ou politiques relatifs à la vision du projet, il s'agit en fait de recueillir les données essentielles qui permettent de :

- **restituer les expériences** ;
- **comprendre les contextes et les processus** ;
- **identifier les singularités** ;
- **échanger et comparer les idées** ;
- **transférer les savoir-faire.**

C'est ainsi par exemple que les limites du périmètre de la ville, du projet et du bien sont indiquées de manière schématique, sans considérer la zone tampon du bien inscrit notamment puisque ses modalités d'application sont très différentes d'un site à un autre. De même, le rôle des acteurs ou des outils sont indiqués uniquement au niveau des grandes fonctionnalités pour ne pas alourdir la restitution.

Un modèle de **fiche étude de cas** standardisé a été mis au point. Cette modélisation au format identique pour chaque étude de cas est composée de **4 pages** et comprend :

- une **première page d'identification du contexte** pour indiquer des **données factuelles** : les principaux repères qui permettent de caractériser la ville, le bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et le projet (notamment la localisation géographique, la thématique du projet ainsi que les rapports d'échelle) ;
- une **double page de présentation des mécanismes du projet** avec les enjeux, les partenaires et le processus, les outils, le financement, l'état d'avancement et l'articulation entre le projet et la valeur du bien. La volonté sur cette partie centrale est de bien exposer, toujours de manière simple et pratique, le processus opérationnel depuis l'initiative, le pilotage et les modalités de mise en œuvre des projets ;
- une **dernière page** présentant **les impacts du projet et les questionnements** tirés de l'étude de cas.

Une réflexion sur la restitution graphique des données cartographiques et l'analyse des processus de décision et de mise en œuvre a été spécialement entreprise. Ce qui a conduit notamment à la production de cartogrammes explicitant le rapport d'échelle entre la ville, le bien inscrit et le projet présenté ; ainsi que de schémas synthétisant les processus de mise en œuvre et de gouvernance.

Enfin, chaque fiche se termine par l'indication d'informations pratiques : identification des personnes ressources, durée des mandats des maires, coordonnées du maire et des responsables des projets.

L'ensemble des données collectées (2008-2009 puis 2010-2012) datent au plus tard de juillet 2012.

La restitution des données recueillies auprès des contributeurs selon un modèle simple, clair et pratique permet non seulement de comprendre l'essentiel mais aussi de permettre une lecture croisée des études de cas dans une approche transversale et, si l'on veut en savoir plus ou établir des partenariats, d'entrer en relation avec le contributeur.

D/ LES PHASES DE RÉALISATION

Conformément au Plan de développement stratégique de l'OVPM adopté en 2007 à Kazan (Fédération de Russie), le projet *Recueil études de cas* a été engagé par le Conseil d'administration de l'organisation tenu à Québec en juillet 2008.

Le Comité de pilotage a d'emblée fait le choix d'une démarche empirique centrée sur la participation volontaire des villes ce qui impliquait d'avancer au rythme de la collecte des données, des séances de travail et des rapports d'étape. Le temps long du projet devenant ainsi le gage de sa réussite !

Le projet s'est donc déroulé en trois grandes étapes entrecoupées par des temps d'évaluation, de recadrage et de validation :

- une **première étape de définition du projet (2008 – 2009)** : la première étape du projet a permis d'élaborer les outils d'enquête et de tester la méthode auprès de 24 villes dans 19 pays et collecter 26 études de cas. L'analyse de cette première compilation a mis en évidence la diversité mais aussi la complémentarité des leviers de l'action et esquisse les liens intersectoriels entre connaissance, conservation, aménagement d'un territoire et politiques de gestion ;
- un **temps d'évaluation et de finalisation de la méthodologie de recueil des données (2009 – 2010)** : suite à cette préfiguration et au rapport d'étape présenté devant le **Xe Congrès mondial de l'OVPM qui s'est tenu à Quito (Equateur) en septembre 2009**, il s'est avéré utile de compléter le recueil de données et affiner les outils de

collecte, renforcer les catégories d'analyse et de restitution pour mettre en valeur l'articulation entre projet urbain et valeurs patrimoniales, et de renforcer la collecte d'information sur le financement des opérations présentées. Cette phase d'analyse de la première collecte a confirmé l'importance d'une approche participative basée sur la valorisation des villes ;

- une **deuxième étape d'appel à contributions auprès des villes (2010 – 2011)** : les outils complétés, notamment avec un questionnaire mieux structuré, un nouvel appel à contributions a été lancé sur une méthodologie éprouvée. Le succès de la collecte a permis de réunir 40 études de cas présentées par 34 villes du Patrimoine mondial situées dans 25 pays ;
- un **temps d'évaluation et de finalisation de la méthodologie de restitution des études de cas (2011 - 2012)** : l'exploitation des questionnaires et le rapport d'étape présenté devant le **XIe Congrès mondial de l'OVPM qui s'est tenu à Sintra (Portugal) en novembre 2011** ont permis d'évaluer la démarche pour élaborer le modèle de fiches de restitution des 40 études de cas et dégager ainsi les grandes orientations de l'analyse ;
- une **troisième étape d'élaboration et de diffusion du rapport final (2012)** : le rapport final comprend le cahier d'analyse accompagné du cahier d'études de cas et, en annexes, des outils développés pour l'étude tel que le questionnaire de collecte de données. Achievé en octobre 2012, le rapport doit être diffusé en ligne sur les sites internet de l'OVPM, du Centre du patrimoine mondial et des partenaires.

CHAPITRE 2

Le projet *Recueil d'études de cas* se caractérise par le **rôle actif joué par les Villes du patrimoine mondial** qui ont accepté, en partageant leur expérience, de prendre du temps et du recul sur leurs pratiques de gestion et de conservation urbaine.

La méthode de recueil des études de cas a été testée lors d'un premier appel à contributions mené en **2008** et **2009** auprès des maires et des équipes des villes membres de l'OVP.

Cette première étape avait abouti à la collecte de **26 études de cas** provenant de **24 villes** réparties dans les 5 régions du monde délimitées par l'UNESCO (Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Amérique du Nord, Amérique Latine et Caraïbes). La liste de ces études de cas est disponible en annexe de ce rapport (annexe n°4).

Parmi les 24 villes ayant répondu au premier appel à contributions achevé en 2009, 9 ont également participé au **second appel lancé en 2010**. On retrouve d'ailleurs **4 études de cas communes** (actualisées et avec un niveau d'analyse différent) entre la phase de préfiguration et le *Recueil d'études de cas* présenté et analysé dans ce rapport.

46 contributions au total auront été **reçues** lors de ce second appel à contributions achevé en 2012. Mais **6** de ces contributions **n'ont pas été retenues** par le Comité de pilotage en raison d'un manque d'information ou de validation des cas présentés par les villes contributrices.

Au final, **40 projets** urbains et patrimoniaux composent le *Recueil*. Ces études de cas proviennent de **34 villes**. Chacune de ces villes possède sur son territoire au moins un **bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial**.

A/ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les **34 villes contributrices** aux études de cas sont réparties dans **25 Etats-parties** à la Convention du patrimoine mondial.

4 régions du monde (d'après la définition de l'UNESCO) sont concernées :

- ➔ Afrique et Océan Indien,
- ➔ Asie et Pacifique,
- ➔ Europe et Amérique du Nord,
- ➔ Amérique latine et Caraïbes.

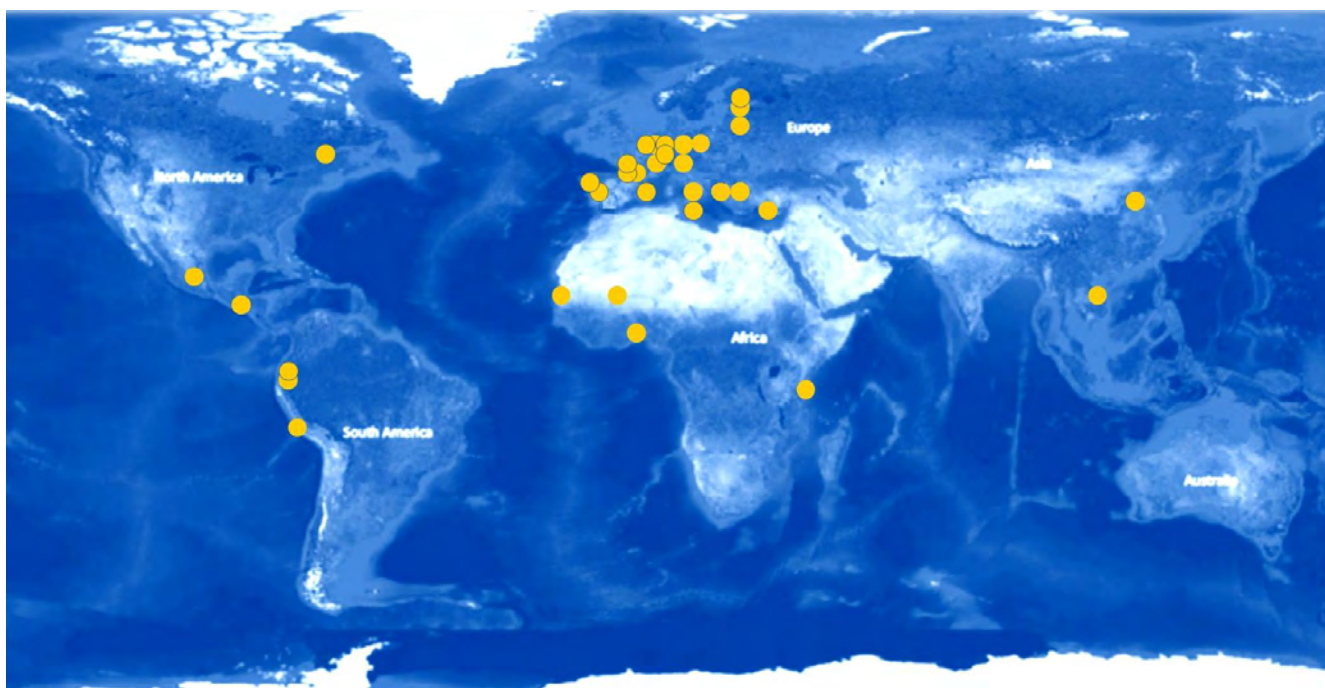
La distribution géographique des études de cas reflète la répartition géographique des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et plus particulièrement des Villes historiques.

Seuls les Etats arabes ne sont pas représentés.

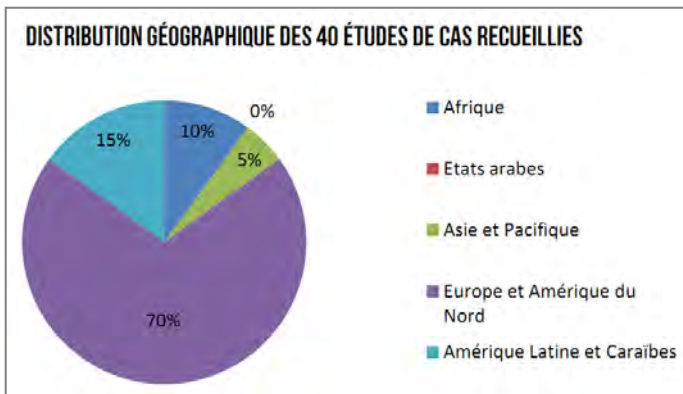
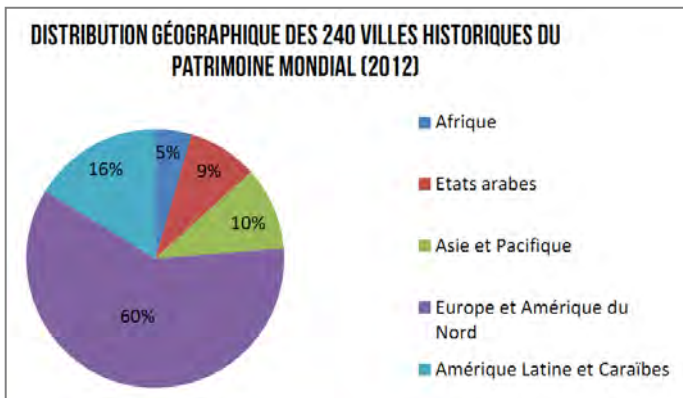
Le second appel à contributions engagé en 2010 au sein de l'OVPD et l'activation des réseaux de ses partenaires (la Ville de Lyon, le Centre du patrimoine mondial, le Getty Conservation Institute, le Conseil de l'Europe et le CIVVIH) a permis de toucher un nombre important de villes du patrimoine mondial.

De fait, les études de cas s'appuient sur un vivier de **240 villes historiques et sites urbains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2012**.

Or, lorsque l'on compare la répartition géographique des 34 villes contributrices à celle des 240 villes du patrimoine mondial, on constate que l'échantillon des études de cas est plutôt **représentatif du déséquilibre global en matière de représentativité géographique** de la Liste du patrimoine mondial.



Carte des villes contributrices au Recueil d'études de cas – Octobre 2012



On peut regretter **l'absence de villes des Etats arabes** dans l'échantillon alors que certaines d'entre elles figurent parmi les premiers biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial à la fin des années 1970. Des relations ont pourtant été établies avec les villes de Tunis (Tunisie), Le Caire (Egypte) et Alep (Syrie) mais n'ont pas pu déboucher sur la production d'études de cas pour des raisons évidentes liées au contexte politique du « Printemps arabe ».

Le **contexte politique et militaire de l'année 2012** a aussi eu un impact sur la contribution de **Tombouctou (Mali)** qui, si elle a été préparée en coordination étroite avec la Mission culturelle de Tombouctou, n'a pu être validée par les contributeurs et les autorités nationales.

Le *Recueil d'études de cas* a l'ambition d'étudier les articulations entre l'action patrimoniale et les politiques urbaines des villes historiques en développement. Il s'agit de récolter puis de partager au niveau international des mécanismes de conservation urbaine innovants et originaux pensés et mis en pratique au niveau local dans différentes régions du monde.

S'appuyer sur un **échantillon de villes représentatif de la Liste du patrimoine mondial** a donc du sens pour actualiser et enrichir le débat sur la gestion des villes historiques.

S'il est pertinent de relever la fidélité de l'échantillon par rapport à la Liste du patrimoine mondial, **l'importance de ce critère doit être relativisée** pour deux raisons :

- ➔ certaines régions du monde ont peu de biens inscrits dans la Liste du patrimoine comparativement à leur importance culturelle, historique ou encore démographique pour l'humanité. Comme l'a souligné l'ICOMOS dans un rapport paru en 2004¹, **la Liste du patrimoine mondial se caractérise par un déséquilibre géographique**: l'Europe et l'Amérique latine y sont largement surreprésentées aux dépens de l'Afrique, l'Asie et des Etats arabes ;
- ➔ le *Recueil d'études de cas* a vocation à **s'intéresser en particulier à ces régions du monde sous-représentées** dans la Liste du patrimoine mondial.

Les villes du Sud sont aujourd'hui en pleine croissance. Leur dynamisme, la soif de leur société civile à participer au débat public et leur créativité sont exemplaires pour les villes du Nord qui peuvent découvrir à travers les études de cas des **manières de faire différentes et innovantes**.

De plus, la philosophie du projet *Recueil d'études de cas* s'inscrit dans une **démarche de solidarité** entre grandes villes et petites villes et entre villes de toutes les régions du monde.

Le Comité de pilotage du projet souhaite en priorité **mettre en valeur les expériences et les savoir-faire des gouvernements locaux du Sud** alors même que ceux-ci sont sous-représentés parmi les villes historiques inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

¹ ICOMOS, *La liste du patrimoine mondial : combler les lacunes – un plan d'action pour le futur*, février 2004, 101 p.

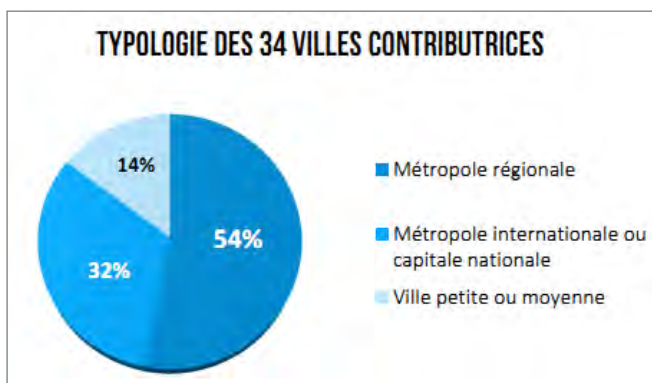
B/STATUTS ET FONCTIONS

L'analyse des **statuts** et **fonctions** des 34 villes du corpus peut fournir d'autres indications sur la représentativité de l'échantillon des études de cas par rapport aux 250 villes du patrimoine mondial.

Concernant le statut des villes contributrices, trois **catégories** ont pu être identifiées dans l'échantillon des études de cas.

Sur 34 villes contributrices, on compte :

- **11 métropoles internationales** (d'1 million d'habitants ou plus et/ou avec un rayonnement international) **ou capitales nationales** ;
- **18 métropoles régionales** (de 500 000 habitants ou plus et/ou ayant une influence régionale) ;
- **5 villes petites et moyennes** (de moins de 100 000 habitants).



Cette répartition traduit une évolution assez récente de la Liste du patrimoine mondial.

En effet, la **prédominance des métropoles régionales** dans le corpus des études de cas peut s'expliquer par le mouvement de **décentralisation** qui a amené les gouvernements locaux à devenir porteur de projets d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial dans les années 1990. Le moment de cet intérêt pour le patrimoine des métropoles par les gouvernements locaux correspond à celui de l'inscription de quartiers historiques ou de villes entières sur la Liste du patrimoine mondial.

Les **fonctions principales** des villes du corpus ont pu être déterminées à partir des indications contenues dans les questionnaires de contribution. On y retrouve

une grande variété de fonctions : administrative, industrielle, religieuse, universitaire, portuaire, économique, agricole, touristique, de services, militaire, culturelle etc. (voir tableau page 22 à 25).

Depuis la petite ville agricole de **Beemster** aux Pays-Bas jusqu'à la mégapole **Beijing**; le recueil couvre en fait toute la **diversité** des villes historiques en développement.

→ Par définition les nombreuses métropoles de l'échantillon mettent en avant une fonction « **administrative** ». 29 villes sur 34 ont indiqué exercer cette fonction.

→ La fonction « **économique** » est aussi mise en avant par 15 villes du corpus.

→ Les villes contributrices insistent aussi sur les fonctions « **culturelle** » et « **touristique** » liées à la reconnaissance par le Comité du patrimoine mondial et l'inscription sur la Liste de leur territoire. 15 villes de l'échantillon ont cité la fonction « touristique » et 12 la fonction « culturelle » parmi leurs fonctions principales.

A terme, il faudrait explorer plus en détail la relation ville et périphérie et plus particulièrement la relation entre ville et campagne ou bien entre ville principale et villes secondaires périphériques. Cette relation géographique a bien entendu un impact sur les fonctions des villes, leurs dynamismes économiques et leurs enjeux de développement. Mais ces études contextuelles approfondies ne rentraient pas dans le cadre méthodologique choisi.

→ On note aussi que la plupart des villes de l'échantillon ont un rapport privilégié avec l'eau en étant traversées par un fleuve ou situées en bord de mer. La présence de cet élément naturel majeur impacte le contenu des contributions, la valeur des biens étudiés et se traduit également par la mention d'une fonction « **portuaire** » pour 8 villes du corpus.

Après une longue période d'indifférence voire d'hostilité vis-à-vis de leurs friches industrielles

ou portuaires, il existe aujourd'hui dans les villes du patrimoine mondial une tendance générale à reconsidérer la relation entre les villes et leur fleuve comme à **Lyon** (France), **Bordeaux** (France), **Saint-Louis** (Sénégal) ou **Québec** (Canada).

A/ 34 BIENS CONCERNÉS

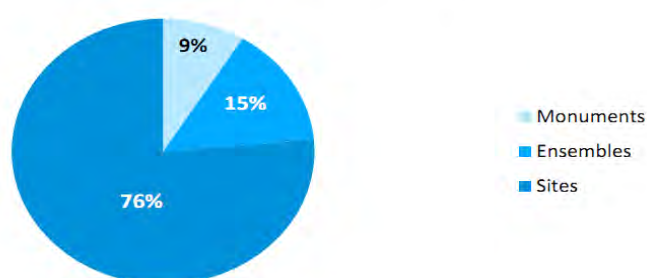
Chaque ville contributrice au *Recueil d'études de cas* possède sur son territoire au moins un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Ces biens du patrimoine mondial servent de toile de fond aux projets urbains et patrimoniaux étudiés. La nature de ces biens peut être analysée à partir de différents critères : catégories, date d'inscription et taille (*voir annexe n°5, tableau de synthèse*).

Pour décrire le corpus des biens concernés par les études de cas, on peut d'abord s'appuyer sur les catégories de la Convention du patrimoine mondial qui distingue des biens culturels, naturels ou mixtes. Les 34 biens de l'échantillon sont **tous des biens culturels**, il n'y a pas de paysages culturels ou de biens mixtes et encore moins de biens naturels. Toutefois on peut noter que dans les cinq dernières années, de plus en plus de villes sont parties intégrantes de paysages culturels, ce qui pose de manière encore plus flagrante les problématiques de rapports d'échelle, de gouvernance et d'harmonisation des politiques sectorielles.

En se référant toujours à la classification des « Orientations », on peut également distinguer parmi ces 34 biens culturels :

- **3 monuments**;
- **5 ensembles monumentaux** (groupes de constructions isolées ou réunies);
- **26 sites**.

TYPOLOGIE DES 34 BIENS CONCERNÉS



Là encore, l'objet d'étude du *Recueil d'études de cas* a favorisé la participation de contributeurs ayant en charge la gestion de **sites culturels vivants et habités** (quartiers historiques, centres-villes anciens etc.) qui sont le terrain privilégié des interactions entre action patrimoniale et politiques urbaines.

On note aussi une disparité importante dans la **taille**

L'ÉVOLUTION DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

L'idée d'un cadre juridique international pour la protection et la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel s'est concrétisée par l'adoption en 1972 de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Ville de **Quito (Equateur)**, le Centre historique de Cracovie (Pologne), le Caire historique (Egypte), et **La Antigua Guatemala (Guatemala)** furent parmi les premiers biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial dès 1978-1979. Les villes historiques figurent en bonne place parmi les premiers biens inscrits sur la Liste à côté de monuments de la nature ou culturels tel que le Parc national de Yellowstone (Etats-Unis) ou le Site archéologique de Carthage (Tunisie).

Les années 1990 voient l'élargissement à l'Asie et aux capitales des nouveaux Etats indépendants après la chute du mur de Berlin. On voit également émerger la notion de territoires habités et vivants, (**Porto - Portugal** en 1996) et un portage des propositions d'inscriptions par des gouvernements locaux (**Lyon - France** en 1998).

Aujourd'hui, de grands territoires urbains sont inscrits pour leur patrimoine urbain même, mais avec une prise en compte d'un système urbain complexe inscrit dans un espace étendu comme **Bordeaux (France)** en 2007. La tendance à inscrire des grands ensembles territoriaux s'est encore accentuée par l'inscription de biens à caractère urbain dans la catégorie des paysages culturels comme les paysages cariocas entre la montagne et la mer à **Rio de Janeiro (Brésil)**, ou bien en **France** le **Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais** avec son site industriel et ses cités ouvrières, tous deux inscrits en 2012.

des biens concernés ; depuis le beffroi de **Gembloux (Belgique)** dont la zone de protection couvre 400 m2 (0,04 ha) jusqu'au site de **Bordeaux (France)** qui s'étend sur plus de 1810 ha.

Enfin, **32 ans** séparent l'inscription de la Ville de **Quito (Equateur)** de celle de la Cité d'épiscopale **d'Albi (France)**, le bien du corpus inscrit le plus récemment (en 2010).

Au-delà de ces critères généraux, l'intérêt de cet échantillon de biens du patrimoine mondial réside dans leur **caractère urbain**.

En effet, les 34 biens du corpus se répartissent entre :

- ➔ les **villes historiques** inscrites sur la Liste du patrimoine mondial ;
- ➔ les **sites** du patrimoine mondial **dans un contexte urbain**.

Ces deux catégories spécifiques ont été proposées par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010 dans sa publication sur les paysages urbains historiques « Gérer les villes historiques ». ²

B/ 2 CATÉGORIES SPÉCIFIQUES

Le *Recueil d'étude de cas* s'appuie sur la liste des 240 « villes historiques » - inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en tant que villes historiques ou en tant que biens s'inscrivant dans un contexte urbain - établie dans la même publication.

Cette lecture spécifique du Centre du patrimoine mondial centrée sur les **biens urbains du patrimoine mondial**, distingue :

- ➔ la liste des villes inscrites pour partie ou en totalité sur la Liste du patrimoine mondial ;
- ➔ et celle des sites, ensembles ou monuments sur la Liste du patrimoine mondial qui sont situés dans un contexte urbain et qui sont, de fait, vulnérables aux pressions et menaces liées aux processus d'urbanisation ou de modernisation des villes.

² « Gérer les villes historiques », *Série du patrimoine mondial n°27*, L'UNESCO Centre du patrimoine mondial, Septembre 2010, 120 p.

Le critère de la **vulnérabilité des biens face aux menaces des processus d'urbanisation** a été celui retenu par le Centre du patrimoine mondial pour arbitrer la nature « urbaine » des sites inscrits.

Cette question des pressions urbaines est au cœur même du sujet des études de cas. Il est donc cohérent que tous les biens concernés par ces études de cas appartiennent à l'une ou l'autre des deux catégories de biens urbains définies par le Centre du patrimoine mondial (*voir annexe n°5 – tableau de synthèse*).

A/ CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES 40 PROJETS ÉTUDIÉS

Chaque ville contributrice au *Recueil d'études de cas* a été invitée à présenter une ou plusieurs opérations urbaines exemplaires de **l'articulation entre patrimoine et projet urbain**.

Ainsi, le *Recueil* a finalement abouti à la **collecte de 40 projets** urbains et patrimoniaux puisque 6 villes contributrices (Quito, Ratisbonne, Salamanque, Albi, Rhodes et Vilnius) sur 34 ont choisi de présenter 2 études de cas chacune sur 2 réalisations différentes.

Le *Recueil d'études de cas* vise à saisir et à diffuser l'actualité des pratiques de conservation et de gestion urbaine à des villes historiques à travers le monde.

L'**état d'avancement** des projets étudiés est donc un critère à prendre en compte.

On constate ainsi :

- que **25 projets** étudiés sont **en cours de réalisation**;
- et que les **15 opérations** restantes qui sont **terminées** restent d'actualité : tous ces projets se sont achevés entre 2005 et 2011.

Etant donné que la majorité des projets étudiés sont encore en cours, il est **impossible d'établir une durée moyenne** de ces réalisations.

De plus, les projets présentés dans les études de cas s'inscrivent parfois dans des processus de transformation urbaine sur le long terme (comme à Puebla ou à Lyon) qui rendent flous les contours temporels des opérations menées. La temporalité des projets est également une question abordée dans le contenu des études de cas. La programmation et la maîtrise du temps apparaissent comme des enjeux essentiels pour les contributeurs du *Recueil* porteurs de projets urbains.

LE TEMPS DES PROJETS

Les projets s'inscrivent dans le temps long et de multiples contingences influent sur la durée des projets. A **Tallinn (Estonie)** par exemple, non seulement le chantier de requalification de l'espace public a été arrêté par la découverte de vestiges archéologiques lors de la construction du parking souterrain, mais tout le programme a été reconsidéré pour intégrer leur conservation et valorisation. Ce choix, au nom du patrimoine, a non seulement pesé sur les délais mais aussi sur l'économie globale du projet.

Lorsque les projets associent des partenaires privés engagés financièrement comme c'est le cas à **Porto (Portugal)**, **Québec (Canada)** ou **Bordeaux (France)**, mais aussi pour de nombreuses autres contributions, les gouvernements locaux ne peuvent avoir la maîtrise du temps. Les engagements privés, surtout s'ils sont financiers, sont sujets aux conditions et surtout aux fluctuations du marché ou à d'autres contingences.

Ces exemples montrent bien que la programmation des projets doit intégrer ce type d'incertitudes et se préparer à des choix et des ajustements au cours de la phase opérationnelle.

L'espace des projets du corpus est aussi un élément à prendre en compte pour caractériser l'échantillon du *Recueil*.

Pour pouvoir déterminer et comparer **l'emprise territoriale** des projets étudiés, quatre catégories ont été mises en place:

- **Cas n°1** : le **territoire du projet** correspond au **périmètre du bien inscrit** sur la Liste du patrimoine mondial.

8 projets entrent dans cette configuration soit **20% de l'échantillon** des études de cas.

→ **Cas n°2**: le territoire du projet concerne **un (des) monument(s) ou ensemble(s) monumental(aux)** situé(s) **dans le périmètre du bien** inscrit

15 projets entrent dans cette configuration soit **37% de l'échantillon** des études de cas.

→ **Cas n°3** : le territoire du projet concerne **un ou plusieurs quartier(s)** situé(s) **dans le périmètre du bien** inscrit.

7 études de cas entrent dans cette configuration soit **18% de l'échantillon** des études de cas.

→ **Cas n°4** : le **territoire du projet** s'étend à **l'extérieur du périmètre du bien** inscrit.

10 études de cas entrent dans cette configuration soit **25% de l'échantillon** des études de cas.

75% des projets recueillis se situent donc à **l'intérieur du périmètre des biens** inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Mais la **collecte de 10 études de cas dont le territoire de projet s'affranchit du périmètre du patrimoine mondial** met à nouveau en évidence l'aspect transversal et global des projets du corpus. Comme on peut le constater en s'attardant sur le contenu des études de cas, les projets patrimoniaux menés aujourd'hui par les villes historiques en développement tendent à dépasser les logiques sectorielles longtemps en vigueur dans l'aménagement et la gestion des villes.

B/ INITIATIVE

L'analyse des problématiques et des mécanismes des projets recueillis fait l'objet du chapitre 3 de ce rapport, « Apprendre du *Recueil d'études de cas* ».

Mais sans entrer dans la complexité des processus opérationnels, on peut tout de même s'intéresser ici aux types d'acteurs à **l'initiative** des 40 projets du corpus. Pour permettre une typologie de ces initiatives, la catégorisation des acteurs « initiateurs » des projets a été simplifiée par rapport à celle utilisée dans les schémas des fiches de restitution des études de cas.

7 types d'initiatives ont ainsi pu être identifiés dans le corpus :

→ **initiative de la société civile** : la société civile (citoyens, habitants, associations, parties-prenantes etc.) est à l'initiative du projet ;

→ **initiative publique locale** : un acteur public local ou régional est à l'origine du projet ;

→ **initiative publique nationale** : un Etat a lancé le projet ;

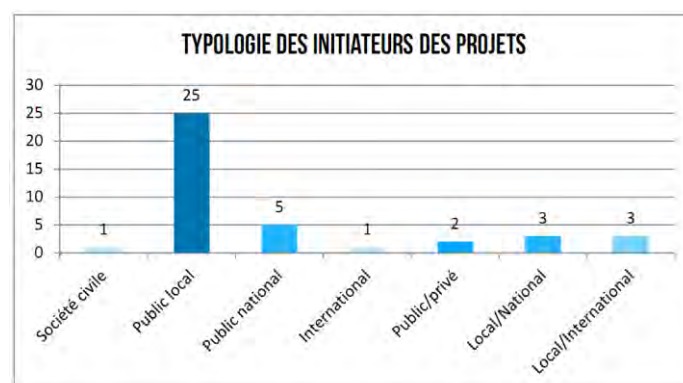
→ **initiative internationale** : un acteur international (institution internationale, fondation, ONG etc.) est partie-prenante dès l'origine du projet ;

→ **initiative publique/privée** : acteurs publics et privés sont impliqués dans l'initiative du projet ;

→ **initiative publique partagée entre l'échelon local et national** : autorités locales et nationales partagent l'initiative du projet ;

→ **initiative partagée entre l'échelon local et international** : acteurs locaux et acteurs internationaux partagent l'initiative du projet.

On obtient la répartition suivante pour les 40 projets étudiés :



On constate que l'**initiative publique locale** (celle des Villes, des intercommunalités et des régions) est largement majoritaire dans le corpus : **62% des études de cas** recueillies ont été initiées par gouvernements locaux.

On peut également remarquer que la **société civile est à l'initiative d'un seul projet** du corpus (celui de **Cuenca, Equateur**). Pourtant, la quasi-totalité des études de cas mettent en avant la participation de la société civile et des usagers des villes historiques. Mais le plus souvent, ce sont les gouvernements locaux qui se retrouvent porteurs des attentes des citoyens qui les élisent.

Cependant, tous les acteurs-initiateurs identifiés dans le *Recueil d'études de cas* ont un point commun. Quelle que soit leur nature ou leur échelle d'intervention, leur initiative vise toujours à répondre à une pression qui menace le fonctionnement et/ou la conservation de leur ville historique.

Cette forte implication des gouvernements locaux et des villes est à souligner et s'explique pour partie par la nature même du cadre du *Recueil d'études de cas*, par le système de contributions volontaires des membres de l'OVPM et par le souhait des villes de valoriser leurs actions auprès de la communauté internationale.

C/ MENACES ET THÈMES ABORDÉS

Les 40 projets recueillis ont tous le même point de départ : l'**identification d'une menace pour la gestion et la protection de la ville historique**. L'identification de cette menace par le ou les initiateur(s) du projet aboutit à un diagnostic puis à la mise en place d'un programme d'actions qui implique généralement l'intervention d'autres acteurs.

En croisant les 40 études de cas, on peut repérer 12 types de menace qui pèsent sur les sites urbains du corpus inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (*voir annexe n°5 – tableau de synthèse*).

Ces menaces peuvent être localisées sur un monument ou un ensemble monumental :

- **dégradation d'un monument ou d'un ensemble monumental** / 3 projets ;
- **monument inutilisé** / 2 projets ;

Ou bien concerner un quartier ou la ville historique dans sa globalité :

- **friche urbaine** / 2 projets ;
- **nouvelles constructions** / 2 projets ;
- **paupérisation / gentrification** / 5 projets ;
- **déqualification de l'espace public et des infrastructures** / 6 projets ;
- **dégradation du cadre bâti** / 3 projets ;
- **déqualification économique et commerciale** / 1 projet ;
- **flux de transports** / 3 projets ;
- **flux touristiques** / 2 projets ;
- **difficultés de gouvernance** / 6 projets ;
- **méconnaissance des valeurs du patrimoine** / 5 projets.

Les types de menace qui déclenche les projets analysés ont servis pour l'élaboration des thèmes et des sous-thèmes de l'étude de cas.

4 grands thèmes ont été définis et permettent de recouvrir l'intégralité du corpus. Toutes les études de cas s'inscrivent dans l'un de ces thèmes:

- **aménagement**
- **gestion urbaine**
- **conservation et valorisation**
- **gouvernance et relation avec les publics**

On obtient la répartition suivante :

- **15 projets** (soit 37% du corpus) s'inscrivent dans la thématique « **gestion urbaine** » ;
- **9 projets** (soit 23% du corpus) sont classés dans le thème « **conservation et valorisation** » ;
- **9 projets** (soit 23% du corpus) ont pour thème « **gouvernance et relations avec les publics** » ;
- **7 projets** soit 17% du corpus relèvent de la thématique « **aménagement** ».

Les **sous-thèmes** permettent de préciser la nature du projet (*voir annexe n°5 – tableau de synthèse*).

La **pluralité des thèmes et des sous-thèmes** des projets recueillis donne un aperçu de la diversité des problématiques abordées par les villes historiques en développement.

En effet, l'échantillon des études de cas offre une **bonne représentativité des situations de gestion du patrimoine et du développement urbain**.

L'approche globale du *Recueil* permet d'aborder de **nombreuses problématiques auxquelles sont confrontées les villes du patrimoine mondial**. Il serait toutefois opportun de recueillir des études de cas supplémentaires spécifiquement centrées sur :

- l'intégration de l'architecture contemporaine dans un tissu urbain ancien ;
- la valorisation économique du patrimoine ;
- le changement climatique ;
- les risques naturels ou politiques qui pèsent sur les sites inscrits ;
- la fiscalité et le financement ;
- l'intégration d'infrastructure et de réseaux.

CHAPITRE 3

I- LE DEFI DES VILLES HISTORIQUES : CONCILIER CONSERVATION ET DEVELOPPEMENT

La lecture des études de 40 cas permet d'identifier un défi commun aux villes historiques : toutes doivent **concilier conservation du patrimoine et développement urbain**.

A/ UN DÉNOMINATEUR COMMUN, TROIS PRISMES DE LECTURE : LE PATRIMOINE, LES USAGERS, LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Le dénominateur commun « conserver et développer la ville » se traduit dans les projets étudiés par des enjeux et des réponses qui relèvent :

- d'une part de la **conservation et mise en valeur des patrimoines**, puisque toutes ces études de cas ont un contexte particulier : le patrimoine mondial. La préservation de l'intégrité et de l'authenticité de la valeur universelle exceptionnelle du bien inscrit doit être une préoccupation constante ;
- d'autre part de la prise en compte du point de vue des **usagers** de la ville historique (habitants, travailleurs, visiteurs, touristes, entreprises etc.) qui ont des besoins et des demandes spécifiques dans des domaines aussi variés que l'amélioration de l'habitat, la requalification des espaces publics la mobilité et les déplacements ou encore l'offre touristique ;
- enfin de la problématique des **gouvernements locaux** des villes historiques. Ces gouvernements établissent des diagnostics et élaborent des politiques urbaines pour répondre à ces défis, gérer le changement qu'ils impliquent et les inscrire dans leur projet de territoire. La plus grande contrainte réside souvent dans l'articulation de différentes échelles de territoires : le bien du patrimoine mondial, la ville historique et le territoire de projet du gouvernement local qui se joue à l'échelle locale en relation avec des

instances de décision régionales, nationales et internationales.

En adoptant ce prisme de lecture, on couvre l'ensemble des acteurs des villes historiques: les professionnels du patrimoine, les usagers quotidiens et occasionnels de la ville et les décideurs.

Les réponses apportées, la prise en compte de leurs besoins, demandes et intérêts – parfois contradictoires – sont un enjeu essentiel que l'on retrouve dans toutes les études de cas recueillies.

Les besoins et demandes exprimés, qu'ils proviennent des usagers, des experts ou des décideurs, peuvent être analysés à l'aune de dix grandes problématiques :

- la connaissance
- la gouvernance

- la morphologie urbaine
- l'espace public
- le monument
- l'habitat

- la diversité socio-économique
- le tourisme
- l'infrastructure
- la mobilité

Ces problématiques fournissent une première grille d'analyse des projets recueillis et étudiés.

LA CONNAISSANCE

La connaissance est la **première étape du cycle de valorisation et de conservation du patrimoine** – connaissance, protection, reconnaissance, médiation – et, dans le processus d’inscription sur la Liste du patrimoine mondial, la connaissance d’un site pour identifier une valeur (étayée par une documentation précise) est une condition indispensable à sa sélection par le Comité du patrimoine mondial. Mais l’inscription sur la Liste du patrimoine mondial n’est pas une fin en soi. Les études de cas montrent que les villes historiques renouvèlent et enrichissent en permanence la connaissance des biens du patrimoine mondial situés sur leur territoire.

Cette **démarche continue de production de connaissance** s’articule en plusieurs temps :

- recueillir et analyser de nouvelles informations, **produire de la connaissance sur le bien inscrit** par le biais d’inventaires, d’études historiques architecturales, paysagère ou socioéconomique, de fouilles archéologiques ou d’enquêtes orales, de mémoire ;
- **transmettre le plus largement possible** à travers des actions de formation, de communication, de sensibilisation et d’éducation au patrimoine ;
- exploiter ces connaissances à des fins de **diagnostic et de protection réglementaire**.

Toutefois, **la connaissance est souvent le « parent pauvre » des projets urbains et des grands travaux d’infrastructure**. Elle peut être mal intégrée et mal programmée en amont. Les services compétents ne sont généralement pas les services en charge de la programmation des travaux et ils n’ont pas toujours les ressources financières et techniques nécessaires. L’interdisciplinarité requise suppose une coordination harmonieuse entre différents secteurs ou différentes institutions ou acteurs. La problématique des fouilles préventives et des études préalables est symptomatique des difficultés à valoriser une

connaissance de qualité applicable et utilisable pour définir et programmer des interventions urbaines.

A contrario, la connaissance peut être surexploitée et manipulée à des fins de communication ou d’arguments commerciaux vidés de leur contenu. Elle perd alors son rôle d’aide à la compréhension d’un contexte, à la décision voire à la production de normes et de règlements.

Du point de vue de la conservation du bien

L’intérêt de cette démarche de connaissance pour la conservation du bien est évident : pour sauvegarder et valoriser le patrimoine, il faut d’abord le connaître.

La plupart des études de cas portant sur des projets de conservation et de valorisation du patrimoine mentionnent la réalisation d’études scientifiques qui visent à inventorier ce patrimoine (**La Chaux-de-Fonds - Suisse et Albi - France**), à mieux comprendre son contexte historique et archéologique (**Tallinn - Estonie et Naples - Italie**), ses caractéristiques architecturales (**Abomey - Bénin**) - voir encadré page 26 - à améliorer son système de protection (**Vilnius - Lituanie**), à définir ses nouveaux usages (**La Antigua Guatemala - Guatemala**) ou encore à optimiser sa transmission auprès des publics grâce à la muséographie (**Helsinki - Finlande**).

Quant aux études de cas qui traitent de projets d’aménagement ou de gestion urbaine, on y retrouve aussi ce type d’études qui, en amont du projet, viennent renforcer la connaissance du bien, encadrer les opérations urbaines voire renforcer le dispositif réglementaire.

A **Tallinn (Estonie)** par exemple, les autorités municipales en charge de la revitalisation de la place Vabaduse ont intégré en amont de la programmation du projet une phase d’étude du patrimoine et une campagne de fouilles archéologiques. Au vu de la richesse des résultats, la phase « étude et fouilles » a été prolongée et le calendrier de mise en œuvre du projet de réhabilitation a été adaptée. La ville a également décidé de conserver le tissu archéologique et historique de la place dans sa nouvelle disposition puis à mettre en valeur les découvertes archéologiques dans une exposition ouverte au public.

De même à **La Chaux-de-Fonds (Suisse)**, les études préliminaires conduites sur une friche industrielle en cours de requalification ont permis de protéger une partie du bâti industriel et d'intégrer ces éléments dans le projet de requalification de la zone.

Du point de vue des usagers de la ville historique

Les habitants des villes historiques participent activement à la construction de la connaissance du patrimoine en tant qu'acteurs ressources, porteurs d'une mémoire et d'un vécu qui nourrit la compréhension des sites historiques et des biens inscrits.

Dans le cas du **Havre (France)**, le projet d'aménagement d'un appartement témoin de la ville reconstruite par Auguste Perret s'est appuyé sur les témoignages des premiers résidents de ces nouveaux quartiers. Certains d'entre eux ont même fourni à la Ville des meubles et des objets personnels qui ont aidé à la reconstitution du lieu et ont enrichi la scénographie du lieu.

Par le biais de projets de sensibilisation, d'éducation ou de formation dont ils sont les bénéficiaires ; les populations locales sont aussi des « récepteurs » de la connaissance du patrimoine.

Les ateliers culturels et participatifs mis en place par la Municipalité de **Saint-Louis (Sénégal)** à l'occasion des 350 ans de la création de la ville sont, à ce titre, exemplaires.

Après avoir constaté que les qualités du patrimoine urbain de Saint-Louis étaient mal connues et que les habitants ne s'appropriaient pas ce patrimoine ; les porteurs du projet ont décidé de réunir artisans locaux et jeunes habitants autour d'ateliers de transmission des savoir-faire et des valeurs architecturales de Saint-Louis.

Du point de vue des gouvernements locaux

Pour les gouvernements locaux, la connaissance du patrimoine est un outil précieux de développement culturel du territoire. En organisant la transmission et la diffusion de cette connaissance aux populations locales, aux touristes et à la communauté internationale du patrimoine mondial ; les autorités des villes historiques valorisent leur site, leur ville, leur territoire.

Les projets de centres d'interprétation sont représentatifs de cette démarche permanente d'actualisation et de médiation de la connaissance du patrimoine.

On peut noter celui de **Ratisbonne (Allemagne)** qui témoigne de la volonté des autorités municipales de mettre à disposition des habitants et des touristes un espace entièrement dédié à l'interprétation du site du patrimoine mondial et à sa documentation. Dans une ancienne grange à sel réhabilitée et reconvertie en centre de visiteurs, une exposition permanente sur l'histoire et la valeur universelle exceptionnelle du site historique et un lieu multifonctionnel dédié à des débats, conférences et programmes éducatifs autour du patrimoine mondial ont été installés.



Les ateliers de Saint-Louis

ETUDE DE CAS N°1, ABOMEY (BÉNIN) LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE LA RÉHABILITATION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

Le projet de coopération mené par la Ville d'Abomey (Bénin) et celle d'Albi en France consiste à révéler l'un des éléments clés du site des Palais Royaux d'Abomey pratiquement disparu : le « Honnouwa » (portail d'entrée) du Palais d'Agadja.

La connaissance du site inscrit a été doublement enrichie par ce projet puisque :

- un travail préalable d'expertise sur l'architecture de terre a été nécessaire pour reconstruire le portail d'entrée selon les savoir-faire traditionnels ;
- et que, au-delà de la réhabilitation physique du patrimoine bâti, l'opération a amélioré la compréhension du site en rendant « plus visibles et lisibles » certaines composantes de sa valeur universelle exceptionnelle.

Cette nouvelle connaissance – également alimentée par les témoignages des représentants des familles royales, des dignitaires du culte et des usagers du site – a pu ensuite être partagée avec les habitants d'Abomey lors de différents ateliers pédagogiques.

Le projet les a mis en capacité de se réapproprier leur patrimoine historique, social et culturel ; de renouer avec les savoir-faire ancestraux grâce à une formation des jeunes artisans par les plus anciens ; et de transmettre à leur tour aux visiteurs ce patrimoine toujours au cœur du culte vaudou et de traditions locales vivantes



Le « Honnouwa » du site d'Abomey après sa réhabilitation

LA GOUVERNANCE

La problématique de la gouvernance renvoie à la **transparence**, la **participation** et au **partage des responsabilités dans les processus de décision et de production des politiques publiques**.

A travers les études de cas, on peut identifier certains mécanismes de la **gouvernance urbaine et patrimoniale des villes historiques**.

Traditionnellement l'apanage de gouvernements centraux ou fédéraux mais de plus en plus décentralisée à l'échelon local, la gouvernance en matière de patrimoine nécessite l'intervention de différents acteurs, de différents domaines d'expertise et à différentes échelles institutionnelles tout en faisant participer citoyens et acteurs locaux.

Du point de vue de la conservation du bien

Sans dispositif de gouvernance approprié, la conservation d'un bien du patrimoine mondial ne peut être assurée dans le temps. Aussi, le Comité du patrimoine mondial a rendu obligatoire la mise en place d'un système de gestion des biens inscrits, outil incontournable pour la gouvernance du patrimoine mondial. Ce plan de gestion est indispensable pour maintenir voire renforcer dans le temps la valeur universelle exceptionnelle du site inscrit tout comme ses conditions d'intégrité et d'authenticité.

Mais les études de cas montrent que les villes historiques essaient d'aller au-delà de la mise en cohérence de mécanismes administratifs et d'outils réglementaires. Du moins elles essaient à minima de communiquer sur le sujet, d'où la participation à ce projet d'études de cas. Les villes complètent souvent le système de gouvernance de leur patrimoine par d'autres dispositifs qui introduisent une gestion collective et collaborative du patrimoine mondial. Cet aspect mériterait de faire l'objet d'études comparatives approfondies.

Ces mécanismes amènent les gestionnaires des sites à partager encore un peu plus la gouvernance du patrimoine avec d'autres acteurs ; experts ou membres de la société civile.

A **Albi (France)** par exemple, les orientations pour la gestion de la Cité épiscopale inscrite en 2010 sont fixées dans le cadre des Etats généraux des acteurs locaux ; des réunions publiques réunissant régulièrement des habitants, des commerçants, des associations, des entreprises et des universités du territoire albigeois. La mise en place de comités d'éthique, de promotion et d'attractivité territoriale et la création d'un statut d'« Ambassadeur d'Albi la Cité épiscopale » sont venus renforcer ce dispositif de gouvernance participative et collective auquel la population a rapidement adhéré.



© Ville d'Albi

Les Etats généraux des acteurs albigeois

Du point de vue des usagers de la ville historique

Les nouveaux modes de gouvernance dont témoignent les études de cas reposent sur la concertation et la participation citoyenne. Les décisions ne sont pas prises uniquement de façon descendante des décideurs vers les citoyens. Les habitants sont associés aux prises de décisions et à la mise en œuvre des projets qui les concernent.

Ce ne sont pas toujours les décideurs qui prennent l'initiative de déléguer une partie de la gouvernance de leur ville ou du patrimoine de leur territoire avec les citoyens. Même si ce partage de gouvernance nécessite toujours au final un encadrement institutionnel de la part des autorités locales, la demande peut émerger des habitants – parfois soutenus par des ONG comme à **Lima (Pérou)** – qui vont eux-mêmes décider de se saisir de la gestion de leur cadre de vie urbain et patrimonial.

Après s'être constitués en comité pour interpellier les autorités locales sur l'état de dégradation de leur quartier, les habitants de la rue Rafael María Arízaga de **Cuenca (Equateur)** ont ensuite été partie-prenantes du processus de restructuration urbaine mené à travers une commission de résidents et de citoyens qui a accompagné toute la mise en œuvre du projet.

Du point de vue des gouvernements locaux

On constate au niveau mondial un processus de décentralisation et d'augmentation des responsabilités des gouvernements locaux - à défaut d'augmentation des compétences - qui s'est clairement accentué dans le dernier quart du XX^e siècle. Dans certains domaines, le transfert de compétences a permis une réelle amélioration de la gestion d'un secteur et a favorisé des réponses adaptées à des demandes locales. Dans d'autres cas, le transfert de responsabilité n'a pas été suivi d'un transfert de ressources et de compétences et a pu affaiblir l'action publique à l'échelon local ou régional voire national et fédéral.

L'enjeu est le réel renforcement des compétences des gouvernements locaux et leurs capacités techniques et politiques à mettre en œuvre des politiques publiques et à exercer une gouvernance urbaine avec la participation des citoyens et d'autres parties-prenantes. On peut identifier dans les études de cas recueillies différents projets destinés à renforcer les capacités des administrations et des acteurs locaux dans la gestion de la ville et du patrimoine.

Par exemple, le cas de **Berat (Albanie)** porte sur le renforcement des compétences des équipes municipales et l'élaboration d'outils pour la gestion urbaine, la planification et l'aménagement du territoire et donc la protection du centre historique de la ville inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. A travers la définition concertée d'une stratégie de développement et la formation des fonctionnaires municipaux, il s'agit de fournir à la Ville les outils de gestion des sols et du foncier nécessaires pour gérer une croissance urbaine forte tout en conservant le patrimoine et les valeurs culturelles de Berat.

Tandis qu'à **Ratisbonne (Allemagne)**, la Municipalité a considéré que son système de gouvernance pouvait

être enrichi par un échange d'expériences et de bonnes pratiques avec d'autres villes patrimoniales. En initiant un partenariat avec huit autres villes européennes, Ratisbonne a pu développer et mettre en œuvre un nouveau système intégré de gestion de la ville et du patrimoine.

ÉTUDE DE CAS N°19, BEEMSTER (PAYS-BAS) L'ÉQUIPE « QUALITÉ » DE BEEMSTER

L'étude de cas proposée par la Ville de Beemster porte sur la création d'un organe consultatif composé essentiellement d'experts dans le domaine du patrimoine, du paysage, de l'urbanisme, de l'architecture et de l'économie. Ce comité a pour mission de conseiller les autorités d'une petite municipalité rurale dans l'examen des développements prévus sur le polder de Beemster.

La mise en place de ce dispositif de conseil à maîtrise d'ouvrage permet d'assurer la qualité des aménagements et des plans de développement du site inscrit en conformité avec le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

Ce mécanisme s'avère très utile pour la prise de décision de la Municipalité en matière de planification spatiale. Il a aussi permis de pouvoir mieux informer les habitants du polder et de les sensibiliser au problème de la conception des nouvelles constructions, en particulier sur la compatibilité des infrastructures agricoles avec les valeurs patrimoniales de Beemster.

Il est intéressant de noter le caractère expérimental et temporaire du dispositif mis en place pour une période de 5 ans. Malgré le coût important pour une petite municipalité de 8000 habitants, Beemster a décidé de reconduire le dispositif au vu des résultats positifs.



© City of Beemster

LA MORPHOLOGIE URBAINE

La morphologie urbaine désigne la forme urbaine et son étude. Elle s'intéresse aux processus de formation et d'évolution du paysage urbain comme résultat des conditions historiques, politiques, culturelles (notamment architecturales) dans lesquelles la ville s'est créée et s'est développée. Cette forme urbaine est le fruit d'une évolution spontanée ou planifiée par la volonté des pouvoirs publics.

Depuis ses débuts au tournant des XIXe et XXe siècle, **l'approche morphologique des villes a toujours été liée à l'approche patrimoniale** et à la préoccupation de conservation des formes urbaines anciennes¹.

Dans la **seconde moitié du XXe siècle** (après un développement urbain principalement centré sur la modernisation) le changement de modes de transports, de la construction ou reconstruction de logements à grande échelle ou encore l'abandon des centres historiques ont incité plusieurs pays à développer des **expériences audacieuses et novatrices autour de la requalification des centres anciens**. Basées sur des études urbaines, ces expériences cherchent à identifier les qualités et les spécificités des centres historiques tout en les conciliant avec une politique d'aménagement du territoire.

Au Royaume-Uni, en France (Loi Malraux), en Belgique (Structuurplan Brugge) ou encore en Italie (Assises, Exposition de Bologne), **les villes historiques sont l'objet privilégié d'études urbaines et d'innovation en matière d'outils associant conservation et planification**. La pierre angulaire étant l'étude de morphologie urbaine.

Au niveau international, de nombreuses chartes, conventions ou recommandations ont tenté de **répondre au « rouleau compresseur » des changements urbains et des modernisations très rapides des villes**.

Du point de vue de la conservation du bien

Dans le contexte du patrimoine mondial, l'étude de la forme urbaine a encore été renforcée par l'augmentation de l'inscription des villes et ensembles urbains sur la Liste du patrimoine mondial.

Les enjeux et défis liés à la conservation de ces sites urbains a incité l'UNESCO à compléter le dispositif des textes normatifs existants et à adopter en novembre 2011 la *Recommandation concernant le paysage urbain historique*.

Les études de cas témoignent de l'importance de la prise en compte de la morphologie urbaine comme « connaissance spécifique » pour identifier et définir les valeurs patrimoniales comme dans le cas du site historique de **Lyon (France)** qui « représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires ».

Au sein d'environnements urbains complexes, il est fondamental de pouvoir s'appuyer sur la géographie, les paysages historiques, l'étude des lieux et des éléments conservés pour mettre en œuvre des projets urbains dans des cadres normatifs et réglementaires prenant en compte les valeurs patrimoniales et culturelles.

Or, cette approche centrée sur l'identification des ressources culturelles et sur la création de cadre moteur de développement est régulièrement la source de conflits. Les cultures professionnelles différentes et le manque de politiques cohérentes n'incitent pas à mettre en place des principes directeurs qui prennent en compte les qualités et ressources d'un centre ou d'un quartier ancien.

Par exemple, le projet présenté par la Ville de **Cordoue (Espagne)** vise à renouer avec un paysage urbain historique altéré et coupé du fleuve par la construction d'une voie de circulation automobile dans les années 1950. Tout en développant une vision contemporaine de la ville, il s'agit de retisser des liens physiques et symboliques autour d'un ensemble monumental qui s'est peu à peu retrouvé isolé.

¹ Albert Lévy « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et sociétés* 4/2005 (n° 122), p. 25-48 www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-4-page-25.htm



L'ensemble monumental de l'Alcázar et des Ecuries royales à Cordoue

La continuité de la forme urbaine est également reconnue comme un élément de mesure de l'intégrité et de l'authenticité des villes du patrimoine mondial. Aussi, les études de cas présentent des exemples d'outils mis en place pour gérer et mesurer l'impact de nouveaux aménagements et protéger les valeurs patrimoniales.

Le cas emblématique des tours et des gratte-ciel qui nuisent à l'intégrité visuelle des sites historiques a été évoqué par la Ville de **Vilnius (Lituanie)** qui a mis au point un dispositif complet pour tester l'impact visuel de ces nouvelles constructions programmées (*voir encadré page suivante*).

Même si aucune étude de cas ne fait de cette question son objet principal, on retrouve dans la contribution de **Tombouctou (Mali)** la problématique de l'intégration de l'architecture contemporaine dans un tissu urbain ancien à propos de la conception de l'institut Ahmed Baba. Cet institut construit pour accueillir et protéger les riches collections de manuscrits de Tombouctou est situé juste en face de l'un des principaux monuments de la vieille ville de Tombouctou. Or, la morphologie, le gabarit et la localisation même de cette nouvelle construction sont incompatibles avec la Mosquée Sankor et son parvis. Quand bien même la conception du dessin de l'édifice a été soignée, l'intégration de ce bâtiment par rapport au contexte est en porte-à-faux. La situation politique et militaire actuelle de Tombouctou implique bien entendu une autre hiérarchie de priorités.

Le développement de nouveaux projets architecturaux peut aller à l'encontre de la continuité et du respect du paysage urbain.

Les décideurs et les professionnels chargés de la conservation du patrimoine doivent donc être vigilants face à l'éclosion massive d'icônes architecturales qui, au-delà de leur impact visuel, peuvent déséquilibrer le fonctionnement des quartiers historiques.²

Attirer l'attention sur la création architecturale contemporaine et son intégration dans un environnement patrimonial ne signifie nullement le rejet de toute initiative. Bien au contraire car c'est aussi la fabrique du patrimoine de demain, d'où l'enjeu de développer des études de cas sur cette question.

Du point de vue des usagers de la ville historique et des gouvernements locaux

Les usagers et les gouvernements locaux en charge du développement territorial s'intéressent aussi à la question de la morphologie urbaine à travers les conséquences sociales, économiques et environnementales de l'organisation spatiale des villes.

Les études de cas témoignent d'un bouleversement spatial récent de l'organisation urbaine qui met au défi les aménageurs : l'étalement urbain.

Ce phénomène spatial a d'abord des conséquences socio-économiques.

Dans le cas de **Puebla (Mexique)**, il conduit souvent au dépeuplement des centres historiques. Cela implique des phénomènes de fragmentation du lien social, de dégradation du bâti et d'augmentation de l'insécurité. S'engage alors - à l'initiative des habitants de ces quartiers abandonnés ou à celle des décideurs - un processus de rééquilibrage des structures urbaines. Il s'agit d'attirer de nouveaux habitants et de nouvelles activités économiques pour repeupler, revitaliser et requalifier le centre-ville et ainsi contrer l'étalement urbain en périphérie.

² Ron van Oers, « Gérer les villes et initiative sur le paysage urbain historique - Introduction », *Gérer les villes historiques, World Heritage Paper n°27*, World Heritage Centre, Sept 2010, p140.

ETUDE DE CAS N°39, VILNIUS (LITUANIE) GESTION DE L'INTÉGRITÉ VISUELLE DU CENTRE HISTORIQUE

L'étalement des villes contemporaines va aussi à l'encontre des préoccupations environnementales portées par les usagers et par les gouvernements locaux. La gestion des déplacements des habitants des zones périphériques est devenue un problème central pour nombre de villes historiques. En complément de la mise en place de solutions collectives de « mobilité douce », la densification de l'habitat et la création d'une mixité de fonctions en centre-ville sont les principales réponses qui ressortent des études de cas recueillies.

Le cas de la **Chaux-de-Fonds (Suisse)** en est un parfait exemple : l'autorité communale a fait le pari de modifier durablement la morphologie de la ville en investissant une friche ferroviaire située en plein centre-ville afin d'y créer un nouveau quartier central et multifonctionnel.

Comme dans de nombreuses villes du patrimoine mondial, Vilnius a récemment vu s'élever à proximité de son centre historique plusieurs tours qui ne respectent ni son paysage urbain, ni l'intégrité visuelle de son site.

Avant 2005, aucune réglementation municipale n'avait été mise en place concernant le développement de ces constructions en hauteur. Or, l'attribution de permis de construire relève de la compétence municipale.

Depuis, la ville de Vilnius a décidé de créer différents outils de planification et de réglementation en concertation avec des investisseurs immobiliers, des experts et les citoyens.

Parmi cette panoplie d'outils, une base de données SIG en 3D permet d'évaluer avec fiabilité l'impact visuel des constructions prévues avant leur lancement (*voir illustration ci-dessous*).

La problématique de la hauteur, de la gestion des velums et des gabarits est récurrente. Elle est reliée à la gestion de l'occupation des sols, de la densité autorisée, la fonction des différents quartiers, le coût et la gestion du foncier et les mécanismes de financement de l'économie du bâti. La gestion des centres urbains suppose une approche globale du territoire et intersectorielle impliquant les différents acteurs économiques à différentes échelles du local à la haute finance internationale. Elle dépasse largement le seul champ « classique » de la conservation des patrimoines.



© City of Vilnius

Evaluation 3D de l'impact visuel d'une tour à proximité du centre historique de Vilnius

L'ESPACE PUBLIC

L'espace public peut être compris comme le lieu où s'exercent les **fonctionnalités de la ville** (circulation, déplacements, réseaux techniques) et où se développent les **pratiques de la vie urbaine** (commerce, services, détente, loisirs, promenade, rencontre etc.). Il peut donc prendre des formes multiples : rues, boulevards, parkings, places, jardins, squares, berges de rivière, terrain vague etc. Longtemps réduit à une approche essentiellement fonctionnelle au détriment du cadre de vie urbain, **la conception des espaces publics répond aujourd'hui à des enjeux nombreux et pressants**³ ; mais encore faut-il en connaître le fonctionnement, la morphologie et la structure. L'espace public est un espace à part entière, son usage et sa morphologie doivent être analysés de façon complémentaire. La seule prise en compte de la forme ne suffit pas et peut conduire à des contresens en matière de fonction urbaine.

Du point de vue de la conservation du bien

L'espace public des centres historiques est souvent un lieu d'affirmation fort de l'histoire et de l'identité d'une ville. On y retrouve généralement une architecture monumentale, la présence d'institutions et de services, des commerces, des lieux de détente et le nœud des réseaux de transports en commun. Toutefois, il est des lieux d'une grande simplicité qui sont des espaces publics majeurs dont l'intérêt réside principalement dans l'usage des espaces et non dans leur aménagement bâti. Un espace public dysfonctionnant ou déqualifié peut nuire à la valeur des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

A **La Valette (Malte)** par exemple, le gouvernement maltais a souhaité réhabiliter la place centrale de son site historique pour pallier un manque d'espaces publics de qualité et requalifier un environnement bâti monumental classique à l'apparence négligée. La place Saint-Georges avait perdu sa fonction monumentale au profit d'un usage purement fonctionnel de parking. Elle a été transformée en zone piétonne et accueille désormais des événements culturels et des

manifestations touristiques qui participent à la compréhension et à la valorisation du site du patrimoine mondial.



La place Saint-Georges de la Valette avant et après sa réhabilitation

Du point de vue des usagers de la ville historique

Les usagers des villes du patrimoine mondial – qu'ils soient habitants, travailleurs ou touristes – ont besoin d'espaces publics adaptés à leurs pratiques sociales et urbaines : loisirs, lien social, consommation, flânerie, visite... et surtout déplacements.

En effet, les études de cas témoignent de la place centrale que les déplacements occupent dans l'espace public urbain. L'évolution des modes de déplacement (transports collectifs, mobilités douces etc.) et des outils de communication (internet, téléphone mobile) a généré de nouveaux besoins pour les usagers qui attendent d'abord des espaces publics qu'ils accueillent et organisent leur mobilité le plus efficacement possible.

Avec l'objectif de proposer des services adaptés à cette demande, le principal espace public du centre historique de **Tallinn (Estonie)** a été reconverti en pôle multimodal de transports. En créant un parking souterrain, des zones piétonnes et en réorganisant les

³ Site internet du CERTU, Centre français d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques, www.certu.fr

transports collectifs ; la municipalité vise à faciliter et rendre plus confortable les déplacements des habitants ou visiteurs de la vieille ville.

Du point de vue des gouvernements locaux

Les gouvernements locaux ont donc la charge de gérer les espaces publics et les multiples usages qu'ils accueillent et adapter les fonctions par rapport à la forme et aux qualités des lieux et l'usage d'origine. Ces usages peuvent générer des conflits liés à l'appropriation d'espaces à différents moments de la journée, à des déséquilibres entre les espaces affectés et disponibles, ou encore à un manque de lisibilité entre les usages. L'espace public doit donc être partagé et organisé avec les pouvoirs publics entre les différents usages et usagers de la ville.

A **Zanzibar (Tanzanie)**, la rénovation du parc Forodhani a été accompagnée d'une réorganisation complète de ses usages (promenade, commerce informel, événements culturels, jeux pour enfants) désormais encadrés par la structure administrative gestionnaire du parc. Ce contrôle permet d'éviter les conflits d'usages et de générer des fonds durables pour l'entretien du parc et de ses infrastructures touristiques. Le parc Forodhani a ainsi été renforcé dans sa fonction de lieu convivial de rencontre entre habitants et touristes. L'espace public est aussi une vitrine où la ville forge son identité, son image auprès des visiteurs venus de l'extérieur. Les gouvernements locaux doivent donc veiller à sa qualité esthétique et fonctionnelle.

ÉTUDE DE CAS N°28, LYON (FRANCE) RECONQUÊTE DES RIVES DE SAÔNE – PHASE 1

La problématique de l'espace public est au cœur de l'étude de cas proposée par la Ville de Lyon : ce projet vise à redonner à la rivière Saône et à ses abords le rôle d'espace public majeur qu'il jouait historiquement tout en en lui conférant une des fonctions nouvelles. Cette initiative s'inscrit dans la tendance générale de nombreuses villes qui renouent aujourd'hui avec leur fleuve et revalorisent les corridors fluviaux.

L'opération de revitalisation consiste d'abord à aménager les rives de la Saône encombrées par la circulation et le stationnement automobile. La création d'un cheminement piétonnier continu et des interventions artistiques doivent révéler et rendre plus attractif ce patrimoine paysager urbain et naturel aujourd'hui coupé de la ville et de ses habitants.

Le projet prévoit aussi le développement de nouveaux usages récréatifs sur les rives et sur la rivière qui répondent aux besoins de la vie contemporaine : loisirs urbains et nautiques, déplacements doux, activités culturelles, tourisme de proximité etc.

Enfin, il s'agit pour les pouvoirs publics de reconquérir symboliquement et physiquement les rives de Saône en les réarticulant avec la ville et en donnant à cet espace important une identité créative qui renforce l'image de la ville et de son agglomération. Ce type de projet relève des stratégies urbaines des grandes agglomérations pour reconquérir des espaces délaissés et contribuer à améliorer le cadre de vie des villes.



Les futures rives de Saône à Lyon

LE MONUMENT

Au cours des trois dernières décennies, **les objets patrimoniaux se sont diversifiés** :

- dans la définition des **catégories de patrimoines**: vernaculaire, industriel, mémoriel, autochtone ou moderne pour ne citer que le patrimoine culturel ;
- dans l'étendue des **éléments et parties constituantes** pris en compte : éléments en série, grands ensembles, routes culturelles, grands sites et paysages, ensemble urbain, paysage culturel ;
- dans la prise en compte des **acteurs et communautés patrimoniales** : qui identifie ? qui sélectionne ? qui arbitre ?;
- et dans les **usages, fonctions et réemplois effectués**.

La fonction de « monument » – c'est-à-dire la fonction symbolique pour un groupe social donné – n'a quant à elle pas changé même si elle **s'exprime à travers des objets différents**. Les monuments artistiques, pittoresques, culturels ou naturels sont aujourd'hui incarnés dans des systèmes socioéconomiques complexes à cause de l'influence des sciences humaines et des approches structuralistes.

Le changement d'approche se lit même dans la Liste du patrimoine mondial dans laquelle la valeur de certains biens a été modifiée comme pour le site d'Uluru en Australie ; ou encore celui d'Arc-et-Senans en France aujourd'hui pris en compte pour ses qualités de site industriel et pas seulement comme témoignage de la grande architecture des Lumières.

Parallèlement, outre les changements de catégories ou d'objets, **les acteurs ou parties constituantes du patrimoine ont également changé**. La société civile, les habitants, les gouvernements locaux sont de plus en plus impliqués dans la « fabrique » du patrimoine. Le patrimoine mondial qui relève de la responsabilité des Etats-parties est témoin également de cette mutation et a vu dans le même temps croître l'intérêt des gouvernements locaux (et plus particulièrement des villes) pour l'inscription de biens, quartiers, ensembles, sites et villes.

L'attractivité territoriale valorisée par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial participe de cette « **inflation patrimoniale** »⁴. Toutefois, les édifices ou ensembles d'édifices que l'on considère comme de « classiques » monuments (en référence à leur valeur historique et esthétique) restent des éléments majeurs des politiques patrimoniales des villes historiques.

Sur 40 études de cas recueillies, 8 concernent des édifices isolés ou des ensembles monumentaux. Mais dans ces contributions, **le monument, restauré ou reconverti, demeure souvent le point de départ d'une politique plus globale de conservation et de gestion urbaine**.

Les approches diffèrent selon les fonctions de l'édifice (sont-elles bien définies ou non ? sont-elles d'origine ?) et selon le régime de propriété du bien : la gestion d'un édifice à vocation d'espace public, de lieu de mémoire ou de musée appartenant à un seul propriétaire public est moins complexe que celle d'un bâti privé « ordinaire » qui suppose un contrôle public sur des biens privés et habités.

Du point de vue de la conservation du bien

L'intégrité d'un monument peut d'abord être remise en cause par sa dégradation physique. La sauvegarde du bâti des monuments historiques est une question récurrente pour les villes historiques en développement. Pour y répondre, les professionnels du patrimoine mènent régulièrement des opérations de conservation préventive, de conservation curative et de restauration des édifices inscrits.

La contribution proposée par la ville de **Beijing (Chine)** décrit la restauration d'un ensemble monumental dont la vocation est principalement récréative et symbolique. C'est un exemple classique de projet de restauration d'une propriété publique protégée. De 2003 à 2006, plusieurs éléments du Palais d'été – un site d'intérêt national et emblématique de la capitale chinoise – ont été restaurés avec des techniques et des matériaux traditionnels. L'objectif du projet était de

⁴ Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Ethnologie de la France, Editions de la Maison des Sciences et de l'Homme, Paris, 2009, p 15.

restaure ce monument majeur qui a une fonction bien définie et n'est pas intégré à un tissu urbain dense.

© UNESCO/ Juan Frias Vellati



Le Palais d'été à Beijing

L'usage du monument et sa place dans la ville contemporaine sont aussi des conditions essentielles pour sa conservation.

La majorité du bâti des centres anciens a d'abord été conservée non pas pour ses valeurs symboliques, historiques ou artistiques ; mais tout simplement parce qu'il offrait un espace clos et couvert utilisable. C'est l'usage et le réemploi qui préserve avant tout les édifices.

Selon les cycles de croissance et de développement des villes, des édifices et des ensembles survivent parce que la valeur foncière du bien est moindre que sa valeur bâtie. Lorsque la tendance s'inverse, que les valeurs patrimoniales d'un bien ne sont pas reconnues et que la valeur et les qualités du bâti ne sont pas prises en compte, les monuments ne sont plus entretenus voire détruits pour libérer de l'espace foncier ; sauf mise en place de mesures de protection fortes ou d'un réemploi séculier.

Toute opération de réhabilitation doit s'accompagner d'une réflexion sur l'affectation et l'activité des monuments. Le statut de la propriété ou degré de protection est aussi déterminant dans les choix de réemploi.

Il s'agit alors de préserver la vocation première du bien (comme pour la restauration de la cathédrale de [Tournai \(Belgique\)](#) - voir encadré page suivante -) ou de le reconverter pour l'adapter aux usages contemporains. Cette reconversion peut donner lieu à

l'ajout d'éléments architecturaux modernes qui viennent servir la nouvelle fonction du monument, comme dans les cas de la forteresse de Suomenlinna à [Helsinki \(Finlande\)](#) ou de l'usine de traitement de l'eau de [Quito \(Equateur\)](#).

Du point de vue des usagers de la ville historique

Les études de cas rapportent différents exemples de recyclage urbain autour des monuments historiques. Et dans tous ces exemples, les édifices reconvertis sont devenus des lieux culturels: musées, centres d'interprétation, centre de conférences ou salles de spectacle.

La vocation culturelle de ces monuments reconvertis s'explique par la forte demande d'activités touristiques et culturelles exprimée par les usagers des villes du patrimoine mondial. Une ville historique a besoin d'équipements pour pouvoir satisfaire la curiosité de ses habitants et de ses visiteurs de passage.

Or, les monuments historiques – qu'il s'agisse de la l'ancienne grange à sel de [Ratisbonne \(Allemagne\)](#) ou du Palais Royal des Capitaines Généraux à [La Antigua Guatemala \(Guatemala\)](#) – sont des emblèmes forts de ces villes.

Leur force symbolique en fait des supports privilégiés pour diffuser la valeur universelle exceptionnelle du site inscrit.

La contribution de [Quito \(Equateur\)](#) sur le musée de l'eau YAKU montre que le respect de « l'esprit des lieux » est une condition indispensable pour une reconversion monumentale réussie.

En 1999, les autorités métropolitaines de Quito ont décidé de réinvestir le site abandonné de la Planta de Agua – une ancienne usine de traitement de l'eau qui fut la première installation industrielle de la ville – pour y installer un musée et un parc paysager consacrés à l'eau. Cette friche industrielle a été transformée en symbole contemporain de la relation harmonieuse entre eau et territoire. C'est aujourd'hui le musée le plus visité de la ville. Il est considéré par les habitants comme un lieu d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, et par les touristes comme un espace

de découverte de la ville historique de Quito, de son histoire et de son paysage.

Du point de vue des gouvernements locaux

De par leur valeur symbolique et culturelle, les monuments peuvent être considérés comme des ressources spécifiques pour la construction de projets de territoire.

Les édifices historiques, restaurés ou reconvertis, sont des éléments d'identification et donc de différenciation des territoires.

A **La Antigua Guatemala (Guatemala)**, on compte sur la réhabilitation de l'emblématique Palais royal des Capitaines Généraux pour promouvoir l'industrie culturelle locale auprès des touristes et des visiteurs nationaux et internationaux. Aujourd'hui occupé par l'administration, le Palais a vocation à devenir un centre culturel d'envergure internationale en accueillant des événements artistiques, un centre d'information touristique et un centre d'interprétation du patrimoine. Cette étude de cas témoigne d'une nouvelle approche sur le rôle des monuments dans le développement social et culturel des villes historiques. En redonnant vie à un édifice, on peut revitaliser tout son environnement urbain.

Il est important de pouvoir conduire des études précises sur les usages et fonctions pour ne pas systématiser les réemplois selon des modèles stéréotypés ou bien les limiter à un type unique de fonction, d'usage ou de système de propriété qui tue la diversité sociale et des usages. Le défi est de toujours identifier les qualités intrinsèques d'un bien et de comprendre le contexte dans lequel il s'inscrit. Des immeubles ou des maisons de ville bien restaurés mais dévolus au seul usage de bureaux ou d'hôtels dénaturent un centre-ville aussi bien qu'une façade lépreuse.

ETUDE DE CAS N°17, TOURNAI (BELGIQUE) LA REVITALISATION INTÉGRÉE DU CŒUR DE VILLE

L'étude de cas proposée par Tournai porte sur la revitalisation d'une partie du cœur historique de la ville. Pourtant, ce projet urbain est né d'une opération classique de restauration d'un monument : la cathédrale Notre-Dame de Tournai, édifice composé d'une nef romane et d'un chœur gothique inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

En effet les autorités locales ont rapidement pu constater l'impact direct de ces lourds travaux de restauration (en cours depuis le début des années 2000) sur l'environnement urbain de la cathédrale. Elles ont alors identifié le besoin de développer un programme d'aménagements urbains cohérents à proximité de l'édifice en voie de restauration.

Ainsi, le projet de conservation de la cathédrale s'est fait le moteur d'un projet de régénération urbaine dans lequel la cathédrale « monument » a un impact sur son environnement. Cette démarche recrée un lien avec le contexte urbain et suppose une approche intégrée entre les différents services et autorités compétentes.



© Ville de Tournai

Vue de la cathédrale de Tournai en travaux depuis le chantier du nouvel Office de tourisme

L'HABITAT

L'**habitat**, c'est-à-dire la part du bâti affectée au logement des habitants, constitue en général la **fonction principale des villes** ; qu'elle soit associée ou non avec d'autres fonctions. La majorité des études de cas abordent cette question puisque **les projets étudiés ont pour contexte des villes et des quartiers historiques avec une fonction résidentielle**. Si cette fonction revêt des formes, une structure interne et des modes d'occupation du sol variés selon les différentes régions du monde ; on relève tout de même des problématiques communes.

Dans la seconde moitié du **XXe siècle**, les nombreuses opérations de réduction de l'habitat insalubre menées dans les villes historiques ont eu deux effets contraires. La dynamique d'éradication de l'habitat indigne a conduit :

- soit à **raser des quartiers anciens** pour reconstruire car la valeur foncière et la soif de modernisation amenaient à faire table rase et l'emportait sur des valeurs culturelles et sociales non reconnues ;
- soit à **étudier ces valeurs culturelles et sociales** pour les prendre en compte comme base du projet urbain.

Sur la question de l'habitat, le défi pour les porteurs de projet réside dans la mise en cohérence des règlements, directives, des financements et des aspirations des différents acteurs. Il s'agit aussi d'**être en capacité de gérer les normes du secteur de la construction et de l'industrie du bâtiment** ; un domaine où les enjeux économiques et de temps de mise en œuvre sont décalés par rapport à ceux du patrimoine.

Du point de vue de la conservation du bien

Les quartiers et les villes historiques sont des biens du patrimoine mondial vivants lorsqu'ils sont habités et utilisés. Le maintien de la diversité de la population en place est donc indispensable pour protéger leur authenticité et leur intégrité ; tout comme la lutte contre la dégradation du cadre bâti qui touche de nombreux centres-villes historiques.

Des interventions physiques sur le patrimoine bâti privé sont alors nécessaires pour préserver et développer l'habitabilité de ces sites.

Les propriétaires privés du tissu bâti des quartiers historiques n'ont généralement pas les moyens de financer et de gérer la conservation des habitations qu'ils occupent ou qu'ils louent. La restauration de ce patrimoine doit donc passer par une aide publique ou privée réglementée qui peut prendre différentes formes. Il s'agit souvent pour les autorités compétentes de subventionner, de créer des mesures incitatives et de contrôler la qualité des travaux menés.

A **Hué (Viet Nam)**, une ville historique menacée par des constructions illégales, 800 maisons traditionnelles ont été identifiées dans les quartiers anciens de la ville. Ce sont pour la plupart des propriétés privées. Parmi ces maisons, 17 maisons pilotes ont été choisies pour être restaurées et servir ensuite de référence. Leurs propriétaires ont alors reçu un soutien financier et technique pour faire réaliser les travaux par des artisans locaux, préservant à la fois leur lieu d'habitation et un trait particulier de la culture huéenne.



© Maison du patrimoine de Hué

Inauguration d'une maison historique restaurée à Hué

Du point de vue des usagers de la ville historique

Pour les habitants des sites historiques – qu'ils soient propriétaires ou non de leur logement – la priorité est de pouvoir se loger dans des conditions décentes et adaptées aux modes de vie actuels. Or, s'il n'a pas été restauré ou au moins entretenu régulièrement, le bâti ancien des centres historiques peut être dégradé. Il

offre alors un cadre de vie déqualifié voire indigne aux populations qui y résident.

Ce phénomène est en partie à l'origine de la mobilisation des habitants de la rue Rafael María Arízaga à **Cuenca (Equateur)**. Leur pétition a permis le lancement de la réhabilitation des logements détériorés ou partiellement abandonnés, et la construction d'unités d'habitation à vocation sociale dans une ancienne usine du quartier. On retrouve dans plusieurs études de cas des programmes de construction de nouveaux logements à destination des habitants les plus fragiles ou de populations-cibles que les gouvernements locaux souhaitent maintenir ou attirer dans les quartiers historiques.

Du point de vue des gouvernements locaux

Les gouvernements locaux ont quant à eux intérêt à préserver la fonction résidentielle de leur ville historique car elle est la garantie de la vitalité urbaine. L'objectif de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial n'est pas de transformer la ville historique en « ville-musée » ni de la sanctuariser en objet de tourisme culturel. Les études de cas apportent au contraire des exemples de promotion d'une ville historique vivante, avec une urbanité partagée entre habitants et touristes.

Ainsi, les gouvernements locaux en charge des sites urbains inscrits doivent démontrer que les modes d'habitat contemporains sont compatibles avec la conservation d'un bâti ancien. Que ce soit par la réhabilitation de bâtiments anciens ou par le biais de nouvelles constructions intégrées au tissu historique; la fonction résidentielle a toute sa place dans les centres historiques du patrimoine mondial.

La Ville de **Porto (Portugal)** a choisi d'appliquer ces deux options pour redynamiser la fonction résidentielle du quartier historique du Morro da Sé. L'objectif du projet est d'une part d'améliorer les conditions de vie des habitants en place et, d'autre part, de faciliter l'installation de nouvelles populations-cibles comme les étudiants. Pour cela, un programme de rénovation des logements anciens a été mené tandis que de nouvelles unités d'habitation sont en train de voir le jour au cœur du quartier.

ÉTUDE DE CAS N°10, LIMA (PÉROU) REVITALISATION PARTICIPATIVE ET PROGRESSIVE DE LA "CASA DE COLUMNAS"

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, Lima a vu son centre historique se taudifier. Négligée et abandonnée par les classes moyennes, cette partie de la ville est aujourd'hui habitée par des familles pauvres. Leurs logements sont très dégradés, présentant un risque important pour leurs occupants.

Face à ce constat inquiétant, une ONG à caractère social a décidé de faire du sauvetage de la « Casa de las Columnas » (un bâtiment emblématique) un modèle pour le maintien et l'amélioration de l'habitat dans le centre historique de Lima. Les 53 familles qui habitaient ce bâtiment ont directement pris part à la restauration de l'édifice et elles ont toutes conservé leur logement.

A travers cette opération exemplaire, l'objectif est de démontrer que la régénération du centre historique comme un « centre vivant » est possible. Il s'agit aussi d'encourager la mise en place de programmes publics de revitalisation qui prendraient appui sur les enseignements du projet de la « Casa de las Columnas ».



© World Monuments Fund

La Casa de las columnas de Lima en travaux

LA DIVERSITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

La **mixité fonctionnelle** des villes est un principe urbanistique qui a été pris en considération dès les années 1960 par des urbanistes pionniers en réaction aux grandes transformations urbaines. Aujourd'hui en Europe de l'Ouest, les gouvernements locaux ne cherchent plus à aménager leur territoire en zones fonctionnellement différenciées mais au contraire à **favoriser au maximum la disposition sur un même territoire de toutes les fonctions nécessaires à la vie en ville** : logement, commerces, équipements administratifs, culturels, de loisirs etc.

Ils sont aussi de plus en plus attentifs à la **mixité sociale** qui consiste à **favoriser la cohabitation sur un même territoire, dans un même quartier voire dans une même unité d'habitation de personnes issues de catégories sociales différentes.**

Du point de vue de la conservation du bien

La multifonctionnalité est caractéristique des centres-villes et des quartiers historiques. Pourtant, l'intégrité socio-fonctionnelle de certains sites du patrimoine mondial est menacée par la disparition de fonctions indispensables au maintien de la vie en ville qui conditionne l'authenticité des sites urbains inscrits.

Le maintien de l'habitat dans les quartiers historiques est une problématique rencontrée dans plusieurs études de cas. A **Tournai (Belgique)**, les autorités locales se sont également penchées sur d'autres déficiences et faiblesses au niveau économique, touristique ou culturel qui contribuent au déclin de l'attractivité du centre-ville. Pour contribuer au redéploiement commercial et culturel de ce quartier qui abrite la cathédrale de Tournai, un programme transversal de régénération urbaine a été mis en place. A travers des aménagements urbains, l'implantation de nouveaux équipements et de nouvelles activités, le projet veut redonner au cœur historique de la ville son essence, sa raison d'être.

Les processus de gentrification et de paupérisation sont aussi des questions récurrentes pour les villes

historiques en développement. Là encore, la valeur patrimoniale des sites peut être en danger comme dans le cas du centre historique de **Lima (Pérou)** inscrit en 2008 sur la « Watch List » du World Monuments Fund. Ce centre-ville, marqué par la fuite de ses propriétaires les plus aisés désireux de s'installer dans les banlieues nouvellement créées ou à proximité des centres d'affaires, s'est progressivement appauvri pour se transformer en zone urbaine partiellement abandonnée et au bâti très dégradé.

Du point de vue des usagers de la ville historique

Ces déséquilibres sociaux et fonctionnels des centres anciens impactent la vie quotidienne des habitants de ces quartiers. Comme à **Quito (Equateur)** ou à **Naples (Italie)**, le manque de diversité socio-économique des quartiers historiques s'accompagne souvent de problèmes de chômage, de ségrégation sociale, d'insécurité et de perte d'identité pour ceux qui y résident.

Les études de cas montrent que la réponse à ces phénomènes sociaux ne peut être que collective et participative ; c'est à dire construite avec la population locale. Ainsi, pour le projet de réhabilitation de la « Avenida 24 de Mayo » à **Quito (Equateur)**, les habitants du secteur concerné ont été associés aux autorités métropolitaines depuis le pilotage du projet jusqu'à sa mise en oeuvre.

Du point de vue des gouvernements locaux

La mixité sociale et la mixité fonctionnelle sont des principes de base de la ville durable.

D'une manière générale, les études de cas font ressortir l'intérêt croissant des gouvernements locaux des villes historiques pour ce modèle de développement urbain maîtrisé qui répond à des objectifs globaux (climat, biodiversité, empreinte écologique) et locaux (resserrement urbain, qualité de vie, nouvelles formes de mobilité, développement social etc.). La mise en oeuvre de ce modèle concerne aussi bien l'échelle macro de la ville et de la région que l'échelle micro des quartiers.

ÉTUDE DE CAS N°5, CUENCA (ÉQUATEUR) RESTRUCTURATION URBAINE ET ARCHITECTURALE DE LA RUE RAFAEL MARIA ARÍZAGA

Sur la question plus spécifique de la mixité fonctionnelle et sociale, l'action des gouvernements locaux s'effectue souvent au niveau des quartiers et des unités d'habitation. Les sites urbains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont devenus des territoires d'expérimentation et d'application de cette mixité.

Ainsi, même dans des projets classiques de conservation urbaine, la question de l'équilibre fonctionnel et social du site peut être posée. Cela a été le cas pour l'opération de rénovation des façades de la Grand Place ; ensemble patrimonial emblématique du centre historique de **Bruxelles (Belgique)**.

Le projet de restauration mené vise aussi à rétablir une cohabitation équilibrée entre les différentes fonctions de la Grand Place qui a tendance à être de plus en plus orientée vers le commerce et le tourisme, au détriment de l'habitat. L'une des mesures prises par la ville consiste à proposer une aide financière pour inciter les propriétaires à recréer des accès aux étages des immeubles (innocupés voire innaccessibles) et ainsi relancer l'utilisation des parties hautes. Cette problématique de l'utilisation partielle d'immeuble réduite à l'usage des rez-de-chaussées ou des premiers niveaux est un fléau pour de nombreux centres historiques dont l'activité est devenue monofonctionnelle.

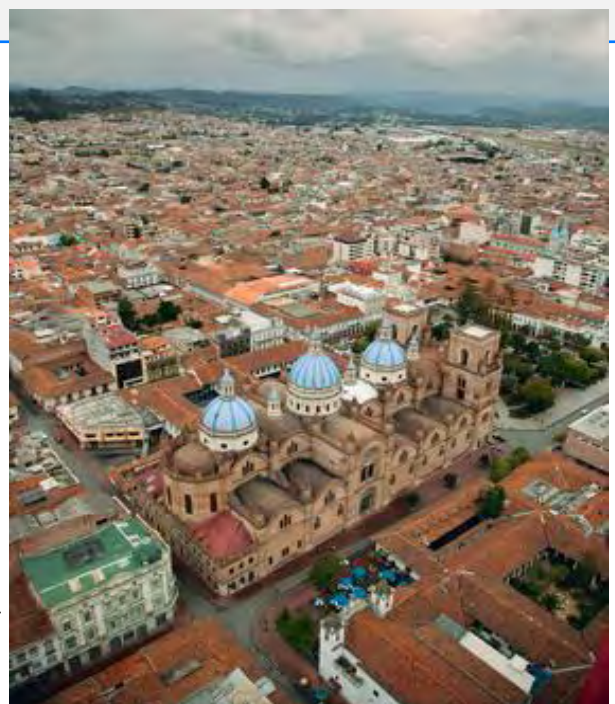
La restructuration urbaine de la rue Rafael Maria Arízaga s'inscrit dans le plan de réhabilitation du centre historique de la ville de Cuenca.

Au contraire de certains quartiers périphériques de la ville, la rue Rafael Maria Arízaga est bien équipée en infrastructures et en service. Cependant la perception du patrimoine par les investisseurs et les citoyens est négative et la municipalité a donc décidé de mettre en place une politique incitative qui favorise la restauration et la réhabilitation de l'habitat par des promoteurs privés et des entreprises à capital mixte.

Pour éviter le risque de gentrification, la Municipalité a aussi mené une politique d'appui à la gestion et à la conservation d'édifices à caractère patrimonial et au maintien de leur fonction sociale. Elle a ainsi favorisé la promotion de la conservation de l'habitat par des politiques socio-économiques.

Le centre historique a une structure morphologique urbaine homogène qui favorise le contrôle de l'usage du sol et l'expérimentation de politiques de mobilité urbaine douce et non polluante.

La réhabilitation d'espaces publics, la promotion de l'emploi de la bicyclette, la piétonisation selon un horaire établi et la mise en place d'activités qui améliore le bien être dans les lieux publics ont aussi contribué au maintien de la diversité sociale de la rue.



© Municipalidad de Cuenca

Le centre historique de Cuenca

LE TOURISME

L'invention du patrimoine est contemporaine de l'invention du tourisme.

Les villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial connaissent aujourd'hui différents types de tourisme (de loisir, professionnel, religieux etc.) et différents types de fréquentation touristique (continue, calendaire etc.)

La gestion et le développement du tourisme constituent un **enjeu majeur pour toutes les villes du patrimoine mondial** car :

- la promotion d'un développement touristique est régulièrement **à l'origine de projets d'inscription** sur la Liste du patrimoine mondial ;
- la **mauvaise gestion** des flux touristiques **génère des menaces** en matière de conservation ;
- et parce que le secteur du tourisme est **régulièrement présenté comme le seul secteur de développement économique possible** pour le patrimoine ; **alors que le développement d'indicateurs fins** pour évaluer les retombées économiques du secteur du patrimoine au sens large **reste à consolider**.

La relation entre tourisme et patrimoine est donc au centre des préoccupations des contributeurs des études de cas, qu'ils soient en charge de la conservation urbaine ou du développement de la ville.

Du point de vue de la conservation du bien

Dans la Convention du patrimoine mondial de 1972 tout comme dans les dernières *Orientations devant guider sa mise en œuvre* (2011), le tourisme est d'abord considéré comme une menace pour la valeur des biens du patrimoine mondial. En effet, les flux touristiques exercent une pression forte sur l'intégrité physique, sociale et environnementale des sites historiques. Cette pression doit être gérée par les professionnels du patrimoine aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif.

La contribution d'**Helsinki (Finlande)** - voir encadré page suivante - est centrée sur cette problématique. Mais cette préoccupation est aussi traitée dans d'autres études de cas comme celle de **Beijing (Chine)**

autour de la rénovation du Palais d'été. En effet, à l'approche des Jeux Olympiques de 2008, les gestionnaires du site ont décidé de restaurer ce monument phare de la ville pour le préparer à l'accueil de la masse de touristes attendus pour l'événement et à l'attention de la communauté internationale.

Mais lorsqu'il est maîtrisé, le tourisme peut aussi apporter beaucoup à la valorisation du patrimoine et au maintien des valeurs du bien comme en témoignent certaines études de cas recueillies.

Grâce aux touristes qui viennent visiter leur site historique, les villes du patrimoine mondial peuvent diffuser les valeurs universelles de leur patrimoine hors de leur territoire, et exploiter une source de financement importante pour la sauvegarde et l'entretien de ce patrimoine.

Dans le cadre d'un programme de restauration de ses bâtiments patrimoniaux, la Ville de **Québec (Canada)** a souhaité quantifier les retombées économiques de l'activité touristique de son territoire essentiellement tournée vers le site du patrimoine mondial du Vieux-Québec. Ainsi en 2009, la ville a accueilli 4,6 millions de visiteurs qui ont effectué près de 1,35 milliard de dollars en dépenses touristiques.

Du point de vue des usagers de la ville historique

La distinction classique entre touristes et résidents permanents n'est pas toujours opérante dans les villes historiques. Parmi les visiteurs des sites du patrimoine mondial, on peut trouver des voyageurs, des promeneurs d'une journée, des étudiants, des travailleurs expatriés, des résidents de proximité ou des résidents régionaux qui forment un ensemble complexe. Pourtant, tous ces usagers expriment la même demande : lorsqu'ils visitent un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, ils souhaitent vivre une expérience unique et exceptionnelle à la hauteur de la valeur universelle exceptionnelle du lieu. Ils ont donc besoin de trouver un accueil, des services et des activités conformes à leurs attentes. Or, le succès et l'extrême médiatisation de certains sites peuvent aboutir à des phénomènes de surconsommation et de surfréquentation. L'enjeu est donc de diversifier les flux touristiques dans le temps et dans l'espace.

A **Salamanque (Espagne)**, la Municipalité a inauguré en 2006 un parcours muséographique permettant aux visiteurs de découvrir sous un nouvel angle les deux monuments les plus célèbres de la ville : ses cathédrales. Avec ce parcours qui explore les hauteurs des cathédrales et offre une vue imprenable sur la vieille ville de Salamanque, la Ville avait pour objectif de renforcer l'attractivité touristique de son centre historique. Aujourd'hui, ce parcours original est devenu l'une des activités préférées des touristes accueillis à Salamanque.



© Ayuntamiento de Salamanca

Visite sur les toits des cathédrales de Salamanque

Certaines études de cas montrent aussi l'intérêt d'associer les populations locales à la gestion touristique. A **Saint-Louis (Sénégal)** par exemple, les pièces artisanales issues des ateliers de création suivis par les jeunes de l'île sont venues alimenter le marché touristique de Saint-Louis qui manquait de produits locaux et de qualité.

En sensibilisant les résidents des villes historiques et en les formant au tourisme, on peut faire cohabiter plus facilement les différentes populations qui se partagent (ou se disputent) le patrimoine urbain et désamorcer les conflits d'usage les plus courants.

Du point de vue des gouvernements locaux

Du point de vue d'un gouvernement local, l'attrait touristique exercé par un site du patrimoine mondial peut se traduire par une curiosité positive autour du bien inscrit et par une multiplication des activités sur le site et du nombre de touristes qui viennent le visiter. Mais pour que ces activités et visites constituent une source de revenus pérenne pour l'économie locale, qu'elles ne remettent pas en cause l'intégrité du site inscrit et qu'elles deviennent un élément bénéfique à la préservation à long terme des valeurs du patrimoine mondial, elles doivent être gérées, organisées et planifiées par les autorités locales selon les principes du tourisme durable. Il s'agit pour les décideurs des villes historiques de développer des politiques et des méthodes de travail qui génèrent une gestion efficace du tourisme, une protection sociale ou environnementale du site et des bénéfiques pour les populations locales⁵.

Le projet présenté par les autorités communales de **Gembloux (Belgique)** s'inscrit dans cette démarche de tourisme durable. Le volet touristique de l'opération comprend l'aménagement d'un centre d'interprétation dans le beffroi inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, la mise en place d'une signalétique touristique dans le centre historique et l'organisation de manifestations culturelles autour du patrimoine immatériel. Ce projet vise à enrichir l'offre touristique de la ville pour en faire le vecteur d'un développement durable établi sur la promotion des valeurs culturelles – matérielles et immatérielles – du territoire, avec des retombées positives pour les habitants et usagers de la ville.

⁵ « Tourisme durable », *Trousse d'information sur le patrimoine mondial*, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2008, p 21.

ETUDE DE CAS N° 18, HELSINKI (FINLANDE) CONSTRUCTION DU CENTRE DE VISITEURS DE SUOMENLINNA

Le centre de visiteurs de Suomenlinna, inauguré en 1998 et réorganisé de 2003 à 2005, a été réalisé pour accueillir dans de meilleures conditions les visiteurs de la forteresse de plus en plus nombreux après son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 1991.

Pour répondre à cette hausse de la fréquentation et adapter son site à la demande touristique, les gestionnaires de Suomenlinna ont travaillé depuis les années 1990 à améliorer l'accueil et l'expérience des visiteurs. Le Conseil d'administration de Suomenlinna a donc investi dans la création de nouveaux équipements conçus pour améliorer l'information et l'assistance aux visiteurs du site. Ils peuvent désormais profiter d'un musée, d'une boutique et d'un espace pour des expositions temporaires.

Parallèlement, une réflexion sur le tourisme pendant la période hivernale a été menée, donnant lieu à l'organisation de nouvelles activités sur la thématique du patrimoine mondial.

Grâce à la diversification et au renforcement de ses activités touristiques, le site de Suomenlinna est désormais ouvert 360 jours par an et son nombre de visiteurs (en particulier étrangers) continue à augmenter.



Le centre de visiteurs de la forteresse de Suomenlinna

L'INFRASTRUCTURE

On parle d'infrastructure pour désigner **l'ensemble des installations et des équipements, réalisés au sol ou au sous-sol, nécessaires au bon fonctionnement de la ville** : installations de transports (chemins de fer, métro, routes, autoroutes, aires de stationnement, ports, aéroports etc.), aménagements énergétiques et réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz, télécommunications etc.).

La gestion complexe des infrastructures (conception, financement, installation, maintenance etc.) suppose un **défi en matière de partage des responsabilités et de gouvernance**.

Selon les régions du monde et les pays, les infrastructures sont plus ou moins publiques et plus ou moins décentralisées. Parfois, les gouvernements locaux héritent de ces responsabilités sans forcément avoir les compétences ou les ressources techniques nécessaires.

La **question de l'intégration des infrastructures dans des sites patrimoniaux** a fait l'objet de chartes, de normes internationales, de recommandations et de conventions, particulièrement dans les années 1960 lors de grandes périodes de mutation et de modernisation des villes.

L'installation d'infrastructures dans des sites naturels et culturels sensibles tels que le tissu dense et complexe des villes historiques est régulièrement un **point de conflit concernant le maintien des valeurs d'un bien**. Les problématiques d'études préalables, de maîtrise de la connaissance et d'études d'impact prennent alors tout leur sens.

Des **politiques cohérentes** avec des **dispositifs permettant de concilier valeurs culturelles et contraintes d'ingénierie** restent encore à développer.

En amont d'un projet d'infrastructure, il est souvent difficile de créer la concertation et le dialogue nécessaires pour prendre en compte dans le cahier des charges les valeurs culturelles au même titre que le risque financier par exemple.

Mais le recours à des études d'impact du projet d'infrastructure sur les valeurs d'un bien sont de plus

en plus fréquentes dans le cadre de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Du point de vue de la conservation du bien

Dans une ville du patrimoine mondial, le développement de nouveaux réseaux d'infrastructures (de transport en particulier) est très sensible car il peut compromettre l'authenticité et l'intégrité des sites inscrits.

A **Strasbourg (France)** par exemple, les autorités locales ont pris un risque important en optant pour la construction dans le centre historique d'un tramway inséré en surface, une infrastructure à priori agressive pour la valeur universelle exceptionnelle du bien. Pourtant, cette ligne de tramway a finalement participé à la préservation de l'intégrité du site. Sa mise en place s'est accompagnée d'une redistribution complète des infrastructures de transport du centre-ville qui a rendu le cœur historique de Strasbourg plus accessible, moins pollué et donc plus agréable pour ses habitants et ses visiteurs.

Par ailleurs, des infrastructures dégradées, défailtantes ou inadaptées peuvent impacter négativement l'image et l'attractivité des villes historiques inscrites. Dans le cas de **Rhodes (Grèce)** - voir encadré page suivante -, les autorités publiques en charge de la ville médiévale inscrite sur la Liste du patrimoine mondial et de ses monuments ont fait de l'amélioration et de l'entretien des infrastructures urbaines une mesure essentielle du plan de développement et de revitalisation du bien.

Du point de vue des usagers de la ville historique

Comme les espaces publics, les infrastructures sont une composante essentielle du cadre de vie que propose une ville à ses usagers. Ceux qui pratiquent la ville quotidiennement sont évidemment les premiers concernés lorsque les réseaux en place ne répondent pas ou plus efficacement à leurs besoins.

Les contributions recueillies témoignent du lien entre qualité des infrastructures et qualité de vie des villes historiques.

Le plan d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales, ordures ménagères) développé dans la médina de

Tombouctou (Mali) visait d'abord à améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Tandis qu'à **Cuenca (Equateur)**, ce sont les résidents de la rue Rafael María Arízaga qui se sont regroupés pour obtenir des autorités locales l'adaptation et la rénovation des réseaux d'eau, d'égouts, d'électricité et de téléphone de leur quartier.

Du point de vue des gouvernements locaux

Les études de cas évoquent surtout la question de la gestion des infrastructures sous l'angle d'un problème auquel les gouvernements locaux des villes du patrimoine mondial sont confrontés. En effet, on retrouve plusieurs exemples de villes dont les infrastructures, en mauvais état et obsolètes, constituent un handicap pour la vitalité des quartiers historiques.

Pourtant, on constate aussi que la gestion des réseaux d'infrastructures constitue un formidable outil de développement pour les gouvernements locaux.

A **Bordeaux (France)**, l'opération d'aménagement du quartier des bassins à flot – un vaste ensemble de friches industrielles et portuaires inclus dans le périmètre du bien – comprend l'aménagement de voies et la création d'infrastructures pour la desserte du secteur : pont, tramway, bus en site propre, pistes cyclables. Ces infrastructures permettront de relier ce quartier au centre historique de Bordeaux afin de contribuer à la stratégie globale de territoire mise au point par les autorités locales sur le long-terme.

Contrairement à Bordeaux, **Beemster (Pays-Bas)** est une petite municipalité agricole de 8 700 habitants dont la fonction principale est l'élevage et la production laitière. Pour pallier le manque de capacités et de compétences spécialisées courant dans les collectivités de cette taille, Beemster s'est dotée d'un mécanisme de suivi et de conseil pour les infrastructures agricoles. Comparativement, c'est un investissement énorme pour une petite commune qui permet de comprendre l'importance de la gestion territoriale et paysagère pour ce polder inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1999.

Au sein des projets de territoire élaborés par les villes historiques en développement, les infrastructures jouent un rôle de premier plan car elles structurent la

ville et permettent de réadapter des quartiers historiques dégradés ou abandonnés aux exigences de la vie urbaine contemporaine.

ÉTUDE DE CAS N°30, RHODES (GRÈCE) PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE REVITALISATION POUR LA VILLE MÉDIÉVALE DE RHODES

Le diagnostic à l'origine du projet de planification porté par la Municipalité de Rhodes pointait d'une part le dépeuplement et la dégradation physique et fonctionnelle de la vieille ville médiévale inscrite sur la Liste du patrimoine mondial et, d'autre part, l'obsolescence de ses infrastructures.

Parallèlement à la mise en œuvre de nouvelles régulations urbaines, une modernisation en profondeur de la ville médiévale est prévue grâce au perfectionnement et à l'achèvement du réseau d'infrastructures existant.

La maintenance des réseaux de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement sera aussi développée.

Ces interventions doivent contribuer à améliorer durablement l'état de conservation du bien et les conditions d'habitabilité des habitants et des touristes.



Une rue de la ville médiévale de Rhodes

LA MOBILITÉ

La **maîtrise des déplacements** ressort des études de cas comme un **enjeu prioritaire de la gestion des villes historiques en développement**. La croissance démographique, l'attractivité économique et les mutations économiques expliquent les **bouleversements importants qui sont en train de s'opérer dans ce domaine**.

La **seconde moitié du XXe siècle** a été marquée par une **hégémonie des politiques d'aménagement favorisant l'automobile individuelle** au détriment même des transports publics et de la qualité des espaces publics urbains.

Mais face à la **dégradation environnementale** des centres-villes, à l'**étalement urbain** et à la **hausse du prix du pétrole, de nouvelles pratiques de mobilité émergent** et amènent progressivement les gouvernements locaux et les usagers à rompre avec le mode dominant de la circulation automobile. La re-densification urbaine est favorisée et des mesures incitatives sont mises en place pour développer des modes de transports multimodaux.

Ainsi, on constate depuis quelques années dans les villes du patrimoine mondial **un renouveau et des hausses de fréquentation des transports collectifs, un retour du vélo en ville, une multiplication des zones piétonnes et un recul effectif de la voiture**.

Du point de vue de la conservation du bien

Lorsqu'un site du patrimoine mondial est encombré par la circulation automobile ou qu'il devient difficilement accessible pour ses habitants et visiteurs, son authenticité, son intégrité et la qualité de vie qu'il offre sont en jeu. Des flux de transports mal contrôlés sont vecteurs de pollution et de nuisances diverses. Ils ont donc un impact sur le patrimoine matériel, le cadre de vie des villes historiques et leur vitalité économique, particulièrement en Europe ou dans les villes d'Amérique Latine comme **Quito (Equateur)** où le modèle américain s'est importé en masse.

Les professionnels en charge de la conservation urbaine cherchent donc à modifier durablement des comportements et des habitudes de déplacements

potentiellement néfastes pour la préservation du patrimoine.

Cette démarche peut amener à repenser et à remodeler complètement l'environnement urbain du site inscrit comme cela a été le cas à **Thessalonique (Grèce)**. Afin de protéger leurs monuments paléochrétiens et byzantins situés en centre-ville et leurs abords généralement encombrés par les embouteillages et le stationnement automobile, les autorités locales de Thessalonique ont lancé la construction d'un important réseau piétonnier reliant les monuments entre eux. Ce réseau vise aussi à valoriser ce patrimoine auprès des habitants et des touristes tout en les encourageant à privilégier les mobilités douces.

Du point de vue des usagers de la ville historique

La mobilité n'est pas qu'une question de transports. C'est aussi, au même titre que le logement, un droit. L'inaptitude à la mobilité ou le manque de moyens de déplacement tend à devenir un important facteur d'exclusion sociale. Les sites urbains du patrimoine mondial sont des territoires vivants sur lesquels on se déplace en permanence et à des rythmes variables. Chaque usager peut donc faire valoir son droit de s'y déplacer de manière pratique, peu coûteuse et respectueuse de l'environnement.

Plusieurs études de cas se concentrent sur les besoins de mobilité des touristes, usagers occasionnels de la ville historique. Dans les villes du patrimoine mondial, les déplacements des touristes représentent des volumes importants tout au long de l'année qui, faute de gestion et d'organisation, peuvent être à l'origine de nuisances pour les autres usagers et de menaces pour la valeur du bien. Dans le même temps, les circulations douces et les modes de déplacements durables sont plébiscités par de plus en plus de visiteurs des villes historiques.

A **Rhodes (Grèce)**, les autorités locales ont donc décidé de réorganiser les déplacements de la zone côtière située entre le port et la ville médiévale, les deux centres de l'activité touristique et commerciale de Rhodes. Cette zone, fortement encombrée par le

trafic automobile et inadaptée aux usages piétonniers, constituait jusqu'alors une barrière pour les visiteurs qui souhaitaient accéder à la ville médiévale inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Grâce à la mise en application de nouvelles règles de circulation, l'installation de places de parkings groupées, la création de couloirs réservés aux bus et de voies pour les piétons et les vélos, cette zone doit devenir accessible à tous. Les habitants, les touristes et les plaisanciers ont déjà réinvesti cet espace pilote et les autorités locales envisagent la restructuration urbaine de l'ensemble du front de mer situé près du cœur historique de Rhodes.

Du point de vue des gouvernements locaux

Pour gérer les déplacements de leurs usagers et organiser une mobilité respectueuse de l'environnement patrimonial et urbain, les gouvernements locaux des villes historiques mettent en place des politiques de déplacements sur le long terme et à grande échelle. Celles-ci se traduisent généralement par le développement des transports collectifs (parfois freiné par des capacités de financement limitées), la promotion des circulations douces et leur mise en accessibilité pour tous. Ces aménagements sont souvent accompagnés de mesures réglementaires qui encadrent leur usage et le partage des voies de communication entre les différents modes de déplacements.



© Communauté urbaine de Strasbourg

Le centre-ville de Strasbourg et son tramway

A **Salamanque (Espagne)**, c'est un plan global de mobilité urbaine durable qui a été réalisé pour guider différentes actions de piétonisation du centre historique. Ce plan, actuellement en cours de rédaction, prévoit surtout des mesures pour dissuader et limiter le trafic routier à l'intérieur de la vieille ville : création de parkings souterrains en périphérie, régulation horaire du stationnement, accès automobile limité pour les résidents etc.

ÉTUDE DE CAS N°29, STRASBOURG (FRANCE) RÉORGANISATION DES DÉPLACEMENTS URBAINS

A la fin des années 1980, le centre historique de Strasbourg se caractérisait par un flux incessant de voitures et par des stationnements qui paralysaient la circulation au cœur de la Grande Ile, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Au-delà des problèmes d'accessibilité, ce trafic routier incontrôlé causait une pollution atmosphérique et sonore en partie responsable de la baisse de l'attractivité commerciale du quartier et de la dégradation de la qualité de vie de ses habitants.

La communauté urbaine de Strasbourg a alors choisi de repenser entièrement la mobilité de son centre-ville pour induire des comportements nouveaux et durables. Après avoir envisagé la création d'un métro traversant le centre historique, les autorités locales optent finalement dans les années 1990 pour la mise en place d'un tramway. Puis, dans les années 2000, l'adoption d'un Plan de déplacements urbains conduit à un nouveau renforcement du réseau de transport public strasbourgeois, à la piétonisation du centre-ville et au développement de connexions entre les quartiers périphériques et le centre.

Aujourd'hui, le tramway connaît un franc succès de fréquentation, le nombre de voitures entrant chaque jour en centre-ville a notablement baissé, les piétons et les cyclistes se sont réapproprié l'espace public et le cœur de ville est devenu accessible à tous.

La Grand Ile est devenue un lieu d'expérimentation en matière de politique des transports, démontrant la capacité d'un bien inscrit à s'ancrer pleinement dans son temps et à jouer un rôle moteur pour les territoires périphériques en matière de politiques urbaines.

II- LES MÉCANISMES DU PROJET : UNE STRUCTURATION POUR L'ACTION

Lors de la présentation de la première étape du *Recueil d'études de cas* en septembre 2009 devant le Congrès mondial de l'OVPM à Quito, les décideurs et les praticiens des villes du patrimoine mondial avaient sollicité une **analyse plus fine des mécanismes** des projets urbains et patrimoniaux recueillis.

Pour répondre à cette demande, le Comité de pilotage a souhaité orienter le *Recueil* sur l'**étude des processus et dispositifs opérationnels** mis en œuvre par les villes et leurs partenaires avec notamment l'élaboration de **schémas** qui synthétisent les processus et les interactions entre les différents acteurs des projets recueillis.

Grâce à ces schémas et au contenu des autres rubriques qui alimentent la partie « Mécanismes du projet » des fiches de restitution, on peut observer à l'échelle du corpus:

- les **processus** et **partenariats** établis pour le pilotage et la mise en œuvre des projets du *Recueil* ;
- les **outils** créés et mobilisés pour mener à bien les projets ;
- et enfin les différents types de **montages financiers** repérés dans les études de cas.

En mettant en parallèle les expériences des 34 villes contributrices, on constate d'abord une grande diversité des savoir-faire, des pratiques, des instruments et des interactions entre acteurs. **Chaque processus est singulier**, mais l'on peut dans le même temps relever un point commun à l'ensemble du corpus d'études de cas: **chaque projet recueilli**, qu'il mette en œuvre des mécanismes simples ou complexes, **développe de la technicité en faisant preuve de créativité**.

Selon l'ampleur des projets et le type de diagnostic, soit les villes ou le maître d'ouvrage ont toute la compétence et la légitimité pour agir (cadre juridique, capacité administrative, financement, compétence technique, ressource humaine adéquate), soit la maîtrise d'ouvrage doit développer un cadre spécifique impliquant ou associant de nombreux

partenaires. Dans certains pays la complexité du pilotage est cadrée et l'innovation porte principalement sur la nature du projet ou les acteurs associés (**Bordeaux, France** et **La Chaux-de-Fonds, Suisse**). Dans d'autres cas le montage administratif ou juridique fait l'objet même du projet (**Berat, Albanie**).

A/ PROCESSUS ET PARTENARIATS

Le schéma élaboré pour chaque étude de cas permet une lecture rapide du processus du projet et l'identification de ses principaux acteurs en distinguant **trois étapes dans la conduite opérationnelle du projet** :

L'INITIATIVE

Cette première étape du processus opérationnel permet d'identifier **le ou les acteur(s)** qui sont à **l'origine du projet** ou qui ont **proposé son lancement**. Comme on l'a déjà vu dans le précédent chapitre de ce rapport, on retrouve différents types d'acteurs et divers niveaux d'intervention à l'initiative des projets du corpus.

Dans la majorité des études de cas (*voir page 19*), **un gouvernement local est à l'initiative du projet étudié**. Mais cette initiative publique locale **peut être partagée avec d'autres niveaux d'intervention publique** comme dans le cas de **Québec (Canada)** où le programme de restauration des bâtiments patrimoniaux est né de l'initiative croisée de la Ville de Québec et du Ministère de la culture du Gouvernement du Québec.

Plus rarement, la décision de lancement d'un projet est engagée en lien étroit avec des **organisations internationales**. La Banque mondiale par exemple a contribué au lancement du projet de planification et de réglementation urbaine mené à **Berat (Albanie)** par le gouvernement albanais. Tandis qu'à **Lima (Pérou)** le World monuments fund était l'un des acteurs à l'initiative de la conservation participative de la « Casa de las Columnas ».

« SUITE À L'INSCRIPTION DU CENTRE HISTORIQUE DE LIMA SUR LA WATCH LIST 2008, LA *CASA DE LAS COLUMNAS* A ÉTÉ DÉSIGNÉE PAR LE WORLD MONUMENTS FUND COMME UN PROJET PILOTE DE CONSERVATION URBAINE. »

© World Monuments Fund



Représentants du World monuments fund lors de l'inauguration de la « Casa de las Columnas » à Lima

On retrouve aussi des **opérateurs privés** à l'initiative de certains projets du *Recueil*, même si ils sont toujours **associés à un acteur public** local ou national. A **Vilnius (Lituanie)** par exemple, le projet de revitalisation de l'artisanat traditionnel est né de la mobilisation de plusieurs entreprises du secteur de l'artisanat et des arts qui se sont ensuite constituées en association pour collaborer avec la Municipalité.

Enfin, une seule étude de cas rapporte un projet **initié par les citoyens eux-mêmes**. Il s'agit de la contribution de **Cuenca (Equateur)** où les habitants de la rue Rafael María Arízaga ont saisi la Municipalité à l'aide d'une pétition pour obtenir la réhabilitation de leur quartier.

Quel que soit leur statut ou leur capacité d'intervention, ces acteurs « initiateurs » sont souvent impliqués dans **l'élaboration du diagnostic** qui justifie le lancement du projet et guide le pilotage des opérations.

LE PILOTAGE

Les acteurs « pilotes » d'un projet sont ceux qui en assurent le **portage politique et décisionnel**. Ils

décident des orientations stratégiques du projet, valident ses principales étapes et assurent son suivi. Ce rôle revient donc de fait aux **gouvernements locaux ou nationaux** porteurs de la volonté politique qui impulse le projet. A **Bruxelles (Belgique)** par exemple, ce sont les membres du Collège des Bourgmestres et Echevins qui sont chargés depuis 2004 du pilotage des opérations de restauration des façades de la Grand Place. Depuis le XIX^e siècle, la Ville est en effet responsable de droit de la conservation des façades.

Toutefois, des **organisations internationales (Thessalonique)**, des fondations (**Zanzibar**) des acteurs privés (**La Chaux-de-Fonds**), des experts scientifiques (**Gembloux**) ou, plus rarement, des associations de citoyens (**Helsinki**) peuvent aussi être associés au pilotage des opérations.

Dans les études de cas, le processus de pilotage se matérialise souvent par la création d'une structure spécifique temporaire : le **comité de pilotage**. Qu'il soit constitué **en interne** de l'organisation politique ou qu'il **associe des acteurs extérieurs**, le comité de pilotage réunit **différentes compétences** pour veiller au bon déroulement du projet. Pour piloter la mise en place d'un centre de visiteurs sur la thématique du patrimoine mondial, la Ville de **Ratisbonne** a ainsi mobilisé autour de ses services compétents, l'Office de tourisme de la ville, deux musées et l'Université d'art de Berlin.

« DURANT TOUT LE PROCESSUS DU PROJET, L'ÉQUIPE DE LA VILLE DE RATISBONNE A PU BÉNÉFICIER DE L'EXPERTISE D'UN CONSEIL SCIENTIFIQUE COMPOSÉ DE PROFESSIONNELS DES CHAMPS DE LA SCÉNOGRAPHIQUE, DE L'HISTOIRE, DE L'HISTOIRE DE L'ART ET DU TOURISME. »



© City of Regensburg

Réunion du conseil scientifique qui supervise la mise en place du centre de visiteurs de Ratisbonne

LA MISE EN ŒUVRE

L'aboutissement du processus opérationnel des projets étudiés est **la mise en œuvre d'un programme d'actions**.

Un ou plusieurs **coordinateur(s)** ont en charge la **gestion** de ce programme d'actions.

Il s'agit souvent d'un **service existant** (urbanisme, aménagement du territoire, développement économique, travaux, patrimoine, architecture, ingénierie civile, archéologie etc.) **du gouvernement local ou national** porteur du projet ou d'une **structure interne dédiée à la coordination** spécialement mise en place.

Autour du coordinateur, on retrouve une **multitude d'acteurs qui prennent part au programme d'actions** à différents niveaux. Il peut s'agir d'un prestataire technique qui met en exécution une action du programme (**Tallinn - Estonie**), d'un comité scientifique qui va contrôler la conformité du projet (**Abomey - Bénin**), d'une institution internationale qui finance une partie du programme (**Lima - Pérou**) ou encore d'un conseil de quartier qui mobilise le public cible du projet (**Saint-Louis - Sénégal**).

Ce sont les **partenaires** du projet.

Les projets étudiés dans le *Recueil* sont des **projets d'intérêt public** et, à ce titre, ils requièrent l'implication des citoyens concernés par leur mise en œuvre. La **participation citoyenne** prend différentes formes selon les études de cas recueillies. Dans les schémas des processus opérationnels, elle se matérialise par une flèche qui indique à quelles étapes et avec quelle intensité les citoyens sont associés à la mise en œuvre du projet.

Enfin, on trouve au cœur du programme d'actions les **bénéficiaires** du projet. S'ils ne sont pas directement mobilisés dans le processus opérationnel, ils bénéficient des **effets d'entraînement** qui découlent de la mise en œuvre du projet.

D'une manière générale, il s'agit des **habitants** de la ville historique. Mais selon les études de cas, on peut aussi trouver parmi les bénéficiaires des projets menés des artisans (**Cuenca - Equateur**), des commerçants (**Zanzibar - Tanzanie**), des élèves (**Porto - Portugal**) des propriétaires bailleurs ou occupants

(**Québec - Canada**), des touristes (**Salamanque - Espagne**), des associations (**Ratisbonne - Allemagne**), des entreprises (**Bordeaux - France**), ou encore des universités (**Albi - France**).

Une tendance s'affirme dans la mise en œuvre des 40 programmes d'actions étudiés : ce sont des **projets partagés** – qui associent une multitude de partenaires – **et globaux** – intersectoriels, transversaux, pluridisciplinaires.

Ces deux caractéristiques s'illustrent très bien dans des études de cas comme celle proposée par la Ville de **Porto** autour de la réhabilitation urbaine du quartier du Morro da Sé.

« L'OBJECTIF N'EST PAS SEULEMENT DE PRÉSERVER LE QUARTIER DU MORRO DA SÉ – CAR LE SITE N'EST PAS UN MUSÉE – MAIS PLUTÔT DE LE REVITALISER ET DE LE STIMULER AFIN DE RÉVÉLER LE PATRIMOINE VIVANT QU'IL A TOUJOURS ÉTÉ. SEULE UNE STRATÉGIE VRAIMENT GLOBALE, DANS LAQUELLE LES ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET CULTURELS SONT PRIS EN COMPTE, EST À MÊME DE PRODUIRE CET EFFET ATTENDU. »



© Porto Vivo SRU

Des élèves du quartier Morro da Sé bénéficiaires de la campagne de sensibilisation menée autour du projet

A l'inverse, certains porteurs de projet ont conscience qu'ils ne vont pas assez loin dans cette démarche d'ouverture et de transversalité et comptent sur leur participation au *Recueil d'études de cas* pour élargir leurs partenariats et rassembler un maximum d'acteurs locaux autour de leur action. C'est

notamment le cas de la Ville de **Rhodes (Grèce)** qui évoque les « intérêts contradictoires » des parties-prenantes qui ont freiné la mise en œuvre de ses projets de revitalisation de la ville médiévale et de sa zone côtière.

« AU DÉPART, LA COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTES AUTORITÉS CONCERNÉES ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN TEL PROJET PARAÎSSAIT IMPOSSIBLE. »



© City of Rhodes

Plan directeur pour la réévaluation de la zone côtière de la ville médiévale de Rhodes

B/ OUTILS

Pour mettre en œuvre leur programme d'actions, les porteurs des projets du *Recueil d'études de cas* utilisent différents outils opérationnels qui forment une « boîte à outils » plus ou moins complète et inventive selon les études de cas.

Dans les fiches de restitution, on distingue deux types d'outils utilisés pour mener à bien les projets étudiés :

- les outils de **gestion du site** ;
- les outils **spécifiques** de **gestion de projet**.

LES OUTILS DE GESTION DU SITE

Les villes historiques disposent de différents outils liés à la gestion du site « patrimoine mondial » et à la gestion de la ville. On y trouve tous les **instruments réglementaires** de l'**aménagement urbain** et du **patrimoine** qui, parce qu'ils s'appliquent sur le territoire du projet, peuvent venir encadrer et faciliter

l'action menée par les différents partenaires du projet.

Il s'agit généralement de réglementations patrimoniales, de documents d'urbanisme ou d'outils institutionnels qui émanent des gouvernements locaux ou nationaux.

L'inscription des projets étudiés dans le cadre fourni par ces outils réglementaires peut être obligatoire. Elle est en tout cas **indispensable pour construire un projet global et transversal** comme celui de **Gembloux (Belgique)** qui vise à une rénovation urbaine, culturelle et touristique du centre médiéval de la ville.

Le **plan de gestion du site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial**, déposé auprès du Centre du patrimoine mondial, fait aussi partie de cette catégorie d'outils. Bien qu'il n'ait pas toujours été mentionné par les contributeurs au *Recueil d'études de cas*, ce système de gestion est un référentiel important pour les villes du patrimoine mondial.

Certains projets sont une réponse aux engagements pris dans le plan de gestion du bien comme l'établissement d'indicateurs de suivi à **Albi (France)**.

« LA RÉALISATION DES ENGAGEMENTS FORMULÉS DANS LE PLAN DE GESTION A CONDUIT À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PORTANT SUR LES INDICATEURS DU CADRE DE VIE À L'INTÉRIEUR DU SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL, AINSI QUE SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE. »



© Ville d'Albi

Un groupe de touristes visitant la Cité épiscopale d'Albi

LES OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

Parmi les outils destinés spécifiquement à soutenir la mise en œuvre des projets recueillis, on retrouve également des **dispositifs produits par les autorités publiques** et qui s'appliquent aux projets urbains menés sur le territoire concerné : plans spéciaux, comités consultatifs, structures financières, conventions de partenariat etc.

Sont souvent cités dans cette catégorie les **outils de concertation** développés récemment par les gouvernements locaux et nationaux afin d'informer leurs habitants et de les impliquer dans les processus de construction et de protection de la ville.

Par exemple à la **Chaux-de-Fonds (Suisse)**, l'autorité communale en charge de l'aménagement du futur quartier Le Corbusier a appliqué à chaque étape du projet le processus de consultation citoyenne suisse habituel qui permet l'intervention de referendums ou l'opposition de tiers. Tandis qu'à **Lyon (France)**, le projet « Rives de Saône » bénéficie comme toutes les grandes opérations d'aménagement menées par la communauté urbaine d'un lieu emblématique consacré à la médiation et au dialogue avec les riverains et les usagers : la maison du projet.

« LIEU D'EXPOSITION, LA MAISON DU PROJET ACCUEILLE UNE EXPOSITION PERMANENTE ET DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES PORTANT SUR LES THÉMATIQUES LIÉES AU PROJET; LIEU DE DIALOGUE, ELLE SERT ÉGALEMENT AUX ÉCHANGES AVEC TOUS LES PUBLICS: MÉDIATION AVEC LES CITOYENS, ACCUEIL DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES ENTRE LES TECHNICIENS, LES MAÎTRES D'ŒUVRE... »



©Fanny Mokas

La maison du projet « Rives de Saône » à Lyon

Il est particulièrement intéressant de s'attacher aux outils **forgés spécifiquement** pour les projets étudiés. Leur conception et leur mise en application fait partie intégrante du programme d'actions développé par les porteurs de projets. Toutes les contributions ne font pas état de la création d'outils « sur mesure ». Mais le *Recueil d'études de cas* rapporte tout de même **plusieurs exemples particulièrement originaux**.

A **Porto (Portugal)**, on peut noter l'installation d'un bureau de soutien aux propriétaires concernés par la revitalisation du quartier du Morro da Sé. Il s'agit de l'un des nombreux outils d'accompagnement mis au point par la société de réhabilitation urbaine Porto Vivo en charge du projet. Dans le cas de **Bruxelles (Belgique)**, la création de la fonction de « Monsieur UNESCO » chargé de la médiation avec les habitants et les commerçants, est également remarquable.

A **Cuenca (Equateur)**, le niveau élevé de participation citoyenne a pu être assuré tout au long de la restructuration de la rue Rafael María Arízaga grâce à la désignation parmi les habitants d'un surveillant pour chaque bloc en travaux. Ces citoyens responsables du suivi des travaux sont aussi en charge de surveiller le respect des normes environnementales par les entrepreneurs qui interviennent sur le chantier.

Pour définir la stratégie de développement urbain de **Berat**, les coordinateurs du projet LAMP ont quant à eux procédé à une analyse de type SWOT [*Strengths* (forces), *Weaknesses* (faiblesses), *Opportunities* (opportunités), *Threats* (menaces)]. Cet outil d'analyse stratégique a permis une étude approfondie des atouts et des faiblesses de l'administration municipale en matière d'aménagement du territoire et de planification urbaine.

Enfin à **Zanzibar (Tanzanie)**, les acteurs en charge du parc Forodhani et de sa rénovation ont conçu un outil financier innovant et durable pour pouvoir collecter une redevance auprès des commerçants qui occupent tous les soirs le parc. Cette structure *ad-hoc* – gérée par un comité consultatif qui réunit les différents partenaires du projet – génère un chiffre d'affaires spécifique qui est ensuite réinvesti dans l'entretien et l'aménagement des infrastructures du parc.

« AFIN D'INSTAURER UNE GESTION DURABLE DU PARC FORODHANI, UN FONDS ET UNE STRUCTURE AD-HOC ONT ÉTÉ CRÉÉS POUR PERCEVOIR DES LOYERS AUPRÈS DES VENDEURS AMBULANTS OU DES COMMERÇANTS QUI UTILISENT LE PARC ET SES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS (KIOSQUES, JEUX POUR ENFANTS, TOILETTES ETC.) »



Les vendeurs ambulants du parc Forodhani à Zanzibar

Au-delà de ces quelques exemples significatifs, **on ne peut parvenir à un tableau complet des outils opérationnels mobilisés et créés** par les contributeurs au *Recueil d'études de cas*. En effet, la méthodologie de recueil utilisée ne permet pas d'identifier de manière exhaustive tous les outils mis au service d'un projet. De plus, la diversité des contextes administratifs, juridiques et politiques des projets rend difficile la comparaison entre les 40 études de cas.

Pourtant, il s'agit d'une **question clé pour l'application de la convention du Patrimoine mondial** qui est aussi **au cœur des préoccupations des gestionnaires** des villes historiques en développement tout comme les modes de financement des projets étudiés. Il serait donc souhaitable de pouvoir faire une analyse plus spécifique et comparative de ces outils financiers, juridiques et réglementaires afin de dresser un tableau synoptique des mécanismes.

C/ FINANCEMENT

Le financement des projets étudiés est un **sujet complexe** que les contributeurs n'abordent pas toujours avec facilité.

Les informations fournies par les villes sont très inégales et **les montants indiqués ne peuvent être comparés** d'une étude de cas à l'autre. Les 40 programmes d'actions étudiés ont des contenus, des temporalités et des contextes économiques extrêmement divers. Il est donc impossible d'établir une échelle ou un comparatif des sommes engagées pour chaque projet ; même si l'on connaît très souvent leur « valeur totale ». On peut toutefois obtenir une échelle de valeur, voir la répartition entre différentes instances.

En s'appuyant sur les **montages décrits plus ou moins précisément** dans la rubrique « financement » des fiches de restitution, on constate que **les fonds publics sont les plus répandus**.

LE FINANCEMENT PUBLIC

Les **crédits publics** constituent la source de financement la plus commune des opérations urbaines et patrimoniales étudiées. Certains projets sont entièrement financés par un seul acteur public (niveau municipal pour **Beemster (Pays-Bas)** ou national pour **La Valette (Malte)**).

Mais l'ampleur des projets menés **nécessite généralement les financements croisés de différents niveaux d'action publique** : local, régional, national voire international avec les financements européens (souvent liés à la politique de développement régional de l'Union européenne) que l'on retrouve dans différentes contributions comme celles de **Naples (Italie)** ou de **Rhodes (Grèce)**.

Parfois, le cofinancement public est justifié par l'addition de deux opérations distinctes. Chaque acteur va alors financer sa « part » du programme d'actions engagé en fonction de ses attributions et compétences. A **Tallinn (Estonie)** par exemple, la Ville a financé la revitalisation urbaine et la reconversion de la place Vabaduse (y compris les études et fouilles archéologiques), tandis que le gouvernement estonien

a financé la reconstruction du square et du monument célébrant la victoire de l'Estonie lors de sa guerre d'indépendance.

Les études de cas rapportent quelques exemples de **dispositifs mis au point** par les villes du patrimoine mondial **pour développer, structurer et pérenniser le financement public** de la conservation urbaine. A **Saint-Louis (Sénégal)**, la Municipalité a décidé de commercialiser les produits issus de ses micro-ateliers « art et artisanat » pour financer la protection du patrimoine. C'est le Syndicat d'initiative et de tourisme de Saint-Louis qui a été chargé de la vente de ces produits artisanaux. Ainsi, ce ne sont pas seulement les savoir-faire locaux qui ont été ravivés mais bien toute l'économie patrimoniale et touristique de l'île qui a pu être dynamisée grâce à ce projet participatif.

« EN DÉVELOPPANT UN MARCHÉ DE PRODUITS DÉRIVÉS DU PATRIMOINE DE SAINT-LOUIS À DESTINATION D'UNE CLIENTÈLE TOURISTIQUE, LA MUNICIPALITÉ ENCOURAGE L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU BUSINESS ARTISANAL ET TOURISTIQUE ET ALIMENTE DANS LE MÊME TEMPS UN FONDS D'APPUI À LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE. »

©Maison du patrimoine de Saint-Louis



Un exemple de produit touristique issu des ateliers participatifs de Saint-Louis : des cartes postales sur l'architecture de l'île

LES CONTRIBUTIONS PRIVÉES

La **conservation** et l'**identification du patrimoine** relèvent souvent du **domaine public** mais la **propriété** ou l'**usufruit** appartient plus fréquemment au **domaine privé**. La complexité pour la puissance publique est alors d'avoir les moyens administratifs, juridiques et financiers pour intervenir. Le cas complexe classique concerne la capacité d'intervenir sur l'habitat privé ayant une valeur patrimoniale, mais appartenant à des propriétaires démunis.

Le **défi** pour les villes est donc de pouvoir **encadrer les opérations à l'échelle de la propriété privée individuelle**.

Les **contributions privées** sont aussi de plus en plus recherchées par les villes historiques pour financer des opérations de conservation et de développement que les seuls fonds publics ne peuvent pas à eux seuls assurer.

Tout d'abord, les **propriétaires de bâtiments historiques** peuvent être sollicités dans le cadre de programmes de réhabilitation du patrimoine privé comme celui mené à **Hué (Viet Nam)** autour des maisons traditionnelles. Leur participation financière aux travaux de restauration prévus est généralement encouragée par des **mesures incitatives** mises en place par les autorités publiques : crédit d'impôt ou subvention.

Pour encourager la conservation et la mise en valeur de l'architecture ancienne de ces bâtiments patrimoniaux, la Ville de **Québec (Canada)** a choisi de stimuler la participation active des propriétaires de ces biens. Avec son programme incitatif « Maître d'œuvre », la Ville accorde aux propriétaires privés de bâtiments historiques une subvention qui leur permet de défrayer en moyenne 60% du coût des travaux de restauration de leur bien. Le versement de cette subvention est conditionné à la « conformité » des travaux entrepris contrôlée par la Ville. Il s'agit en fait de démultiplier l'investissement public par l'implication des propriétaires privés.

« CHAQUE DOLLAR INVESTI EN SUBVENTION DANS LE PROGRAMME GÉNÈRE TROIS DOLLARS D'INVESTISSEMENT. »



©Ville de Québec

« Une maison historique de Québec restaurée grâce au programme « Maître d'œuvre »

Parfois, ce sont les **commerçants** ou les **artisans locaux** qui peuvent être incités à financer la conservation du patrimoine bâti. Pour promouvoir l'installation d'ateliers et de galeries d'art dans une partie dégradée du centre historique de **Vilnius (Lituanie)**, les autorités municipales ont choisi d'inciter des artisans à s'installer dans ce quartier pour lui redonner vie et réhabiliter ses nombreux logements laissés à l'abandon. Les artisans et artistes intéressés peuvent obtenir de la Municipalité un loyer réduit pour l'occupation de ces bâtiments vides (un litas – la monnaie locale – symbolique pour un mètre carré loué) et une subvention pour restaurer et adapter ces locaux à leur activité.

Dans les grands projets d'aménagement urbain, on peut aussi retrouver dans le montage financier des **investisseurs privés** comme à **La Chaux-de-Fonds (Suisse)** où l'initiative publique (limitée à l'équipement d'une ancienne friche ferroviaire) a permis d'attirer et de concentrer les financements privés pour le développement du nouveau quartier « Le Corbusier ».

Pour financer des opérations ciblées de restauration du patrimoine ou des projets ponctuels de valorisation et de sensibilisation, les porteurs de projet peuvent faire aussi appel à des **donateurs et mécènes** (comme à **Tombouctou (Mali)** ou à **Bordeaux (France)** pour la construction du Centre

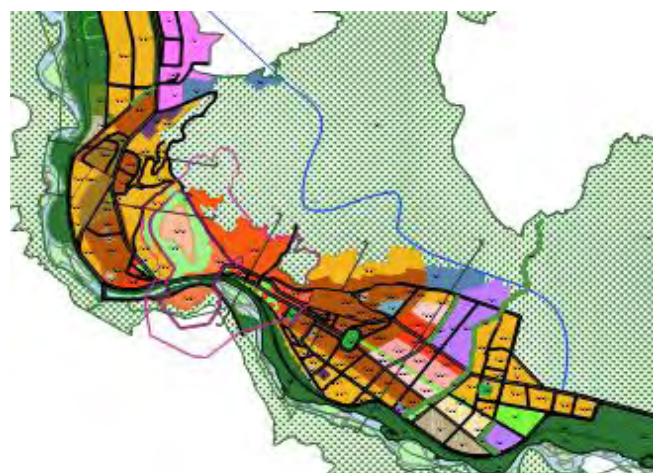
culturel et touristique du vin) ou à des **sponsors** (comme à **Albi (France)** avec les ambassadeurs territoriaux ou à **Helsinki (Finlande)** pour les expositions du Centre de visiteurs de Suomenlinna).

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'**aide internationale** est la troisième source de financement mobilisée par les gestionnaires des villes du *Recueil d'études de cas*.

Plusieurs projets du corpus sont en partie financés par des **fondations internationales**. Parmi les plus connues, on retrouve la fondation Aga Khan (et son fonds dédié au développement culturel) à **Zanzibar (Tanzanie)** ou **Tombouctou (Mali)** ou encore le World monuments fund à **Lima (Pérou)** ou à **La Antigua Guatemala (Guatemala)**. Les grands **baillleurs de fonds institutionnels** sont aussi présents. On peut notamment citer la « Corporación andina de fomento », la banque de développement de l'Amérique latine qui a participé au financement des travaux de réhabilitation du centre historique de **Cuenca (Equateur)** en octroyant un prêt à faible taux à la Municipalité. Tandis qu'à **Berat (Albanie)**, c'est la Banque mondiale qui a accordé un prêt au gouvernement albanais pour préparer et appliquer le plan de développement de la ville.

« A TRAVERS UN PRÊT CONSENTI AU GOUVERNEMENT ALBANAIS, LA BANQUE MONDIALE A FINANCÉ LE PROJET LAMP II DURANT TOUT SON PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE. »



© City of Berat

« Le plan directeur du développement urbain de Berat »

L'**UNESCO** n'est pas un bailleur de fonds comme le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) par exemple : son mandat est principalement d'apporter un **appui technique**.

Le **Fonds du patrimoine mondial** est une spécificité de la Convention du patrimoine mondial qui permet d'apporter une assistance préparatoire à l'inscription, à la conservation des biens ou une assistance au renforcement des compétences. Toutefois cette **aide** est **limitée** puisque ce fond dispose de 6,5 millions de dollars US environ par biennium. Dans le cas d'accords de partenariat bilatéraux ou multilatéraux et de coopération technique, le Centre du patrimoine mondial développe des **projets d'envergure et spécifiques** portant principalement sur la gestion et l'identification du patrimoine, la formation, l'aide à la coopération de site à site ou encore l'assistance à montage de projet.

Les villes du patrimoine mondial peuvent également faire œuvre de **solidarité internationale entre gouvernements locaux**. Cette solidarité se manifeste par des **coopérations** qui lient le plus souvent des villes du Sud à des villes du Nord qui leur apportent un soutien technique et/ou financier. Les études de cas contiennent de nombreux exemples de coopération qui se traduisent par une participation de gouvernements locaux étrangers dans les montages financiers des projets. On peut notamment citer les cas d'**Abomey - Bénin** (en coopération avec la Ville d'Albi en France), de **Cuenca - Equateur** (en coopération avec la Communauté autonome d'Andalousie en Espagne), de **Saint-Louis - Sénégal** (en coopération avec la Communauté urbaine de Lille en France) ou encore de **Hué - Viet Nam** (également en coopération avec la Communauté urbaine de Lille).

Enfin, le cas du réseau de villes HerO présenté par **Ratisbonne (Allemagne)** nous fournit un exemple intéressant de **partenariat entre des villes** européennes qui souhaitent échanger leurs expériences et leurs savoir-faire autour de la gestion des paysages urbains historiques. Sur le plan financier, la mise en place de ce réseau (essentiellement financé

par l'Union européenne) amène à un cofinancement du projet par chaque ville membre.

Ainsi s'ajoute aux crédits publics directs le soutien d'acteurs privés et le concours de la coopération internationale.

Le financement des projets décrits dans le *Recueil d'études de cas* relève de la **mobilisation d'une multitude d'acteurs**, et ce d'autant plus que **l'opération financée est complexe, globale et transversale**.

III- L'ARTICULATION ENTRE LE PROJET, LES VALEURS DU PATRIMOINE ET LE PROJET URBAIN : UNE DÉMARCHÉ GLOBALE

Le premier niveau d'analyse vient de porter sur la problématique et les mécanismes de chaque étude cas. Il était en effet pertinent de considérer l'exemplarité des réalisations de terrain suivant en cela la logique du projet *Recueil d'études de cas*. Mais il est à présent utile aussi de chercher à **prendre du recul** et d'**effectuer une lecture transversale de l'ensemble du corpus d'études de cas**.

Rappelons en préambule les **limites de l'exercice**. Les données recueillies sur les projets sont déclaratives, sous la seule responsabilité des autorités locales, leur degré de précision est orienté sur la compréhension des grandes tendances sans vouloir trop entrer dans les spécificités locales. Les moyens d'évaluation de l'impact des projets, tant sur la préservation et la valorisation du patrimoine que sur les transformations urbaines, sont réduits et la restitution des études de cas est volontairement schématisée.

Aussi, l'analyse ne prétend ni juger de la qualité des projets, ni expliquer pourquoi telle solution a ou n'a pas fonctionné, ni rechercher à tout prix des recettes, ni même vouloir afficher des recommandations.

Cet autre regard porté sur l'expérience des villes vise tout simplement à alimenter le débat mondial sur la gestion du patrimoine urbain. **Mettre en relation l'articulation entre le projet, les valeurs du patrimoine et le projet urbain à partir de cas concrets** est suffisant à notre sens pour légitimer la démarche et permet d'apprendre des études de cas.

L'analyse croisée du corpus d'études de cas révèle une série de constantes et ouvre ainsi autant de débats sur la ou les manières de faire, de s'organiser, de conduire les projets.

A/ RÉAGIR À UNE MENACE

A la lecture des contributions, il est frappant de constater que **le fait générateur du projet**, l'élément déclencheur **est généralement une réponse à une menace sur les valeurs du patrimoine**.

Sans même évoquer la situation exceptionnelle de Tombouctou aujourd'hui, qui n'a permis de conclure les échanges initiés dans le cadre du *Recueil d'études de cas*, l'on trouve généralement à l'initiative des projets présentés une **réaction à une agression particulière** :

- des **valeurs du patrimoine** qui ne sont pas ou **insuffisamment reconnues** et, par voie de conséquence, peu protégées ou valorisées ;
- un monument, un ensemble monumental, un quartier, ou un territoire qui connaît des **difficultés de gestion** ou se trouve en déshérence faute d'une vocation culturelle, économique ou sociale affirmée ;
- des **dysfonctionnements urbains** sur les infrastructures, l'habitat, les activités économiques qui produisent des déséquilibres pour les usagers comme pour l'image du patrimoine ;
- une **déqualification de l'espace urbain** transformé en lieu de tous les conflits d'usages ;
- des **flux de circulation**, des hommes comme des marchandises, qui constituent autant d'agressions physiques et écologiques sur le patrimoine comme sur la vie de la ville ;
- une **activité touristique mal maîtrisée** qui fait porter une pression forte en termes de flux sur la gestion des biens mais aussi de respect de l'authenticité sur les valeurs du patrimoine ;
- un manque de moyens ou des fragilités voire des dysfonctionnements dans le **processus de gouvernance**.

Apparaît déjà à cet énoncé l'interaction entre les enjeux patrimoniaux et urbains.

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que les **réponses apportées** ne portent pas exclusivement sur la gestion du patrimoine mais **se confondent généralement avec la gestion de la ville**, que cette vision globale soit déterminée dès l'origine du projet ou qu'elle intègre progressivement une telle dynamique au cours du déroulement du projet. Un tel constat légitime pleinement l'option prise par le *Recueil d'études de cas* d'agir au sein de l'OVPM pour solliciter la contribution directement auprès des gouvernements locaux.

Certaines contributions portent sur des projets qui ne se positionnent pas d'emblée en réaction à une agression mais qui **s'inscrivent dans une stratégie long terme pour anticiper les menaces**. Certes, elles ne sont pas les plus nombreuses mais le *Recueil d'études de cas* nous en donne des illustrations dans des villes du Nord comme du Sud. Sans préjuger des résultats, les exemples de **Bordeaux (France)** ou de **Puebla (Mexique)** sont intéressants à suivre à ce titre.

B/ MAILLER LA CHAÎNE DU PATRIMOINE

Les processus opérationnels décrits dans le volet intérieur des fiches études de cas ont bien été décrits par l'analyse précédente. Chaque bien, chaque contexte, chaque projet est singulier mais une constante apparaît à la lecture transversale du corpus d'études de cas : **les gouvernements locaux s'attachent à mailler une même chaîne du patrimoine**.

Les contributions révèlent, à des degrés divers et suivant des modalités particulières, un plan d'actions globalement fondé sur :

- **la connaissance** que ce soit par l'inventaire, des études préalables ou des fouilles archéologiques par exemple ;
- **la planification** avec un plan de développement de secteur mais aussi dans certains cas thématique ;

- **la traduction réglementaire** dans des documents de protection du patrimoine et d'urbanisme ;
- **la médiation** entre tous les acteurs ;
- **l'information et la concertation** avec les usagers-citoyens ;
- **la mise en œuvre** opérationnelle.

Ce processus opérationnel couvre l'ensemble des leviers de l'action à activer pour **gérer le patrimoine en interaction avec la gestion urbaine du développement de la ville**. L'intérêt du *Recueil d'études de cas* est justement d'inviter les gouvernements locaux à renforcer ce maillage afin d'éviter d'entrer trop directement dans l'action sur le court terme au profit d'une stratégie plus construite sur le temps long.

Sauf exception, **le dernier maillon de la chaîne**, celui de **l'évaluation**, est par contre **manquant**. Il est vraisemblable que le recul pris sur les résultats de l'action soit insuffisant même si la méthodologie développée par le *Recueil d'études de cas* ne permet pas véritablement de pouvoir en juger faute d'une capacité à se rendre sur le terrain. Ceci dit, le caractère pluridisciplinaire des projets et leur inscription dans le temps long rendent l'exercice particulièrement difficile et les **outils d'évaluation restent** encore aujourd'hui largement **expérimentaux**. Il est à ce titre intéressant de relever les contributions **d'Albi (France)** - qui porte justement sur l'élaboration de critères d'évaluation – et celle de **Beemster (Pays-Bas)** sur le dispositif qualité.

C/ GÉRER LE TERRITOIRE

Toutes les contributions s'inscrivent dans une approche territoriale, à l'exception peut-être de **Beijing (Chine)** dont l'objet est limité au monument, le Palais d'été.

Ce constat n'est peut-être pas très original pour une étude sur le patrimoine urbain mais l'approche territoriale n'est pas sans conséquence.

C'est bien évidemment le cas lorsque le bien inscrit est un site. Mais, même lorsque la nature du bien inscrit est un monument ou un ensemble

monumental, comme c'est le cas par exemple pour les études de cas belges (**Tournai, Gembloux, Bruxelles**), le projet s'inscrit dans un environnement bâti et/ou non bâti mais souvent habitée et vivant.

Un nombre significatif de contributions (soit le quart de l'échantillon) s'affranchissent du périmètre du bien inscrit en développant le projet sur un territoire plus large, parfois au-delà même de la zone tampon. L'exemple de **Lyon (France)** est particulièrement significatif puisqu'il considère la rivière en tant qu'espace public sur tout le territoire de l'agglomération alors que seul un segment est au cœur du site historique.

L'approche territoriale révèle ainsi deux tendances riches d'enseignements :

- la première traduit **l'interaction entre le projet patrimonial et le projet urbain** déjà relevée à plusieurs reprises ;
- la seconde traduit **l'attention portée au paysage à grande échelle** qui témoigne d'une prise de conscience des enjeux de développement du territoire.

D/ GÉRER LE TEMPS

Les modalités de collecte des données ne permettent pas une information suffisamment fine pour réellement pouvoir tirer des enseignements sur le temps du projet.

Plusieurs constats émergent néanmoins :

- **les enjeux du projet s'inscrivent généralement dans le temps long**, au-delà même de la durée du mandat politique ou de la maîtrise des outils techniques et financiers mis en œuvre ;
- le temps long **implique donc de la constance, des ressources et des compétences** pour maintenir les efforts dans la durée ;
- les objectifs du projet sont aussi rythmés par un **phasage opérationnel** organisé **sur des périodes plus courtes** ;
- de tels objectifs mesurés doivent pouvoir produire des résultats visibles rapidement pour crédibiliser

le projet devant les publics. Le temps du projet **s'adapte au temps du citoyen** ;

- visibilité et crédibilité contribuent à produire des **effets d'entraînements gages de réussite du projet**.

Les choix induits par la nécessaire articulation du projet au temps sont déterminés par une **vision stratégique**, plus ou moins construite, plus ou moins anticipée, plus ou moins maîtrisée mais qui constitue la marque de toutes les études de cas recueillies. A ce titre l'exemple de **Puebla (Mexique)** est particulièrement édifiant puisqu'il se situe dans une échelle de temps de plusieurs décennies.

Cette articulation **détermine aussi le processus opérationnel**, bien décrit par le schéma qui résume les mécanismes du projet, depuis l'initiative, le pilotage et jusqu'aux conditions de la mise en œuvre. Elle débouche d'ailleurs bien souvent sur des mesures de gestion pérennisées à l'issue du projet comme c'est le cas par exemple pour **Zanzibar (Tanzanie)** où des modalités particulières d'association des commerçants sont instituées pour les associer à la gestion de l'espace public requalifié.

E/ COORDONNER LES ACTEURS

Même si la gouvernance des projets n'est pas expliquée dans tous les détails organisationnels, il ressort de la plupart des études de cas qu'elles décrivent des processus construits pour répondre à une demande spécifique. Il en résulte des propositions d'intervention qui mettent parfois en place une **organisation exceptionnelle** pour un **bien exceptionnel**.

En effet, **plusieurs services internes des gouvernements locaux** sont associés aux processus opérationnels alors que l'on sait d'expérience que cette transversalité n'est généralement pas l'apanage des services publics. De telles dispositions nécessitent d'organiser la coordination entre les uns et les autres.

De même, de **nombreux acteurs externes** s'impliquent dans le processus. Il s'agit d'experts ou

d'universitaires, de services publics d'autres niveaux de collectivités publiques, régionales ou nationales.

Au-delà des services publics, la gouvernance des projets peut aussi intégrer en tant qu'acteurs des **membres de** ce que nous avons appelé plus haut **la société civile**, des propriétaires, des artisans ou commerçants, des professionnels...

Des **partenariats avec le secteur privé**, notamment des investisseurs et des promoteurs, sont aussi présentés à différentes échelles d'interventions.

Enfin l'intervention d'**acteurs internationaux**, experts de l'UNESCO, ONG, bailleurs de fonds institutionnels est assez fréquente.

Une diversité d'acteurs mobilisés sans même évoquer tous les savoir-faire des **métiers de la restauration** des monuments très certainement à l'œuvre dans beaucoup de contributions mais dont l'identification ne relevait pas de notre cible prioritaire.

Quelque soient les spécificités locales ou la diversité des modes de gouvernance qui, comme cela a été vu précédemment, s'échelonnent de modèles directs et relativement simples à des modèles beaucoup plus complexes, avec une imbrication de compétences, **la coordination des acteurs apparaît comme une question centrale.**

F/ PRENDRE EN COMPTE LES USAGES ET FAIRE AVEC LES HABITANTS

Directement ou indirectement, physiquement ou de manière immatérielle, la **préservation de la Valeur universelle exceptionnelle du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial** pour une transmission aux générations futures est par essence même au cœur des projets.

La **valorisation culturelle** est donc bien la motivation première, d'autant plus qu'il s'agit d'une **responsabilité devant la communauté internationale**, responsabilité plus ou moins assumée suivant les cas et leur contexte mais toujours présente, au moins comme moteur de l'action.

Il est toutefois intéressant de relever que **les projets prennent aussi en compte les attentes des usagers**, habitants comme visiteurs. L'amélioration et le développement des fonctions d'habitat, de commerce, d'emploi mais aussi de détente et de loisir favorisent la qualité de vie dans la cité, le lien social et l'urbanité. C'est justement pour souligner cette dimension économique, sociale et urbaine que les bénéficiaires des projets ont été indiqués dans les schémas qui décrivent les processus opérationnels.

Plus encore, les études de cas illustrent **l'implication des habitants au cœur des dispositifs**. D'abord en tant que groupes sociaux directement concernés lorsqu'il s'agit de propriétaires, de locataires d'artisans ou commerçants, comme cela a été montré précédemment. Mais les habitants sont aussi impliqués en tant que citoyens et associés au projet, suivant des modalités diverses et notamment à des phases différentes du projet.

Certes, il est parfois difficile de pouvoir juger de la pertinence des dispositifs et surtout de la réelle implication des habitants dans les processus participatifs. Certaines études de cas laissent même à penser qu'il conviendrait de favoriser une appropriation sociale plus en amont et plus en profondeur.

Mais quoi qu'il en soit, la prise de conscience est bien là et il est acquis aujourd'hui que l'on ne plus faire sans faire avec les habitants. La question de la participation citoyenne devient une véritable préoccupation des gouvernements locaux.

L'analyse esquissée à la lecture du corpus d'études de cas pourrait être approfondie et d'autres sujets pourraient être développés. Mais ce n'est pas la vocation du Recueil d'études de cas qui ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique. Il s'agit d'une simple contribution, légitimée par l'expérience et le savoir-faire des acteurs de terrain, à verser au débat sans vouloir le clore mais bien au contraire pour l'ouvrir et favoriser l'échange entre acteurs et avec les experts.

Les thèmes relevés, d'ailleurs volontairement introduits par un verbe à l'infinitif comme s'il

s'agissait d'un appel à l'action, convergent tous vers les mêmes termes du débat : comment développer un projet global et durable de développement en faveur des valeurs du patrimoine mais aussi des équilibres économique, social et urbain ?

Une telle interrogation, au cœur des préoccupations des gouvernements locaux et mise en lumière par le *Recueil d'études de cas*, alimente par ailleurs le débat ouvert par la Recommandation récemment adoptée par l'UNESCO concernant le paysage urbain historique.

CONCLUSION

ET POUR SUIVRE...

Au terme de ce rapport qui a permis de rendre compte de la démarche du *Recueil d'études de cas* et de mettre en lumière enjeux, stratégie et processus, plusieurs commentaires s'imposent.

Il convient tout d'abord de souligner une méthode singulière caractérisée par :

- un **travail collectif** conduit au sein du Comité de pilotage entre experts délégués par l'OVPD représentée par la Ville de Lyon, le Centre du patrimoine mondial, le Conseil de l'Europe, le Getty Conservation Institute et ICOMOS;
- un **très grand pragmatisme** fondé sur la capitalisation des expériences conduites en situation par les gouvernements locaux ;
- une approche centrée sur la **participation volontaire des villes**.

Une telle méthode s'est traduite par une certaine lourdeur du travail qui, par voie de conséquence, a pesé sur les délais du projet. Mais elle porte aussi en elle toute la **richesse des données et des pratiques recueillies** comme celle des traitements et analyses réalisées. C'est bien là l'essentiel.

Ce projet s'appuie sur la forte implication des villes qui se sont mobilisées et engagées en proposant des contributions. Qu'elles en soient d'ailleurs ici remerciées. Cette **dynamique au sein des villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial**, membres actifs de l'OVPD ou issues des réseaux des partenaires du projet, est une réussite. On peut seulement regretter que le Comité de pilotage ait manqué de temps et de ressources pour analyser plus en détail chaque projet, approfondir la connaissance du contexte et s'entretenir avec les différents protagonistes. Il n'a pas été possible de faire des études de terrain.

La mobilisation des villes témoigne de leur intérêt à vouloir **comprendre les problématiques, partager les savoir-faire** mais aussi **réfléchir aux difficultés**.

Le résultat est avant toute chose une **collecte de données riche et précieuse sur les projets locaux de gestion du patrimoine dans un contexte urbain**. Même si tous les continents ne sont pas représentés de la même façon et si certains thèmes ne sont pas ou trop succinctement abordés, l'échantillon retenu au final est significatif.

La restitution des contributions sous un format simple, pratique d'utilisation et surtout avec une **présentation identique pour chaque étude de cas** s'avère pertinente. Le *Recueil* devient un outil efficace pour une compréhension aisée à la fois du contexte, des mécanismes et des enseignements de chaque cas présenté, mais plus encore pour une lecture transversale des projets. Aussi il ne s'agit pas seulement d'une addition d'expériences restituées dans leur environnement culturel, socio-économique, politique mais une lecture transversale du corpus d'études de cas permet de dégager des constantes que l'on peut légitimement considérer comme des fondamentaux. C'est tout au moins le débat qu'il semble utile d'ouvrir.

Apprendre des situations auxquelles sont confrontées la gestion du patrimoine et la gestion de la ville, apprendre des difficultés rencontrées et des mécanismes mis en œuvre pour les surmonter, **apprendre de ce que l'autre a fait**, tel était l'objectif du *Recueil d'études de cas*. La matière est là, il convient à présent de la diffuser, de la partager, de la faire vivre.

Mais si l'on ne devait retenir qu'une leçon de ce travail et une seule, ce serait **l'émergence du patrimoine comme levier de développement**

culturel, social, économique et urbain. Toutes les contributions montrent bien, chacune dans sa singularité, la prise de conscience des enjeux de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine. Mais elles **ne considèrent pas** seulement **le patrimoine comme un bien culturel** qui serait **isolé** de son environnement ou de toutes autres contingences socio-économiques et écologiques.

Les gouvernements locaux cherchent à développer un projet global dans le **respect des valeurs du patrimoine** mais aussi **des valeurs économiques** et **des valeurs sociales**.

Le projet *Recueil d'études de cas* s'achève en même temps que ce cahier d'analyse. Mais le rapport final se veut avant tout un rapport d'étape tant il reste à voir et à dire, à comprendre et à apprendre, à partager et à échanger...



ANNEXES



Organisation des villes du patrimoine mondial
 Organization of World Heritage Cities
 Organización de las Ciudades del Patrimonio Mundial
 Organização das Cidades do Património Mundial
 منظمة مدن التراث العالمي

SECRETARIAT PARTICULIER

12 SEP. 2008

Arrivée

12 septembre 2008

Monsieur Gérard Collomb
 Sénateur-Maire
 Hôtel de ville
 1, place de la Comédie
 B.P. 1065
 LyonCEDEX 1
 France69295

Objet : Recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques

Conformément aux objectifs du Plan de développement stratégique validé lors de l'Assemblée générale de Kazan en juin 2007, l'OVPD souhaite capitaliser les expériences de ses membres et élaborer une contribution sur les deux grandes questions que se posent les gestionnaires d'une ville historique :

- comment gérer un site patrimonial urbain, habité et vivant ?
- comment respecter les valeurs du patrimoine tout en permettant à la ville de grandir et de se développer ?

Je vous sollicite dans cette perspective et vous demande de bien vouloir faire état de votre expérience en tant que Maire d'une ville qui a pour responsabilité la gestion d'un site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le projet consiste à identifier une réalisation (ou un ensemble de réalisations) dans l'un ou l'autre des domaines de la gestion du patrimoine et du développement urbain comme les déplacements, le logement, l'espace public, les fonctions commerciales ou touristiques, la création architecturale, etc., qui vous paraît exemplaire et susceptible d'être présentée sous forme d'étude de cas.

Chaque étude de cas fera l'objet d'une analyse et d'une sélection par un Comité de pilotage composé d'experts en vue d'élaborer un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques intitulé « Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir ».

Ce projet sera présenté et mis en débat lors du Congrès mondial qui se tiendra à Quito du 8 au 11 septembre 2009 avant d'être édité et mis en ligne sur le site internet de l'OVPD et de nos partenaires.

J'attache une grande importance à ce que le travail soit conduit en lien étroit avec les responsables locaux pour être en phase avec les réalités de terrain et déboucher sur un outil pratique et utile à tous, tant au sein de l'organisation qu'auprès de ceux qui ont la charge de conduire la gestion des villes historiques.

10e Congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial
 Quito, Équateur, 8-11 septembre 2008 <http://www.ocpmquito.org>

Président
 President
 Presidente
 El Alcalde de
 Cuenca (Ecuador)

Vice-président Trésorier
 Vice-President Treasurer
 Vicepresidente Tesorero
 The Mayor of
 Beemster (Netherlands)

Vice-présidente
 Vice-President
 Vicepresidentess
 The Mayor of
 Kandy (Sri Lanka)

The Mayor of
 Kazan (Russia)

The Mayor of
 Luang Prabang (Laos)

Le Maire de
 Lyon (France)

The Mayor of
 Vienna (Austria)

Secrétaire générale par intérim
 Interim Secretary General
 Secretaria General Interina
 Lee Minaldis

Si le projet vous concerne, je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre engagement et me préciser dès que possible, les délais sont en effet courts et la tâche est lourde, le titre de l'opération exemplaire (ou des opérations) que vous souhaitez présenter en indiquant les coordonnées de la personne qui pourra devenir notre interlocuteur sur le plan technique.

Le secrétariat général de l'OVPM reprendra contact dans les semaines à venir pour mettre en œuvre la collecte des données ainsi que les modalités pratiques d'analyse et d'évaluation du montage opérationnel.

Je vous remercie au nom de l'OVPM de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet majeur pour la dynamique interne à l'organisation et plus généralement pour la cause du patrimoine.



Marcelo Cabrera Palacios
Président de l'OVPM et maire de Cuenca (Équateur)

10e Congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial
Quito, Équateur, 8-11 septembre 2008 <http://www.ocpmquito.org>

021065917	15 SEP. 2008
reçu pour réponse DRI	Copies à CABINET
DASP - Service Courrier - VILLE DE LYON	

COURRIER AUX MAIRES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES



Organisation des villes du patrimoine mondial
 Organization of World Heritage Cities
 Organización de las Ciudades del Patrimonio Mundial
 Organização das Cidades do Património Mundial
 منظمة مدن التراث العالمي

28 octobre 2008

Madame

Objet : Recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques

Votre ville a souhaité participer au projet de l'OVPM pour la réalisation d'un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques intitulé « Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir ».

Nous vous proposons d'engager la phase de collecte des données et d'analyse de votre expérience en 3 temps :

1. retour du questionnaire participation au secrétariat général dans un délai de 1 mois, accompagné le cas échéant des pièces techniques, graphiques ou photographiques susceptibles de faciliter la compréhension de l'opération.
2. examen du dossier par le comité de pilotage, le secrétariat général ainsi que le secrétariat régional se réservent la possibilité de solliciter auprès de vous des compléments d'informations.
3. sélection par le comité de pilotage en fonction de plusieurs critères :
 - la géographie : une représentativité équilibrée des 5 continents,
 - le thème: une couverture de l'ensemble des domaines de la gestion du patrimoine et du développement urbain,
 - l'exemplarité: des enseignements profitables aux autres villes.

Vous voudrez bien trouver ci-joints les éléments nécessaires pour remplir le questionnaire de participation :

- une notice technique
- le questionnaire de participation
- des exemples types ainsi que la composition du comité de pilotage

Il est important de pouvoir respecter le délai de 1 mois compte tenu du travail pour traiter toutes les candidatures et il nous semble prioritaire de tenir l'objectif d'une présentation en septembre 2009 lors du prochain Congrès mondial de Quito. Dans cette perspective, vous pouvez contacter Juan Manuel Martinez, directeur de programmes (jmmartinez@ovpm.org) en cas de questions.

Nous tenons avec toute l'équipe projet à vous remercier pour votre collaboration et ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement du projet.

Lee Minaidis
 Secrétaire générale intérimaire

10e Congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial
 Quito, Équateur, 8-11 septembre 2008 <http://www.ovpmquito.org>

President
 Presidente
 Presidente
 El Alcalde de
 Guecho (Ecuador)

Mayor-President
 Vice-President
 Vice-President
 The Mayor of
 Groningen (Netherlands)

Vorpräsident
 Vice-President
 Vicepräsident
 The Mayor of
 Kandy (Sri Lanka)

The Mayor of
 Kazan (Russia)

The Mayor of
 Luang Prabang (Laos)

Le Maire de
 Lyon (France)

The Mayor of
 Vienna (Austria)

Secretaria General
 Inform. Secretary General
 Secretaria General
 Lee Minaidis



Organisation des villes du patrimoine mondial
Organization of World Heritage Cities
Organización de las Ciudades del Patrimonio Mundial
Organização das Cidades do Património Mundial
منظمة مدن التراث العالمي

Québec, le 16 août 2010

Objet : Recueil d'études de cas : deuxième appel à contributions

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

L'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) chapeaute, depuis 2008, un projet de **Recueil d'études de cas** piloté par la ville de Lyon, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de la Convention France-UNESCO, du Getty Conservation Institute et de l'ICOMOS. Ce projet vise à regrouper différentes expériences locales en matière de gestion des sites patrimoniaux afin de mieux comprendre les enjeux auxquels font face les gestionnaires de ces sites.

La première phase du **Recueil d'études de cas** a été très bien accueillie lors de la présentation des résultats devant le X^e Congrès mondial de l'OVPM à Quito, Équateur, en septembre 2009. Aussi, fort de ce succès, l'OVPM souhaite mobiliser à nouveau ses membres pour engager le projet dans une deuxième phase et élargir le recueil d'études de cas sur des réalisations concrètes. Ces dernières articulent la mise en valeur du patrimoine et la gestion urbaine dans un souci de respect mutuel des valeurs du patrimoine mondial et des enjeux de développement de la ville.

Le travail consiste à recueillir les données d'une réalisation (ou un ensemble de réalisations) dans l'un ou l'autre des domaines de la gestion du patrimoine urbain comme les monuments, le logement, les espaces publics, les déplacements, l'activité commerciale ou économique, l'environnement, l'action culturelle ou touristique, la participation des habitants. La volonté n'est pas d'être systématiquement dans l'exceptionnel ou l'innovant, même si ces dernières études de cas ne doivent pas être nécessairement exclues, mais il s'agit avant tout d'appréhender la vie de la cité au cœur du savoir-faire des acteurs locaux.

Coordonné par la Ville de Lyon (France), le projet mobilise l'expertise du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du Getty Conservation Institute, d'ICOMOS international, du Conseil de l'Europe et bien sûr de l'OVPM. L'originalité d'un tel partenariat, qui fédère autant de nombreuses compétences, a pour ambition de mieux connaître les réalités du terrain, pour mieux comprendre et analyser les défis auxquels doivent faire face tout gestionnaire d'une ville patrimoniale, d'identifier les processus et les outils mis en œuvre pour agir dans le contexte de chaque ville et d'identifier les résultats obtenus et le travail qui reste à accomplir.

Président
President
Presidente
The Mayor of
Beemster (Netherlands)

Vice-président Trésorier
Vice-President Treasurer
Vicepresidente Tesorero
The Mayor of
Vienna (Austria)

Vice-présidents
Vice-Presidents
Vicepresidentes
El Alcalde de
Aranjuez (España)

The Mayor of
Kazan (Russia)

Le Maire de
Lyon (France)

The Mayor of
Melaka (Malaysia)

El Alcalde de
Puebla (México)

El Alcalde de
Quito (Ecuador)

Secrétaire général
Secretary General
Secretario General
Denis Ricard

Au moment où s'engage une nouvelle phase du projet, il convient d'insister sur l'importance du partenariat avec les villes pour atteindre notre objectif commun, à savoir la mise au point d'un outil d'aide à la conception, développement et analyse de projet. Le Recueil d'étude de cas se veut :

- **utile** : bénéficier au plus grand nombre, tant au sein de l'organisation qu'auprès de ceux qui ont la charge de conduire la gestion d'une ville historique,
- **pratique** : animer le projet autour des **valeurs communes du Patrimoine mondial**.
- **collective** : dynamique d'échange de savoir-faire et de capitalisation des expériences au sein de l'organisation.

Elle se veut aussi profitable pour chaque Ville qui apporte sa contribution en permettant de mettre le projet dans un contexte plus général, d'établir des rapprochements avec d'autres études de cas et plus globalement de bénéficier d'une lisibilité à l'échelle internationale.

L'ambition du projet *Recueil d'études de cas* est de partager les enseignements lors du prochain Congrès mondial de l'OVPM qui se tiendra à Sintra (Portugal) en novembre 2011 avant d'envisager une large diffusion par internet ou sous la forme d'une édition.

Madame, Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de solliciter une contribution de votre Ville et vous invite à me confirmer votre engagement en nous faisant parvenir par courriel (secretariat@ovpm.org) les coordonnées d'un responsable technique dont le rôle sera à la fois de rassembler les données au sein de vos services et d'être l'interlocuteur unique du projet.

Je vous remercie au nom de l'OVPM et de nos partenaires pour l'attention que vous voudrez bien porter au projet *Recueil d'études de cas* auquel j'attache personnellement une importance majeure pour la cause du patrimoine.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Harry N.G. Brinkman
Maire de Beemster, Pays-Bas et
Président de l'Organisation
des villes du patrimoine mondial

COURRIER AUX MAIRES DES VILLES AYANT PARTICIPÉS A LA 1ERE PHASE 2008-2009



Organisation des villes du patrimoine mondial
 Organization of World Heritage Cities
 Organización de las Ciudades del Patrimonio Mundial
 Organização das Cidades do Património Mundial
 منظمة مدن التراث العالمي

Québec, le 16 août 2010

Objet : Recueil d'études de cas : deuxième appel à contributions

Madame le Maire,
 Monsieur le Maire,

L'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) chapeaute, depuis 2008, un projet de **Recueil d'études de cas** piloté par la ville de Lyon, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de la Convention France-UNESCO, du Getty Conservation Institute et de l'ICOMOS. Ce projet vise à regrouper différentes expériences locales en matière de gestion des sites patrimoniaux afin de mieux comprendre les enjeux auxquels font face les gestionnaires de ces sites.

La première phase du **Recueil d'études de cas** a été très bien accueillie lors de la présentation des résultats devant le Xe Congrès mondial de l'OVPM à Quito, Équateur, en septembre 2009. En soumettant une étude de cas de votre ville dès l'origine d'un projet encore en phase expérimentale vous avez contribué à cette réussite. Permettez-moi tout d'abord de renouveler mes remerciements pour cette initiative.

Fort de ce succès, l'OVPM souhaite mobiliser à nouveau ses membres pour engager le projet dans une deuxième phase et élargir le recueil d'études de cas sur des réalisations concrètes. Ces dernières articulent la mise en valeur du patrimoine et la gestion urbaine dans un souci de respect mutuel des valeurs du patrimoine mondial et des enjeux de développement de la ville.

Je vous rappelle que le travail consiste à recueillir les données d'une réalisation (ou un ensemble de réalisations) dans l'un ou l'autre des domaines de la gestion du patrimoine urbain comme les monuments, le logement, les espaces publics, les déplacements, l'activité commerciale ou économique, l'environnement, l'action culturelle ou touristique, la participation des habitants. La volonté n'est pas d'être systématiquement dans l'exceptionnel ou l'innovant, même si ces dernières études de cas ne doivent pas être nécessairement exclues, mais il s'agit avant tout d'appréhender la vie de la cité au cœur du savoir-faire des acteurs locaux.

Coordonné par la Ville de Lyon (France), le projet mobilise l'expertise du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, du Getty Conservation Institute, d'ICOMOS international, du Conseil de l'Europe et bien sûr de l'OVPM. L'originalité d'un tel partenariat, qui fédère autant de compétences, n'a pas pour objet de formuler un jugement qualitatif. La seule ambition est de décrire les situations locales, en phase avec les réalités du terrain, pour mieux comprendre les difficultés auxquelles doivent faire face tout gestionnaire d'une ville patrimoniale. Le projet vise également à schématiser l'organisation et les outils mis en œuvre pour agir

Président
 President
 Presidente
 The Mayor of
 Beemster (Netherlands)

Vice-président Trésorier
 Vice-President Treasurer
 Vicepresidente Tesorero
 The Mayor of
 Vienna (Austria)

Vice-présidents
 Vice-Presidents
 Vicepresidentes
 El Alcalde de
 Aranjuez (España)

The Mayor of
 Kazan (Russia)

Le Maire de
 Lyon (France)

The Mayor of
 Melaka (Malaysia)

El Alcalde de
 Puebla (México)

El Alcalde de
 Quito (Ecuador)

Secrétaire général
 Secretary General
 Secretario General
 Denis Ricard

dans le contexte de chaque ville en particulier, d'identifier les résultats obtenus et le travail qui reste à accomplir.

Au moment où s'engage une nouvelle phase du projet, il convient d'insister à nouveau sur le fait que la démarche, conduite en lien étroit avec les responsables des Villes, se veut :

- **utile** pour animer une dynamique d'échange de savoir-faire et de capitalisation des expériences au sein de l'organisation,
- **pratique** pour bénéficier au plus grand nombre, tant au sein de l'OVPM qu'auprès de ceux qui ont la charge de conduire la gestion d'une ville historique,
- **collective** grâce au large partenariat mobilisé pour animer le projet autour des **valeurs communes du Patrimoine mondial**.

Elle se veut aussi **profitable** pour chaque Ville qui apporte sa contribution en permettant de prendre de la distance par rapport à l'action, d'établir des rapprochements avec d'autres études de cas et plus globalement de bénéficier d'une lisibilité à l'échelle internationale.

L'ambition du projet *Recueil d'études de cas* est de partager les enseignements lors du prochain Congrès mondial de l'OVPM qui se tiendra à Sintra (Portugal) en novembre 2011 avant d'envisager une large diffusion par internet ou sous la forme d'une édition.

Pour être en mesure d'analyser correctement votre contribution et d'identifier les éléments utiles à transmettre il s'avère nécessaire de compléter les données déjà transmises. Par ailleurs, vous pouvez juger opportun au regard de la démarche de proposer une nouvelle étude de cas. C'est pourquoi nous vous soumettrons prochainement un nouveau questionnaire à la fois plus structuré et plus pratique.

Dans cette perspective, je vous invite à me confirmer votre engagement en nous faisant parvenir par courriel (secretariat@ovpm.org) les coordonnées du responsable technique dont le rôle sera à la fois de rassembler les données au sein de vos services et d'être l'interlocuteur unique du projet.

Je vous remercie au nom de l'OVPM et de nos partenaires pour l'attention que vous voudrez bien porter au projet *Recueil d'études de cas* auquel j'attache personnellement une importance majeure pour la cause du patrimoine.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Harry N.G. Brinkman
Maire de Beemster, Pays-Bas et
Président de l'Organisation
des villes du patrimoine mondial



« Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir ».

Un RECUEIL D'ETUDES DE CAS sur la conservation et la gestion des villes historiques

L'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) conduit un programme de recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques intitulé « Villes historiques en développement: des clés pour comprendre et agir ».

La démarche consiste à solliciter auprès des villes membres une contribution sur une (ou plusieurs) réalisation exemplaire de manière à pouvoir en comprendre concrètement le processus opérationnel et le décrire de manière pratique et ainsi raviver une culture du projet urbain et du développement respectueuse du patrimoine en général et du patrimoine mondial en particulier.

Le projet d'échange de savoir-faire ne se limite pas à la conservation mais initie une approche d'aménagement et de développement urbain centrée sur le patrimoine. L'objectif est d'animer une dynamique d'échanges au sein de l'organisation et plus généralement de contribuer au débat mondial sur la gestion des villes historiques.

Les résultats de ce recueil d'études de cas seront présentés en 2012 sous différentes formes de restitution qui restent encore à préciser (édition, site internet, séminaire).

La Ville de **représentée par son Maire**
propose une contribution intitulée

POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

- 1) Enregistrez le document sur votre ordinateur
- 2) Répondez aux questions en remplissant les champs surlignés en gris.

Selon les cas, vous pouvez répondre aux questions :

- **par du texte** : les champs gris sont extensibles à volonté et vous permettent de répondre de façon très complète
- **par un clic dans une case grise** pour cocher un choix
- **par l'ajout d'un numéro dans une case grise** lorsqu'il vous est demandé de hiérarchiser vos réponses.

Pour toutes questions, merci de contacter M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

PARTIE 1
DONNEES D'IDENTIFICATION
ET DE CONTEXTUALISATION GENERALES

1.1 LA VILLE

1.1.1 IDENTIFICATION

Nom de la ville :

Pays :

Nombre d'habitants :

Superficie :

Site Internet :

1.1.2 AUTORITE POLITIQUE : MAIRE

Nom et Prénom :

Dates et durée du/des mandat(s) :

1.1.3 CONTACT TECHNIQUE

Nom / Prénom :

Fonction :

Coordonnées postales :

Coordonnées téléphoniques :

Mail / Courriel :

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

1.1.4 QUELQUES REPERES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES CLEFS

Caractéristiques historiques significantes

Merci de donner des indications succinctes sous forme de chronologie en quelques dates, tableau, etc. Documents à joindre en annexe.

Caractéristiques géographiques significantes

Exemple : Site de confluence de rivière, ville de montagne, ville de bord de mer, etc.

Typologie de la ville

- Capitale
- Métropole de rayonnement international
- Agglomération d'influence régionale
- Ville moyenne
- Petite ville
- Autre :

Principales fonctions actuelles de la ville

Exemple : Centre administratif, ville universitaire, capitale culturelle, etc.

Principales activités économiques de la ville

Exemple : Ville de services, ville d'activités portuaires, ville industrielle, etc.

1.1.5 COMMENTAIRES/ PRECISIONS SUR L'IDENTIFICATION DE LA VILLE

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

1.2 LE BIEN INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

1.2.1 IDENTIFICATION DU BIEN INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL (VOIR : WHC.UNESCO.ORG/ FR/LIST/)

Nom du Bien :

Année d'inscription :

Critère(s) d'inscription i ii iii iv v vi

A quelle famille le Bien appartient-il ?

- Monument
- Ensemble (groupe d'édifices)
- Site (quartier)
- Paysage culturel

Superficie du Bien :

- Surface du Bien inscrit :
- Nombre d'habitants :
- Surface de la zone tampon :

Fonction(s) majeure(s) de la zone du Bien inscrit :

- Comment le Bien s'articule-t-il avec le reste de la ville **du point de vue spatial**?
- Comment le Bien s'articule-t-il avec le reste de la ville **du point de vue social** ?

Exemple : monument central, monument isolé, noyau historique central, quartier intégré au tissu urbain, quartier physiquement isolé par une rivière, un boulevard urbain, etc.

Exemple : monument religieux, espace public, quartier résidentiel, phénomènes de gentrification / paupérisation, mixité etc.

Singularité et valeurs du bien:

Merci de résumer en quelques lignes la singularité du Bien et de décrire la valeur qui a fondé son inscription sur la Liste du patrimoine mondial

-

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

1.2.2 GESTION DU BIEN

Structure de gestion du Bien

Ya t-il une structure spécifique de gestion du Bien ? OUI NON

Si oui :

- Nom de la structure :
- Service auquel elle est rattachée :

Quels sont les document(s) et outil(s) important(s) pour la gestion du Bien

Quels sont les mécanismes et documents de gestion, de programmation ou de planification impactant la gestion du Bien ?

Possibilité de joindre un document de synthèse en version électronique (pdf)

- Nom et nature du ou des document(s) à l'échelle du Bien :
- Nom et nature du ou des document(s) à l'échelle de la ville :
- Autres (Merci de préciser) :

Exemple : Plan de gestion du Bien du Patrimoine Mondial, Plan de conservation, etc.

Exemple : Plan d'urbanisme, Stratégie de développement local, plans thématiques (lumière, espaces verts, etc.

Le Bien et sa zone tampon

Y'a-t-il une zone tampon? OUI NON

Quel rôle joue-t-elle par rapport au Bien?

Existe-t-il une réglementation particulière liée à cette zone tampon ? OUI NON

- Si oui, laquelle

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

PARTIE 2

PRESENTATION DU PROJET RETENU

2.1 DESCRIPTION DU PROJET (OU, QUAND, POURQUOI)

2.1.1 QUEL PROJET ?

Nom donné au projet

Merci de présenter un projet qui a été mis en œuvre après l'inscription du Bien sur la Liste du patrimoine mondial

Localisation du projet par rapport à la ville et par rapport au Bien inscrit

Merci de nommer le ou les secteur(s) d'opération

et de joindre un ou plusieurs plan(s) localisant précisément :

- Le périmètre de la ville
- Le Bien et sa zone tampon
- Le territoire/les secteurs d'opération du projet

Si le territoire du projet correspond à celui de la ville ou au périmètre du Bien, merci de l'indiquer clairement.

Superficie du projet (en ha ou km2)

Nombre d'habitants sur le territoire du projet

Principales fonctions du territoire du projet

- Quelles sont les **fonctions majeures** du territoire du projet dans la ville ?
- Comment le territoire du projet s'articule-t-il avec le reste de la ville **du point de vue spatial**?

Exemple : Site archéologique, attrait culturel et touristique, quartier habité, friche industrielle, site de pèlerinage, etc.

Exemple : Assurer la transition entre réglementation du centre et celle de la périphérie, accueillir les liaisons de transport en commun, etc.

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

- Comment le territoire du projet s'articule-t-il avec le reste de la ville **du point de vue social** ?

Exemple : monument religieux, espace public, quartier résidentiel, phénomènes de gentrification / paupérisation, mixité etc.

La nature du projet

Merci de cliquer pour cocher un ou plusieurs des champs ci-dessous

- **Conservation et valorisation du patrimoine**

- Restauration
- Réhabilitation
- Changement d'usage
- Identification
- Interprétation
- Autres :

- **Gestion urbaine**

- Réseaux/Infrastructures
- Mobilité/Déplacement
- Habitat
- Activités économiques, artisanales et commerciales
- Tourisme
- Ecologie urbaine
- Autres :

- **Aménagement**

- Restructuration urbaine
- Reconversion urbaine
- Paysage
- Espaces publics/Espaces verts
- Création architecturale
- Autres :

- **Gouvernance et relation avec les publics**

- Législation/Cadre institutionnel
- Financement
- Coopération de ville à ville
- Participation citoyenne
- Sensibilisation/Education/Formation
- Autres :

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

Description du projet

Merci de décrire ici en quelques lignes votre projet et les différentes actions mises en œuvre pour sa réalisation

Exemple : Restauration d'un monument, requalification de l'habitat d'un quartier, « muséalisation » d'un site, suppression d'un parking, etc.

Calendrier/ Etat d'avancement du projet (lancement, étapes majeures, finalisation)

Merci d'indiquer le calendrier (prévisionnel ou réalisé) du projet en reprenant les dates et durées des grandes étapes de sa mise en œuvre ; et en précisant son état d'avancement actuel.

Merci de choisir un projet qui a été mis en œuvre après l'inscription du Bien sur la Liste du patrimoine mondial

Exemple : Décision de lancement, étude préalable, mise en œuvre par phases, achèvement, livraison, etc.

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

2.1.2 POURQUOI METTRE EN ŒUVRE CE PROJET ?

Etat des lieux

A quel(s) problème(s) urbains spécifiques le projet répond-t-il ?

Exemple :

- *Dégradation du bâti*
- *Gentrification*
- *Pression touristique*

Problématique

Merci d'indiquer brièvement les grandes lignes opérationnelles proposées pour répondre au problème rencontré

Exemple :

- *Maitriser les flux de circulation*
- *Encourager la conservation d'un bâtiment ou d'un quartier*
- *Résoudre un conflit d'usage entre habitants, commerçants et touristes*
- *Animer un processus de participation citoyenne*

Effets attendus

Merci d'indiquer brièvement les principaux objectifs du projet

Exemple :

- *Equilibre social du quartier*
- *Revitalisation du centre historique*
- *Promotion des savoir-faire traditionnels*

2.2 MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS (QUI, COMMENT, QUELS MOYENS ?)

2.2.1 LES INITIATEURS (MAITRISE D'OUVRAGE URBAINE)

Initiative du projet

Merci de préciser qui a initié le projet

et à quelle échelle :

Hiérarchisez votre réponse (1, 2, 3...) s'il y a plusieurs initiateurs.

- Echelle publique locale
- Echelle publique régionale
- Echelle publique nationale
- Initiative d'une institution internationale. Précisez laquelle :

- Initiative venue de la sphère du privé. Précisez qui :

- Autres :

Portage politique du projet

Merci de préciser à quelle échelle est porté le projet

- Echelle publique locale
- Echelle publique régionale
- Echelle publique nationale

Pilotage du projet

Le projet bénéficie-t-il d'une structure de portage politique et décisionnelle spécifique ?

- Oui. Quels membres la composent ? Qui la dirige ?

- Non. Merci de préciser qui est le porteur-politique du projet.

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

2.2.2 LES OPERATEURS (MAITRISE D'ŒUVRE)

Opérateur principal (coordination technique)

Le projet bénéficie-t-il d'une structure de coordination technique spécifique ?

Oui. Sous quelle forme a-t-elle été créée ?

Non :

Le projet est mené directement par la municipalité/l'autorité locale.

Précisez svp par quel service :

Le projet est mené par une structure semi-publique.

Précisez svp son nom :

Le projet est mené par une structure privée / un architecte privé.

Précisez svp son nom :

Quels sont les opérateurs associés à la maîtrise d'œuvre et par l'intermédiaire de quels dispositifs ?

Exemple : propriétaires occupants, bailleurs, ONG, architecte privé, artisans et commerçants etc.

2.2.3 LES CITOYENS

Merci d'expliquer brièvement comment s'organise la participation des habitants et usagers, et éventuellement, avec quels dispositifs permanents

2.2.4 L'EXPERTISE INTERNATIONALE

Merci d'expliquer brièvement, le cas échéant, quelles structures internationales sont associées au projet, comment et à quelle étape (par exemple : UNESCO, PNUD, ICOMOS, etc.)

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

2.2.5 LE FINANCEMENT

Montage financier

Merci d'expliciter en quelques lignes le montage financier du projet

Valeur totale du projet

Merci de préciser le budget (prévisionnel ou réalisé), pour chaque phase et global, de la mise en œuvre du projet

Les principaux apports financiers

Merci d'indiquer dans le tableau ci-dessous qui sont les **principaux financeurs** du projet et à **quelle hauteur** (pourcentage indicatif) ils participent à son financement

CATEGORIE DE FINANCEUR	NOM / DESIGNATION	HAUTEUR DE LA PARTICIPATION (% par rapport à la valeur totale du projet)
Pouvoirs publics locaux		
Pouvoirs publics régionaux		
Pouvoirs publics nationaux		
Institutions publiques internationales		
Mécènes (entreprises etc.)		
Fondation / Association nationale		
Fondation / Association internationale		
Investisseurs privés		
Propriétaires privés		
Autres		

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

Complément d'information sur le montage financier

Merci de préciser si des outils spécifiques ont été mis en place pour le financement du projet (avantages fiscaux, création d'une taxe, partenariat public-privé etc.)

2.2.6 LES OUTILS

Pour la réalisation de ce projet, avez-vous fait appel aux outils existants de gestion du Bien et/ou de la ville ?

OUI NON

- Si oui, lesquels

Exemple : Plan de gestion du Bien, documents d'urbanisme etc.

Et avez-vous mis en place des outils spécifiques pour la gestion du projet ?

OUI NON

- Si oui, lesquels

Exemple : Etude de faisabilité ou d'impact, comité scientifique, concours d'architecture, consultation publique etc.

2.3 EVALUATION

2.3.1 LES RESULTATS

Merci de joindre des photos illustrant ces résultats : photos avant/après, plans, photos des travaux réalisés etc.

- **Quels ont été les résultats immédiats du projet ? Quels résultats ont été / sont observés à plus long-terme ?**
- **Compte tenu des objectifs fixés et énoncés plus haut, lesquels ont été atteint, lesquels n'ont pas été atteints ? Pourquoi ?**
- **Le ou les dispositifs mis en place ont-ils été appliqués à d'autres territoire / généralisés à d'autres territoires ?**

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

▪ **Quels sont les principaux bénéficiaires du projet ?**

- Le projet a-t-il contribué à améliorer le cadre de vie et d'habitat des habitants ?

Non

Oui. Pourquoi ?

- Le projet a-t-il contribué à renforcer l'économie locale ?

Non

Oui. Pourquoi ?

- Le projet a-t-il contribué à renforcer le savoir-faire local ?

Non

Oui. Pourquoi ?

- Le projet a-t-il contribué à sensibiliser les citoyens et / ou à renforcer la participation des citoyens ?

Non

Oui. Pourquoi ?

- Le projet a-t-il contribué à améliorer l'image et l'attractivité de la ville ?

Non

Oui. Pourquoi ?

2.3.2 L'EFFET DU STATUT « PATRIMOINE MONDIAL » SUR LE PROJET ET DU PROJET SUR LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

▪ **Comment s'articule le projet avec la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien ?**

▪ **Comment voyez-vous l'impact du projet à long-terme sur l'ensemble de la ville et/ou sur la conservation et le développement du Bien Patrimoine mondial ?**

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

- **Le projet répond-il aux risques qui pèsent sur l'intégrité et l'authenticité du Bien et de sa Valeur Universelle Exceptionnelle ?**

Non

Oui. Merci de préciser :

Exemple : Augmentation de la charge foncière, spéculation, gentrification, augmentation des flux touristiques

- **Le projet apporte-t-il des enseignements en matière de gestion d'un Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial dans un contexte urbain ?**

Non

Oui. Merci de préciser :

- **Le projet a-t-il un rôle moteur pour la ville en matière de politiques urbaines ?**

Non

Oui. Merci de préciser :

Exemple : Piétonisation des rues, création d'ateliers pour artisans

- **Le projet joue-t-il un rôle dans la mise en œuvre de mesures de développement durable ?**

Non

Oui. Merci de préciser les objectifs des points de vue social / économique / environnemental :

Exemple : Mesures de sensibilisation des habitants, réhabilitation d'espaces verts

- **En quoi l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial a-t-elle facilité la mise en œuvre du projet ou, au contraire, en quoi cette inscription a-t-elle impliqué des contraintes ?**

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

2.3.3 LES LEÇONS ET RECOMMANDATIONS

Quels sont les principales leçons et recommandations que vous retenez de votre projet ?

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION !

Rappel des documents à joindre au questionnaire :

- ⇒ Des éléments cartographiques permettant de localiser le projet, le Bien patrimoine mondial et la ville
- ⇒ Un organigramme des services de la ville ou de l'autorité locale porteuse du projet
- ⇒ Un calendrier du projet
- ⇒ Une ou plusieurs photographies représentatives du projet
- ⇒ Des illustrations (plans, photographies, schémas etc.) permettant d'illustrer la nature du projet, les conditions de sa mise en œuvre et ses résultats (avant/après)
- ⇒ Les éventuels documents de présentation et de communication édités autour projet (dossier de presse, plaquette, site internet etc.)

Pour toutes questions, merci de contacter : M. Gabriel LACROIX-DUFOUR : gdufour@ovpm.org

LISTE DES ÉTUDES DE CAS RECUEILLIES LORS DU PREMIER APPEL À CONTRIBUTIONS / 2008-2009

	PAYS	VILLE	ETUDE DE CAS
1	KENYA	Lamu	Gestion de l'espace public et maîtrise du commerce informel
2	MOZAMBIQUE	Ile de Mozambique	Plan de conservation de l'Ile de Mozambique
3	EQUATEUR	Quito	Restructuration urbaine du secteur de la Ronda
4	CUBA	La Havane	Réhabilitation de la Plaza Vieja
5	MEXIQUE	Morelia	Conservation et valorisation du centre historique : déplacements des marchands informels
6	MEXIQUE	Oaxaca	Reconnaissance du quartier Exmarquesado
7	NEPAL	Katmandou	Plan de gestion et de conservation
8	VIET NAM	Hué	Restauration des maisons traditionnelles
9	CHINE	Ping Yao	Plan de conservation et de revitalisation de la vieille ville de Ping Yao
10	SYRIE	Alep	Réhabilitation du centre ancien d'Alep
11	TUNISIE	Tunis	Mise en place d'un itinéraire culturel et touristique
12	ALLEMAGNE	Ratisbonne	Etude d'intégrité visuelle
13	ALLEMAGNE	Ratisbonne	Système d'éclairage
14	ALLEMAGNE	Bamberg	Etude géologique sur la colline de Bergstadt
15	FRANCE	Lyon	Restructuration urbaine de la Montée de la Grande Côte
16	FRANCE	Bordeaux	Reconversion de friches portuaires en éco-quartier, La Bastide-Niel
17	FRANCE	Strasbourg	Réorganisation des déplacements urbains
18	POLOGNE	Varsovie	Revitalisation de l'espace public et des activités de la rue Krakowskie Przedmiescie
19	POLOGNE	Cracovie	Reconversion du quartier St Lawrence, entrepôt du Tramway
20	LITUANIE	Vilnius	Revitalisation de l'artisanat traditionnel à Vilnius
21	HONGRIE	Budapest	Aide à la protection de la richesse patrimoniale communautaire
22	ITALIE	Naples	Revitalisation du quartier des théâtres
23	PORTUGAL	Evora	Le plan d'urbanisme d'Evora
24	ESPAGNE	Ubeda	Revitalisation sociale et économique d'un îlot
25	CANADA	Québec	Reconversion du monastère des Augustines
26	CANADA	Québec	Stratégie de gestion des hébergements touristiques

LÉGENDE :  Etudes de cas communes avec le *Recueil* achevé en octobre 2012

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ÉTUDES DE CAS – DEUXIÈME APPEL À CONTRIBUTIONS / 2011- 2012

PAYS	VILLE			BIEN				PROJET		
	VILLE	TAILLE DE LA VILLE	FONCTIONS PRINCIPALES	BIEN	INSCRIPTION	CATÉGORIES	TAILLE	MENACE SUR LE SITE	THÈME	SOUS-THÈME
BENIN	Abomey	Métropole régionale	religieuse, culturelle, touristique	Palais royaux d'Abomey	2007	[Bien culturel] Ensemble Site dans un contexte urbain	48 ha	Dégradation d'un ensemble monumental	Conservation et valorisation	Réhabilitation
MALI	Tombouctou	Métropole régionale	religieuse, culturelle, touristique	Tombouctou	1988	[Bien culturel] Site Ville historique	49 ha	Paupérisation	Conservation et valorisation	Restructuration urbaine
SENEGAL	Saint-Louis	Métropole régionale	culturelle, touristique	Ile de Saint-Louis	2000	[Bien culturel] Site Ville historique	72 ha	Méconnaissance des valeurs du patrimoine	Gouvernance et relations avec les publics	Activités artisanales, économiques et commerciales
TANZANIE	Zanzibar	Métropole internationale ou capitale nationale	économique, administrative, portuaire	La ville de Pierre de Zanzibar	2000	[Bien culturel] Site Ville historique	96 ha	Déqualification de l'espace public et des infrastructures	Aménagement	Espace public
EQUATEUR	Cuenca	Métropole régionale	administrative, industrielle, universitaire	Centre historique de Santa Ana de Los Ríos de Cuenca	1996	[Bien culturel] Site Ville historique	200 ha	Dégradation du cadre bâti	Gestion urbaine	Restructuration urbaine
EQUATEUR	Quito	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative	Ville de Quito	1978	[Bien culturel] Site Ville historique	320 ha	Déqualification de l'espace public et des infrastructures	Gestion urbaine	Espace public
EQUATEUR	Quito	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative	Ville de Quito	1978	[Bien culturel] Site Ville historique	320 ha	Méconnaissance des valeurs du patrimoine	Gouvernance et relations avec les publics	Interprétation
GUATEMALA	Antigua Guatemala	Métropole régionale	services, touristique, culturelle	Antigua Guatemala	1979	[Bien culturel] Site Ville historique	49 ha	Monument inutilisé	Conservation et valorisation	Nouveaux usages
MEXIQUE	Puebla	Métropole régionale	administrative, économique, industrielle	Centre historique de Puebla	1987	[Bien culturel] Site Ville historique	597 ha	Paupérisation	Gestion urbaine	Développement durable
PEROU	Lima	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, touristique, services	Centre historique de Lima	1988	[Bien culturel] Site Ville historique	200 ha	Paupérisation	Gouvernance et relations avec les publics	Conservation participative

PAYS	VILLE	TAILLE DE LA VILLE	FONCTIONS PRINCIPALES	BIEN	INSCRIPTION	CATÉGORIES	TAILLE	MENACE SUR LE SITE	THÈME	SOUS-THÈME
CHINE	Beijing	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, culturelle, économique	Palais d'Été, Jardin impérial de Beijing	1998	[Bien culturel] Ensemble Site dans un contexte urbain	–	Flux touristiques	Conservation et valorisation	Restauration
VIET NAM	Hué	Métropole régionale	administrative, touristique, services	Ensemble de monuments de Hué	1993	[Bien culturel] Ensemble Site dans un contexte urbain	–	Nouvelles constructions	Gestion urbaine	Restauration
ALLEMAGNE	Ratisbonne	Métropole régionale	administrative, industrielle, portuaire	Vieille ville de Ratisbonne et Stadtamhof	2006	[Bien culturel] Site Ville historique	183 ha	Difficultés de gouvernance	Gouvernance et relations avec les publics	Restauration
ALLEMAGNE	Ratisbonne	Métropole régionale	administrative, industrielle, portuaire	Vieille ville de Ratisbonne et Stadtamhof	2006	[Bien culturel] Site Ville historique	183 ha	Monument inutilisé	Gouvernance et relations avec les publics	Interprétation
BELGIQUE	Bruxelles	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, services, touristique	La Grand Place de Bruxelles	1998	[Bien culturel] Ensemble Site dans un contexte urbain	0,84 ha	Dégradation d'un ensemble monumental	Conservation et valorisation	Restauration
BELGIQUE	Gembloux	Ville petite ou moyenne	enseignement, recherche	Beffrois de Belgique et de France	2005	[Bien culturel] Monument Site dans un contexte urbain	0,04 ha	Dégradation du cadre bâti	Conservation et valorisation	Restructuration urbaine
BELGIQUE	Tournai	Ville petite ou moyenne	administrative, services, militaire	Cathédrale Notre Dame de Tournai	2000	[Bien culturel] Monument Site dans un contexte urbain	0,50 ha	Dégradation d'un monument	Gestion urbaine	Restructuration urbaine
FINLANDE	Helsinki	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, économique	Forteresse de Suomenlinna	1991	[Bien culturel] Monument Site dans un contexte urbain	80 ha	Flux touristiques	Gouvernance et relations avec les publics	Nouveaux usages
PAYS-BAS	Beemster	Ville petite ou moyenne	agricole	Polder de Beemster	1999	[Bien culturel] Site Ville historique	72 ha	Difficultés de gouvernance	Gouvernance et relations avec les publics	Planification
SUISSE	La Chaux-de-Fonds	Ville petite ou moyenne	industrielle, administrative, culturelle, touristique	La Chaux-de-Fonds/ Le Locle Urbanisme horloger	2009	[Bien culturel] Site Ville historique	50 ha	Friche urbaine	Aménagement	Reconversion urbaine

PAYS	VILLE	TAILLE DE LA VILLE	FONCTIONS PRINCIPALES	BIEN	INSCRIPTION	CATÉGORIES	TAILLE	MENACE SUR LE SITE	THÈME	SOUS-THÈME
ESPAGNE	Cordoue	Métropole régionale	administrative, industrielle, portuaire	Centre historique de Cordoue	1984	[Bien culturel] Site Ville historique	81 ha	Déqualification de l'espace public et des infrastructures	Aménagement	Restructuration urbaine
ESPAGNE	Salamanque	Métropole régionale	administrative, universitaire, touristique, services	Vieille ville de Salamanque	1988	[Bien culturel] Site Ville historique	46,22 ha	Flux de transports	Gestion urbaine	Mobilité
ESPAGNE	Salamanque	Métropole régionale	administrative, universitaire, touristique, services	Vieille ville de Salamanque	1988	[Bien culturel] Site Ville historique	46,22 ha	Méconnaissance des valeurs du patrimoine	Conservation et valorisation	Interprétation
FRANCE	Albi	Ville petite ou moyenne	administrative, services	Cité épiscopale d'Albi	2010	[Bien culturel] Site Ville historique	19 ha	Difficultés de gouvernance	Gouvernance et relations avec les publics	Participation citoyenne
FRANCE	Albi	Ville petite ou moyenne	administrative, services	Cité épiscopale d'Albi	2010	[Bien culturel] Site Ville historique	19 ha	Difficultés de gouvernance	Gestion urbaine	Planification
FRANCE	Bordeaux	Métropole régionale	administrative, économique, portuaire	Bordeaux, Port de la Lune	2007	[Bien culturel] Site Ville historique	1731 ha	Friche urbaine	Aménagement	Reconversion urbaine
FRANCE	Le Havre	Métropole régionale	administrative, économique, culturelle, portuaire	Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret	2005	[Bien culturel] Site Ville historique	133 ha	Méconnaissance des valeurs du patrimoine	Gouvernance et relations avec les publics	Sensibilisation
FRANCE	Lyon	Métropole régionale	administrative, universitaire, industrielle, services	Site historique de Lyon	1998	[Bien culturel] Site Ville historique	427 ha	Déqualification de l'espace public et des infrastructures	Aménagement	Espace public
FRANCE	Strasbourg	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, économique, universitaire	Strasbourg, Grande île	1988	[Bien culturel] Site Ville historique	94 ha	Flux de transports	Gestion urbaine	Mobilité
GRÈCE	Rhodes	Métropole régionale	administrative, culturelle, économique, touristique, portuaire	Ville médiévale de Rhodes	1988	[Bien culturel] Site Ville historique	72 ha	Difficultés de gouvernance	Gestion urbaine	Restructuration urbaine
GRÈCE	Rhodes	Métropole régionale	administrative, culturelle, économique, touristique, portuaire	Ville médiévale de Rhodes	1988	[Bien culturel] Site Ville historique	72 ha	Flux de transports	Gestion urbaine	Gouvernance

PAYS	VILLE	TAILLE DE LA VILLE	FONCTIONS PRINCIPALES	BIEN	INSCRIPTION	CATÉGORIES	TAILLE	MENACE SUR LE SITE	THÈME	SOUS-THÈME
GRÈCE	Thessalonique	Métropole régionale	administrative, économique, universitaire, portuaire	Monuments paléochrétiens et byzantins de Thessalonique	1988	[Bien culturel] Ensemble Site dans un contexte urbain	5,33 ha	Méconnaissance des valeurs du patrimoine	Conservation et valorisation	Espace public
ITALIE	Naples	Métropole régionale	administrative, économique, touristique, portuaire	Centre historique de Naples	1995	[Bien culturel] Site Ville historique	1021 ha	Paupérisation/ Gentrification	Gestion urbaine	Restructuration urbaine
MALTE	La Valette	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, touristique, services	Ville de La Valette	1980	[Bien culturel] Site Ville historique	56 ha	Déqualification de l'espace public et des infrastructures	Gestion urbaine	Espace public
PORTUGAL	Porto	Métropole régionale	administrative, services	Centre historique de Porto	1996	[Bien culturel] Site Ville historique	50 ha	Paupérisation/ Gentrification	Aménagement	Restructuration urbaine
ALBANIE	Berat	Métropole régionale	administrative, culturelle	Centres historiques de Berat et de Gjirokastra	2005	[Bien culturel] Site Ville historique	59 ha	Difficultés de gouvernance	Gestion urbaine	Planification
ESTONIE	Tallinn	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, touristique, portuaire, « digitale »	Centre historique (vieille ville) de Tallinn	1997	[Bien culturel] Site Ville historique	113 ha	Déqualification de l'espace public et des infrastructures	Aménagement	Espace public
LITUANIE	Vilnius	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, économique, culturelle	Centre historique de Vilnius	1994	[Bien culturel] Site Ville historique	351 ha	Déqualification économique et commerciale	Gestion urbaine	Activités artisanales, économiques et commerciales
LITUANIE	Vilnius	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, économique, culturelle	Centre historique de Vilnius	1994	[Bien culturel] Site Ville historique	351 ha	Nouvelles constructions	Conservation et valorisation	Planification
CANADA	Québec	Métropole internationale ou capitale nationale	administrative, universitaire, services, économique	Arrondissement historique du Vieux-Québec	1985	[Bien culturel] Site Ville historique	135 ha	Dégradation du cadre bâti	Gestion urbaine	Restauration

CAHIER D'ÉTUDES DE CAS

CASE STUDY SECTION

CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO

MODE D'EMPLOI

Chaque étude de cas est présentée sous forme de **fiche de synthèse standardisée** de **4 pages**. L'objectif de cette démarche d'uniformisation des données fournies par les questionnaires est de **permettre une lecture comparative entre études de cas**.

Les fiches sont présentées par **grandes régions géographiques**, pays et villes et par **ordre alphabétique** :

- **Afrique** (4 fiches) ;
- **Amérique Latine et Caraïbes** (6 fiches) ;
- **Asie et Pacifique** (2 fiches) ;
- **Europe du Nord** (8 fiches) ;
- **Europe du Sud** (16 fiches) ;
- **Europe de l'Est** (3 fiches) ;
- **Amérique du Nord** (1 fiche).

Les études illustrent **différents types d'interventions urbaines et patrimoniales** et sont chacune associée à **un thème** (4 thèmes signalées par une couleur spécifique)

- **aménagement/planification**
- **gestion urbaine**
- **conservation et valorisation**
- **gouvernance et les relations avec les publics**

et un **sous-thème** explicatif.

Les **fiches** de synthèse sont divisées en **5 parties** :

- **IDENTIFICATION** : une première page présente des **données qualitatives et quantitatives** sur la ville et le projet. Les informations concernant la taille de la ville et sa fonction, ainsi que celles du projet, ont été fournies par les questionnaires.

Des **schémas cartographiques** localisent le territoire de la ville, ainsi que le périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et celui du projet. Puisque toutes les données cartographiques des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial n'ont pas été mises à jour par les États parties et que tous les sites ne possèdent pas de zone tampon, il a été décidé de ne pas prendre en compte les zones tampons et de privilégier un **rendu schématique**. Il s'agit de permettre la **localisation des éléments en un coup d'œil** et de **comprendre les différents rapports d'échelle**. Ces schémas ont été réalisés à partir de *Google Earth*.

Enfin, les **critères d'inscription**, la **date** et une **brève description** rappellent les principales caractéristiques **du bien**. Ces informations proviennent du Centre du patrimoine mondial.

- **MÉCANISMES** : deux pages d'informations issues des questionnaires décrivant les **enjeux**, le **processus et partenaires**, les **outils** (techniques, réglementaires et institutionnels), le **financement** et **l'état d'avancement** du projet.

Le processus de mise en œuvre et les relations entre parties-prenantes sont décrits et synthétisés sous forme de schémas.

- **PROJET / VALEUR DU BIEN** : un ou deux paragraphes sur un **aspect fondamental des études de cas**, l'articulation entre le projet et la valeur du bien.

- **APPRENDRE** : la dernière page présente les **résultats obtenus** par le projet ainsi qu'une analyse sur les **enseignements** et les **questionnements** qui se dégagent de l'expérience.

- **CONTACTS** : clôturant la fiche, les **coordonnées du contact technique** ainsi que le nom du **maire de la ville**.

Les désignations et la présentation des informations employées dans les fiches n'impliquent nullement l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNESCO et de ses partenaires sur le statut juridique, les autorités, le tracé des frontières ou les limites des divers pays, territoires, villes ou zones mentionnées dans les textes.

Crédits des images : les images illustrant les fiches ont été fournies dans l'ensemble par les villes contributrices ou par l'UNESCO, Centre du patrimoine mondial.

Crédits des schémas cartographiques : les cartes ont été réalisées par Gabriel Lacroix-Dufour, administrateur de programmes à l'OVP, à partir de *Google Earth* et avec l'appui de Sarah Wasserstrom, consultante.

AFRIQUE

N°1 ABOMEY (BÉNIN) : LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE LA RÉHABILITATION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

CONSERVATION ET VALORISATION – RÉHABILITATION

Mobiliser le partenariat international pour associer financements, mémoire des savoir-faire traditionnels et maîtrise d'œuvre spécialisée au service de la réhabilitation d'un site stratégique.

N°2 TOMBOUCTOU (MALI) : SAUVEGARDE ET VALORISATION DE LA VIEILLE VILLE DE TOMBOUCTOU

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTRUCTURATION URBAINE

Ce projet vise à sauvegarder les monuments de la médina de Tombouctou et à améliorer les conditions de vie de ses habitants dans une logique globale de revitalisation de la vieille ville et de « capacitation »/formation de ses artisans locaux.

N°3 SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL) : LE PATRIMOINE DE SAINT-LOUIS ENTRE LES MAINS DES JEUNES

GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – ACTIVITÉS ARTISANALES ET VALORISATION

A l'occasion des 350 ans de la création de Saint-Louis du Sénégal, ce projet s'est traduit par l'organisation de quatre ateliers culturels et patrimoniaux participatifs visant à sensibiliser les habitants tout en alimentant le marché touristique de Saint-Louis en produits locaux de qualité.

N°4 ZANZIBAR (TANZANIE) : RÉHABILITATION DU PARC FORODHANI

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – ESPACE PUBLIC

La rénovation du Park Forodhani fait partie d'un programme d'ensemble pour la réhabilitation du front de mer à Stone Town afin de restaurer et de sauvegarder le plus grand espace vert urbain de la ville tout en améliorant la qualité de vie des Zanzibariens.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

N°5 CUENCA (ÉQUATEUR) : RÉHABILITATION ARCHITECTURALE ET URBAINE DE LA RUE RAFAEL MARÍA ARÍZAGA

GESTION URBAINE – RESTRUCTURATION URBAINE

Le projet concerne un quartier périphérique à l'entrée nord de la ville, d'une grande importance historique, surtout connu comme centre de confection de chapeau de paille de « toquilla ». Ce projet naît à la demande des résidents pour la réhabilitation de cette rue et a généré l'amélioration de la qualité de vie et la relance du commerce du secteur.

N°6 QUITO (ÉQUATEUR) : ÉTUDE POUR LA RÉHABILITATION D'UN SECTEUR DE L'AVENUE 24 DE MAYO

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – ESPACE PUBLIC

Projet intégral de récupération et d'appropriation sociale de l'espace public de l'avenue. 24 de Mayo (secteur compris entre les rues Venezuela et Imbabura), encourageant la création d'une nouvelle conscience collective et la constitution d'une centralité culturelle et économique pour ce secteur.

N°7 QUITO (ÉQUATEUR) : YAKU, LE MUSÉE DE L'EAU, À QUITO

GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – INTERPRÉTATION

Installation d'un espace didactique sur la relation Eau et Territoire dans les anciens réservoirs d'eaux désaffectés. Mis en œuvre dans un Programme d'aménagement du territoire des flancs du volcan Pichincha, au nord de la ville historique, le Musée de l'eau présente et explique de manière vivante la croissance de la ville en rapport avec l'eau et la culture.

N°8 LA ANTIGUA GUATEMALA (GUATEMALA) :

RÉHABILITATION DU PALAIS ROYAL DES CAPITAINES GÉNÉRAUX DE LA ANTIGUA GUATEMALA

CONSERVATION ET VALORISATION – RÉHABILITATION / NOUVEAUX USAGES

L'objectif de ce projet de conservation et de réhabilitation de ce monument emblématique du centre de La Antigua Guatemala est de promouvoir un modèle de réemploi d'édifices historiques au bénéfice des habitants et des visiteurs. Il consiste à changer son usage administratif actuel pour des fins culturelles, sociales, éducatives et de services d'information aux touristes.

N°9 PUEBLA (MEXIQUE) : POLITIQUE DE DENSIFICATION ET D'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE HISTORIQUE ET DE SON CONTEXTE URBAIN

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le but de ce projet est de développer une stratégie de re-densification de l'habitat du centre historique et ses environs, et d'encourager les citoyens à devenir des protagonistes actifs de la vie de la ville et les garants de la bonne conservation de leur patrimoine urbain. Ce plan propose de développer un "quartier modèle" en mettant en œuvre des projets pilotes durables de requalification de ces quartiers historiques afin de freiner un développement urbain incontrôlé

N°10 LIMA (PÉROU) : REVITALISATION PARTICIPATIVE ET PROGRESSIVE DE « LA CASA DE LAS COLUMNAS »

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – CONSERVATION PARTICIPATIVE

Projet de sauvegarde de « la casa de las columnas » (maison aux colonnes), bien patrimonial emblématique propriété de l'État, qui symbolisait le cycle de paupérisation des centres historiques et la transformation du patrimoine bâti : de la demeure au taudis au logement rénové, et ce, grâce à l'organisation et à la participation active des habitants. Il s'agit de conserver l'usage d'habitation de l'édifice, de maintenir les occupants sur place et de faire de ce projet un modèle et un cas exemplaire pour changer les politiques municipales et nationales.

ASIE ET PACIFIQUE

N°11 BEIJING (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE) :

RÉNOVATION DE FOXIANG GE, PAIYUN DIAN ET DU LONG CORRIDOR - PALAIS D'ÉTÉ

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTAURATION

Le projet de rénovation porte sur trois sites séparés, qui sont tous à l'intérieur du Palais d'été.

N°12 HUÉ (VIET NAM) : RESTAURATION DES MAISONS TRADITIONNELLES DE HUÉ

GESTION URBAINE – RESTAURATION

Ce projet contribue à la restauration du patrimoine bâti et à la restructuration urbaine de Hué grâce à un appui financier et technique public apporté à des propriétaires privés de maisons historiques.

EUROPE DU NORD

N°13 RATISBONNE (ALLEMAGNE) : « HERITAGE AS OPPORTUNITY »

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – MÉTHODOLOGIE

Un partenariat de neuf villes européennes dont l'objectif est d'élaborer des stratégies de gestion durables, intégrées et innovatrices pour les paysages urbains historiques.

N°14 RATISBONNE (ALLEMAGNE) : INSTALLATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL POUR LES VISITEURS DU PATRIMOINE MONDIAL

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – INTERPRÉTATION

Restauration d'une ancienne grange à sel et sa conversion en un Centre d'accueil, d'interprétation et de documentation pour les visiteurs du site, touristes et citoyens.

N°15 BRUXELLES (BELGIQUE) : RESTAURATION DES FAÇADES DE LA GRAND-PLACE

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTAURATION

Restauration des façades de la Grand-Place de Bruxelles, troisième phase.

N°16 GEMBLoux (BELGIQUE) : LE BOURG ABBATIAL ET SON BEFFROI

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTAURATION - GESTION URBAINE

Restauration du beffroi et aménagement d'espaces destinés à des activités culturelles. Ce projet se veut le moteur d'une réflexion globale visant à la rénovation urbaine du centre historique, et à la préservation et mise en valeur d'éléments patrimoniaux majeurs du tissu urbain médiéval.

N°17 TOURNAI (BELGIQUE) : LA REVITALISATION INTÉGRÉE DU CŒUR DE VILLE

GESTION URBAINE – RÉGÉNÉRATION URBAINE ET CONSERVATION

La cathédrale et le beffroi sont au cœur du développement historique et futur de la ville. Le projet de conservation de la cathédrale doit se faire le moteur d'un projet de régénération urbaine où la cathédrale « monument » se fait cathédrale « vivante ».

N°18 HELSINKI (FINLANDE) : CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL DES VISITEURS DE SUOMENLINNA

GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – TOURISME ET RÉEMPLOI D'UN ÉDIFICE

Réutilisation de l'ancien Bureau des inventaires du fort militaire de Suomenlinna et création d'un centre d'information : restauration de l'édifice, ajout de nouveaux équipements et services, et d'une nouvelle aile.

N°19 BEEMSTER (PAYS-BAS) : LA "QUALITY TEAM" DE BEEMSTER

GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – PLANIFICATION

Création d'un organisme consultatif, le "Kwaliteitsteam des Beemsters" (composé des principaux experts nationaux dans le domaine du patrimoine, du paysage, de la planification urbaine et d'architecture) dont le but est de conseiller les autorités municipales sur les nouveaux développements urbains, les projets spatiaux à grande échelle, la qualité de la conception, la stratégie et la faisabilité des projets dans le site du patrimoine mondial du Polder de Beemster.

N°20 LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE) : PLAN SPÉCIAL "LE CORBUSIER"

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – RECONVERSION URBAINE

Projet d'aménagement, restructuration et mise en valeur d'une friche ferroviaire située dans le centre-ville de la Chaux-de-Fonds et au cœur du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial afin d'y créer un nouveau quartier. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un « Plan spécial » qui comporte deux projets de planification urbaine.

EUROPE DU SUD

N°21 CORDOUE (ESPAGNE) : PLAN SPÉCIAL – « ALCAZAR ET ÉCURIES ROYALES » DE CORDOUE

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – RESTRUCTURATION URBAINE

Le Plan spécial du secteur Alcazar-Écuries royales a été établi sur base des plans d'urbanisme antérieurs et des programmes d'environnement urbain précédents, qui avaient déjà identifié cet endroit comme zone d'équipements culturels pour la ville. L'objectif de ce plan est de définir des critères d'intervention pour cette zone historique offrant un des plus grands potentiels de développement de la ville.

N°22 SALAMANQUE (ESPAGNE) : INSTAURATION DE ZONES PIÉTONNIÈRES DU CENTRE HISTORIQUE E DE SALAMANQUE

GESTION URBAINE – MOBILITÉ

Il s'agit de l'aménagement de nombreuses zones piétonnières dans les principales rues du centre historique de Salamanque. Ce projet a été complété par la réalisation d'un Plan de mobilité urbaine.

N°23 SALAMANQUE (ESPAGNE) : « PARCOURS CULTUREL » À L'INTÉRIEUR DE LA VIEILLE CATHÉDRALE ET DE LA CATHÉDRALE NOUVELLE) DE SALAMANQUE – PROJET « IERONIMUS »

CONSERVATION ET VALORISATION – INTERPRÉTATION

Le projet « Ieronimus », qui concerne l'ensemble monumental le plus célèbre de Salamanque, consiste à créer un parcours facilitant la visite des deux cathédrales jusqu'aux niveaux les plus élevés, offrant ainsi des vues aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur des édifices, ainsi que de l'ensemble historique de la ville.

N°24 ALBI (FRANCE) : LES « ÉTATS GÉNÉRAUX » DES ACTEURS LOCAUX

GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS — PARTICIPATION CITOYENNE

Respecter les valeurs albigeoises et les valeurs portées par la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO tout en déclinant un plan d'actions pour la promotion territoriale et l'amélioration de l'accueil en Albigeois.

N°25 ALBI (FRANCE) : MISE EN PLACE D'INDICATEURS DE SUIVI DU BIEN

GESTION URBAINE — PLANIFICATION

Créer un observatoire dédié au patrimoine, au cadre de vie, à l'activité et à l'économie touristique à l'intérieur de la Cité épiscopale et de la zone tampon pour veiller à la préservation de la valeur universelle exceptionnelle.

N°26 BORDEAUX (FRANCE) : AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES BASSINS À FLOT

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION — RECONVERSION URBAINE

Conception d'un projet urbain global fondé sur l'esprit des lieux, le concours de l'ensemble des acteurs potentiellement concernés (urbanisme négocié) et l'invention d'outils opérationnels visant l'implication durable de ces acteurs dans le projet.

N°27 LE HAVRE (FRANCE) : APPARTEMENT TÉMOIN AUGUSTE PERRET

GOUVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS — SENSIBILISATION

Ouverture d'un appartement témoin représentatif des principes de l'architecte moderne Auguste Perret et reconstitution de l'ameublement d'époque, dans une optique de sensibilisation à l'habitat de la Reconstruction développé par Perret au Havre entre 1945 et 1955.

N°28 LYON (FRANCE) : RECONQUÊTE DES RIVES DE SAÔNE- PHASE 1

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION — ESPACES PUBLICS

Redonner à la Saône et à ses abords une fonction d'espace public majeur en rétablissant les liens entre la ville et la rivière, en favorisant la diversité de ses usages et en développant une dynamique autour de l'art public.

N°29 STRASBOURG (FRANCE) : RÉORGANISATION DES DÉPLACEMENTS URBAINS

GESTION URBAINE — MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Repenser entièrement la mobilité en cœur de ville pour induire des comportements nouveaux et durables : réorganisation des déplacements urbains autour d'un tramway, priorité aux piétons et aux modes de transport doux, élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains.

N°30 RHODES (GRÈCE) : DÉVELOPPEMENT GLOBAL ET PLAN DE REVITALISATION POUR LA VILLE MÉDIÉVALE DE RHODES

GESTION URBAINE — RESTRUCTURATION URBAINE

Le projet vise à revitaliser, à promouvoir et à développer le centre historique de Rhodes pour y améliorer la qualité de vie et diversifier ses fonctions et son rôle pour la zone métropolitaine.

N° 31 RHODES (GRÈCE) : RÉHABILITATION DE LA ZONE CÔTIÈRE DE LA VILLE MÉDIÉVALE DE RHODES

GESTION URBAINE — GOUVERNANCE

Le projet vise à appliquer un concept global pour la zone côtière contrairement à l'intervention individuelle et partielle de diverses autorités.

N°32 THESSALONIQUE (GRÈCE) : RELIER LES MONUMENTS HISTORIQUES PAR LE BIAIS D'UN NOUVEAU RÉSEAU PEDESTRE

CONSERVATION ET VALORISATION — ESPACES PUBLICS

Création d'un réseau pédestre intégrant les monuments historique et les grands espaces publics (phase pilote de l'implantation: la "Rotonda").

N°33 NAPLES (ITALIE) : REVITALISATION DU DISTRICT DES THÉÂTRES

GESTION URBAINE — AMÉNAGEMENT URBAIN

Protection et valorisation d'un bien archéologique dans un contexte urbain de haute densité, tout en contrôlant et en favorisant les interventions privées.

N°34 LA VALETTE (MALTE) : RÉHABILITATION DU SQUARE ST. GEORGE

GESTION URBAINE — ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

Rehabilitation d'un espace public important, le square St. George, et réalisation de divers travaux connexes conformément au Plan de gestion de La Valette.

N°35 PORTO (PORTUGAL) : PROGRAMME D'ACTION POUR LA RÉHABILITATION URBAINE DU QUARTIER DE MORRO DA SÉ – CH.1

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – RÉNOVATION URBAINE

Projet de réhabilitation urbaine du quartier de Morro da Sé centré sur les dimensions sociales, économiques, culturelles et environnementales. Valorisation du potentiel patrimonial du site et des effets positifs des politiques de renouvellement urbain.

EUROPE DE L'EST

N°36 BERAT (ALBANIE) : PLAN DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RÉGLEMENTS POUR LA VILLE DE BERAT

GESTION URBAINE – PLANIFICATION

Le Projet de gestion et d'aménagement du territoire (LAMP II) comprend l'élaboration de plans urbains et de règlements de contrôle ainsi que d'une infrastructure de programmes d'investissement pour quatre villes en Albanie du sud : Gjirokastra, Korça, Lushnja et Berat.

N°37 TALLINN (ESTONIE) : REVITALISATION DU SQUARE VADABUSE

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – ESPACE PUBLIC, TRANSPORT, ARCHÉOLOGIE

Revitalisation d'un vaste espace public historique et emblématique situé aux abords du centre historique de Tallinn. Restructuration urbaine du square de Vabaduse et intégration du patrimoine archéologique dans le processus de conception et de développement du projet.

N°38 VILNIUS (LITUANIE) : REVITALISATION DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL À VILNIUS

GESTION URBAINE – ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, ARTISANALES ET COMMERCIALES

Revitalisation de l'artisanat traditionnel à Vilnius. Ce projet consiste à rétablir les activités artisanales traditionnelles pour réhabiliter et revitaliser le centre historique de Vilnius.

N°39 VILNIUS (LITUANIE) : GESTION DE L'INTÉGRITÉ VISUELLE DU CENTRE VILLE HISTORIQUE

CONSERVATION ET MISE EN VALEUR – PLANIFICATION URBAINE

Gestion de l'intégrité visuelle du centre ville historique. Élaboration d'un outil d'évaluation de l'impact et de mécanismes de planification et de gestion urbaine : établissement d'un SIG en 3D pour évaluer l'impact sur les valeurs du site du patrimoine mondial des constructions de grandes hauteurs et des nouveaux projets .

AMÉRIQUE DU NORD

N°40 QUÉBEC (CANADA) : PROGRAMME D'INTERVENTION ET DE REVITALISATION DE BÂTIMENTS PATRIMONIAUX « MAÎTRE D'ŒUVRE »

GESTION URBAINE – RESTAURATION

Programme incitatif, destiné aux propriétaires privés, visant à favoriser la conservation et la mise en valeur de l'architecture ancienne des bâtiments dans les quartiers historiques de la ville.

INSTRUCTIONS

Each case study is presented in the form of **standard fact sheets** of **4 pages**. The objective of this approach of the standardization of the data provided by the questionnaire is to **allow for a comparative reading among case studies**.

The fact sheets are presented by **large geographic region**, country and city and by **alphabetical order**:

- **Africa** (4 fact sheets);
- **Latin America and the Caribbean** (6 fact sheets);
- **Asia and the Pacific** (2 fact sheets);
- **Northern Europe** (8 fact sheets);
- **Southern Europe** (16 fact sheets);
- **Eastern Europe** (3 fact sheets);
- **North American** (1 fact sheet).

The case studies, which show **various types of urban and heritage focused projects**, are each associated to **a theme** (4 themes identified by a specific colour)

- **development/planning**
- **urban management**
- **conservation and valorization**
- **governance and relations with the publics**

and an explicatory **sub-theme**.

The fact **sheets** are divided into **5 parts**:

- **IDENTIFICATION**: a first page presents the **qualitative and quantitative data** on the city and the projects. Information concerning the size of the city and its function, as well as that of the project, was provided by the questionnaires.

Cartographic diagrams locate the territory of the city, as well as the perimeter of the property inscribed on the World Heritage List and that of the project. Since all the cartographic data of the property inscribed on the World Heritage List have not been updated by the State Parties and all the sites do not have a buffer zone, it was decided not to take into account the buffer zones and to privilege a **schematic rendering**. It is a question of allowing to **locate the elements at a glance** and to **understand the various scale reports**. These diagrams were made using *Google Earth*.

Finally, the **inscription criteria**, the **date** and a **brief description** give a reminder of the main characteristics **of the property**. This information comes from the World Heritage Centre.

- **MECHANISMS**: two pages of information gathered from the questionnaires describing the **issues**, the **process and partners**, the **tools** (technical, regulatory and institutional), the **funding** and the **state of progress** of the project.

The implementation project and the relations between the stakeholders are described and synthesized under the form of diagrams.

- **PROJECT / VALUE OF THE PROPERTY**: one or two paragraphs on a fundamental aspect of the **case studies**, the link between the project and the value of the property.

- **LEARNING**: the last page presents the **results obtained** by the project as well as an analysis on the **lessons** and the **questions** that emerge from the experience.

- **CONTACTS**: concluding the sheet, the **contact information** of the **technical contact** as well as the name of the **mayor of the city**.

The designations employed and the presentation of information do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of UNESCO and its partners concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities or concerning the delimitation of the frontiers or limits of the various countries, territories, cities or areas mentioned in the text.

Image credits: the images illustrating the sheets were provided as a whole by the contributing cities or by UNESCO, World Heritage Centre.

Cartographic diagrams credits: the fact sheets were completed by Gabriel Lacroix-Dufour, programs administrator at the OWHC, using *Google Earth* and with the support of Sarah Wasserstrom, consultant.

AFRICA

N°1 ABOMEY (BENIN): DECENTRALIZED COOPERATION FOR THE REHABILITATION OF THE SITE OF THE ROYAL PALACES OF ABOMEY

CONSERVATION AND VALORIZATION – REHABILITATION

Mobilizing international partnership to link funding, traditional skills and craftsmanship revival to serve the rehabilitation of a strategic site.

N°2 TIMBUKTU (MALI): SAFEGUARD AND VALORIZATION OF THE OLD CITY OF TIMBUKTU

CONSERVATION AND VALORIZATION – URBAN RESTRUCTURATION

The object of this project is to safeguard the monuments of the medina of Timbuktu and to improve the living conditions of its inhabitants within a global approach of revitalization of the old city and the “empowerment”/training of its local craftsmen.

N°3 SAINT-LOUIS (SENEGAL): SAINT-LOUIS HERITAGE IN YOUNG HANDS

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS – CRAFT ACTIVITIES AND VALORIZATION

On the occasion of the 350th anniversary of the creation of Saint-Louis du Senegal, this project focused in the organization of four participative cultural and heritage workshops aimed at raising awareness of the inhabitants while providing the tourist market of Saint-Louis with local quality products.

N°4 ZANZIBAR (TANZANIA): REHABILITATION OF FORODHANI PARK

DEVELOPMENT/PLANNING – PUBLIC SPACES

The restoration of Forodhani Park is part of a comprehensive programme for seafront rehabilitation in Stone Town in order to restore and secure the city’s major urban open space while improving the quality of life for Zanzibaris.

LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

N°5 CUENCA (ECUADOR): URBAN AND ARCHITECTURAL REHABILITATION OF THE RAFAEL MARÍA ARÍZAGA STREET

URBAN MANAGEMENT – URBAN RESTRUCTURATION

The project relates to a district located at the periphery of the city, known as the “toquilla” straw hat manufacturing center, a neighborhood of great historic significance for Cuenca. The project originates at the request of the inhabitants and resulted in the improvement of the quality of life and the revival of trade in the sector.

N°6 QUITO (ECUADOR): STUDY FOR THE REHABILITATION OF A SECTOR OF AVENUE 24 OF MAYO

DEVELOPMENT/PLANNING – PUBLIC SPACE

Integral project for the recovery and the social appropriation of the public space of avenue 24 de Mayo (sector between Venezuela and Imbabura streets), promoting the creation of a new collective awareness and the constitution of a cultural and economic centrality for this sector.

N°7 QUITO (ECUADOR): YAKU: WATER MUSEUM IN QUITO

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS – INTERPRETATION

Installation, in the ancient water plant, of a learning space linking Water and Territory. Implemented in a Land Management Initiative of the flanks of the Pichincha Volcano to the north of the historic city, the Water Museum presents and explains in a lively way the growth of the city in relation to water and culture.

N°8 LA ANTIGUA GUATEMALA (GUATEMALA): REHABILITATION OF THE ROYAL PALACE OF THE CAPTAINS-GENERAL OF ANTIGUA GUATEMALA

CONSERVATION AND VALORIZATION – REHABILITATION / NEW USES

The object of the conservation and rehabilitation project of this emblematic monument in the center of Antigua Guatemala is to promote a model of adaptive reuse of historic buildings for the benefit of the inhabitants and the visitors. It consists in changing its present administrative function into cultural, social, and educational uses as well as for information services for tourists.

N°9 PUEBLA (MEXICO): REVIVAL OF HABITATIONAL URBAN USES FOR THE HISTORIC AREA OF PUEBLA **DEVELOPMENT/PLANNING – SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

The purpose of this project is to establish a new urban densification strategy in order to repopulate the historic area and its immediate surroundings, and support citizens to play a major role in the city's life and become custodians of their heritage. This plan aims to develop a "model district" in which sustainable revitalization pilot projects will be implemented to curb the uncontrolled development of the city.

N°10 LIMA (PERU): PARTICIPATIVE AND PROGRESSIVE REVITALIZATION OF "LA CASA DE LAS COLUMNAS" **GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS – PARTICIPATIVE CONSERVATION**

The safeguard of the "Casa de las columnas" (the Pillars Mansion), a State owned heritage property, is emblematic for the recovery of ancient historic mansions turned into slums, through active participation of the inhabitants. The project aims to maintain the residential function for its occupants, by making an example out of this case and a motor of change of municipal and national policies.

ASIA AND PACIFIC

N°11 BEIJING (PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA): RENOVATION OF FOXIANG GE, PAIYUN DIAN AND THE LONG CORRIDOR -SUMMER PALACE **CONSERVATION AND VALORIZATION – RESTORATION**

The renovation project concerns three separate sites, all located within the Summer Palace.

N°12 HUE (VIET NAM): RESTORATION OF THE TRADITIONAL HOUSES OF HUE **URBAN MANAGEMENT – RESTORATION**

This project contributes to the restoration of the built heritage and the urban restructuring of Hue owing to public financial and technical support provided to the owners of historic houses.

NORTHERN EUROPE

N°13 REGENSBURG (GERMANY): "HERITAGE AS OPPORTUNITY" **GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS – METHODOLOGY**

Partnership between nine European cities that aims to develop sustainable, integrated and innovative management strategies for historic urban landscapes.

N°14 REGENSBURG (GERMANY): INSTALLATION OF A WORLD HERITAGE VISITOR CENTRE **GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS – INTERPRETATION**

Restoration of an old Salt Barn and its conversion into a City's Visitor Centre dedicated to heritage interpretation and documentation for citizens and tourists.

N°15 BRUSSELS (BELGIUM): RESTORATION OF THE FACADES OF THE GRAND-PLACE **CONSERVATION AND VALORIZATION – RESTORATION**

Restoration of the façades of the Grand-Place of Brussels, third phase.

N°16 GEMBLoux (BELGIUM): ABBEY BOROUGh AND ITS BELFRY **CONSERVATION AND VALORIZATION – RESTORATION – URBAN MANAGEMENT**

Restoration of the belfry and space design for cultural activities. The purpose of this project is to be the driver for global urban renovation of the historic centre, as well as for the preservation and enhancement of major heritage elements of the medieval urban fabric.

N°17 TOURNAI (BELGIUM): INTEGRATED REGENERATION OF THE HEART OF THE CITY **URBAN MANAGEMENT – URBAN REGENERATION AND CONSERVATION**

The cathedral and the belfry are at the heart of the historic and future development of the city. The conservation project of the cathedral aims to promote an urban regeneration project, where the cathedral "monument" will become a "living" cathedral.

N°18 HELSINKI (FINLAND): BUILDING THE VISITOR CENTRE OF SUOMENLINNA **GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLIC – TOURISM & ADAPTIVE REUSE OF A BUILDING**

Adaptive reuse of the former Inventory Office of the military fort of Suomenlinna and creation of an information centre: restoration of the building, introduction of new facilities, addition of a modern wing.

N°19 BEEMSTER (THE NETHERLANDS): BEEMSTER “QUALITY TEAM”

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS—PLANNING

Creation of an advisory body, the “Kwaliteitsteam des Beemsters” (made up of leading national experts in the field of heritage, landscape, urban planning and architecture) to advise the municipal authorities on new urban developments, large-scale spatial projects, the quality of designs, strategy and feasibility of projects in the Beemster Polder World Heritage Site.

N°20 LA CHAUX-DE-FONDS (SWITZERLAND): SPECIAL PLAN “LE CORBUSIER”

DEVELOPMENT/PLANNING—URBAN RECONVERSION

Planning, restructuration and enhancement projects of abandoned railway lands in the city centre of Chaux-de-Fonds located at the heart of the property inscribed on the World Heritage List, in order to create a new district. This project is part of a “Special Plan” that includes two urban planning projects.

SOUTHERN EUROPE

N°21 CORDOBA (SPAIN): SPECIAL PLAN—“ALCAZAR AND ROYAL STABLES” OF CORDOBA

DEVELOPMENT/ PLANNING—URBAN RESTRUCTURATION

The special plan for the “Alcazar-Royal Stables” area is supported by previous urban plans, which had already identified this area as a zone of cultural infrastructures for the city. The objective of this plan is to define the intervention’s criterias for one of the historic spaces of the city with the greatest cultural development potential.

N°22 SALAMANCA (SPAIN): INTRODUCTION OF PEDESTRIAN ZONES IN THE HISTORIC CENTRE OF SALAMANCA

URBAN MANAGEMENT—MOBILITY

The project presents numerous interventions to develop pedestrian zones along the main roads of the historic center of Salamanca; and linked to the implementation of a Urban Mobility Plan.

N°23 SALAMANCA (SPAIN): “HERITAGE WALK” INSIDE THE OLD CATHEDRAL AND THE NEW CATHEDRAL OF SALAMANCA—“IERONIMUS” PROJECT

CONSERVATION AND VALORIZATION—INTERPRETATION

The “Ieronimus” project concerns two of the most famous monuments of Salamanca. It consists in creating a heritage walk facilitating the visit of the two cathedrals up to the highest levels, thus offering views both of the outside and the inside of the buildings, as well as to the historic center of the city.

N°24 ALBI (FRANCE): “ETATS GENERAUX” OF LOCAL STAKEHOLDERS

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS—CITIZENS’ PARTICIPATION

Respect the Albigensian values and the values conveyed by UNESCO’s World Heritage Convention in drawing up an action plan for territorial marketing and the improvement of visitor welcome in the Albi region.

N°25 ALBI (FRANCE): CREATION OF MONITORING INDICATORS OF THE PROPERTY

URBAN MANAGEMENT—PLANNING

To create an urban observatory dedicated to heritage, living environment, activities and tourism economy within the Episcopal City and the buffer zone to ensure the preservation of the outstanding universal value.

N°26 BORDEAUX (FRANCE): DEVELOPMENT OF THE LOCK BASIN DISTRICT

DEVELOPMENT/PLANNING—URBAN RECONVERSION

Design of a global urban project based on the spirit of place, the contribution of potential stakeholders (negotiated town planning), and the creation of operational tools for the sustainable involvement of these actors in the project.

N°27 LE HAVRE (FRANCE): AUGUSTE PERRET MODEL APARTMENT

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS—AWARENESS- RAISING

Creation of a model apartment representing the thinking principles of modern architect Auguste Perret and reconstitution of its vintage furniture, with the aim to raise awareness of the WWII Le Havre Reconstruction housing developed by Perret between 1945 and 1955.

N°28 LYON (FRANCE): RECLAME OF THE BANKS OF THE SAÔNE RIVER- PHASE 1

DEVELOPMENT/PLANNING— PUBLIC SPACE

To reclaim the river banks of the Saône and to bring back the major public space function by re-establishing the links between the city and the river, by favouring the diversity of its uses and by developing dynamism around public art.

N°29 STRASBOURG (FRANCE): REORGANIZATION OF URBAN TRANSPORT

URBAN MANAGEMENT— MOBILITY AND TRANSPORTATION

Complete reorganization of transportation and mobility systems in the heart of the city to achieve new and sustainable behaviours: reorganization of urban transport by means of streetcars, priority for pedestrians and soft modes of transportation, preparation of an Urban Transport Plan.

N°30 RHODES (GREECE): COMPREHENSIVE DEVELOPMENT AND REVITALIZATION PLAN FOR THE MEDIEVAL CITY OF RHODES

URBAN MANAGEMENT— URBAN RESTRUCTURING

The project aims to revitalize, promote and develop the historic center of Rhodes to enhance its living quality and diversify its functions and role for the larger urban area.

N° 31 RHODES (GREECE): REHABILITATION OF THE COASTAL ZONE OF THE MEDIEVAL CITY OF RHODES

URBAN MANAGEMENT— GOVERNANCE

The project attempts to apply a comprehensive design for the coastal area as opposed to individual and partial intervention of different authorities.

N°32 THESSALONIKI (GREECE): LINKING HISTORICAL MONUMENTS THROUGH A NEW PEDESTRIAN NETWORK

CONSERVATION AND VALORIZATION— PUBLIC SPACES

Creation of a pedestrian network integrating historical monuments and public open spaces (pilot phase of implementation: the “Rotonda”).

N°33 NAPLES (ITALY): REVITALIZATION OF THE THEATRES DISTRICT

URBAN MANAGEMENT— URBAN RESTRUCTURING

Protection and valorization of an archaeological property in a highly dense urban context, while also controlling and promoting private interventions.

N°34 VALLETTA (MALTA): REHABILITATION OF ST. GEORGE’S SQUARE

URBAN MANAGEMENT— PUBLIC SPACES AND MOBILITY

Rehabilitation of a key public space, St.George’s square, and related upgrading works in line with the Valletta Management Plan.

N°35 PORTO (PORTUGAL): ACTION PROGRAM OF URBAN REHABILITATION OF MORRO DA SÉ DISTRICT— CH. 1

DEVELOPMENT/PLANNING— URBAN RESTRUCTURING

Urban rehabilitation project of the Morro da Sé district and implementation of a social, economic, cultural and environmental project aiming to the enhancement of the site’s assets through revitalization policy benefits.

EASTERN EUROPE

N°36 BERAT (ALBANIA): URBAN DEVELOPMENT PLAN AND REGULATIONS FOR THE CITY OF BERAT

URBAN MANAGEMENT— PLANNING

The Land Administration and Management Project (LAMP II) includes the preparation of urban plans and the development of control regulations and of infrastructure capital investment programs for four cities in southern Albania: Gjirokastra, Korça, Lushnja and Berat.

N°37 TALLINN (ESTONIA): REVITALIZATION OF VABADUSE SQUARE

DEVELOPMENT/PLANNING — PUBLIC SPACE TRANSPORT ARCHAEOLOGY

Revitalization of an historic, symbolic and vast urban space located right next to the Old Town of Tallinn. Urban restructuring of Vabaduse square and integration of archaeological assets in the project design process.

N°38 VILNIUS (LITHUANIA): REVITALIZATION OF TRADITIONAL CRAFTS IN VILNIUS

URBAN MANAGEMENT— ECONOMIC, HANDICRAFT AND COMMERCIAL ACTIVITIES

Revitalization of traditional crafts in Vilnius. This project consists in the reinstatement of traditional craft activities to rehabilitate and revitalize the historic center (Old Town) of Vilnius.

N°39 VILNIUS (LITHUANIA): MANAGEMENT OF VISUAL INTEGRITY OF THE HISTORIC CITY CENTRE

CONSERVATION AND ENHANCEMENT – URBAN PLANNING

Management of visual integrity of the historic city centre. Development of an impact assessment tool and urban planning and management mechanisms: establishment of monitoring viewpoints and development of a 3D GIS city model to assess the impact of high rise buildings and new developments on the World Heritage's site values.

NORTH AMERICA

N°40 QUÉBEC (CANADA): HERITAGE BUILDING INTERVENTION AND REVITALIZATION PROGRAM “MAÎTRE D’OEUVRE”

URBAN MANAGEMENT – RESTORATION

The “Maître d’oeuvre” (Master contractor) incentive programme targets private owners, and aims at promoting the conservation and enhancement of the architecture of old buildings in the historic districts of the city.

MODO DE EMPLEO

Cada estudio de caso se presenta en forma de **ficha de síntesis estandarizada** de **4 páginas**. El objetivo de este proceso de uniformización de los datos proporcionados por los cuestionarios es **permitir un análisis comparativo entre estudios de casos**.

Las fichas se presentan por **grandes regiones geográficas**, países y ciudades y por **orden alfabético**:

- **África** (4 fichas);
- **América Latina y Caribe** (6 fichas);
- **Asia y Pacífico** (2 fichas);
- **Europa del Norte** (8 fichas);
- **Europa del Sur** (16 fichas);
- **Europa del Este** (3 fichas);
- **América del Norte** (1 ficha).

Los estudios ilustran **diferentes tipos de intervenciones urbanas y patrimoniales** y cada una de ellas está asociada a **un tema** (4 temas señalados con un color específico)

- **acondicionamiento/planificación**
- **gestión urbana**
- **conservación y valorización**
- **gobernanza y relaciones con el público**

y **un subtema** explicativo

Las **fichas** de síntesis se dividen en **5 partes**:

- **IDENTIFICACIÓN**: una primera página presenta **datos cualitativos y cuantitativos** sobre la ciudad y el proyecto. Las informaciones relativas al tamaño de la ciudad y su función, así como las del proyecto, han sido facilitadas por los cuestionarios.

Unos **esquemas cartográficos** localizan el territorio de la ciudad, así como el perímetro del bien inscrito en la Lista del Patrimonio Mundial y el del proyecto. Dado que todos los datos cartográficos de los bienes inscritos en la Lista del Patrimonio Mundial no han sido actualizados por los Estados Miembros y que no todos los sitios poseen una zona de amortiguamiento, se optó por no tener en cuenta dichas zonas de amortiguamiento y privilegiar una **representación esquemática**. Se trata de permitir la **localización de**

los elementos de un vistazo y comprender las diversas relaciones de escala. Dichos esquemas se realizaron a partir de *Google Earth*.

Por último, los **criterios de inscripción**, la **fecha** y una **breve descripción** recuerdan las principales características **del bien**. Estas informaciones provienen del Centro del Patrimonio Mundial.

- **MECANISMOS**: dos páginas de informaciones tomadas de los cuestionarios describen los **retos**, el **proceso** y los **copartícipes**, los **instrumentos** (técnicos, reglamentarios e institucionales), la **financiación** y el **estado de avance** del proyecto.

Se describen y sintetizan en forma de esquemas el proceso de implementación y las relaciones entre las partes involucradas.

- **PROYECTO / VALOR DEL BIEN**: uno o dos párrafos sobre un **aspecto fundamental de los estudios de casos**, la articulación entre el proyecto y el valor del bien.
- **APRENDER**: la última página presenta los **resultados obtenidos** por el proyecto, así como un análisis en las **enseñanzas** y los **cuestionamientos** que se desprenden de la experiencia.

- **CONTACTOS**: para finalizar la ficha, las **coordenadas del contacto técnico**, así como el nombre del **alcalde de la ciudad**.

Las designaciones y la presentación de las informaciones empleadas en las fichas no implican para nada la expresión de opinión alguna por parte de la UNESCO y sus copartícipes acerca del estatus jurídico, las autoridades, el trazado de las fronteras o los límites de los diversos países, territorios, ciudades o zonas mencionados en los textos.

Créditos de las imágenes: las imágenes que ilustran las fichas fueron facilitadas, en su conjunto, por las ciudades contribuidoras, la UNESCO y el Centro del Patrimonio Mundial.

Créditos de los esquemas cartográficos: los mapas fueron realizados por Gabriel Lacroix-Dufour, Administrador de Programas en la OCPM, a partir de *Google Earth*, con el apoyo de Sarah Wasserstrom, consultora.

AFRICA

N°1 ABOMEY (BENÍN): LA COOPERACIÓN DESCENTRALIZADA AL SERVICIO DE LA REHABILITACIÓN DEL SITIO DE LOS PALACIOS REALES DE ABOMEY CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN – REHABILITACIÓN

Movilizar la cooperación internacional para asociar financiación, conocimientos prácticos y una dirección de obra especializada, al servicio de la rehabilitación de un sitio estratégico.

N°2 TOMBOUCTOU (MALÍ): SALVAGUARDA Y VALORIZACIÓN DE LA CIUDAD VIEJA DE TOMBOUCTOU CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN – RESTRUCTURACIÓN URBANA

El objetivo de este proyecto es salvaguardar los monumentos de la Medina de Tombouctou y mejorar las condiciones de vida de sus habitantes, dentro de una lógica global de revitalización de la ciudad vieja, de capacitación y de formación de sus artesanos locales.

N°3 SAINT-LOUIS (SENEGAL): EL PATRIMONIO DE SAINT-LOUIS EN MANOS DE LOS JÓVENES GOBERNANZA Y RELACIONES CON EL PÚBLICO – ACTIVIDADES ARTESANALES Y VALORIZACIÓN

Con motivo de los 350 años de la creación de Saint-Louis de Senegal, este proyecto propuso la organización de cuatro talleres culturales y patrimoniales participativos, destinados a sensibilizar a los habitantes y, a la vez, alimentar el mercado turístico de Saint-Louis con productos locales de calidad.

N°4 ZANZÍBAR (TANZANIA): REHABILITACIÓN DEL PARQUE FORODHANI ACONDICIONAMIENTO /PLANIFICACIÓN-ESPACIOS PÚBLICOS

La renovación del Parque Forodhani forma parte de un programa global para la rehabilitación del paseo marítimo en Stone Town, a fin de restaurar y salvaguardar el mayor espacio verde urbano de la ciudad y, a la vez, mejorar la calidad de vida de los zanzibareños.

AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE

N°5 CUENCA (ECUADOR): REHABILITACIÓN URBANO-ARQUITECTÓNICA DE LA CALLE RAFAEL MARÍA ARÍZAGA GESTIÓN URBANA – RESTRUCTURACIÓN URBANA

El proyecto se ubica en un barrio periférico situado en la entrada norte de la urbe y de gran importancia histórica para la ciudad. Es conocido por ser centro para la confección del sombrero de paja toquilla. El proyecto nace de una petición de los moradores para la rehabilitación de la calle con la cual se ha logrado una mejora de la calidad de vida y la reactivación comercial del sector.

N°6 QUITO (ECUADOR): ESTUDIO PARA LA REHABILITACIÓN DE UN SECTOR DE LA AV. 24 DE MAYO ACONDICIONAMIENTO /PLANIFICACIÓN – ESPACIO PÚBLICO

Proyecto integral de recuperación y de apropiación social del espacio público de la Av. 24 de Mayo (sector comprendido entre la calle Venezuela e Imbabura), incentivando la creación de una nueva conciencia colectiva y la generación de una centralidad cultural y económica para el sector.

N°7 QUITO (ECUADOR): YAKU, EL MUSEO DEL AGUA DE QUITO

GOBERNANZA Y RELACION CON EL PÚBLICO – INTERPRETACIÓN

Instalar en la planta de agua desocupada un espacio didáctico que relacione Agua y Territorio. Realizado dentro de un programa de Ordenamiento territorial de las Laderas del volcán Pichincha situado al norte de la ciudad histórica, el museo del agua presenta y explica, de manera vivencial, el crecimiento de la ciudad, la relación con el agua y la cultura vinculada con ese proceso.

N°8 LA ANTIGUA GUATEMALA (GUATEMALA): REHABILITACION DEL REAL PALACIO DE LOS CAPITANES GENERALES DE LA ANTIGUA GUATEMALA

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN – REHABILITACIÓN/NUEVOS USOS

El proyecto de conservación y rehabilitación de este edificio emblemático del centro de La Antigua Guatemala tiene por objetivo promover un modelo de recuperación de edificios monumentales en beneficio de los habitantes y visitantes, cambiando el

uso administrativo actual por usos a fines culturales, sociales y educativos y de servicio de atención a los turistas.

N°9 PUEBLA (MEXICO): PLAN DE REPOBLAMIENTO EN LA ZONA DE MONUMENTOS Y SU ENTORNO

ACONDICIONAMIENTO /PLANIFICACIÓN— DESARROLLO SOSTENIBLE

El plan es un acercamiento estratégico para el repoblamiento de la zona monumental y su entorno por el cual se ponen a los ciudadanos como protagonistas de la vida de la ciudad y del cuidado de su patrimonio. El plan propone el desarrollo de un “barrio modelo” sobre el cual elaborar proyectos para revitalizar de manera sostenible el conjunto monumental y dar respuesta a un desarrollo incontrolado de la ciudad.

N°10 LIMA (PERÚ): REVITALIZACIÓN PARTICIPATIVA Y PROGRESIVA DE LA “CASA DE LAS COLUMNAS”

GOBERNANZA Y RELACIÓN CON EL PÚBLICO— CONSERVACIÓN PARTICIPATIVA

Rescatar, gracias a la organización y la participación activa de los habitantes, un bien patrimonial emblemático de propiedad estatal, que simboliza el ciclo de pauperización de centros históricos y la transformación del patrimonio de mansión a vivienda tugurizada. Mantener su uso y los ocupantes en el edificio y hacer de este caso un modelo y un motor para el cambio de políticas municipales y nacionales.

ASIA Y PACIFICO

N°11 BEIJING (REPÚBLICA POPULAR DE CHINA): RENOVACIÓN DE FOXIANG GE, PAIYUN DIAN Y DEL LARGO CORREDOR - PALACIO DE VERANO

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN— RESTAURACIÓN

El proyecto de renovación se refiere a tres sitios separados, que están situados dentro del Palacio de Verano.

N°12 HUÉ (VIET NAM): RESTAURACIÓN DE CASAS TRADICIONALES DE HUÉ

GESTIÓN URBANA— RESTRUCTURACIÓN

Este proyecto contribuye a la restauración del patrimonio edificado y a la reestructuración urbana de Hué, gracias a un apoyo económico y técnico público que se presta a propietarios privados de casas históricas.

EUROPA DEL NORTE

N°13 RATISBONA (ALEMANIA): “HERITAGE AS OPPORTUNITY”

GOBERNANZA Y RELACIÓN CON EL PÚBLICO— METODOLOGÍA

Una coparticipación de nueve ciudades europeas cuyo objetivo es elaborar estrategias de gestión sostenibles, integradas e innovadoras para los paisajes urbanos históricos.

N°14 RATISBONA (ALEMANIA): INSTALACIÓN DE UN CENTRO DE RECEPCIÓN PARA LOS VISITANTES DEL PATRIMONIO MUNDIAL

GOBERNANZA Y RELACIÓN CON EL PÚBLICO— INTERPRETACIÓN

Restauración de un viejo almacén de sal y su conversión en Centro de recepción, de interpretación y de documentación para los visitantes del sitio, turistas y residentes.

N°15 BRUXELAS (BÉLGICA): RESTAURACIÓN DE LAS FACHADAS DE LA GRAN PLAZA

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN— RESTAURACIÓN

Restauración de las fachadas de la Grand Place de Bruselas: tercera fase.

N°16 GEMBLOUX (BÉLGICA): EL BURGO ABACIAL Y SU CAMPANARIO

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN— RESTAURACIÓN - GESTIÓN URBANA

Restauración del campanario y acondicionamiento de espacios destinados a actividades culturales. Este proyecto quiere ser el motor de una reflexión global sobre la renovación urbana del centro histórico, así como la preservación y valorización de importantes elementos patrimoniales del tejido urbano medieval.

N°17 TOURNAI (BÉLGICA): REVITALIZACIÓN INTEGRADA DEL CORAZÓN DE LA CIUDAD

GESTIÓN URBANA— REGENERACIÓN URBANA Y CONSERVACIÓN

La catedral y el campanario ocupan el centro del desarrollo histórico y futuro de la ciudad. El proyecto de conservación de la catedral debe ser el motor de un proyecto de regeneración urbana en el cual la catedral “monumento” se transforme en catedral “viva”.

N°18 HELSINKI (FINLANDIA): CONSTRUCCIÓN DE UN CENTRO DE INFORMACIÓN PARA LOS VISITANTES DE SUOMENLINNA

GOBERNANZA Y RELACIONES CON EL PÚBLICO - TURISMO Y REUTILIZACIÓN ADAPTADORA DE UN EDIFICIO

Reutilización, con la adaptación de la antigua Oficina de Inventarios del fuerte de Suomenlinna y creación de un centro de información: restauración del edificio, introducción de nuevas instalaciones, y añadido de una nueva ala.

N°19 BEEMSTER (PAISES BAJOS): EL “QUALITY TEAM” DE BEEMSTER

GOBERNANZA Y RELACION CON EL PÚBLICO – PLANIFICACIÓN

Creación de un organismo consultivo, el “Kwaliteitsteam des Beemsters” (integrado por los principales expertos nacionales en el sector del patrimonio, el paisaje y la planificación urbana y arquitectónica), cuyo fin es asesorar a las autoridades municipales en lo tocante a nuevos desarrollos urbanos, proyectos espaciales a gran escala, calidad de la concepción, estrategia y factibilidad de los proyectos en el sitio del Patrimonio Mundial del Pólder de Beemster.

N°20 LA CHAUX DE FONDS (SUIZA) : PLAN ESPECIAL “ LE CORBUSIER”

ACONDICIONAMIENTO /PLANIFICACIÓN– RECONVERSIÓN URBANA

Proyecto de acondicionamiento, restructuración y valorización de una antigua zona ferroviaria abandonada situada en el centro de la ciudad de Chaux-de-Fonds y en el corazón del bien inscrito en la Lista del Patrimonio Mundial, con el fin de crear allí un nuevo barrio. Dicho proyecto se inserta en el marco de un “Plan especial” que consta de dos proyectos de planificación urbana.

EUROPA DEL SUR

N°21 CÓRDOBA (ESPAÑA): PLAN ESPECIAL “ALCÁZAR-CABALLERIZAS REALES” DE CÓRDOBA

ACONDICIONAMIENTO/PLANIFICACIÓN – RESTRUCTURACIÓN URBANA

El Plan Especial del ámbito “Alcázar-Caballerizas Reales” está respaldado por planes de ordenación urbana anteriores que ya identificaron este espacio como zona de equipamiento cultural para la ciudad. El objetivo del plan es definir los criterios con los que se debe actuar en una de las zonas históricas con más potencial de la ciudad.

N°22 SALAMANCA (ESPAÑA): ACTUACIONES DE PEATONALIZACIÓN EN EL CONJUNTO HISTÓRICO DE SALAMANCA

GESTION URBANA – MOVILIDAD

Se trata de la realización de numerosas actuaciones de peatonalización en las vías principales del Conjunto histórico de Salamanca, completándose con la realización de un Plan de Movilidad Urbana.

N°23 SALAMANCA (ESPAÑA): “RECORRIDO CULTURAL” POR EL INTERIOR DE LAS CATEDRALES (NUEVA Y VIEJA) DE SALAMANCA – PROYECTO “IERÓNIMUS”

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN – INTERPRETACIÓN

El proyecto “Ierónimus” concierne el más famoso monumento de Salamanca y consiste en la creación de un recorrido que facilite la visita de las dos catedrales hasta los niveles más elevados, posibilitando vistas tanto del exterior como del interior de los edificios, así como del Conjunto histórico de la ciudad.

N°24 ALBI (FRANCIA): LOS “ESTADOS GENERALES” DE LOS ACTORES LOCALES

GOBERNANZA Y RELACIONES CON EL PÚBLICO – PARTICIPACIÓN CIUDADANA

Respetar los valores albigenses y los valores promovidos por la Convención del Patrimonio Mundial de la UNESCO y, a la vez, exponer un plan de acción para la promoción territorial y la mejora de la recepción de visitantes en la región de Albi.

N°25 ALBI (FRANCIA): CREACION DE INDICADORES DE SEGUIMIENTO DEL BIEN

GESTIÓN URBANA – PLANIFICACIÓN

Crear un observatorio dedicado al patrimonio, al marco de vida, a la actividad y la economía turística dentro de la Ciudad Episcopal y de su zona de amortiguamiento, a fin de velar por la preservación de su valor universal excepcional.

N°26 BURDEOS (FRANCIA): ACONDICIONAMIENTO DEL BARRIO DE LAS DÁRSENAS

ACONDICIONAMIENTO /PLANIFICACIÓN– RECONVERSIÓN URBANA

Concepción de un proyecto urbano global basado en el carácter del lugar, la colaboración del conjunto de actores potencialmente involucrados (urbanismo negociado) y la invención de instrumentos operacionales destinados a la implicación duradera de estos actores en el proyecto.

N°27 LE HAVRE (FRANCIA): APARTAMENTO TESTIGO AUGUSTE PERRET

GOBERNANZA Y RELACIONES CON EL PÚBLICO — SENSIBILIZACIÓN

Apertura de un apartamento representativo de los principios del arquitecto moderno Auguste Perret y reconstitución del mobiliario de época, en una óptica de sensibilización hacia el símbolo de la “Reconstrucción” de viviendas que él desarrolló en Le Havre entre 1945 y 1955.

N°28 LYON (FRANCIA): RECONQUISTA DE LAS ORILLAS DEL RÍO SAONA- FASE 1

ACONDICIONAMIENTO/PLANIFICACIÓN — ESPACIOS PÚBLICOS

Devolver al Saona y a su entorno una función de importante espacio público restableciendo los lazos entre la ciudad y el río, fomentando la diversidad de sus usos y desarrollando una dinámica en torno al arte público.

N°29 ESTRASBURGO (FRANCIA): REORGANIZACIÓN DE LOS DESPLAZAMIENTOS URBANOS

GESTIÓN URBANA — MOVILIDAD Y DESPLAZAMIENTOS

Repensar totalmente la movilidad en el centro de la ciudad para inducir comportamientos nuevos y duraderos: reorganización de los desplazamientos urbanos en torno a un tranvía, dando prioridad a los peatones y a los modos de transporte de menor impacto medioambiental, así como elaboración de un Plan de Desplazamientos Urbanos.

N°30 RODAS (GRECIA): DESARROLLO GLOBAL Y PLAN DE REVITALIZACIÓN PARA LA CIUDAD MEDIEVAL DE RODAS

GESTIÓN URBANA-REESTRUCTURACIÓN URBANA

El proyecto pretende revitalizar, promover y desarrollar el centro histórico de Rodas, con el objetivo de mejorar la calidad de vida y diversificar sus funciones y su papel dentro de la zona urbana.

N° 31 RODAS (GRECIA): REHABILITACIÓN DE LA ZONA COSTERA DE LA CIUDAD MEDIEVAL DE RODAS

GESTIÓN URBANA — GOBERNANZA

El proyecto apunta a aplicar un concepto global para la zona costera, a la inversa de la intervención individual y parcial de diversas autoridades.

N°32 TESALÓNICA (GRECIA): CONECTAR ENTRE SÍ LOS MONUMENTOS HISTÓRICOS CON LA CREACIÓN DE UNA NUEVA RED PEATONAL

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN — ESPACIOS PÚBLICOS

Creación de una red pedestre que integre los monumentos históricos y los grandes espacios públicos (fase piloto de la implantación: la “Rotonda”).

N°33 NÁPOLES (ITALIA): REVITALIZACIÓN DEL DISTRITO DE LOS TEATROS

GESTIÓN URBANA — ACONDICIONAMIENTO URBANO

Proteger y valorizar un bien arqueológico en un contexto urbano de alta densidad y, a la vez, controlar y propiciar las intervenciones privadas.

N°34 LA VALETA (MALTA): REHABILITACIÓN DE LA PLAZA SAN JORGE

GESTIÓN URBANA — ESPACIOS PÚBLICOS Y MOVILIDAD

Rehabilitación de un importante espacio público, la Plaza San Jorge, y realización de diversas obras conexas, de conformidad con el Plan de Gestión de La Valeta.

N°35 OPORTO (PORTUGAL): PROGRAMA DE ACCIÓN PARA LA REHABILITACIÓN URBANA DEL BARRIO MORRO DA SÉ — CH.1

ACONDICIONAMIENTO /PLANIFICACIÓN — RENOVACIÓN URBANA

El proyecto de rehabilitación urbana del barrio Morro da Sé se centra en la dimensión social, económica, cultural y medioambiental. Valorización del potencial patrimonial del sitio y de los efectos positivos de las políticas de renovación urbana.

EUROPA DEL ESTE

N°36 BERAT (ALBANIA): PLAN DE DESARROLLO URBANO Y REGLAMENTOS PARA LA CIUDAD DE BERAT

GESTIÓN URBANA — PLANIFICACIÓN

El Proyecto de Gestión y Ordenación del Territorio (LAMP II) incluye la elaboración de planes urbanos y reglamentos de control, así como una infraestructura de programas de inversiones para cuatro ciudades de Albania del Sur: Gjirokastra, Korça, Lushnja y Berat.

N°37 TALLINN (ESTONIA): REVITALIZACIÓN DE LA PLAZA VADABUSE

ACONDICIONAMIENTO /PLANIFICACIÓN – ESPACIO PÚBLICO, TRANSPORTE, ARQUEOLOGÍA

Revitalización de un amplio espacio público histórico y emblemático situado en los alrededores del centro histórico de Tallin. Reestructuración de la Plaza de Vabaduse e integración del patrimonio arqueológico en el proceso de concepción y desarrollo del proyecto.

N°38 VILNA (LITUANIA): REVITALIZACIÓN DE LA ARTESANÍA TRADICIONAL EN VILNA

GESTIÓN URBANA – ACTIVIDADES ECONÓMICAS, ARTESANALES Y COMERCIALES

Revitalización de la artesanía tradicional en Vilna. Este proyecto consiste en restablecer las actividades artesanales tradicionales, a fin de rehabilitar y revitalizar el centro histórico de Vilna.

N°39 VILNA (LITUANIA): GESTIÓN DE LA INTEGRIDAD VISUAL DEL CENTRO DE LA CIUDAD HISTÓRICA

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN – PLANIFICACIÓN URBANA

Gestión de la integridad visual del centro histórico de la ciudad. Elaboración de una herramienta de evaluación del impacto y de mecanismos de planificación y gestión urbana: establecimiento de un modelo 3D GIS para evaluar el impacto de las construcciones en altura y los nuevos desarrollos sobre los valores del sitio del Patrimonio Mundial.

AMÉRICA DEL NORTE

N°40 QUEBEC (CANADÁ): PROGRAMA DE INTERVENCIÓN Y REVITALIZACIÓN DE EDIFICIOS PATRIMONIALES “MAÎTRE D’ŒUVRE”

GESTIÓN URBANA – RESTAURACIÓN

El programa “maître d’œuvre” (constructor) es un programa incitativo destinado a los propietarios privados y encaminado a fomentar la conservación y valorización de la arquitectura antigua de los edificios en los barrios históricos de la ciudad.

CAHIER D'ÉTUDES DE CAS
AFRIQUE

CASE STUDIES SECTION
AFRICA

CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO
AFRICA

ABOMEY BÉNIN

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE LA RÉHABILITATION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

CONSERVATION ET VALORISATION – RÉHABILITATION

Mobiliser le partenariat international pour associer financements, mémoire des savoir-faire traditionnels et maîtrise d'œuvre spécialisée au service de la réhabilitation d'un site stratégique.

TAILLE DE LA VILLE : 101 586 hab 14 200 ha

TAILLE DU PROJET : Portail d'entrée

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale historique et culturelle du Bénin

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Fonction culturelle, site religieux, fonction touristique

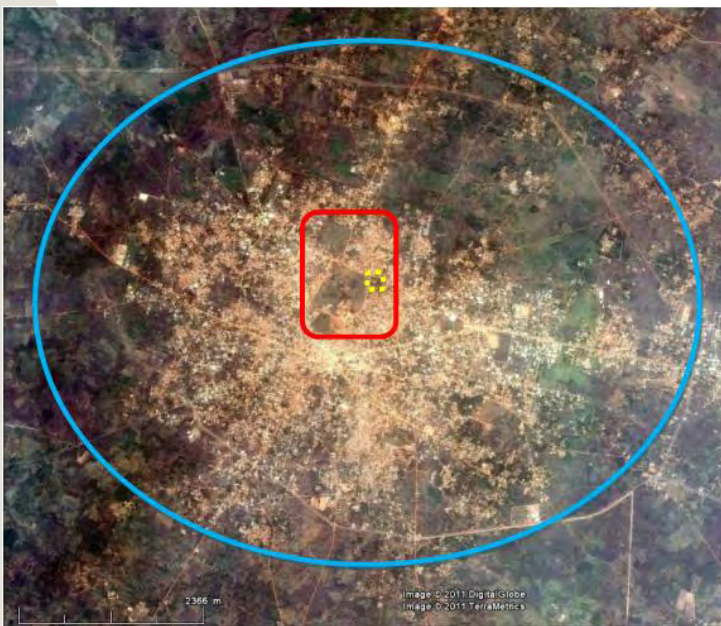


© Ville d'Albi

Le palais du roi Agadja à Abomey

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

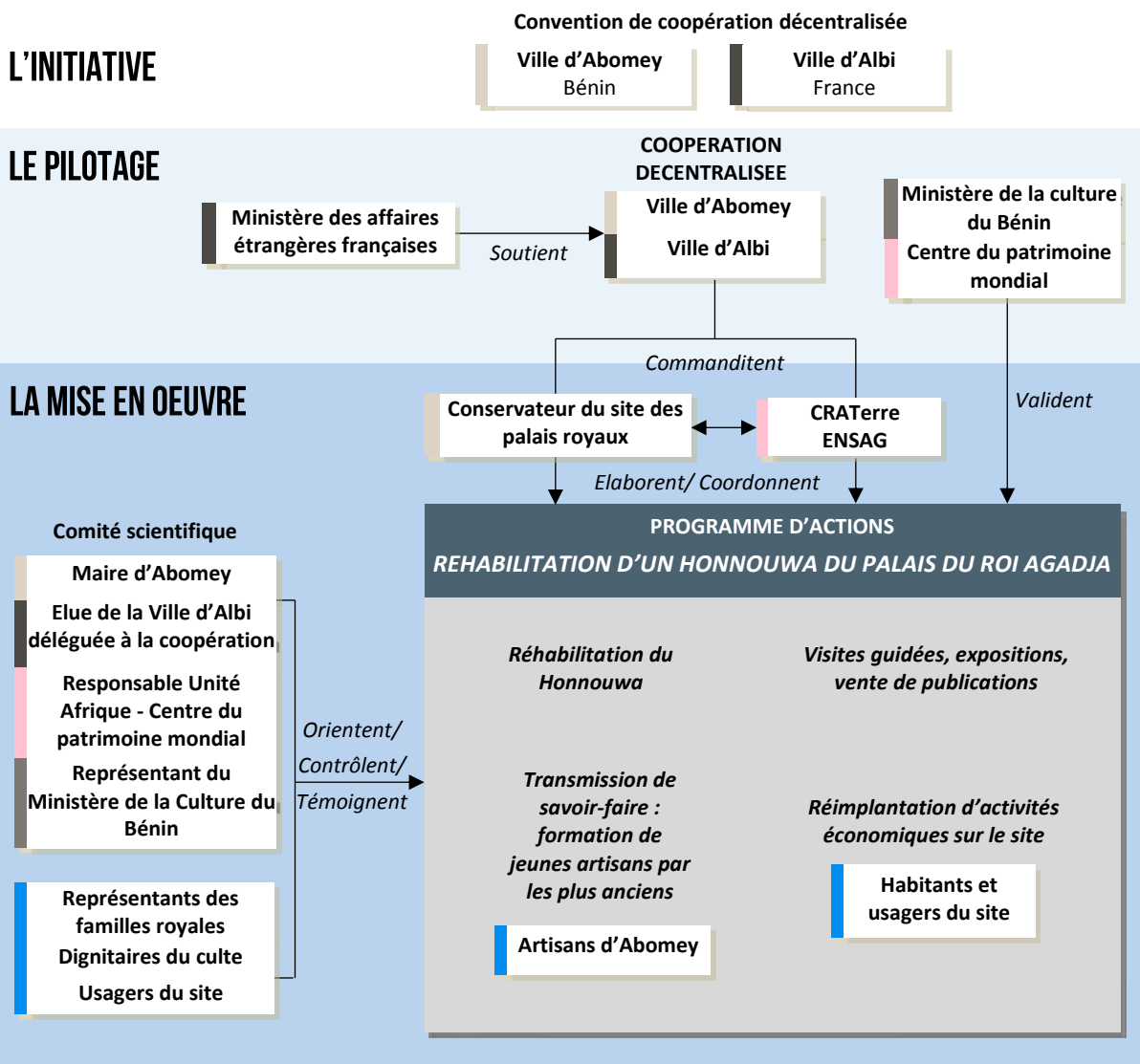
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

Inscription	2007	De 1625 à 1900, douze rois se succédèrent à la tête du puissant royaume d'Abomey. A l'exception du roi Akaba, qui utilisa un enclos distinct, chacun fit édifier son palais à l'intérieur d'un enclos entouré de murs de pisé tout en conservant certaines caractéristiques de l'architecture des palais précédents dans l'organisation de l'espace et le choix des matériaux. Les palais d'Abomey fournissent un témoignage exceptionnel sur un royaume disparu.
Critères	(iii) (iv)	
Surface	48 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Le « Honnouwa » (portail d'entrée) du Palais d'Agadja participe à l'héritage culturel riche, vivant et structurant des Palais Royaux d'Abomey. Mais il est peu à peu tombé en ruines et nécessite une réhabilitation d'envergure.
PROBLÉMATIQUE	Comment, et avec quels moyens humains et financiers, redonner corps à un site presque entièrement disparu au fil des années ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Révéler un élément clé du site des Palais royaux et contribuer à une réhabilitation plus globale, actuellement en cours, de ce bien ➔ Rendre plus visibles et plus lisibles certains points importants du site pour améliorer sa compréhension ➔ Rendre ce site aux traditions culturelles, rituelles et sociétales de la ville ➔ Contribuer aux efforts d'amélioration des méthodes et approches des pratiques de conservation

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Plan de gestion, de conservation et de mise en valeur, 2007-2011, établi par l'Etat béninois et le Centre du Patrimoine Mondial
- Plan de Développement Communal (PDC)

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Convention de coopération décentralisée entre la Ville d'Abomey et la Ville d'Albi (2005)
- Convention entre la Ville d'Albi et l'association CRATerre-ENSAG (expertise en architecture de terre – 2008)
- Programme Africa 2009 du Centre du patrimoine mondial

LE FINANCEMENT

FINANCEMENT INTERNATIONAL

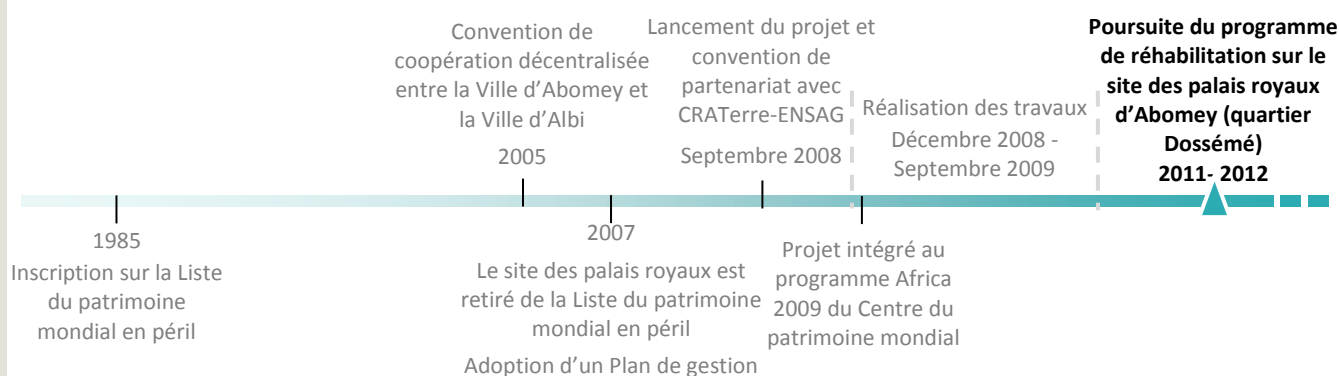
Ville d'Albi, Ministère des Affaires étrangères français, Centre du patrimoine mondial, Gouvernement de Norvège

VALEUR TOTALE DU PROJET

Environ 38 000 €

1. Ville d'Albi
2. Ministère des Affaires étrangères français
3. Centre du patrimoine mondial et Gouvernement de Norvège : Programme Africa 2009
4. Participation active de la Ville d'Abomey en matière d'expertise

ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Inscrit en 1985 sur la Liste du patrimoine mondial en péril du fait de son état de délabrement, le site des palais royaux d'Abomey a pu être retiré de cette liste en 2007. Néanmoins le Centre du Patrimoine Mondial a recommandé de poursuivre les efforts de réhabilitation tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif.

Le projet de coopération internationale autour de la reconstruction d'un « Honnouwa » du Palais du roi Agadja participe ainsi de la réhabilitation globale du site mais aussi de la réaffectation religieuse et sociétale d'un lieu historique toujours au cœur du culte vaudou et de traditions locales vivantes (patrimoine immatériel).

Au-delà de la reconstitution d'un édifice presque disparu et d'une lecture retrouvée du paysage urbain, le partenariat international entre Abomey et Albi permet au site des Palais Royaux de s'inscrire dans une dynamique vertueuse globale et durable. Les habitants se sont réapproprié leur patrimoine historique (apprentissage de l'histoire, ateliers pédagogiques...), social et culturel

(grandes cérémonies); ils ont renoué avec les savoir-faire ancestraux et transmis ce patrimoine immatériel. Enfin cette coopération a vocation à initier d'autres partenariats et permettre la réhabilitation de l'ensemble du site qui se poursuit sur la seule partie habitée du bien, le quartier Dossémé.



© Ville d'Albi

Le Honnouwa du roi Agadja avant, pendant et après sa restauration

QUESTIONNEMENTS

La coopération décentralisée repose sur un principe d'échanges : expériences, savoir-faire... Celle mise en place entre Albi et Abomey fonctionne très bien sur ce principe et semble alimenter en retour les pratiques patrimoniales albigeoises : « Le patrimoine est une somme de valeurs. La valeur immatérielle est prépondérante en Afrique : le bâti est souvent la traduction d'une sacralisation. Les modes de gouvernance expérimentés sur ce projet africain inspirent les modes de gouvernance albigeois, qui tirent un enseignement de la conscience patrimoniale d'Abomey. »

La coopération décentralisée peut néanmoins se réduire facilement à un apport d'expériences et de financements des pays du nord aux pays du sud. La question nécessite vigilance car il ne s'agit pas d'imposer une philosophie unique. Au-delà, le partenariat international au service de la réhabilitation des Palais Royaux d'Abomey nous interpelle plus globalement sur notre responsabilité collective face au Patrimoine de l'Humanité, quel que soit le lieu où les biens se trouvent.

CONTACTS

MAIRE Alain Nouatin
Mandat 2011 - 2013

CONTACT TECHNIQUE Marc Kpatcha
→ adresse 07 Abomey
→ contact tel 00229 97 09 59 90
→ contact mail kpatchamarc@yahoo.fr
→ site web <http://www.gouv.bj>

TOMBOUCTOU MALI

SAUVEGARDE ET VALORISATION DE LA VIEILLE VILLE DE TOMBOUCTOU

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTRUCTURATION URBAINE

Ce projet vise à sauvegarder les monuments de la médina de Tombouctou et à améliorer les conditions de vie de ses habitants dans une logique globale de revitalisation de la vieille ville et de « capacitation »/formation de ses artisans locaux.

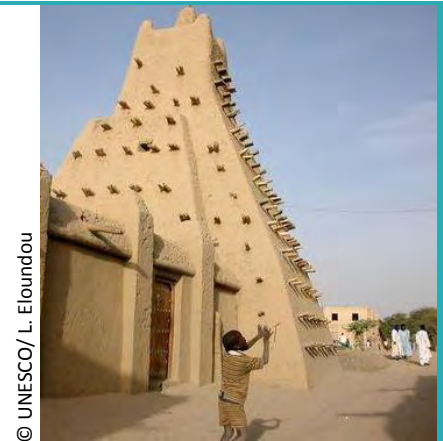
TAILLE DE LA VILLE :	54 000 hab	–
TAILLE DU PROJET :	35 000 hab	49 ha

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale régionale, culturelle et touristique

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Résidentielle, intellectuelle, spirituelle, touristique

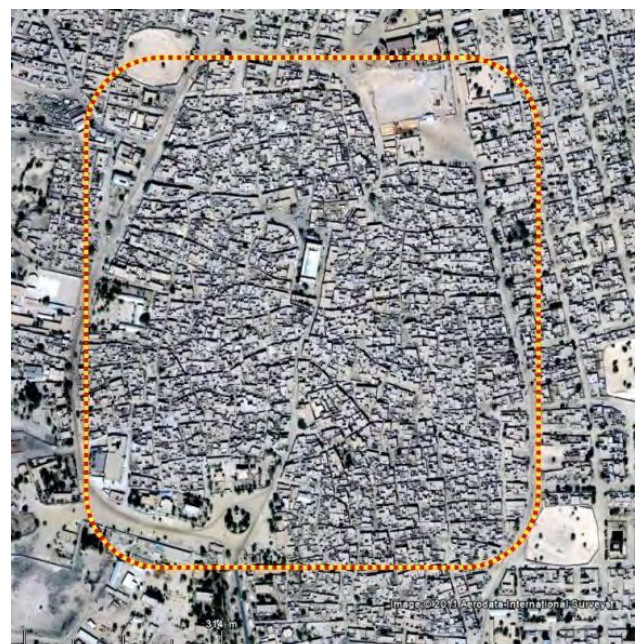


© UNESCO/ L. Eloundou

La vieille ville de Tombouctou

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

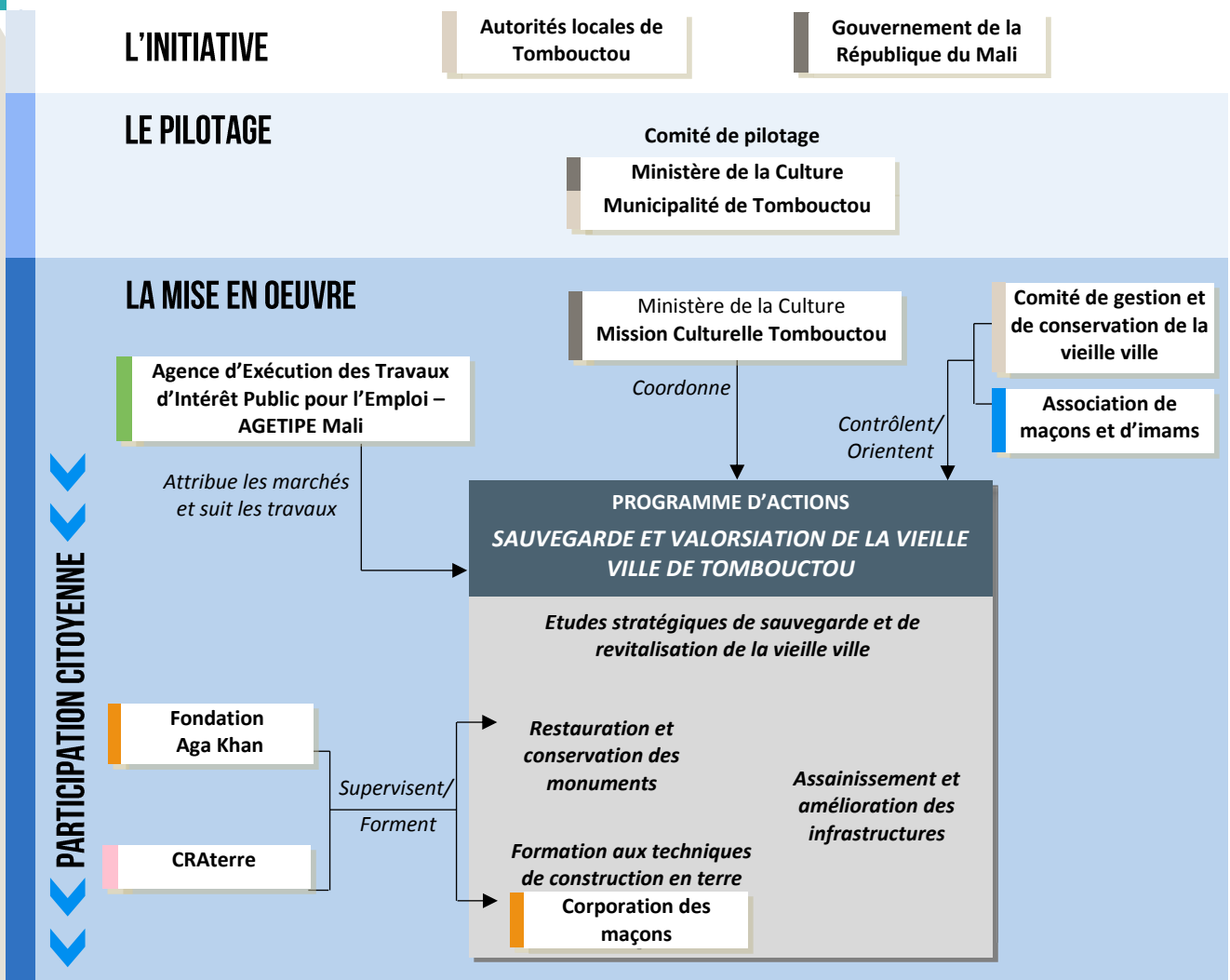
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

TOMBOUCTOU

Inscription	1988	Dotée de la prestigieuse université coranique de Sankoré et d'autres medersa, Tombouctou était aux XV ^e et XVI ^e siècles une capitale intellectuelle et spirituelle et un centre de propagation de l'islam en Afrique. Ses trois grandes mosquées (Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia) et ses 16 mausolées de saints témoignent de son âge d'or. Bien que restaurés régulièrement depuis le XVI ^e siècle, ces monuments sont aujourd'hui menacés par l'avancée du sable.
Critères	(ii) (iv) (v)	
Surface	49 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Une vieille ville qui se paupérise. Un site patrimonial dont l'intégrité est menacée par la dégradation du bâti lié à la perte des savoir faire traditionnels de construction en terre. Un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril.
PROBLÉMATIQUE	Comment sauvegarder le patrimoine urbain et revitaliser le cadre de vie des habitants de la vieille ville en impliquant les artisans locaux et en sauvegardant et revitalisant la pratique de construction et entretien de l'architecture en terre ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Renforcement des capacités des artisans locaux dans la construction traditionnelle en terre ➔ Assainissement de la vieille ville (eaux usées, eaux pluviales et ordures ménagères) ➔ Pavement de la voie piétonne traversant la médina ➔ Conservation des mosquées et des mausolées inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ➔ Clôture des cimetières ➔ Aménagement des places et des placettes de la médina

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Plan de Revitalisation et de sauvegarde de la vieille ville (2005)
- Plan stratégique d'assainissement (2005)
- Plan de gestion et de conservation (2006)
- Règlement d'urbanisme
- Manuel de conservation

LE FINANCEMENT**PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC**

Ministère de la Culture, Municipalité de Tombouctou

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Mécènes

FINANCEMENT INTERNATIONAL

Aga Khan Trust for Culture, Gouvernement de l'Italie,
Gouvernement de l'Espagne

VALEUR TOTALE DU PROJET

N/C

ETAT D'AVANCEMENT

Démarrage
Août 2010

En cours

**ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN**

Le projet envisagé prévoit la mise en valeur de la médina de Tombouctou, de ses 3 mosquées et ses 16 mausolées, tous inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

La restauration et développement culturel prévu pour cette partie de la vieille ville vise à justifier et à renforcer le projet d'élargissement du périmètre du bien inscrit, et, en conséquence, les mesures de protection appliquées.

Retrouver les techniques et les savoir-faire traditionnels par la formation des artisans locaux permet de mener un programme de restauration en préservant l'authenticité et l'intégrité des biens et revaloriser un savoir faire qui a en soit un potentiel économique.

Ce projet permet de relier des questions de gestion urbaine, d'aménagement avec des questions de conservation du patrimoine bâti via la relance de savoir-faire traditionnels.

Le projet a permis :

- l'amélioration de la qualité de vie des populations, grâce au plan stratégique d'assainissement ;
- la consolidation physique et structurelle des mosquées et mausolées du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ;
- l'implication des populations locales dans la gestion et conservation de leur patrimoine ;
- la sensibilisation des maçons et autres artisans à la conservation du patrimoine mondial ;
- de relier des activités de restauration du patrimoine au renforcement de l'économie

locale, par l'utilisation de techniques et de matériaux traditionnels ;

- l'adoption d'une stratégie de conservation du patrimoine et de développement et renforcement des capacités des gestionnaires, maçons et guides touristiques.

Cette stratégie de revitalisation du site plus globale prévoit plusieurs projets considérés comme prioritaires : aménagement des abords de plusieurs bâtiments patrimoniaux, des places et des placettes et des circuits touristiques.

Ainsi qu'un appui institutionnel à la Mission culturelle de Tombouctou via la création d'une Maison Culturelle de Tombouctou qui devrait regrouper l'ensemble des éléments du patrimoine de Tombouctou dans un projet multifonctionnel.



©CRAterre

La restauration des monuments en terre de la médina menée par des artisans locaux

QUESTIONNEMENTS

Ce projet témoigne d'une part une prise de conscience des enjeux prioritaires de conservation et de valorisation de la ville ; et pose d'autre part la question de la cohérence d'ensemble des interventions sur le bien comme l'illustre la conception de l'institut Ahmed Baba construit pour accueillir et protéger les riches collections de manuscrits et situé en face de la Mosquée Sankor.

La morphologie, le gabarit, la localisation même de l'édifice sont incompatibles avec le principal monument historique et son parvis.

Fiche rédigée à partir des informations collectées avant le coup d'état de mars 2012 auprès de la Municipalité et de la Mission culturelle de Tombouctou.

Avertissement : cette fiche n'a pas été validée par les autorités compétentes.

SAINT-LOUIS SÉNÉGAL

LE PATRIMOINE DE SAINT-LOUIS ENTRE LES MAINS DES JEUNES

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – ACTIVITÉS ARTISANALES ET VALORISATION

A l'occasion des 350 ans de la création de Saint-Louis du Sénégal, ce projet s'est traduit par l'organisation de quatre ateliers culturels et patrimoniaux participatifs visant à sensibiliser les habitants tout en alimentant le marché touristique de Saint-Louis en produits locaux de qualité.

TAILLE DE LA VILLE :	200 000 hab	4 600 ha
TAILLE DU PROJET :	Impact sur la ville entière	

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale régionale, centre administratif, commercial et touristique

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

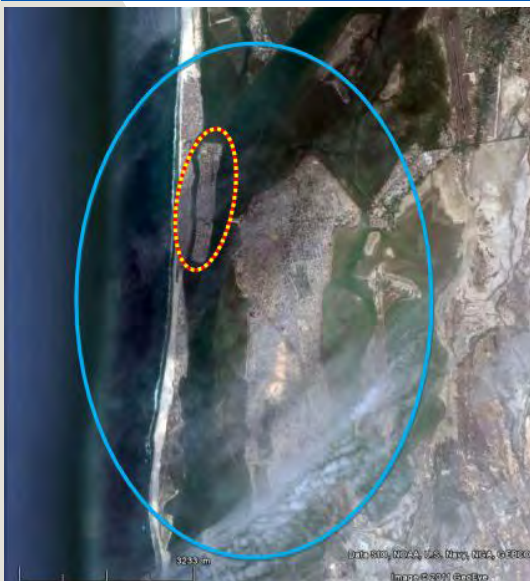
Quartier administratif, résidentiel et commercial



Le Cahier junior du patrimoine de Saint-Louis

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

ILE DE SAINT-LOUIS

Inscription	2000	Fondée par les colons français au XVII ^e siècle, Saint-Louis s'urbanisa au milieu du XIX ^e siècle. Elle fut la capitale du Sénégal de 1872 à 1957 et joua un rôle culturel et économique prépondérant dans l'ensemble de l'Afrique occidentale. La situation de la ville sur une île à l'embouchure du fleuve Sénégal, son plan urbain régulier, son système de quais et son architecture coloniale caractéristique confèrent à Saint-Louis sa qualité particulière et son identité.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	72 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Faible appropriation du patrimoine par les habitants. Nécessité de développer une économie du patrimoine. L'activité touristique d'abord tournée vers le balnéaire se tourne progressivement vers le patrimoine culturel et urbain. Manque de produits touristiques spécifiques, patrimoniaux et de qualité.
PROBLÉMATIQUE	Comment développer une stratégie centrée sur la spécificité et les opportunités liées au patrimoine ? Comment développer des ateliers de formation pour produire des outils de sensibilisation de la population au patrimoine, raviver les savoir-faire de l'artisanat local et créer un marché de produits dérivés du patrimoine de Saint-Louis à destination d'une clientèle touristique ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Sensibilisation des habitants ➔ Valorisation des savoir-faire locaux ➔ Alimentation du fonds d'appui à la réhabilitation du patrimoine ➔ Création de nouveaux produits touristiques et patrimoniaux

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS

L'INITIATIVE

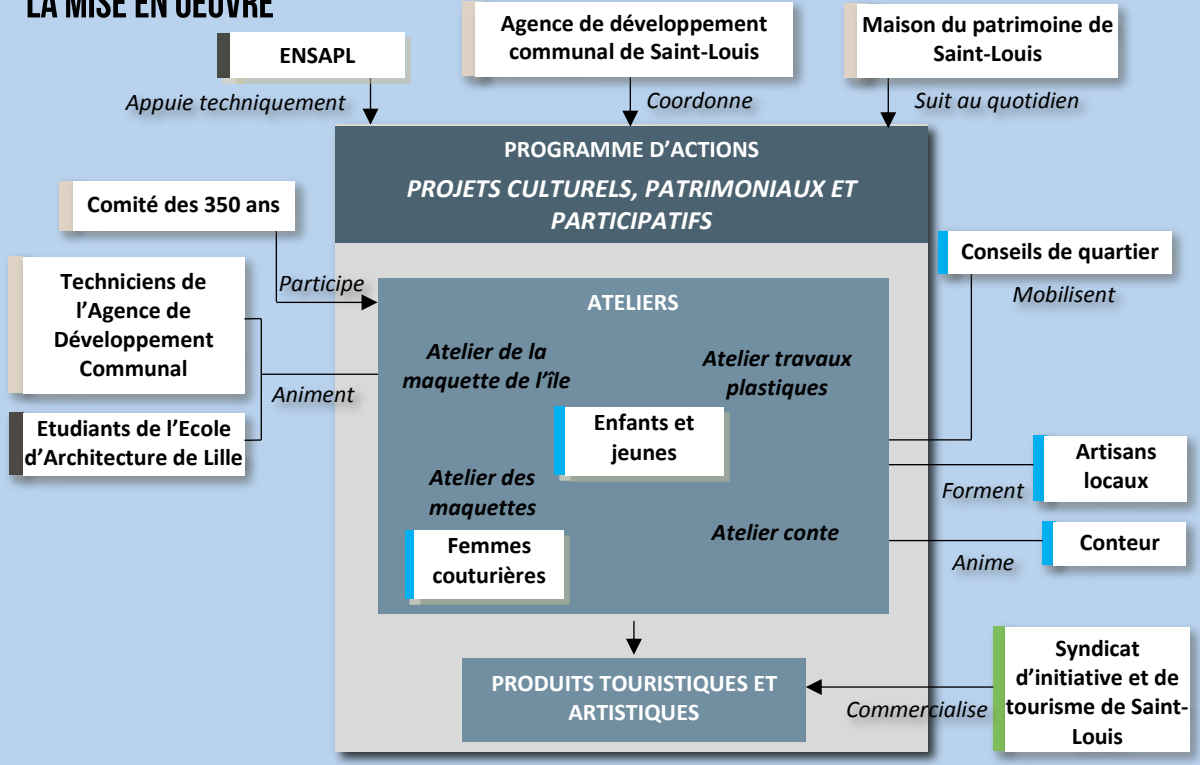
Municipalité de Saint-Louis
du Sénégal

LE PILOTAGE



LA MISE EN OEUVRE

PARTICIPATION CITOYENNE



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Plan Directeur d'Urbanisme (horizon 2025)
- Plan de développement du Quartier Nord
- Plan de développement du Quartier Sud
- Programme de développement touristique de Saint-Louis et sa région
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (adopté en juin 2008)
- Inventaire architectural et urbain de l'île
- Plan annuel de communication et de sensibilisation au patrimoine

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Convention de coopération décentralisée entre la Commune de Saint-Louis et Lille Métropole Communauté Urbaine

LE FINANCEMENT**PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC**

Municipalité de Saint-Louis

FINANCEMENT INTERNATIONAL

Lille Métropole Communauté Urbaine

VALEUR TOTALE DU PROJET

12 000 euros

Le financement de ce projet est assuré dans le cadre de la Convention de coopération triennale (2007-2009) passée entre la Communauté urbaine de Lille Métropole et la Commune de Saint-Louis du Sénégal.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Démarrage
Août 2010

*Les quatre ateliers ont eu lieu entre le 16 août
et la première semaine d'octobre*

Fin du projet
Octobre 2010

ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Le projet s'inscrit dans le cadre de la célébration des 350 ans de Saint-Louis.

Il vise à sensibiliser l'ensemble des populations de Saint-Louis au patrimoine mondial. Le bien inscrit est l'île de Saint-Louis, le centre historique qui représente une petite partie de la commune (72 ha).

Les qualités de ce patrimoine urbain de Saint-Louis sont mal connues. Il y a donc un besoin d'impliquer les

populations locales et de développer des liens entre patrimoine et opportunités économiques et jouer sur une attractivité spécifique du site. Il s'agit de réinvestir les qualités de Saint-Louis.

- Sensibilisation des populations au patrimoine mondial par le biais des produits des ateliers ;
- Valorisation des jeunes ;
- Valorisation des savoir-faire artisans.

Les jeunes sont un groupe cible privilégié : ils peuvent exprimer, explorer et former leurs capacités artistiques, s'approprier un patrimoine matériel et se rapprocher des savoir-faire et pratiques. La participation des artisans peut aussi jouer un rôle pour stimuler cette activité. Le regard des jeunes, des artistes et des artisans oblige à une interprétation et appropriation, subjectives et artistiques, du patrimoine (matériel et immatériel) par tous les participants.

Les ateliers ont permis la production d'un cahier « Les enfants de Ndar racontent le patrimoine de Saint

Louis », d'un jeu de cartes « ambassadrices » de Saint Louis, de manuels-modes d'emploi pour la conduite d'ateliers patrimoine et artisanat, de pancartes sur les bâtiments emblématiques de Saint-Louis, d'un mobilier d'exposition réutilisable, d'une grande maquette de l'île et d'une cinquantaine de maquettes en bois et textiles des maisons Saint-Louisiennes. Une exposition publique de tous les objets confectionnés a aussi été organisée.

L'artisanat est un secteur de développement économique à faire fructifier. Les produits touristiques et artistiques cartes postales, maquettes d'édifices et d'ouvrages remarquables de Saint-Louis) par leur caractère unique et spécifique, attirent une population à fort capital économique et culturel.



Une maquette et quelques pancartes créés lors des ateliers culturels et patrimoniaux de Saint-Louis

QUESTIONNEMENTS

La sensibilisation des habitants, en particulier des jeunes, au patrimoine est un aspect essentiel pour la cohésion sociale. La valorisation de ce patrimoine permet aux habitants de se réapproprier leur mémoire et leur identité. Elle contribue aussi à une meilleure connaissance de l'autre et favorise le maintien de l'équilibre social nécessaire au développement harmonieux des territoires.

La mobilisation des artisans contribue à renforcer les savoir-faire locaux et met en évidence leurs potentialités. D'autre part, le développement d'une économie locale artisanale ancrée sur le patrimoine et les emblèmes de la ville donne une valeur ajoutée à un artisanat siglé « Saint-Louis ».

Le développement et le renforcement d'une politique d'information et de communication sur le patrimoine par la production d'outils destinés à la sensibilisation du public s'avère positif. Il s'agit de changer l'état d'esprit des parties prenantes en passant d'un patrimoine subi à un patrimoine considéré à la fois comme un bien public et comme une ressource permettant de créer une économie spécifique dans le domaine du tourisme ; mais également dans le domaine de la construction et de l'alimentaire, de l'habillement, etc.

L'un des défis du projet consiste à rendre la démarche pérenne et à relier ces initiatives très constructives aux programmes de restauration et de revitalisation urbaine.

MAIRE	Cheick Mamadou Abiboulaye Dieye	CONTACT TECHNIQUE	Demba Niang
Mandat	2009 -2014	→ adresse	ADC, BP : 170, Saint-Louis du Sénégal
		→ contact tel	0022 133 96 61 34 28
		→ contact mail	adc.patrimoine@orange.sn
		→ site web	-

ZANZIBAR TANZANIA

FORODHANI PARK REHABILITATION

DEVELOPMENT/PLANNING—PUBLIC SPACES

The restoration of Forodhani Park is part of a comprehensive programme for seafront rehabilitation in Stone Town in order to restore and secure the city's major urban open space while improving the quality of life for Zanzibaris.

IDENTIFICATION

SIZE OF THE CITY:	400 000 inhabitants	—
SIZE OF THE PROJECT:	NA	The park

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:
National capital, administrative and economic centre of Zanzibar. Business, harbour and touristic town

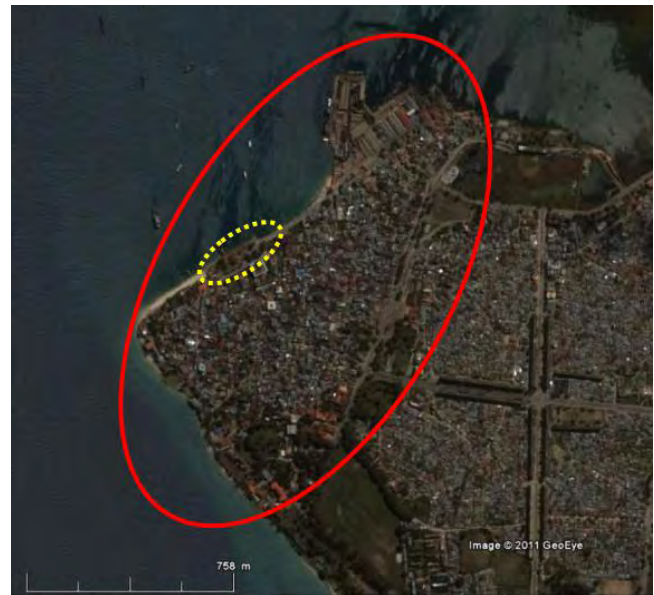
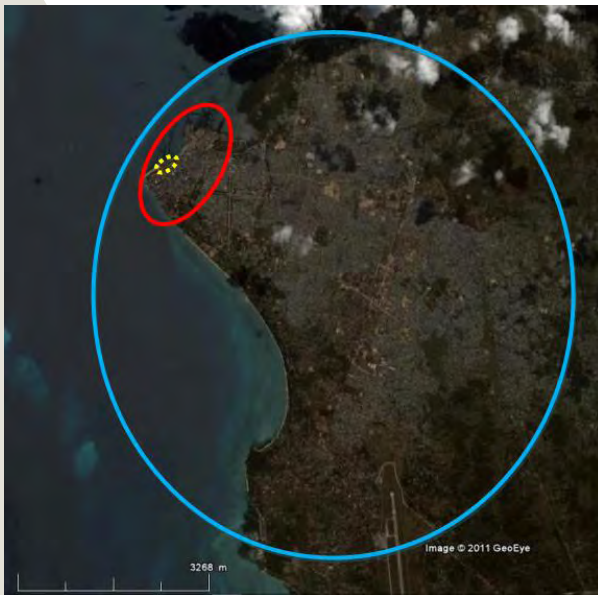
PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:
Touristic and leisure activities



© UNESCO/ N.Bolomey

Stone Town sea front, the historic district of Zanzibar

PROJECT SCALE



□ City

□ World Heritage Property

□ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

STONE TOWN OF ZANZIBAR

Inscription	2000
Criteria	(ii) (iii) (vi)
Area	96 ha

The Stone Town of Zanzibar is a fine example of the Swahili coastal trading towns of East Africa. It retains its urban fabric and townscape virtually intact and contains many fine buildings that reflect its particular culture, which has brought together and homogenized disparate elements of the cultures of Africa, the Arab region, India, and Europe over more than a millennium.

STAKES

DIAGNOSIS/ STATUS	Landscape degradation and decaying infrastructure of the Forodhani Park (central meeting place for the inhabitants and the tourists and the city's first open public place), difficulties in managing and financing the park.
PROBLEMS/ ISSUES	How to regenerate the park, generate funds for its management and improve the tourist facilities of "Stone Town"?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Reinforcement of the Forodhani Park as a user-friendly and tourism public place ➔ Stimulation of the local economy and of small construction companies ➔ Reorganization and improvement of the commercial activities of the park ➔ Job creation in the informal sector ➔ Launch of a broader seaside rehabilitation program

PARTNERS / PROCESS

THE INITIATIVE

Zanzibar Government

Aga Khan Foundation

THE PROJECT DRIVERS

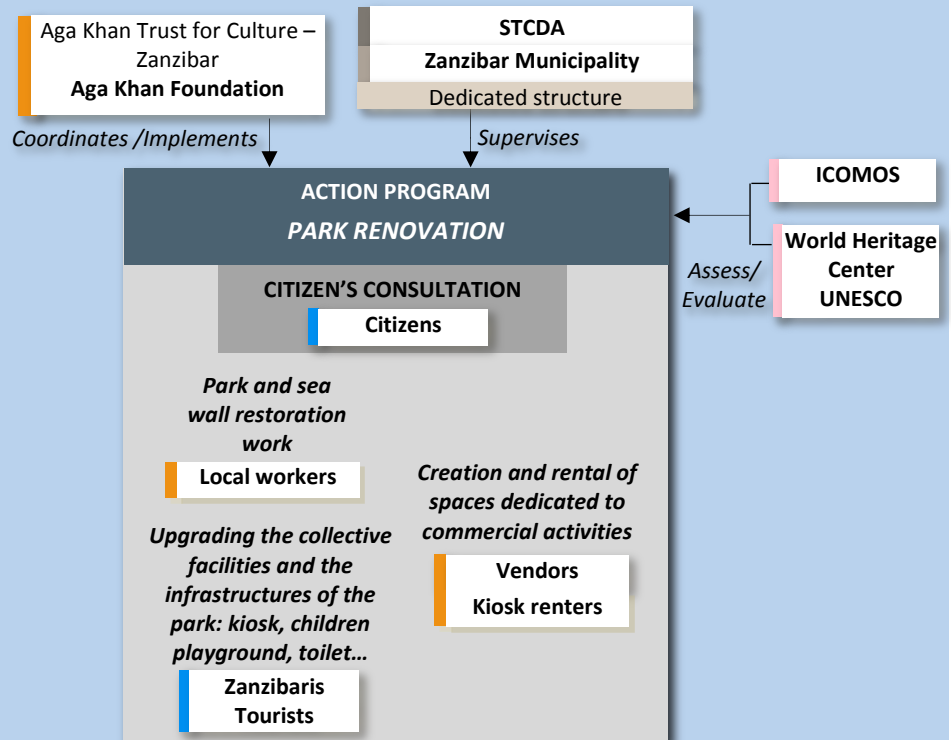
Steering committee

Stone Town Conservation and Development Authority (STCDA)

Aga Khan Trust for Culture - Zanzibar

Zanzibar Municipal Council

THE PROJECT IMPLEMENTATION



STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- Town and country planning (1955)
- Local government ACT (1996)
- Stone Town Act (1994)
- Conservation Master Plan (1994)
- Building regulations
- Stone Town Act (2010)
- Heritage Management Plan (2010)

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Zanzibar Government

DETAILS ON PRIVATE FUNDING

For sustainable management of the Park, an ad-hoc fund and structure was established to collect rent from park users such as vendors who sell food in the evening and kiosk renters who use the park and renewed or new facilities (kiosk, children play ground and toilet).

INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

Aga Khan Trust for Culture, World Bank

TOTAL PROJECT AMOUNT

3,2 million US\$

The park renovation intervention had been budgeted at 2.8 million dollars.

The identification of the unforeseen, but necessary, additional work – the reinforcement and the restoration of the sea wall – caused an increase in the total cost, calculated at 3.2 million dollars thanks to a partnership with the World Bank.

STATE OF PROGRESS

Start
2008

The restoration of Forodhani Park took approximately 18 months

Inauguration
July 2009

RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

Forodhani Park is an open space by the seafront, next to some of the main buildings and attractions of Stone town and close to the ferry terminal. It's a key location. The originality of the project lies in the emphasis of the means of action on a public space, a major heritage property with regards to the social life, tourist attractiveness, the linkage between the inscribed site and the rest of the city. Consequently, it strongly contributes to the safeguard of the values of the inscribed property.

However, beyond the physical intervention on the requalification of the public space, the project impacts the urbanity and the management of the site. Social appropriation and even more so the involvement of the street merchants are put at stake and constitute the key of the equilibrium of the urban functions deeply intertwined with the value of the property. It links heritage values, enhancing the urban quality of life and creating a business friendly environment.

Restoration of the walkways, infrastructure and landscape of the Park:

- Improvement of infrastructure, including lighting, sewerage and drainage
- Upgrading of civic amenities,
- Restoration of the seawall in front of the Park,
- Creation of 200 new jobs in the construction phase,
- Stimulation of the local economy through Park reconstruction costs,
- Generation of employment opportunities in the informal sector,

- Creation of a more attractive environment for Zanzibaris and visitors.

The public became more aware of the importance of the public space in the town.

Local vendors are using the Park to sell food to locals and tourist in the evening.

The local vendors pay a rent to an ad hoc structure run by advisory board (STCDA, Zanzibar Municipal Council ZMC and Aga Khan). This generates a specific revenue which in turn funds the maintenance of the park.



© Aga Khan Trust For Culture/ STCDA

The Forodhani Park before, during and after the work

QUESTIONS

The major issues regarding the management of the World Heritage Property are funding, maintenance and integrated management.

This project demonstrates how financial resources can be generated within the Property, and adapted mechanisms set up.

The administrative structure of the Property is shared between the Municipality and STCDA. This structure established before the restoration of the park is run by an advisory board. Yet an ad-hoc structure created to take care of the renovation project shows that the Property needs good management mechanisms for its sustainable development and management.

The model of sustainable management implemented and the maintenance of the refurbished park require a more important technical capacity. Currently the number of

technicians in the park is still inadequate but some trained during the restoration work, works in STCDA.

Unfortunately, inhabitants were not involved in the project. But during the construction phase inhabitants were asked to comment on particular aspects and were somewhat involved. STCDA execute board decisions whose member were from STCDA, ZMC and Aga Khan, which have independent accounts. Before the restoration work started, during the design phase, and preparation drawing phase, nearly three workshops which involved the local community, were done for purpose of issuing comments. Comments were taken in, like the modification of existing external staircase. Finally, tourism development can be better exploited to support management of the Property.

MAYOR	Khatib Abrahman Khatib	RESPONSIBLE OFFICER	Madina Khamis
Mandate	2011-2016	→ address	Po Box 4233
		→ telephone	+255 77 77 04 480
		→ e-mail	madinat@hotmail.co.uk
		→ website	–

CAHIER D'ÉTUDES DE CAS
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

CASE STUDIES SECTION
LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO
AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE

CUENCA ECUADOR

REHABILITACIÓN URBANO ARQUITECTÓNICA DE LA CALLE RAFAEL MARÍA ARÍZAGA

GESTIÓN URBANA – RESTRUCTURACIÓN URBANA

El proyecto se ubica en un barrio periférico situado en la entrada norte de la urbe y de gran importancia histórica para la ciudad. Es conocido por ser centro para la confección del sombrero de paja toquilla. El proyecto nace de una petición de los moradores para la rehabilitación de la calle con la cual se ha logrado una mejora de la calidad de vida del sector y la reactivación comercial.

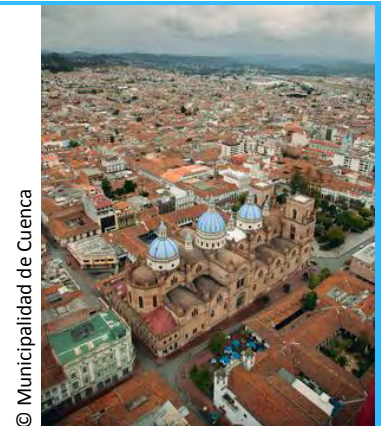
TAMAÑO DE LA CIUDAD:	505.585 habitantes	368,89 ha
TAMAÑO DEL PROYECTO:	20.000 habitantes	Una calle

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Centro administrativo, capital regional, ciudad universitaria y sede de pequeñas y medianas industrias de cobertura nacional con atractivo turístico

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Zona residencial con actividades comerciales y artesanales



© Municipalidad de Cuenca

Cuenca

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



□ Ciudad

□ Bien inscrito en la Lista del Patrimonio Mundial

□ Proyecto

EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

CENTRO HISTÓRICO DE SANTA ANA DE LOS RÍOS DE CUENCA

Inscripción	1999	Santa Ana de los Ríos de Cuenca está enclavada en un valle de la cordillera de los Andes, al sur de Ecuador. Esta ciudad colonial “de tierra adentro” –que es hoy la tercera en importancia del país– fue fundada en 1557, de conformidad con la estricta normativa urbanística promulgada treinta años antes por el emperador Carlos V. El trazado urbano de la ciudad se sigue ajustando al plan ortogonal establecido 400 años atrás. Cuenca es hoy un centro agrícola y administrativo regional, en el que la población local se ha mezclado con sucesivas generaciones de emigrantes. La mayor parte de sus edificios datan del siglo XVIII, pero la arquitectura urbana se modernizó con la prosperidad económica de que se benefició la ciudad en el siglo XIX, cuando se convirtió en un centro de exportación.
Criterio(s)	(ii) (iv) (v)	
Superficie	200 ha	

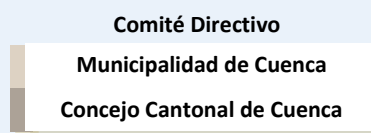
DIAGNÓSTICO/ ESTADO DE SITUACION	Degradación funcional y visual de la calle Rafael María Arízaga y de sus edificios provocando la “gentrificación” del barrio
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo mejorar el espacio urbano y las redes de infraestructura (alcantarillado, agua potable, soterramiento de redes eléctricas y telefónicas)? ¿Cómo incentivar la rehabilitación de viviendas y la inversión privada?
OBJETIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Mejora del funcionamiento vial para vehículos y peatones y adecuar las infraestructuras ➔ Mejora de la calidad de vida en el barrio y asegurar la diversidad social y económica ➔ Mejora de las condiciones de habitabilidad de esta zona residencial

PARTICIPACIÓN CIUDADANA

LA INICIATIVA



EL PILOTAJE / EL MANEJO



LA IMPLEMENTACIÓN



ACTORES:



HERRAMIENTAS DE GESTIÓN DEL BIEN

- Plan de Ordenamiento Territorial del Cantón Cuenca
- Plan de Manejo Ambiental del Cantón Cuenca
- Plan Estratégico de Cuenca
- Plan Especial del Centro Histórico de Cuenca
- Ordenanza para la Gestión y Conservación del Centro Histórico de Cuenca
- Plan de Gestión del Centro Histórico de Cuenca (en elaboración)
- Plan Especial del Centro Histórico de Cuenca (en aprobación)

HERRAMIENTAS ESPECÍFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Plan Especial de El Barranco
- Dispositivos de participación ciudadana
- Asesoría en gestión de negocios para impulsar las actividades comerciales existentes

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Municipalidad de Cuenca \$ 1.400.000

Las obras se financiaron mediante un crédito de la Corporación Andina de Fomento (CAF) y con una contraparte municipal.

Créditos con la Corporación Andina de Fomento dentro de un programa de rehabilitación del Centro Histórico de Cuenca.

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PRIVADA

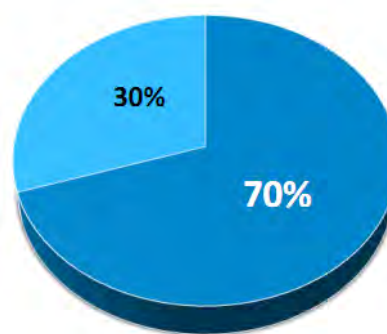
Se dieron incentivos de créditos blandos de financiación internacional para la restauración de viviendas.
\$ 100.000.

FINANCIACIÓN INTERNACIONAL

Junta de Andalucía proyecto ancla \$ 600.000

VALOR TOTAL DEL PROYECTO

\$ 2.000.000

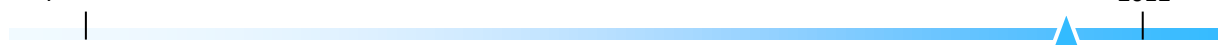


- Municipalidad de Cuenca (con créditos blandos de financiación internacional)
- Junta de Andalucía

ESTADO DE PROGRESO

Mayo de 2005

El proyecto se encuentra en fase de ejecución con un 85% de avance 2012



ARTICULACIÓN ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

El proyecto rescata una de las calles más tradicionales y representativas de la ciudad. Uno de los pilares para la promoción y aceptación del proyecto ante los moradores, fue el hecho de que se está interviniendo para el rescate y conservación de un bien patrimonial, lo cual hace que la pertinencia del proyecto se extrapole al bien comunitario, más allá del ámbito puntual del sector o calle; es decir el proyecto tuvo más fuerza y acogida

por tratarse de un bien patrimonial que interesa no sólo a los habitantes de la calle sino a toda la ciudadanía.

La obra se dió a conocer a la ciudadanía para su reconocimiento y apropiación como parte del patrimonio cultural de la ciudad y del mundo.

La recuperación del espacio y su calidad de vida ha procurado restaurar una dinámica económica en la zona y atraer visitantes, locales e internacionales.

Los habitantes del sector o calles revalorizaron los elementos arquitectónicos y culturales que se resaltaron con la ejecución del proyecto, tomando conciencia de la importancia y valía del entorno; ello se demostró en las nuevas iniciativas que se impulsaron como la restauración y readecuación de viviendas que se encontraban en deterioro o abandono parcial.

Con el apoyo de la Consejería de Obras Públicas y Transportes de la Junta de Andalucía se realizó un proyecto clave que es la Casa Serrano. Este proyecto comprende la rehabilitación de una antigua fábrica en un museo y la construcción de unidades habitacionales de interés social junto al museo.

Se ha dado asesoría en gestión de negocios para impulsar las actividades comerciales existentes en la calle intervenida.

© Municipalidad de Cuenca



Obras en la calle Rafael María Arízaga

CUESTIONES

La participación ciudadana es un eje transversal del Proyecto en la búsqueda del desarrollo local de la comunidad.

Un proyecto de rehabilitación urbana no debe considerar únicamente la obra física de ingeniería y arquitectura sino que debe considerar, sobre todo la parte social y en este proyecto en particular, lo cultural y patrimonial, ya que el componente humano es el que da verdadera cualidad a las obras e intervenciones, además de garantizar a largo plazo la sostenibilidad de los proyectos.

Durante la ejecución de la obra el nivel de participación ciudadana fue ejecutivo ya que se designó un veedor/a, por cada cuadra en la que se realizaba la intervención y quien tendría a su cargo el seguimiento y monitoreo de la obra, así como el cumplimiento del plan de manejo ambiental por parte del contratista.

Ello implica una nueva dinámica en la zona, tanto cultural como comercial, lo que debería posibilitar una sustentabilidad del proyecto.

ALCALDE	Víctor Paúl Granda López	CONTACTO TÉCNICO	Daniel Astudillo
Mandato	2009-2014	→ dirección	Calle Sucre y Benigno Malo, esquina, Cuarto Piso, Palacio Municipal
		→ teléfono	+593 72 845 499 Ext. 413
		→ correo electrónico	dpastudillo@cuenca.gov.ec
		→ página web	www.cuenca.gov.ec

QUITO ECUADOR

ESTUDIO PARA LA REHABILITACIÓN DE UN SECTOR DE LA AV. 24 DE MAYO

ACONDICIONAMIENTO/PLANIFICACIÓN – ESPACIO PÚBLICO

Proyecto integral de recuperación y de apropiación social del espacio público de la Av. 24 de Mayo (sector comprendido entre la calle Venezuela e Imbabura), incentivando la creación de una nueva conciencia colectiva y la generación de una centralidad cultural y económica para el sector.

TAMAÑO DE LA CIUDAD:	2,5 millones habitantes	290 km ²
TAMAÑO DEL PROYECTO:	836 habitantes	Una avenida

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Capital del Ecuador, segunda ciudad del país, centro administrativo.

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Residencial, comercio, eje de circulación.



© Instituto Metropolitano de Patrimonio

La Avenida 24 de Mayo en Quito

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



□ Ciudad □ Bien inscrito en la Lista de Patrimonio Mundial □ Proyecto

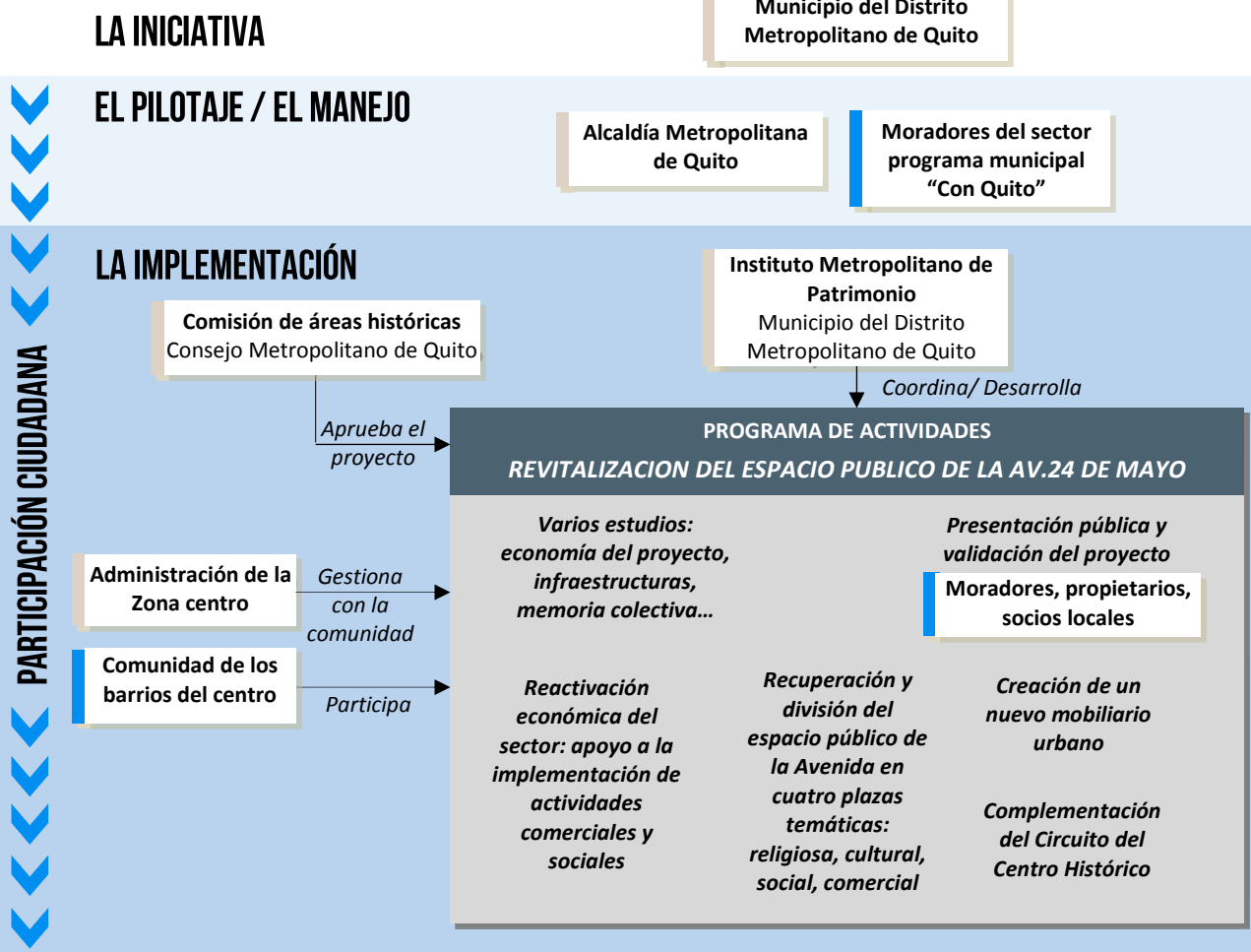
EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

CIUDAD DE QUITO

Inscripción	1978	Fundada en el siglo XVI sobre las ruinas de una antigua ciudad inca y encaramada a 2.850 metros de altitud, la capital de Ecuador posee el centro histórico mejor conservado y menos alterado de toda América Latina, a pesar del terremoto que la sacudió en 1917.
Criterio(s)	(ii) (iv)	
Superficie	320 ha	Suntuosamente ornamentados en su interior, los monasterios de San Francisco y Santo Domingo, así como la iglesia y el colegio de la Compañía de Jesús, son un acabado ejemplo del arte de la escuela barroca de Quito, en el que se funden las influencias estéticas españolas, italianas, mudéjares, flamencas e indígenas

DIAGNÓSTICO/ ESTADO DE SITUACION	Los cambios de actividades, el terminal terrestre y la creación del viaducto en la zona han generado un deterioro físico y social de la Avenida. La inseguridad, la falta de identificación de los habitantes con el sector, el abandono del espacio público y los conflictos de circulación vehicular convirtieron el sector en un polo negativo con relación al desarrollo del Centro Histórico.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo rehabilitar el espacio público de la Avenida 24 de Mayo, como elemento de dinamización favoreciendo la mejora de la calidad de vida de sus habitantes, a través de actividades económicas, y culturales?
OBJETIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Mejora del espacio público, del mobiliario urbano y de las condiciones de circulación vehicular ➔ Retorno de los propietarios que en la actualidad no viven en el sector y fortalecimiento del uso residencial ➔ Implementación de actividades que favorecen la apropiación del espacio por los usuarios ➔ Reactivación de la actividad comercial diurna ➔ Desarrollo de un punto de atracción turística manteniendo la Avenida con un flujo turístico constante

LOS SOCIOS / EL PROCESO



ACTORES:



HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Plan de desarrollo de Quito
- Plan especial del centro histórico de Quito
- Plan plurianual operativo del Instituto Metropolitano de Patrimonio

HERRAMIENTAS ESPECIFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Plan de revitalización del centro histórico de Quito
- Proyecto de recuperación del espacio público de la Avenida 24 de Mayo

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Municipio del Distrito Metropolitano de Quito

VALOR TOTAL DEL PROYECTO

5 millones de dólares US

ESTADO DE PROGRESO

Principio
Enero 2011

Parte física del proyecto

Inauguración
Diciembre 2011

*El tema de la participación
se prosigue*



ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

Localizada en el lado sur del núcleo central del centro histórico de Quito, entre los barrios San Sebastián y San Roque, la Avenida 24 de Mayo se conformó a partir del relleno de la quebrada, un elemento clave de la topografía del centro histórico y forma parte de la zona de amortiguamiento.

Su entorno fue un lugar de residencia con importantes edificaciones símbolos de la modernidad del siglo XIX. Su deterioro físico y social afecta al centro histórico y es la asignatura pendiente en la intervención y rehabilitación del centro histórico de Quito, las condiciones anteriores al inicio del proyecto provocaban una ruptura en esta zona de valor excepcional.

- Espacio público totalmente revitalizado con reconversión de negocios y uso cultural de las plazas;
- Las edificaciones patrimoniales puestas en valor;
- Mejoramiento de plusvalía y generación de actividades productivas;
- Mejoramiento de la calidad de vida de los habitantes del sector y recuperación de la memoria colectiva – organización de comités barriales;
- “Con Quito” generó mejoramiento y nuevos negocios.



© Instituto Metropolitano de Patrimonio



La Avenida 24 de Mayo antes y después la recuperación del espacio publico

CUESTIONES

¿Como considerar el principal aumento de flujo turístico, no como dificultad sino como una oportunidad? Las intervenciones en espacio publico, patrimonio edificado de propiedad publica, y los emprendimientos privados en edificaciones patrimoniales, ha provocado el incremento de precio inmobiliario, lo cual se esta combatiendo a través de estrategias que rompen esas dinamicas.

¿Cómo asegurar que se aplica el artículo de la Constitución de la República del Ecuador? “Las personas tienen derecho a acceder y participar del espacio público como ámbito de deliberación, intercambio cultural, cohesión social y promoción de la igualdad en la diversidad. El derecho a difundir en el espacio público las propias expresiones culturales se ejercerá sin más limitaciones que las que establezca la ley, con sujeción a los principios constitucionales”.

ALCALDE	Augusto Barrera	CONTACTO TÉCNICO	Margarita Romo Pico
Mandato	2009-2014	→ dirección	Venezuela N5-10 y Chile Quito, Ecuador
		→ teléfono	593 2 2432059
		→ correo electrónico	margaritromo@yahoo.com margarita.romo@quito.gob.ec
		→ pagina web	http://www.patrimonioquito.gob.ec

GOBERNANZA Y RELACION CON LOS PÚBLICOS – INTERPRETACIÓN

Instalar en la planta de agua desocupada un espacio didáctico que relacione Agua y Territorio. Realizado dentro un programa de Ordenamiento territorial de las Laderas del volcán Pichincha situado al norte de la ciudad histórica, el museo del agua presente y explique de manera vivencial, el crecimiento de la ciudad, la relación con el agua y la cultura vinculada con ese proceso.

IDENTIFICACIÓN

TAMAÑO DE LA CIUDAD:	2,5 millones habitantes 290 km2
TAMAÑO DEL PROYECTO:	Una antigua planta de tratamiento de aguas y su parque



© Instituto Metropolitano de Patrimonio

La Planta del Placer

PRINCIPAL(ES) FUNCIONES DE LA CIUDAD:

Capital del Ecuador, segunda ciudad del país, centro administrativo.

PRINCIPAL(ES) FUNCIONES DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Zona industrial abandonada, espacio natural.

ESCALA DEL PROYECTO



■ Ciudad
 ■ Bien inscrito en la Lista del Patrimonio Mundial
 ■ Proyecto

EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

CIUDAD DE QUITO		
Inscripción	1978	Fundada en el siglo XVI sobre las ruinas de una antigua ciudad inca y encaramada a 2.850 metros de altitud, la capital de Ecuador posee el centro histórico mejor conservado y menos alterado de toda América Latina, a pesar del terremoto que la sacudió en 1917.
Criterio(s)	(ii) (iv)	
Superficie	320 ha	Suntuosamente ornamentados en su interior, los monasterios de San Francisco y Santo Domingo, así como la iglesia y el colegio de la Compañía de Jesús, son un acabado ejemplo del arte de la escuela barroca de Quito, en el que se funden las influencias estéticas españolas, italianas, mudéjares, flamencas e indígenas.

DIAGNOSTICO/ ESTADO DE SITUACION	La extensión de la zona urbanizada hacia las laderas del volcán Pichincha ha generado amenazas de flujos no controlado de agua y lodo. Esta amenaza de deslizamientos de tierra necesita un esfuerzo de educación de los invasores en la explotación de los espacios naturales. Hace falta de referencia histórica y simbólica de los habitantes de la ciudad para apropiarse de este elemento significativo de la identidad de Quito. Estado obsoleto de la planta de tratamiento.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo rehabilitar lo que fue la primera Planta de la ciudad remodelada en los años 50 para formar un conjunto Arquitectónico - Paisajístico utilizando los elementos existentes e integrándolos mediante un recorrido que atraviese espacios de exposición, contemplación y servicios, conducido por el agua, como elemento anfitrión?
OBJECTIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Transformación de las instalaciones históricas del Placer en el símbolo contemporáneo de la relación armónica entre agua y territorio ➔ Fortalecimiento de la identidad de los habitantes y los visitantes con el medio natural ➔ Educación ambiental y mejora de las condiciones físicas, ambientales y económicas de los barrios del entorno ➔ Contar con una instalación que valore social y emocionalmente el sector ➔ Ofrecer un espacio de descubrimiento de la ciudad histórica y su paisaje

LOS SOCIOS / EL PROCESO

LA INICIATIVA

Municipio del Distrito
Metropolitano de Quito

Empresa Pública de Agua
Potable y Saneamiento de Quito

EL PILOTAJE / EL MANEJO

Municipio del Distrito
Metropolitano de Quito

LA IMPLEMENTACIÓN

Instituto Metropolitano de
Patrimonio de Quito

Coordina/ Desarrolla

PROGRAMA DE ACTIVIDADES
CREACION DEL MUSEO DEL AGUA Y PARQUE DE LOS TRES ELEMENTOS

Reconversión de la Planta del Placer para acoger nuevos usos: adaptación, renovación de las instalaciones originales y creación de una estructura arquitectónica transparente de 1.600 m2 de superficie y 20 m de altura



Elaboración de un programa científico, educativo y recreativo del YAKU

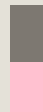

Instalación del Museo: un salón de Exposiciones Transitorias, un restaurante, seis Salas Temáticas y un Auditorio.



Instalación del Parque: áreas vegetadas con especies andinas / espacio accesible, abastecido y seguro de contemplación de la ciudad y de sus paisajes.

ACTORES :

 Público local
 Privado

 Público regional
 Mixto

 Público nacional
 Institución / ONG

 Público internacional
 Sociedad civil

HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Plan de desarrollo de Quito
- Plan especial del centro histórico de Quito
- Plan de Revitalización del Centro Histórico de Quito
- Plan plurianual operativo del Instituto Metropolitano de Patrimonio

HERRAMIENTAS ESPECIFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Programa de protección de la Empresa Municipal de Alcantarillado y Agua Potable de Quito

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Municipio del Distrito Metropolitano de Quito

VALOR TOTAL DEL PROYECTO

2 millones dólares US

ESTADO DE PROGRESO



ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

Yaku, parque museo del agua ha dedicado su trabajo a ofrecer a la comunidad experiencias significativas, para propiciar el interés, la reflexión y la acción de la ciudadanía sobre el patrimonio agua.

Agua como patrimonio: el agua y las relaciones que construimos con ella, constituyen patrimonios colectivos porque son la heredad estratégica de nuestra sociedad. El concepto de patrimonio se encuentra vinculado a la noción de lo cultural y de procesos de identidad, pues nos remite a las posibilidades de apropiación colectiva de un determinado bien social o natural que la colectividad pone en valor, debido a su carácter simbólico o como

un referente de significado para su vida. Por tanto, el derecho a su uso, manejo y consumo suponen también responsabilidades para su preservación y re-creación como legados para las futuras generaciones.

Altamente significativo, cuando un centro histórico como el de Quito, cuya oferta cultural hace referencia mayoritariamente al arte y arquitectura religiosas -arte quiteño-, diversifica su oferta cultural a través de este equipamiento, y promueve el uso adecuado del elemento agua, en un momento crítico de la humanidad, ante la creciente escasez de agua para consumo humano. Adicionalmente se declara a las laderas del Pichincha como patrimonio natural.

Museo más visitado de Quito con un promedio de 120.000 visitantes al año, Yaku genera experiencias educativas respecto al patrimonio del agua.

El museo es visto como institución de educación no formal en temas de ambiente y agua. Fue premiado "Placa 2007" para Latinoamérica y el Caribe en la categoría empresarial.

El 50 % de la exposición permanente está completa. Queda por completar la exposición del eje "nuestra

agua" y fortalecer las alianzas institucionales a nivel académico y a nivel empresarial.

La presencia diaria de visitantes - 70 % de estudiantes y del barrio - a estas instalaciones, han sumado a las políticas institucionales de provocar cambio de actitudes y de hábitos en el uso y manejo del agua, actitudes y práctica respecto del medio ambiente.



© Instituto Metropolitano de Patrimonio

Hoy: el Museo del Agua y el Parque de los Tres Elementos, YAKU

CUESTIONES

Lo natural y lo cultural en términos de patrimonio están íntimamente imbricados.

Este proyecto demuestra la importancia de integrar los dos conceptos. El presente proyecto, la manera de trabajarlo, promoverlo y difundirlo demuestra la necesidad de asegurar que los proyectos nazcan completos, para su concreción, que no queden dentro de la gestión.

ALCALDE	Augusto Barrera	CONTACTO TÉCNICO	Margarita Romo Pico
Mandato	2009-2014	→ dirección	Venezuela N5-10 y Chile Quito, Ecuador
		→ teléfono	593 2 2432059
		→ correo electrónico	margaritromo@yahoo.com margarita.romo@quito.gob.ec
		→ pagina web	http://www.patrimonioquito.gob.ec

LA ANTIGUA GUATEMALA

REHABILITACIÓN DEL REAL PALACIO DE LOS CAPITANES GENERALES DE LA ANTIGUA GUATEMALA

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN – REHABILITACIÓN/NUEVOS USOS

El proyecto de conservación y rehabilitación de este edificio emblemático del centro de La Antigua Guatemala tiene por objetivo promover un modelo de recuperación de edificios monumentales en beneficio de los habitantes y visitantes, cambiando el uso administrativo actual por usos a fines culturales, sociales y educativos y de servicio de atención a los turistas.

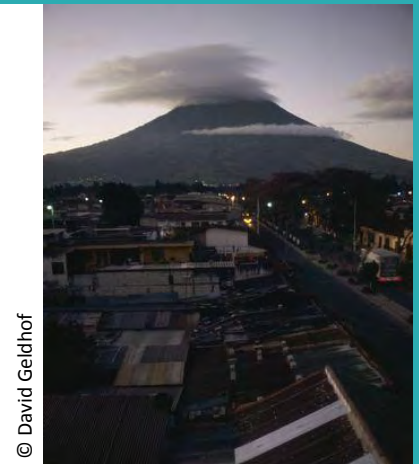
TAMAÑO DE LA CIUDAD:	52 700 hab	7 800 ha
TAMAÑO DEL PROYECTO:	–	0,5 ha

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Ciudad de servicios, principal destino turístico en el país

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Edificio emblemático del centro histórico, uso administrativo

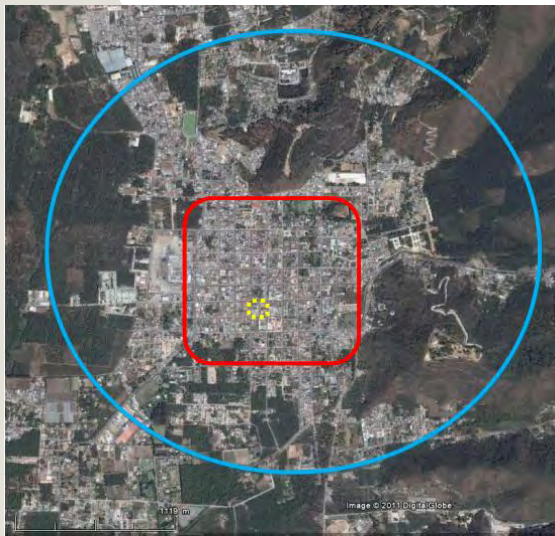


© David Geldhof

La Antigua Guatemala

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



▣ Ciudad

▣ Bien inscrito en la Lista del Patrimonio Mundial

▣ Proyecto

EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

ANTIGUA GUATEMALA

Inscripción	1978	La ciudad de La Antigua Guatemala, sede de la Capitanía General de Guatemala, fue fundada a principios del siglo XVI. Edificada a 1.500 metros de altura en una zona de sacudidas sísmicas, fue destruida en gran parte por un terremoto en 1773. Construida con arreglo a un trazado en damero inspirado en los principios del Renacimiento italiano, Antigua llegó a poseer en menos de tres siglos un gran número de monumentos soberbios.
Criterio(s)	(ii) (iii) (iv)	
Superficie	49 ha	

DIAGNÓSTICO/ ESTADO DE SITUACIÓN	Falta de un centro de encuentro en el que se fomente y promueva el desarrollo cultural integral y sostenible de los habitantes de la ciudad de La Antigua Guatemala y de los visitantes nacionales y extranjeros. Descongestionar espacios urbanos como la plaza central y otros, que se utilizan para eventos de importancia nacional.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo establecer una estrategia de desarrollo integral, sostenible y participativo para la rehabilitación del Real Palacio de los Capitanes Generales de la Antigua Guatemala? ¿Cómo diversificar los usos y aumentar la visibilidad ante los habitantes y turistas? ¿Cómo plantear un nuevo acercamiento al papel de los monumentos en la vida social y cultural?
OBJETIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Rehabilitación del monumento histórico como un centro cultural de importancia nacional y mundial ➔ Desarrollo del uso del edificio para acontecimientos protocolarios e implementación de talleres, eventos artístico culturales, centros de información e interpretación, espacios para la promoción de la industria cultural local ➔ Transmisión de los valores culturales a las presentes y futuras generaciones de guatemaltecos y guatemaltecas.

LA INICIATIVA

Consejo Nacional para la Protección de la Antigua Guatemala

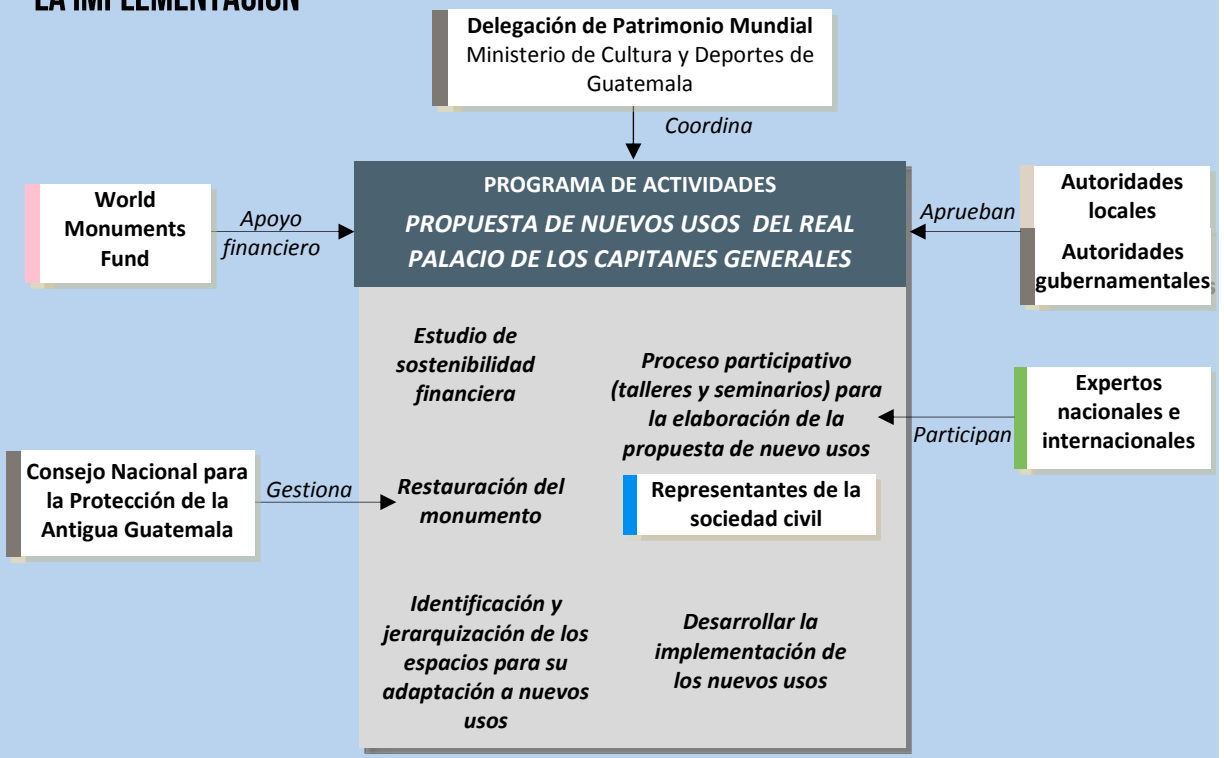
Ministerio de Cultura y Deportes de Guatemala

EL PILOTAJE / EL MANEJO

Ministerio de Cultura y Deportes de Guatemala

LA IMPLEMENTACIÓN

PARTICIPACIÓN CIUDADANA



ACTORES:

- Público local**
- Público regional**
- Público nacional**
- Público internacional**
- Privado**
- Mixto**
- Institución / ONG**
- Sociedad civil**

HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Reglamento de Construcción y Urbanismo
- Reglamento de Localización de Establecimientos Abiertos al Público en la Zona de Restricción
- Reglamento del Plan de Ordenamiento Territorial
- Plan Maestro del Municipio de La Antigua Guatemala elaborado y en proceso de aprobación
- Plan Estratégico Territorial de La Antigua Guatemala
- Planes de Desarrollo Departamental y Municipal en el marco del Sistema Nacional de Planificación
- Planes Operativos Anuales en los que se considera la valorización de los monumentos del área

HERRAMIENTAS ESPECÍFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Reglamento de Uso del monumento en el que se establecen los deberes y responsabilidades de los usuarios y visitantes

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Ministerio de Cultura y Deportes de Guatemala

FINANCIACIÓN INTERNACIONAL

World Monuments Fund

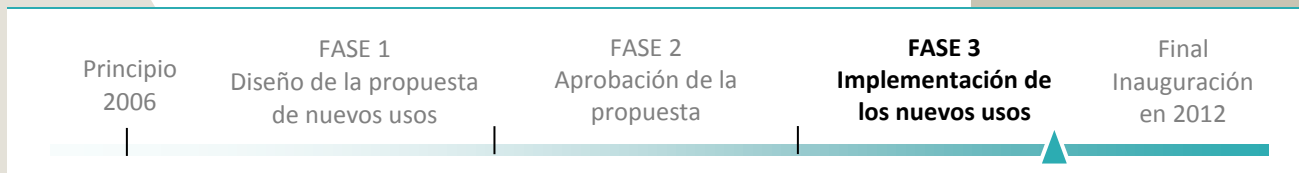
VALOR TOTAL DEL PROYECTO

\$ 2,400,000.00

\$ 400,000.00 anuales del 2006 al 2011 para el proceso de restauración únicamente

Los recursos financieros para el proyecto del Real Palacio de los Capitanes Generales se han asignado al Ministerio de Cultura y Deportes de Guatemala, por una parte, a través del Presupuesto General de Ingresos y Egresos del Estado, cuyo ente ejecutor ha sido el Consejo Nacional para la Protección de La Antigua Guatemala; y por la otra, por parte de World Monuments Fund, para la rehabilitación de algunos espacios para los nuevos usos del monumento.

ESTADO DE PROGRESO



ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

El impacto que se obtendrá a largo plazo está enmarcado en la recuperación de un bien patrimonial como un centro cultural de importancia mundial y articula funciones en beneficio de los ciudadanos y de los visitantes procurando una plataforma de intercambio y de gestión de los flujos turísticos (promoción de la región o de patrimonio cultural alrededor de la ciudad).

Permite dar una nueva vida al edificio y al entorno urbano del mismo.

El desarrollo de nuevos usos en el Real Palacio favorece la apropiación del patrimonio por los habitantes y visitantes, y propone un ejemplo a seguir para otros bienes no solo de La Antigua Guatemala sino del país y de la Región, que sean patrimonio nacional o mundial, para su adecuada intervención y valorización, así como para fomentar la participación ciudadana en los procesos de desarrollo cultural.

Los resultados inmediatos del proyecto que se han obtenido principalmente son: a) apoyo en la intervención del Real Palacio de los Capitanes Generales de La Antigua Guatemala; b) elaboración de la Propuesta de Uso del monumento, gestión para su aprobación y socialización de la misma; c) propuesta de implementación del Museo de Santiago en el Real Palacio, elaborada y aprobada; d) priorización de espacios ya intervenidos para su entrega e implementación.

A mediano y largo plazo, conforme se haga entrega de los espacios intervenidos que han sido priorizados para este proyecto, se iniciará con la implementación de éstos para su posterior utilización.

El documento relacionado con los lineamientos para la conservación de monumentos y sitios en Guatemala que se elaboró, éste se ha difundido a nivel nacional, como un aporte para realizar buenas prácticas en la intervención del patrimonio cultural del país.

El proceso de socialización realizado en el marco del proyecto fortaleció los conocimientos tanto de la población local como nacional en materia de conservación y restauración de patrimonio

Durante la actual fase de intervención es posible realizar visitas guiadas en el edificio por turistas nacionales y extranjeros, lo que le permite al sector dedicado al turismo desde ya, obtener ciertos beneficios.



El frente del Palacio en 2007



El patio en 2010

© World Monuments Fund

La participación ciudadana en este tipo de proyectos es básica.

Proyectos como este, que pretenden dotar a la ciudadanía de nuevos espacios para el fomento de la educación, el arte y la cultura, contribuyen no solo a los procesos de desarrollo local sino también al ordenamiento del entorno urbano y a darle una nueva vida al centro de la Ciudad Patrimonio de la Humanidad.

Como parte de las recomendaciones, que van íntimamente ligadas a las lecciones aprendidas, pueden mencionarse: a) fomentar la participación ciudadana en

los procesos de desarrollo cultural; b) proponer los usos de los bienes patrimoniales que vayan acorde a las medidas y tendencias de protección, conservación y difusión del patrimonio cultural, así como a las necesidades locales, nacionales y regionales; c) crear espacios de diálogo y de coordinación entre autoridades locales, gubernamentales nacionales, iniciativa privada, sociedad civil e instituciones internacionales, para la unificación de criterios técnicos y legales e intereses, que beneficien al patrimonio cultural de la Nación.

CUESTIONES

ALCALDE	Adolfo Vivar Marroquín	CONTACTO TÉCNICO	Blanca Estela Niño Norton
Mandato	2012-2016	→ dirección	6 calle y 7 avenida, Finca la Aurora Zona 13, Interior Museo Nacional de Arqueología y Etnología
		→ teléfono	00502 5205 5001
		→ correo electrónico	nino_norton@yahoo.com
		→ pagina web	-

PUEBLA MEXICO

PLAN DE REPOBLAMIENTO EN LA ZONA DE MONUMENTOS Y SU ENTORNO

ACONDICIONAMIENTO/PLANIFICACIÓN— DESARROLLO SOSTENIBLE

El plan es un acercamiento estratégico para el repoblamiento de la zona monumental y su entorno por el cual se ponen a los ciudadanos como protagonistas de la vida de la ciudad y del cuidado de su patrimonio. El plan propone el desarrollo de un “barrio modelo” sobre el cual elaborar proyectos para revitalizar de manera sostenible el conjunto monumental y dar repuesta a un desarrollo incontrolado de la ciudad.

TAMAÑO DE LA CIUDAD:	1' 539,859 hab	52,431 ha
TAMAÑO DEL PROYECTO:	108,075 hab	1,251 ha

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Capital del Estado de Puebla, centro de actividad comercial, vivienda, servicios, administración, educación e industria

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Comercio y artesanías, turístico, sitios religiosos, administrativo, residencial, espacio público, cultural, educativo y núcleo de transporte



©UNESCO/ Francesco Bandarin

El centro histórico de Puebla

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



□ Ciudad

□ Bien inscrito en la Lista del Patrimonio Mundial

□ Proyecto

EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

CENTRO HISTÓRICO DE PUEBLA

Inscripción	1987	Situada a unos 100 kilómetros al este de México, al pie del volcán Popocatepetl, la ciudad de Puebla fue fundada ex nihilo en 1531. Ha conservado grandes edificios religiosos, como la catedral que data de los siglos XVI y XVII, palacios magníficos, como el del arzobispado, y un gran número de casas con paredes cubiertas de azulejos. El barrio barroco de la ciudad es único en su género, debido a la adaptación local de los nuevos conceptos estéticos surgidos de la fusión de los estilos arquitectónicos y artísticos de Europa y América.
Criterio(s)	(ii) (iv)	
Superficie	597 ha	

DIAGNÓSTICO/ ESTADO DE LA SITUACION	En los últimos 30 años, la ciudad ha tenido un incremento territorial descontrolado. Aunque bien servida por equipamientos e infraestructuras, la ciudad fundacional ha conocido un despoblamiento importante (355,000 habitantes en 1978 por 57,000 residentes en 2005) generando el abandono y deterioro de edificios y el incremento de la inseguridad.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo propiciar el Repoblamiento del Centro Histórico, con una regeneración urbana sostenible y de impacto permanente a través de la autogestión y administración concertada por los mismos usuarios, y crear un organismo de seguimiento a la planeación institucional?
OBJETIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Incrementar el número de habitantes hacia 200 000 en el 2030 ➔ Retornar la vocación residencial con todo tipo de viviendas ➔ Incrementar la superficie de áreas verdes por habitante ➔ Mejorar la movilidad urbana con ciclo-vías y peatonalización, proponer medios de transporte colectivo-público más eficientes ➔ Reforzar el comercio de barrio pensando global pero actuando local ➔ Crear bolsas de estacionamiento vertical ➔ Aprovechando el equipamiento educativo y cultural ya existente y otros a crear, incrementar la función cultural y de turismo cultural

LOS SOCIOS / EL PROCESO

LA INICIATIVA

Municipalidad de Puebla

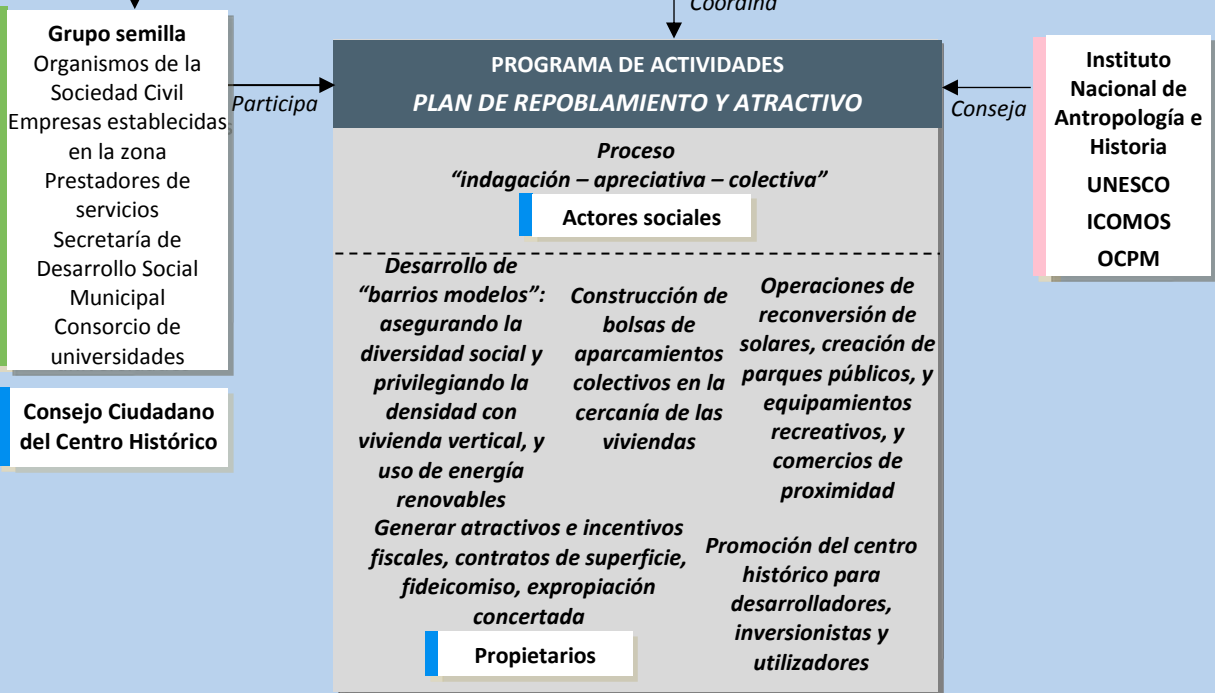
EL PILOTAJE / EL MANEJO

Municipalidad de Puebla

LA IMPLEMENTACIÓN

Municipalidad de Puebla

PARTICIPACIÓN CIUDADANA



ACTORES:

- Público local*
- Público regional*
- Público nacional*
- Público internacional*
- Privado*
- Mixto*
- Institución / ONG*
- Sociedad civil*

HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Sistema Nacional de Planeación Democrática
- Programa de Desarrollo Urbano para la zona de monumentos (2000)
- Plan de Gestión
- Catálogo de Monumentos para la ciudad de Puebla (INAH)
- Decreto de la zona de monumentos de 1977

HERRAMIENTAS ESPECÍFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Plan Estratégico para la Regeneración del área de Monumentos y su Zona de Influencia
- Actualización del Plan Parcial de la Zona de Monumentos de la ciudad de Puebla y su plan de manejo

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Ayuntamiento de Puebla, Gobierno de Puebla, Gobierno Federal

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PRIVADA

Inversionistas privados, propietarios, fundaciones, Organizaciones no gubernamentales

FINANCIACIÓN INTERNACIONAL

Mary Street Jenkins Foundation, Fundación Harp Elu

VALOR TOTAL DEL PROYECTO

Valor total del proyecto de inversión pública Municipal, Estatal y Federal

\$ 2, 263' 000, 000.00

Nota: El costo antes mencionado no incluye obras de mejoramiento e infraestructura del resto del área de estudio. Así como transporte y las inversiones que se realizarán a inmuebles de propiedad pública y privada.

El programa tiene 3 etapas:

ETAPA 1 (2012 a 2013)

Municipio y Estado de Puebla (2012 a 2013)

\$ 310' 000, 000.00

Federación (2012 a 2013)

\$ 303' 000, 000.00

Total Etapa 1 \$ 613' 000, 000.00

ETAPA 2 (2014 a 2016)

Gobierno del Estado de Puebla

\$ 300' 000, 000.00

ETAPA 3 (2016 a 2031)

Futuros Gobiernos Municipal, Estatal y Federal

\$ 1, 350' 000, 000.00

ESTADO DE PROGRESO

Inician obras
2012

Final
± 2031



ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

El proyecto de repoblamiento del centro fundacional de Puebla tiene como meta recuperar la densidad habitacional, según un modelo de organización compacta de la ciudad; y revitalizar la zona monumental incrementando a 9.00 m2 de área verde por habitante como mínimo, mejorar la movilidad urbana con ciclovías y peatonalización, proponer medio de transporte colectivo-público más eficiente, reforzar el comercio de barrio pensando global pero actuando local.

El proyecto favorece la adecuación de los edificios históricos para uso residencial y el desarrollo de nuevos modelos de usos de espacio públicos con el fin de incrementar la apreciación de la riqueza patrimonial y asegurar su mantenimiento por los residentes y visitantes.

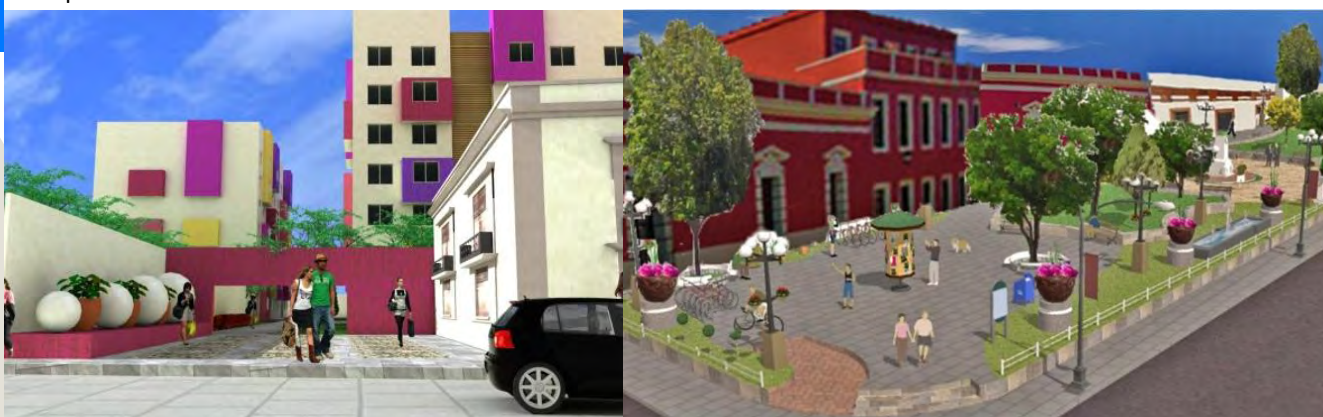
El plan de repoblamiento en la zona de monumentos y su entorno tiene por objetivo a largo plazo (20 años) de incrementar en 140.000 el número de habitantes.

Está en proceso de gestión con diversos actores utilizando un proceso de indagación-apreciativa-colectiva de manera que se logre la apropiación por los mismos usuarios e inversionistas siendo la autoridad un ente facilitador e integrador que inició acciones específicas impulsando el incremento de áreas libres en los predios de la vivienda a finales de 2011.

Se utiliza la planeación estratégica con acciones particulares y puntuales desde un modelo de barrio virtual y se promueve la inversión pública, pública-privada, y privada. El proyecto está todavía en desarrollo, se planea tener resultados a los tres años con la

estabilización de la población actual, por la creación de aparcamientos colectivos y parques públicos, y mediante la creación de un área de seguimiento a los proyectos específicos dentro del Instituto de planeación Municipal de manera que se pueda tener continuidad en las acciones y finalmente por la creación de organizaciones e instituciones de ciudadanos y gobierno que administren el plan estratégico.

A la fecha, se ha despertado la conciencia en las entidades y consejos de que es necesario frenar el crecimiento expansivo de la ciudad y repoblar las zonas consolidadas de la misma, así como ocupar y utilizar los espacios vacíos e inmuebles de la zona de monumentos para dedicarlos a usos habitacional y de servicios.



Vistas de un "barrio modelo" propuesto en el plan de repoblamiento

© Fuente SDUOP 2012

CUESTIONES

El proyecto es ambicioso, en un plazo de tres años se habrá detenido la expulsión de habitantes y debemos estar incrementando la población actual del polígono de actuación en 3000 residentes; se habrán creado cuando menos tres bolsas de estacionamiento colectivo y tres parques públicos con equipamiento de comercio y servicios de barrio, peatonalizando parcialmente vialidades y para usos de ciclovías entre otros equipamientos y las zonas de vivienda.

A la fecha se ha logrado despertar intereses pero se espera un poco de dificultad con los desarrolladores inmobiliarios que tienen reserva territorial en la periferia.

El plan propone varios mecanismos para incentivar los ciudadanos a preservar los edificios como "estructuras habitables". La ciudad siendo una suma de estas estructuras incluyendo los espacios públicos, las vías de movilidad.

Se promueve la conservación del patrimonio cultural dando enfoque a la responsabilidad de la comunidad y al carácter de construcción social de la ciudad.

"La recomendación principal debe ser el buscar concientizar a la ciudadanía a cuidar de este bien."

ALCALDE	Eduardo Rivera Pérez	CONTACTO TÉCNICO	José Ignacio de la V. de G. Azevedo y Ponce de León
Mandato	2011-2014	→ dirección	Secretaría de Desarrollo Urbano y Obras Públicas, 72140, Puebla
		→ teléfono	+52 222 404 56 00 (ext 400/431)
		→ correo electrónico	iacevedo@pueblacapital.gob.mx
		→ pagina web	-

GOBERNANZA Y RELACIÓN CON EL PÚBLICO— CONSERVACIÓN PARTICIPATIVA

Rescatar, gracias a la organización y la participación activa de los habitantes, un bien patrimonial emblemático de propiedad estatal, que simboliza el ciclo de pauperización de centros históricos y la transformación del patrimonio de mansión a vivienda tugurizada. Mantener su uso y los ocupantes en el edificio y hacer de este caso un modelo y un motor para el cambio de políticas municipales y nacionales.

TAMAÑO DE LA CIUDAD:	8 219 000 habitantes 2 664 67 ha
TAMAÑO DEL PROYECTO:	Un monumento histórico habitado por 53 familias en una área de 2.655 m ²

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Capital nacional y regional, centro administrativo, de turismo y de servicios

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Uso residencial, vivienda



© Monuments World Fund

La Casa de las columnas

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



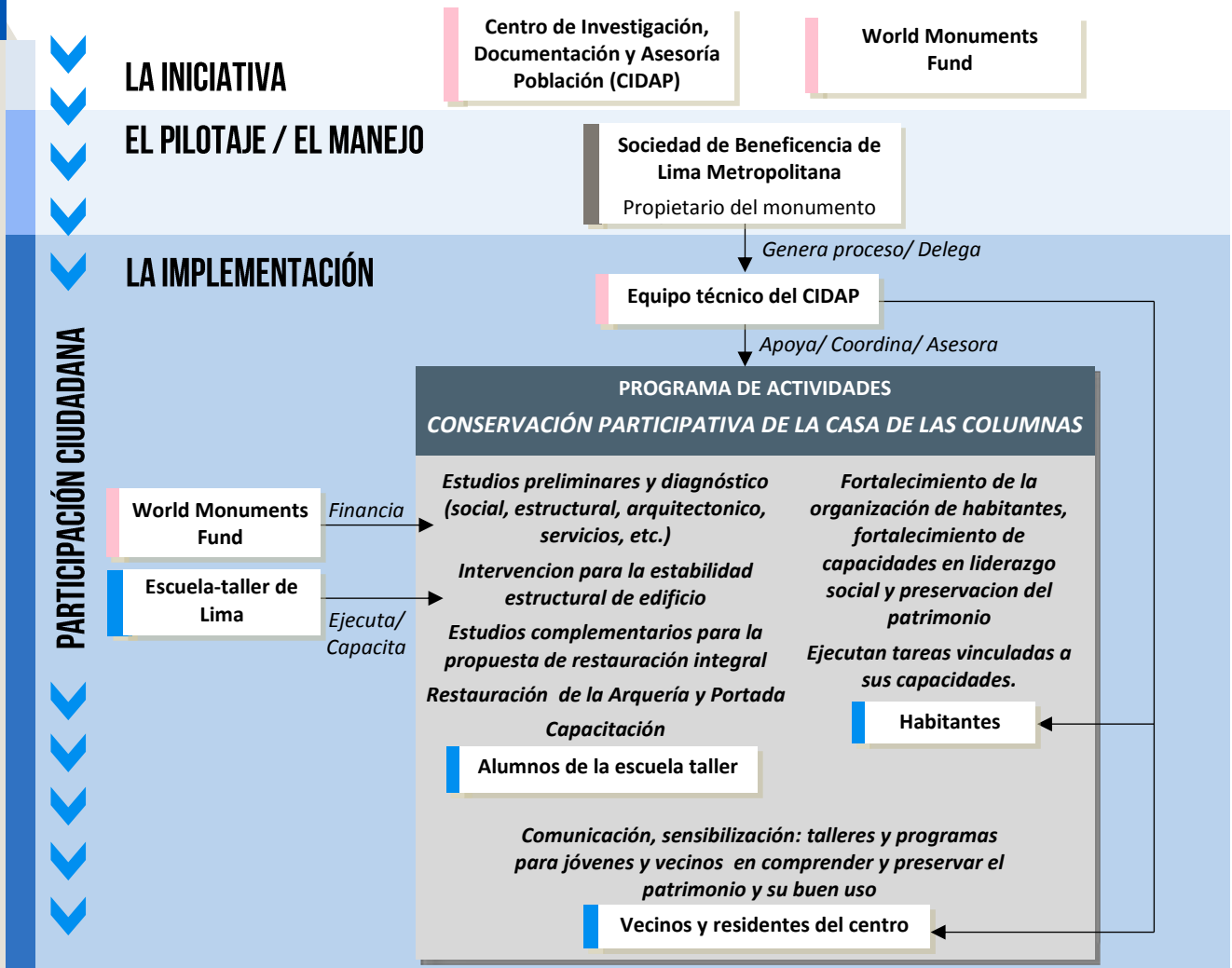
■ Ciudad
 ■ Bien inscrito en la Lista de Patrimonio Mundial
 ■ Proyecto

EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

CENTRO HISTÓRICO DE LIMA		
Inscripción	1988	Lima, la “Ciudad de los Reyes”, fue la urbe y capital más importante de los dominios españoles en América del Sur hasta mediados del siglo XVIII. Pese a los graves daños sufridos por los terremotos, posee numerosos monumentos arquitectónicos, como el convento de San Francisco, el más grande de esta parte del mundo en su género. Muchos edificios limeños son creaciones conjuntas de artesanos y artistas locales y arquitectos y maestros de obras del Viejo Continente.
Extensión	1991	
Criterio(s)	(iv)	
Superficie	200 ha	

DIAGNÓSTICO/ ESTADO DE SITUACIÓN	Tugurización del centro histórico de Lima por su abandono y descuido por parte de los habitantes desde la segunda mitad del siglo XX. Ocupados por familias populares, los edificios están muy degradados y representan un alto riesgo para los ocupantes.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo intervenir en un bien monumental habitado, desarrollar un modelo para que el Centro Histórico de Lima sea un "centro vivo" que preserve la diversidad de sus funciones y de su población?
OBJETIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Demostrar que la función residencial es compatible y factible en áreas urbanas e históricas, con patrimonio cultural edificado ➔ Demostrar la posible regeneración del centro histórico de Lima como un "centro vivo" con diversidad social, fomentar la revisión de políticas municipales, de gobierno y programas de revitalización que partan de las lecciones del caso Casa de las Columnas ➔ Reestructurar la zonificación urbana para mantener la función residencial del centro histórico ➔ Desarrollar una "caja de herramientas" de metodologías participativas para el diseño, la gestión y aplicación de intervenciones en Bienes monumentales habitados a beneficio de los ocupantes

LOS SOCIOS / EL PROCESO



ACTEURS:

Público local	Público regional	Público nacional	Público internacional
Privado	Mixto	Institución / ONG	Sociedad civil

HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Plan de Revitalización y Conservación
- Plan Maestro del Centro histórico de Lima
- Zonificación Urbana del Centro histórico de Lima

HERRAMIENTAS ESPECIFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Planes Estratégicos
- Proyectos y perfiles para obras de emergencia
- Encuestas y estudios socio económicos
- Reglamentos de convivencia
- Jornadas y talleres de capacitación (diseño participativo de la vivienda, organización social, memoria del Bien, etc.)
- Monitoreo arqueológico
- Encuentro con otras experiencias nacionales e internacionales exitosas

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Estado Peruano
Ministerio de Vivienda, Construcción y Saneamiento
US \$ 4,655.00

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PRIVADA

Asociación de habitantes, US \$5,500.00
CIDAP

FINANCIACIÓN INTERNACIONAL

World Monuments Fund US \$ 56,500.00
AECID US \$ 17,586.00
CIDAP – MISEREOR US \$ 54,820.00

VALOR TOTAL DEL PROYECTO

US \$ 139, 061.00

Las primeras obras para evitar el colapso del edificio se realizaron por los propios habitantes de la Casa con apoyo del CIDAP.

La inversión detonante de este proceso se inicio con los ahorros y gestiones de la propia población asesorada técnicamente por el CIDAP, a la cual se sumo World Monuments Fund USA con apoyo significativo. Ahora se tiene la participación del Ministerio de Vivienda en convenio con P>D - AECID para las obras de emergencia. Se establecio una alianza estrategica entre participantes privados y públicos: SBLM, Asociación de habitantes, CIDAP, DNU-MVCCS-AECID para seguimiento de obras.

ESTADO DE PROGRESO



ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

La Casa de las Columnas, monumento nacional desde 1972, forma parte del conjunto fundacional español de Lima. Este bien emblemático, de propiedad estatal, simboliza la transformación del patrimonio religioso en vivienda habitada por población empobrecida. Por este proyecto, CIDAP (ONG a carácter social) quiere iniciar la deturgurización del centro histórico por la conservación

integrada de edificios históricos y promover la sostenibilidad de la diversidad social en el centro. La gestión se basa en un proceso participativo y de concertación entre protagonistas del proceso (habitantes y propietario) con otros actores estatales y privados, para garantizar la sostenibilidad social, económica y ambiental en el Centro Histórico de Lima.

Hoy la casa es un edificio con menos inseguridad y sus componentes arquitectónicos más emblemáticos han sido restaurados. La revitalización de la Casa, pese a estar habitada, pudo realizarse de manera progresiva y estratégica, garantizando su sostenibilidad con la participación de todos los actores.

Los habitantes son parte de esta conservación, su participación es activa, no sólo como operadores, sino como gestores. Los habitantes y vecinos del barrio conocen la historia del bien y del centro histórico, la memoria colectiva ha sido reforzada. Haciéndose actores los habitantes están sosteniendo el cambio.

Hay pequeños comercios no contaminantes (venta de café, puesto de abastos, etc.) en la entrada del bien.

Es un caso emblemático para la mejora de las políticas municipales y nacionales de revitalización de bienes monumentales habitados en centros históricos del Perú. Se han generado nuevas alianzas con el Gobierno Central y la cooperación internacional.

El proyecto ha permitido establecer nuevas estrategias con entidades estatales que podrán favorecer la continuación de la obra. Además, una nueva legislación ha sido establecida para permitir la transferencia o la venta de "edificios residenciales en estado de precariedad". Esta nueva ley podría permitir la transferencia de la propiedad de la casa a sus habitantes, lo cual favorecería la inversión del Ministerio de Vivienda, abriendo nuevas oportunidades para la restauración de edificios residenciales deteriorados.

© Monuments World Fund



Obra de restauración



La portada rococó antes...



... y después de la conservación en 2011

CUESTIONES

Los proyectos son el resultado de un proceso participativo y de concertación de poderes y recursos.

Los fondos de cooperación privada son componentes estratégicos para animar el proceso y como acción dinamizadora o detonante.

La difusión de estas acciones es un componente importante para el impacto que se propone lograr, en particular cuando la voluntad estatal (gobierno central y municipal) muestra desinterés.

CONTACTOS

ALCALDE	Susana Villaran De La Puente	CONTACTO TÉCNICO	Silvia De Los Rios Bernardini
Mandato	2011-2014	→ dirección	Jr. Húsares de Junín 654 Jesús María, Perú
		→ teléfono	+51 1 4615566/ 4615567
		→ correo electrónico	delosrios.silvia@gmail.com
		→ pagina web	www.cidap.org.pe

**CAHIER D'ÉTUDES DE CAS
ASIE ET PACIFIQUE**

**CASE STUDIES SECTION
ASIA AND PACIFIC**

**CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO
ASIA Y PACIFICO**

BEIJING PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

RENOVATION OF FOXIANG GE, PAIYUN DIAN AND THE LONG CORRIDOR - SUMMER PALACE

CONSERVATION AND VALORIZATION – RESTORATION

The renovation project concerns three separate sites, all located within the Summer Palace.

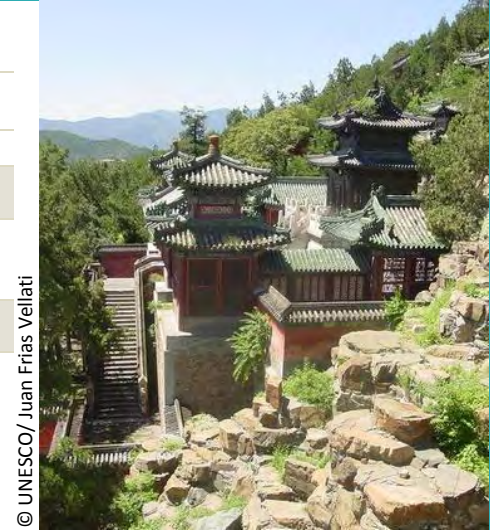
SIZE OF THE CITY:	19 720 000 inhabitants	1680,78 ha
SIZE OF THE PROJECT:	NA	297 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

National capital, political, cultural, commercial centre

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Monument

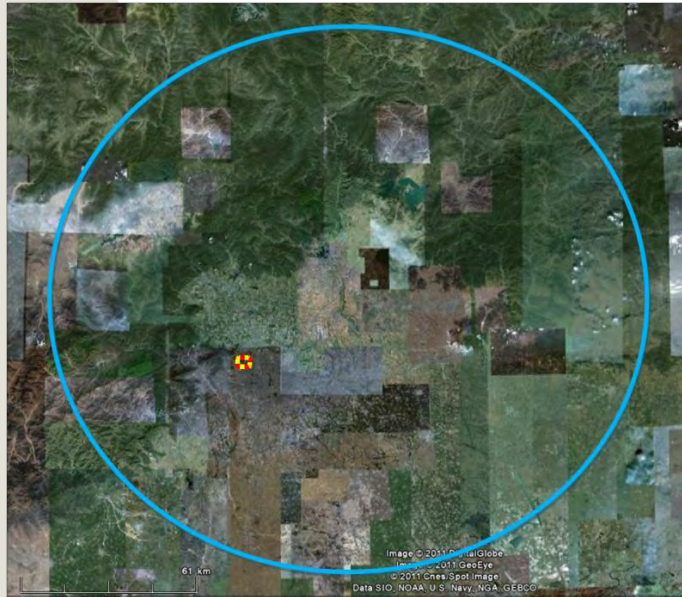


© UNESCO/ Juan Frias Vellati

View of the Summer Palace

IDENTIFICATION

PROJECT SCALE



City

World Heritage Property



Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

SUMMER PALACE, AN IMPERIAL GARDEN IN BEIJING

Inscription	1998	The Summer Palace in Beijing – first built in 1750, largely destroyed in the war of 1860 and restored on its original foundations in 1886 – is a masterpiece of Chinese landscape garden design. The natural landscape of hills and open water is combined with artificial features such as pavilions, halls, palaces, temples and bridges to form a harmonious ensemble of outstanding aesthetic value.
Criteria	(i) (ii) (iii)	
Area		

STAKES

DIAGNOSIS/ STATUS	A World Heritage property in need of conservation and restoration. Anticipation of the flow of Chinese and foreign tourists expected in the World Heritage site during the Beijing Olympic Games 2008. The Summer Palace is a flagship of Chinese heritage.
PROBLEMS/ ISSUES	How to preserve and restore the Summer Palace in Beijing and offer visitors a high-end destination and a well-restored historic monument and site?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Conservation of heritage and monuments of the Summer Palace ➔ Improving the environment and the site ➔ Enhance the tourist's experience of the site ➔ Use an international event as an opportunity to restore a major monument and site

PARTNERS / PROCESS

THE INITIATIVE

Public local level

Public regional level

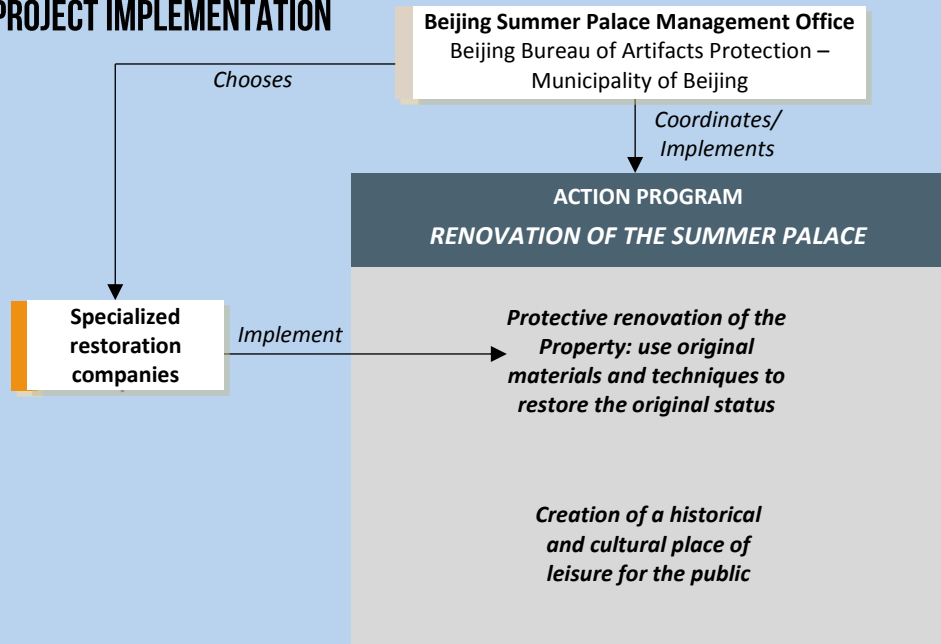
Public national level

International institution

THE PROJECT DRIVERS

Beijing Summer Palace Management Office
 Director of the Summer Palace
 Dedicated structure

THE PROJECT IMPLEMENTATION



STAKEHOLDERS / ACTORS :

Public local	Public regional	Public national	Public international
Private	Mixed	Institutions / NGOs	Civil Society

SITE MANAGEMENT TOOLS

- The Overall Plan of the City of Beijing
- Beijing Application Details for the Law on the Protection of Artifacts of the People's Republic of China
- Beijing Management Rules for Artifacts
- Notice and Explanations from the Beijing Municipality People's Government when Ractifying "The Report on the Protection Area and Construction Control Zones for the Second Batch of 120 Historical Protection Sites" submitted by the Municipality Planning Bureau and the Municipality Artifacts Management Bureau
- Beijing Provisional Rules for the Protection of Rare and Ancient Trees
- Regulations on the Strict Control of Construction Projects in the Summer Palace and Yuanming Yuan Palace
- Protection Regulations of Beijing as a Historical Cultural City
- Protection Plans of Beijing as a Historical Cultural City
- Management Regulations of Beijing Historical Protection Sites and their Construction Control Zones
- Security Management Rules for Beijing Landscape Gardens (Trial Operations)
- Regulations over Beijing Public Parks
- Management Plans for Beijing Historical Protection Sites and their Construction Control Zones
- Regulations Concerning the Summer Palace
- Overall Plan of the Summer Palace
- Protection Plans for Summer Palace Artifacts
- Law on City Planning of the People's Republic of China
- Law on the Protection of Artifacts of the People's Republic of China
- Law on the Protection of the Environment of the People's Republic of China
- Application Details for the Law on the Protection of Artifacts of the People's Republic of China
- Management Methods of Artifacts Protection Projects
- Fire-safety Management Rules on Ancient Structures
- Protection Management Methods of World Heritage Sites
- The State Council Notice on the Strengthening of Urban Area Afforestation
- Regulations on Urban Afforestation
- Protection Management Method of Rare and Ancient Trees in Urban Areas
- Monitoring Management Methods of World Heritage Sites in China

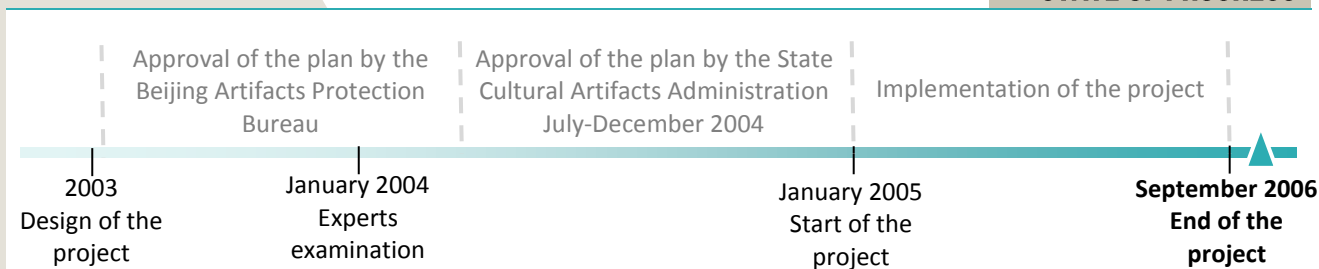
FUNDING

TOTAL PROJECT AMOUNT

Public financial system

–

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The project is directly linked to the conservation and safeguarding of the values of the property, an important site located outside the city of Beijing.

The project was carried out to better protect the property, and to welcome visitors from home and abroad during the 2008 Beijing Olympic Games.

The renovation project of Foxiang Ge, Paiyun Dian and the Long Corridor was designed in October, 2003 and submitted to Beijing Artifacts Protection Bureau for Approval.

In January 2004, experts were invited to examine the plan.

Between July and December 2004, the State Cultural Artifacts Administration approved these plans.

The project started in January 2005 and was completed in September, 2006.



The Summer Palace after its renovation

© UNESCO/ Juan Frias Veillati

QUESTIONS

This project is really a historical site and monument conservation project and not so much an “urban” project.

The site is a historical monument and is used as a recreational area for city dwellers and national and local visitors. It addresses the issue of the conservation and management of a large site. Respecting the values of the site and not transforming it into an amusement park.

The Summer Palace and gardens are outside the city centre and not prone to urban pressure and development. It however requires important resources to fully maintain and restore the site.

The project also addresses the issue of managing visitor increase and tourism management plans and

management of a worldwide famous cultural property, which is one of the flagship sites of the country.

The Beijing Olympics in 2008, where bound to bring in international attention to Beijing and an increase in visitors.

Therefore it was important that major cultural sites be in top condition at the occasion of the Olympic Games. This international event was thus an opportunity to restore the site.

The issue is sustainability. Are there enough funds and restoration campaigns outside of worldwide events? Is maintenance of heritage only linked to visible events?

CONTACTS

MAYOR Jinlong Guo

Mandate 2008 -

RESPONSIBLE OFFICER Kong Fanzhi

→ **address** NO.36 Fuxue Hutong

→ **telephone** + 86 010 64 03 20 23

→ **e-mail** das@bjww.gov.cn

→ **website** www.beijing.gov.cn

HUÉ VIET NAM

RESTAURATION DES MAISONS TRADITIONNELLES DE HUÉ

GESTION URBAINE – RESTAURATION

Ce projet contribue à la restauration du patrimoine bâti et à la restructuration urbaine de Hué grâce à un appui financier et technique public apporté à des propriétaires privés de maisons historiques.

TAILLE DE LA VILLE :	304 373 habitants	7980 ha
TAILLE DU PROJET :	17 maisons pilotes dans les 5 quartiers de la ville	

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Centre administratif, de services et de tourisme

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Culturelle, touristique, résidentielle, commerciale



© UNESCO/B. Doucin et L. Lalaité

Hué

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



▣ Ville

▣ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

▣ Projet

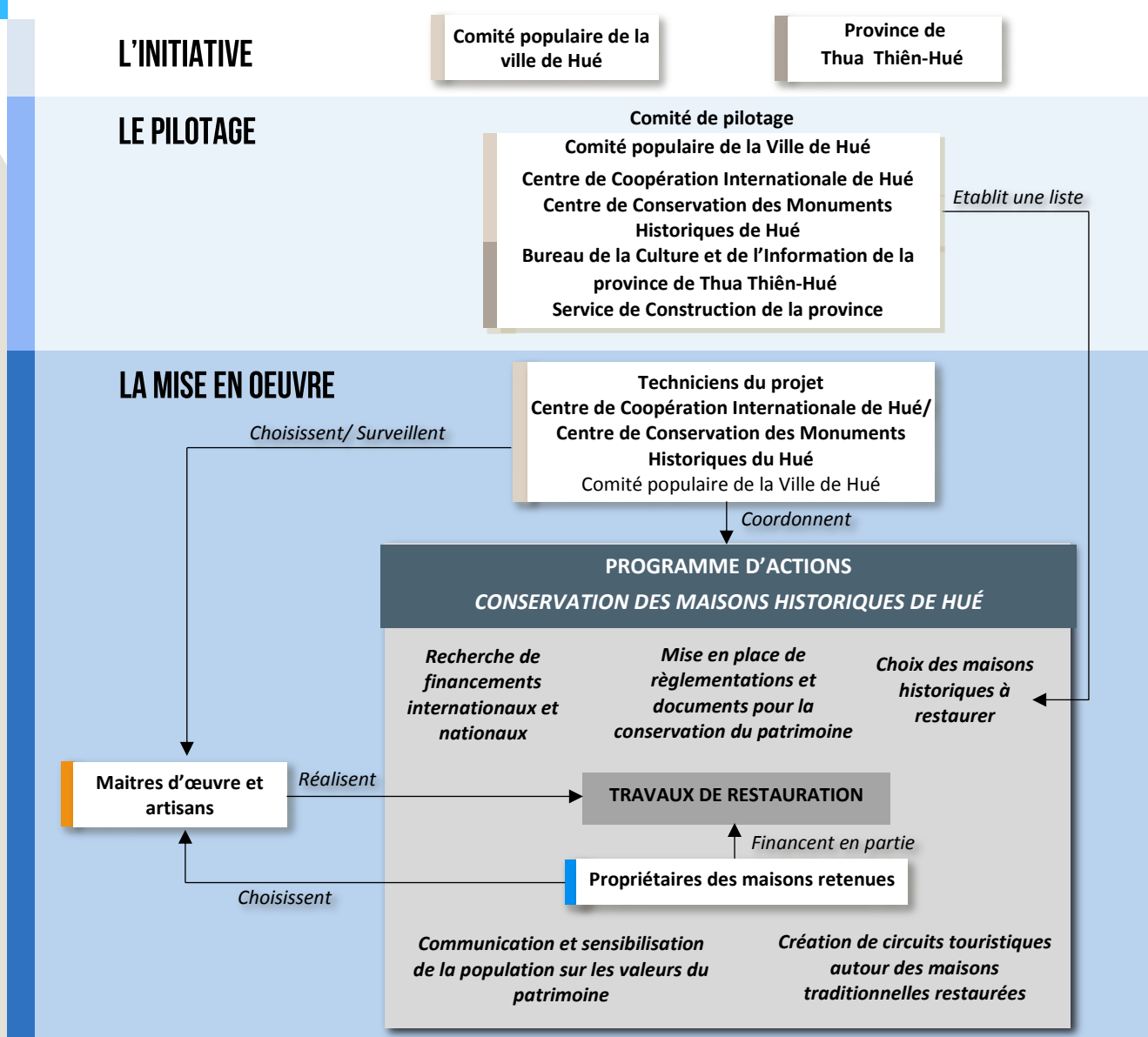
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

ENSEMBLE DE MONUMENTS DE HUÉ

Inscription	1993	Établie comme capitale du Viet Nam unifié en 1802, la ville de Hué a été non seulement le centre politique mais aussi le centre culturel et religieux sous la dynastie Nguyễn, jusqu'en 1945. La rivière des Parfums serpente à travers la cité-capitale, la cité impériale, la cité pourpre interdite et la cité intérieure, ajoutant la beauté de la nature à cette capitale féodale unique.
Critères	(iii)(iv)	
Surface		

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Un site historique menacé par les constructions illégales et par de grands projets d'infrastructures menés dans la zone protégée et dans la zone tampon. A l'échelle de la ville, 800 maisons traditionnelles identifiées qui sont pour la plupart des propriétés privées.
PROBLÉMATIQUE	Comment restaurer quelques maisons historiques de Hué (en collaboration avec leurs propriétaires) pour contribuer plus largement à la restructuration urbaine du site et de la ville ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Maintien de la fonction résidentielle du site ➔ Conservation de l'architecture de l'habitat traditionnel de Hué ➔ Conservation d'une partie de la culture huéenne ➔ Sensibilisation de la population à la valeur patrimoniale

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :

 Public local	 Public régional	 Public national	 Public international
 Privé	 Mixte	 Institutions / ONG	 Société civile

OUTILS DE GESTION DU SITE

- Convention internationale patrimoniale
- Loi patrimoniale
- Déclarations patrimoniales
- Circulaire de gestion et de protection des patrimoines
- Plan d'urbanisme local
- Plans thématiques (lumière, espaces verts)
- Réglementation du développement urbain

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Comité populaire de la Ville de Hué (budget municipal courant, ligne d'investissement)

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Propriétaires des maisons

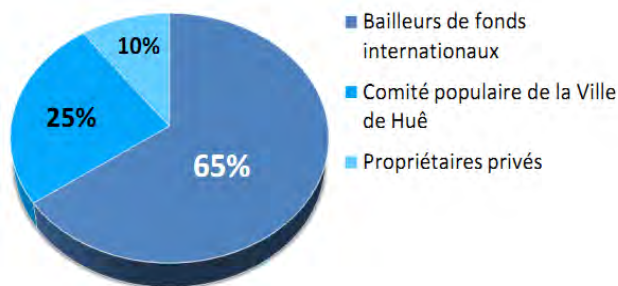
FINANCEMENT INTERNATIONAL

Sénat français, Région Nord Pas de Calais (France), Lille Métropole Communauté Urbaine (France), Schneider Electric, Fondation Ford

VALEUR TOTALE DU PROJET

5 milliards de dong

Les travaux de restauration des maisons historiques sont financés grâce l'intervention de bailleurs de fonds internationaux (65% du montant total des travaux réalisés) et par la participation financière de la Ville de Hué (20 à 25% du montant total) et des propriétaires des maisons choisies (10 à 15% du montant total).



ÉTAT D'AVANCEMENT

Démarrage
1999

Fin du projet
2009

ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

17 maisons pilotes ont été choisies pour être rénovées et servir ensuite de référence à la population propriétaire de maisons traditionnelles. Elles ont été sélectionnées à partir d'une liste de référence des maisons historiques à restaurer établie par le comité de pilotage du projet.

Les travaux de restauration de ces maisons individuelles, réalisés par des artisans locaux et financés en partie par leurs propriétaires, participent

à la conservation du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Outre la restauration du patrimoine bâti, la conservation des maisons engage aussi un processus de valorisation du patrimoine auprès des populations locales et des touristes; tout en contribuant à une meilleure connaissance et protection de l'habitat traditionnel huénois.

PROJET/VALEUR

Résultats immédiats :

- amélioration du cadre de vie des habitants ;
- valorisation du savoir-faire d'artisans ;
- Investissement dans le bâti.

Résultats à plus long terme :

- conservation de l'habitat traditionnel, trait particulier de la culture de Hué (impact sur l'ensemble de la ville) ;
- sensibilisation de la population aux valeurs du patrimoine et aux techniques de restauration pour encourager leur participation active au projet ;
- augmentation de l'attractivité touristique de la ville historique et revenus issus du tourisme.

© Maison du patrimoine de Hué



Vue de l'intérieur d'une maison historique restaurée et inauguration d'une autre maison pilote en présence de M. Christian Poncelet, président du Sénat français

QUESTIONNEMENTS

Leçons et recommandations retenues par le contributeur :

- identifier la propriété de la maison avant la restauration ;
- avoir une coopération de l'autorité locale dans le quartier où se trouve la maison ;
- prévoir les risques (la tempête), le manque de main d'œuvre en été (haute saison), les procédures administratives.

MAIRE	Phan Trong Vinh	CONTACT TECHNIQUE	Nguyen Nhien
Mandat	5 ans	→ adresse	01 Le Hong Phong, 054 Ville de Hué – Viet Nam
		→ contact tel	+84 54 – 32 20 444 / +84 54 28 17 19 71
		→ contact mail	hoptacquoctehue@vnn.vn
		→ site web	http://www.huecity.gov.vn

CAHIER D'ÉTUDES DE CAS
EUROPE DU NORD

CASE STUDIES SECTION
NORTHERN EUROPE

CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO
EUROPA DEL NORTE

REGENSBURG GERMANY

HERITAGE AS OPPORTUNITY

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS – METHODOLOGY

Partnership between nine European cities that aims to develop sustainable, integrated and innovative management strategies for historic urban landscapes.

SIZE OF THE CITY: 148 282 Inhabitants 8,068 ha

SIZE OF THE PROJECT: 9 cities from 9 different states

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

Urban commune, district capital, regional capital, industry, harbour

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Historic cities



© HerO

IDENTIFICATION

PROJECT SCALE



■ City

■ World Heritage Property

■ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

OLD TOWN OF REGENSBURG WITH STADTAMHOF

Inscription	2006	Located on the Danube River in Bavaria, this medieval town contains many buildings of exceptional quality that testify to its history as a trading centre and to its influence on the region from the 9th century. A notable number of historic structures span some two millennia and include ancient Roman, Romanesque and Gothic buildings. Regensburg's 11th- to 13th-century architecture – including the market, city hall and cathedral – still defines the character of the town marked by tall buildings, dark and narrow lanes, and strong fortifications. The buildings include medieval patrician houses and towers, a large number of churches and monastic ensembles as well as the 12th-century Old Bridge. The town is also remarkable for the vestiges testifying to its rich history as one of the centres of the Holy Roman Empire that turned to Protestantism.
Criteria	(ii)(iii)(iv)	
Area	183 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	Some heritage cities throughout Europe experience a variety of common challenges and opportunities. Yet, there is a need for exchange of experience, mutual learning and dissimulation of best practices among them.
PROBLEMS/ ISSUES	How to capitalize the potential of cultural heritage assets for economic, social and cultural activities?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Building of a network around nine historic European cities of different size and structure in order to conjointly develop integrated heritage management systems and implement them ➔ Compilation of a broad range of experiences facilitating an adequate balance between the safeguard of heritage and the development of the city (management of conflicting uses and interests) ➔ Development of tools and recommendations for sustainable urban development policies integrating cultural and natural heritage ➔ Implementation of pragmatic solutions for the management of historic urban landscapes

THE INITIATIVE

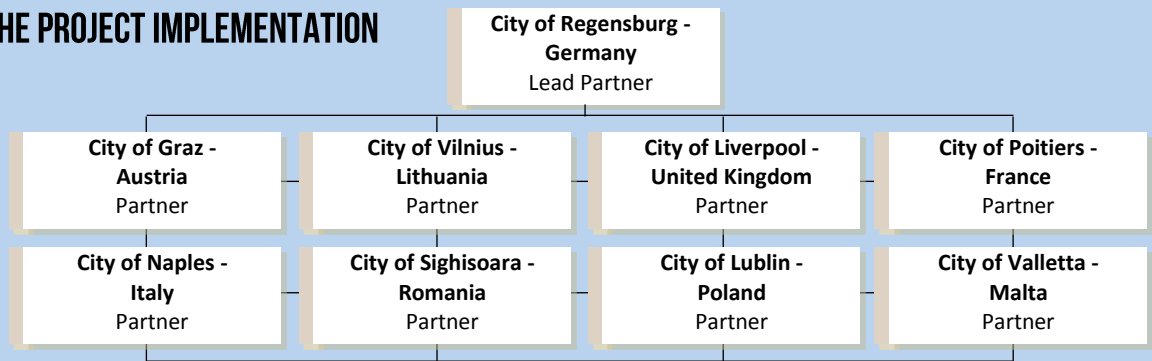
City of Regensburg
HerO Lead Partner

THE PROJECT DRIVERS

City of Regensburg
HerO Lead Partner

URBACT experts
European exchange and learning program

THE PROJECT IMPLEMENTATION



Implement

ACTION PROGRAM
HERO NETWORK ACTIVITIES

<i>Organization of 7 major meetings between the network partners: expert workshops, thematic seminars, city visits, conferences for the project monitoring</i>	<i>Development of 9 "Local Action Plans": implementation of concrete management measures in the partner cities</i>	<i>Development of the HerO methodology: compilation of innovative strategies and tools, drafting of studies and recommendations</i>
--	--	---

STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- ➔ Legal Provisions for Preservation of Historic Buildings, Building Regulations, Monument Protection (Bavarian legislation)
- ➔ Federal Building Codes
- ➔ Protection Law of Old Town of Regensburg and its Buffer Zone
- ➔ Land-Use Plan and Urban Development Plan
- ➔ By-Laws on Using Public Roads & Spaces in the City of Regensburg for Special Purposes
- ➔ Integrated World Heritage Management Plan – Old Town of Regensburg and Stadtamhof

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- ➔ HerO Local Action Plans
- ➔ HerO Local Support Groups
- ➔ HerO Good-Practice-Compilation
- ➔ HerO Baseline Study
- ➔ HerO Strategy Paper
- ➔ HerO Policy Recommendations

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Municipal co-financing of each partner city

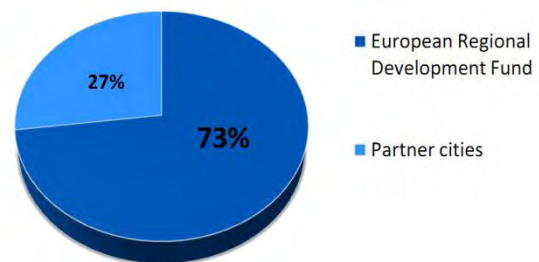
INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

European Regional Development Fund (ERDF)

TOTAL PROJECT AMOUNT

Implementation phase: € 595.000,00

The project was funded by URBACT II and the European Regional Development Fund (ERDF). The financial set-up was a decentralized financial system within the URBACT programme. The implementation of Local Action Plans is covered by the partners and, if possible, by European operational programmes such as ERDF.



STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

7 of the 9 historic cities of the project are inscribed on the UNESCO World Heritage List.

By taking up the management plans which are requested for any World Heritage site the project developed a new methodology for UNESCO World Heritage cities as well as historic areas which are not listed. The objective was to identify new sustainable management strategies for city centres in their broader context as historic urban landscapes.

In the long run the World Heritage property benefits most from the project.

While the entire project is based on the needs of World Heritage cities, it shall be applicable to historical urban areas in general by providing them with concrete outputs for each project city such as a Local Action Plan and an Integrated Management Plan.

The main and immediately identifiable results of the project are the outputs of the HerO methodology: HerO Strategy Paper, HerO Policy Recommendations, HerO Local Action Plans and HerO Cultural Heritage Integrated Management Plans (CHIMPs), HerO Good-Practice-Compilation and the HerO Baseline Study. There was a broad dissemination of the HerO methodology (tools) and its results due to the exposure to “Heritage Europe” (The European Association of Historic Towns and Regions, EAHTR).

The project supported and reinforced the partner cities’ work on their management plans by founding Local Support Groups. Furthermore, every HerO partner city designed and implemented a “URBACT Local Action Plan”

(LAP) as a concept paper describing how each city intends to move (at least) one step forward concerning the development, implementation and/or adaptation of the CHIMPs.

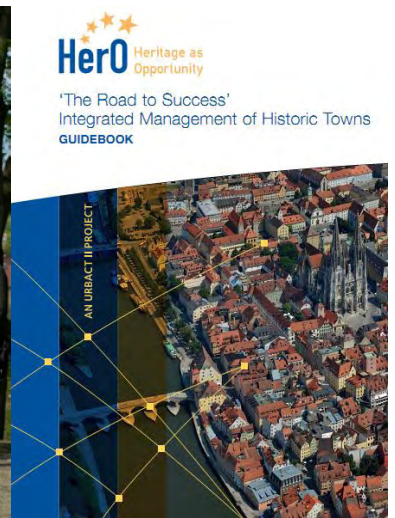
In addition to the LAPs, the HerO partner cities developed and passed a “Local Implementation Plan” (LIP) which points out concrete actions and projects in support of sustainable development and management of historic urban areas including costs, time frame and responsibilities. So the main effects of the project appeared on the local level. Although it is a European project the main output was gained on this level.



9 European cities, 1 network



The HerO partners in Vilnius



The HerO methodology: the guidebook

QUESTIONS

While the partners of the network have been able to develop and agree on a common methodology and planning tools, it needs to be verified if the diversity of specific plans can be easily understood and transferred to cities beyond the project group.

All in all, the lessons learnt are important for spatial planning and the development of urban landscapes. Especially the HerO methodology showed that structuring concrete actions that are ready for implementation and

discussed with a broad variety of stakeholders make the result of the process very tangible and real.

Furthermore, the relationships between the local governments and the managing authorities in charge of European, National and Regional funding could be improved.

MAYOR	Hans Schaidinger	RESPONSIBLE OFFICER	Matthias Ripp
Mandate	2008-2014	→ address	D.-Martin-Luther-Str. 1, 93047 Regensburg, Germany
		→ telephone	+49 941 507 4611
		→ e-mail	ripp.matthias@regensburg.de
		→ website	www.regensburg-welterbe.de

REGENSBURG GERMANY

INSTALLATION OF A WORLD HERITAGE VISITOR CENTRE

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLIC— INTERPRETATION

Restoration of an old Salt Barn and its conversion into a City's Visitor Centre dedicated to heritage interpretation and documentation for citizens and tourists.

IDENTIFICATION

SIZE OF THE CITY:	148 282 inhabitants	8 068 ha
SIZE OF THE PROJECT:	A monument: the historic Salt Barn	

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:
Regional administration, industry and manufacturing, inner harbour
PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:
Central cultural and touristic zone



© UNESCO/ Peter Ferstl

Old town of Regensburg

PROJECT SCALE



■ City

■ World Heritage Property

■ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

OLD TOWN OF REGENSBURG WITH STADTAMHOF

Inscription	2006	Located at the Danube River in Bavaria, this medieval town contains many buildings of exceptional quality that testify to its history as a trading centre and to its influence on the region from the 9th century. A notable number of historic structures span some two millennia and include ancient Roman, Romanesque and Gothic buildings. Regensburg's 11th- to 13th-century architecture – including the market, city hall and cathedral – still defines the character of the town marked by tall buildings, dark and narrow lanes, and strong fortifications. The buildings include medieval patrician houses and towers, a large number of churches and monastic ensembles as well as the 12th-century Old Bridge, which dates from. The town is also remarkable for the vestiges testifying to its rich history as one of the centres of the Holy Roman Empire that turned to Protestantism.
Criteria	(ii)(iii)(iv)	
Area	183 ha	

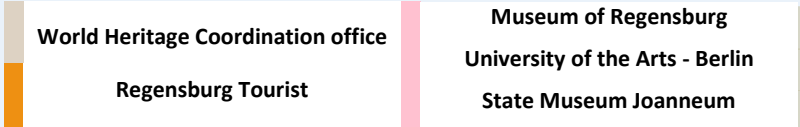
DIAGNOSIS/ STATUS	Since its inscription as a World Heritage property, the Old Town has experienced an increasing interest in its heritage by citizens as well as a rise of visitor numbers. Several historic buildings in the old town could be used for new purposes.
PROBLEMS/ ISSUES	How to adapt a publicly owned historic building located within the World Heritage property's boundaries to the requirements of a multi-use visitor centre for information and education measures for citizens and tourists?
DESIRED EFFECTS/ OUTCOME	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Opening of the old Salt Barn building to the public as a visitor centre and as a model for contemporary restoration methods ➔ Old Salt Barn adapted to awareness-raising activities, heritage interpretation and documentation for citizens tourists alike ➔ Creation of additional exhibition space

THE INITIATIVE

City of Regensburg

THE PROJECT DRIVERS

Steering Committee



THE PROJECT IMPLEMENTATION

World Heritage Coordination office
Planning and building department
City of Regensburg

Coordinate

Scientific advisory board

Experts from Germany and Austria
Scenography, History, Art
History and Tourism

Supervise

ACTION PROGRAM

ESTABLISHMENT OF THE WORLD HERITAGE VISITOR CENTRE
REGENSBURG

Renowned architects and interior designers

Implement

Rehabilitation and conversion of the City's old Salt Barn into a Visitor Centre: definition of the concept, the design and rehabilitation works

Define the scientific concept

Concept and installation of a permanent exhibition about the history and Outstanding Universal Value of Regensburg

Organization of a multifunctional space for round table discussions, lectures, education programm

Citizens, associations
Children

Media and press

As partners

Public relations: dissemination plan and promotion

STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- ➔ Legal Provisions for Preservation of Historic Buildings, Building Regulations, Monument Protection (Bavarian legislation)
- ➔ Federal Building Codes
- ➔ Protection Law of Old Town of Regensburg and its Buffer Zone
- ➔ By-Laws on Using Public Roads & Spaces in the City of Regensburg for Special Purposes
- ➔ Land-Use Plan and Urban Development Plan

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- ➔ Integrated World Heritage Management Plan – Old Town of Regensburg and Stadthof
- ➔ Advisory Committee for the Visitor Centre and its scientific concept

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

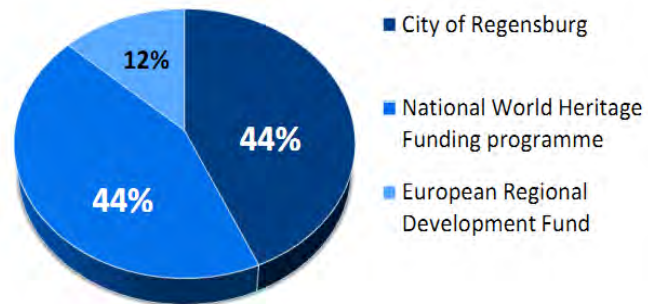
City of Regensburg, Federal Ministry of Transport, Building and Urban Development (National World Heritage Funding programme)

INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

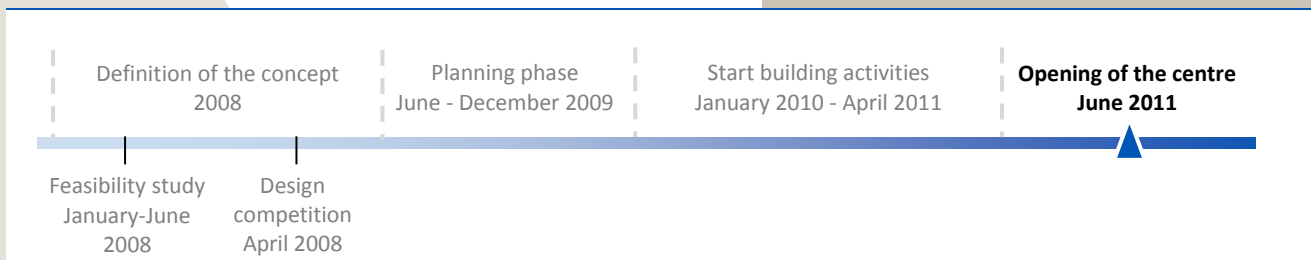
European Regional Development Fund (ERFE)

TOTAL PROJECT AMOUNT

2.3 million €



STATE OF PROGRESS OF THE PROJECT



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

With the inscription of the Old Town of Regensburg on the World Heritage List, the City council decided to raise awareness about its values to the largest possible public. Located within the boundaries of the World Heritage property in a historic landmark, the project site of the

Visitor Centre in the old Salt Barn represents a model location for attracting visitors and presenting the World Heritage city. The building itself as well as the scientific concept support the goal of promoting and educating the public about Regensburg and its World Heritage values.

Opened in May 2011, the Visitor Centre serves multiple uses at the local level and has been integrated into schools' activities and tourist routes.

The presented project site shall function as a vital point of attraction for the World Heritage property. Being a historic landmark, the opening of the old Salt Barn highlights the importance of using historic buildings and of opening them to the public.



Meeting of the scientific advisory board during the planning phase



The World Heritage Visitor Centre: outside/inside

© City of Regensburg/ Peter Ferstl

QUESTIONS

Given the recent opening of the Visitor Centre, its success among visitors and its appropriation by citizens still need to be monitored so as to adapt its presentation methods and means to the expectations of varied types of audiences. A crucial aspect is the involvement of and interaction with the citizens of Regensburg to ensure that the Visitor Centre can also function as a meeting point of citizens and tourists.

The experience of installing and running the Visitor Centre is worth sharing with other World Heritage cities and sites. Introducing the development of the scientific concept into training and teaching curricula of associated schools and universities could further be considered.

MAYOR	Hans Schaidinger	RESPONSIBLE OFFICER	Matthias Ripp
Mandate	2008-2014	→ address	D.-Martin-Luther-Str. 1, 93047 Regensburg, Germany
		→ telephone	+49 941 507 4611
		→ e-mail	ripp.matthias@regensburg.de
		→ website	www.regensburg-welterbe.de

BRUXELLES BELGIQUE

RESTAURATION DES FAÇADES DE LA GRAND-PLACE

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTAURATION

IDENTIFICATION

Restauration des façades de la Grand-Place de Bruxelles, troisième phase.

TAILLE DE LA VILLE :	148 873 habitants	3 260 ha
TAILLE DU PROJET :	50 habitants	0,84 ha

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale fédérale de la Belgique, Capitale de la Région Bruxelles-Capitale, Capitale de la Communauté Française, Capitale de la Communauté Flamande, Capitale de l'Europe - Administration, services, tourisme

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

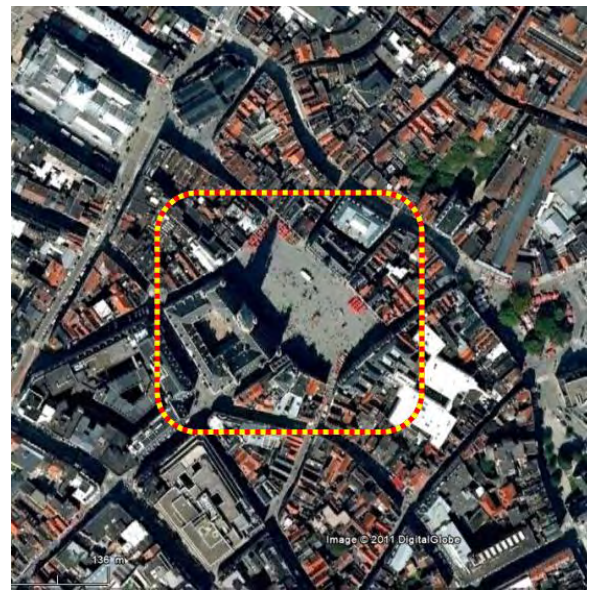
Zone mixte de commerce et de logement, cœur touristique de la ville, lieu de nombreux événements culturels



© M & G Therin-Weise

La Grand-Place de Bruxelles

L'EMPLACEMENT DU BIEN ET DU PROJET



□ Limite de la ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

LE BIEN INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

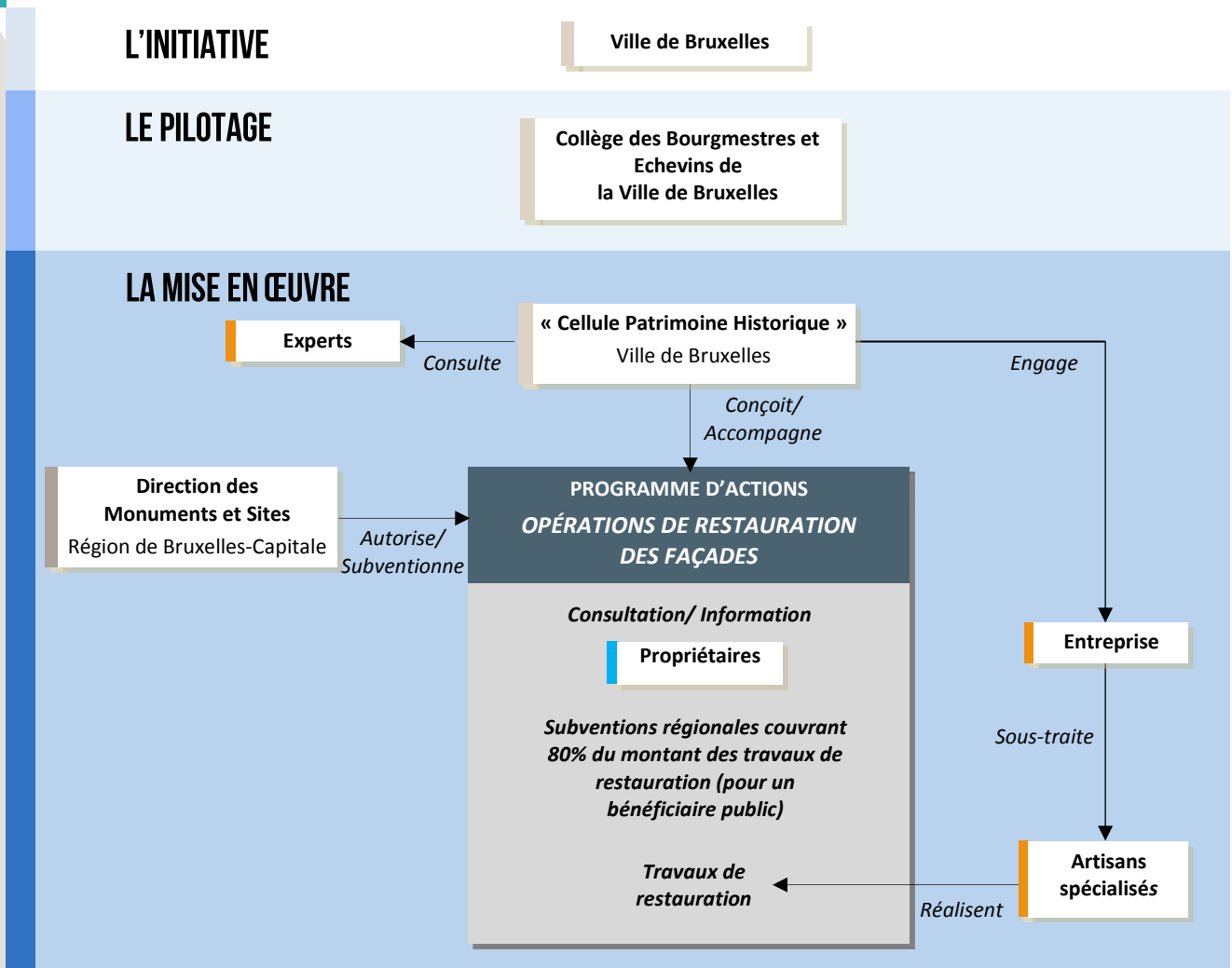
LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES

Inscription	1998	La Grand- Place de Bruxelles est un ensemble remarquablement homogène de bâtiments publics et privés, datant principalement de la fin du XVIIe siècle, dont l'architecture résume et illustre de manière vivace la qualité sociale et culturelle de cet important centre politique et social.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	0,84 ha	

VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU BIEN

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Dégradation du bâti, fragilité de l'image de ce quartier emblématique de la ville. Pression commerciale souvent liée au tourisme, spéculation foncière et dégradation de la variété et de la qualité des commerces.
PROBLÉMATIQUE	Comment restaurer les façades dans une perspective de conservation du bien et de valorisation de l'ensemble de la place et du site patrimoine mondial ? Comment sensibiliser au patrimoine ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Conservation et pérennité dans le temps des biens restaurés ➔ Cohabitation équilibrée entre les fonctions d'habitat, de commerce et de tourisme ➔ Sensibilisation des propriétaires au patrimoine ➔ Création d'un poste « Monsieur UNESCO » qui assure le suivi quotidien ➔ Valorisation de l'image patrimoniale de la Grand Place auprès des habitants et des touristes ➔ Effet d'entraînement des restaurations sur les initiatives menées dans la "zone tampon" (espaces publics, commerces, vitrines, enseignes, accès aux logements...) par les différents services et départements de la Ville de Bruxelles et par Monsieur UNESCO

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT) – Niveau régional
- Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) – Niveau régional
- Plan Régional de Développement (PRD) – Niveau régional
- Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) – Niveau régional
- Plan Régional de Développement International (PRDI) – Niveau régional
- Règlement Communal de Urbanisme (RCU) – Niveau communal
- Règlement Communal d'Urbanisme Zone – Périmètre patrimoine mondial - Grand-Place – Niveau communal
- Plan Communal de Développement (PCD) – Niveau communal
- Plan Communal de Mobilité (PCM) – Niveau communal
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) – Niveau communal
- Agenda 21
- Plan de gestion de la zone patrimoine mondial (en cours de validation)

OUTILS DE GESTION DE PROJET

- Programme de restauration des façades des maisons de la Grand-Place
- Création d'un poste « Monsieur UNESCO »

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Région de Bruxelles Capitale, Ville de Bruxelles

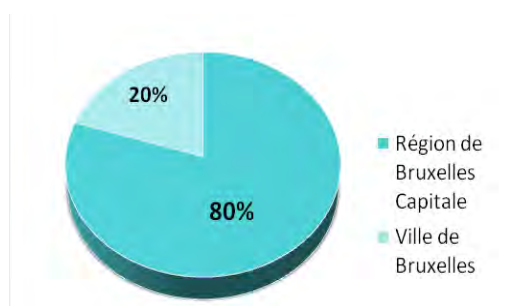
PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Sur la base de la convention de servitude entre propriétaires et la ville (XIX^e s), la ville est en charge de l'entretien des façades

VALEUR TOTALE DU PROJET

- Phase 1: euros 230.000,00
- Phase 2: euros 845.000,00
- Phase 3: euros 960.000,00

Total phases 1 à 3: euros 2.035.000,00



ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Une convention de servitude, mise en œuvre à partir de 1883, conduit la municipalité à se substituer aux propriétaires dans la gestion du bien puisqu'elle est responsable de l'entretien des façades. Ceci permet de mener des opérations conjointes et coordonnées qui donnent à la place un aspect harmonieux tout en assurant la conservation et la pérennité dans le temps des biens restaurés.

L'entretien et la restauration des façades sont essentiels pour soigner l'ensemble patrimonial et

promouvoir la préservation du patrimoine au cœur de la ville.

Elles sont l'élément visible clef (attribut) de la valeur du bien, elles sont le décor d'événements culturels, le centre de la vie événementielle de la capitale et l'attraction touristique majeure. Leur restauration et entretien est indispensable pour la conservation de la valeur universelle exceptionnelle. Cette initiative s'inscrit dans ce cadre.

La restauration des façades de la Grand-Place suscite l'intérêt des médias et attire l'attention des habitants, usagers et visiteurs sur le patrimoine.

Elle a aussi un effet d'exemple et d'entraînement pour la préservation du patrimoine et la mise en évidence de sa valeur.



© Ville de Bruxelles

La Grand-Place avant, pendant et après la première opération de restauration des façades en 2004

QUESTIONNEMENTS

La difficulté d'intervenir sur un site en activité permanente (lieu de représentations, commerces, événements culturels ...) exige une gestion particulière du chantier au niveau du planning (coordination avec les horaires des établissements, événements etc.)

L'intervention se limite à la surface de cet espace mais encourage les propriétaires à prendre en considération ce patrimoine et son exploitation parfois trop orientée vers le tourisme et le commerce.

MAIRE	Freddy Thielemans	CONTACT TECHNIQUE	Jean-Pierre Demeure
Mandat	2006-2012	→ adresse	Ville de Bruxelles, Département d'urbanisme Boulevard Anspach, n° 6 1000 Bruxelles - Belgique
		→ contact tel	+32 22 79 29 10
		→ contact mail	jean-pierre.demeure@brucity.be
		→ site web	www.brucity.be

GEMBLoux BELGIQUE

LE BOURG ABBATIAL ET SON BEFFROI

CONSERVATION ET VALORISATION – RESTAURATION - GESTION URBAINE

Restauration du beffroi et aménagement d'espaces destinés à des activités culturelles. Ce projet se veut le moteur d'une réflexion globale visant à la rénovation urbaine du centre historique, et à la préservation et mise en valeur d'éléments patrimoniaux majeurs du tissu urbain médiéval.

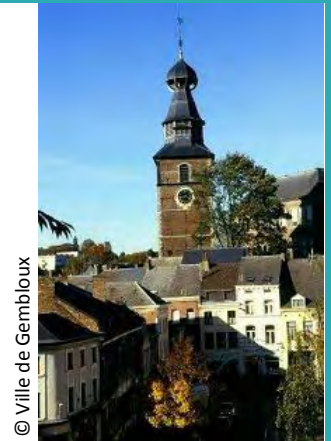
TAILLE DE LA VILLE :	24 200 habitants	9 650 ha
TAILLE DU PROJET :	Un beffroi	

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Chef-lieu de canton, petit pôle urbain, ville d'enseignement et de recherche

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Fonctions culturelles

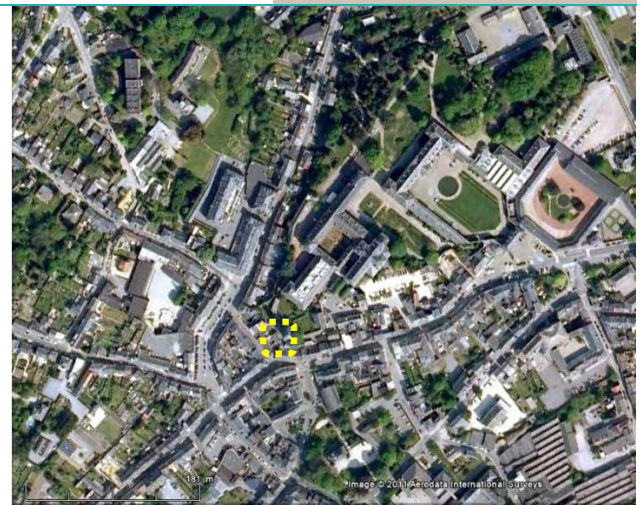


© Ville de Gembloux

Le beffroi de Gembloux

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



▣ Ville

▣ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

▣ Projet

LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

BEFFROIS DE BELGIQUE ET DE FRANCE

Inscription	2005	Vingt-trois beffrois, situés dans le nord de la France, et le beffroi de Gembloux, en Belgique, ont été inscrits en tant que série et comme une extension des 32 beffrois belges inscrits en 1999 sous le nom de Beffrois de Flandre et de Wallonie. Construits entre le XI ^e et le XVII ^e siècle, ils illustrent les styles architecturaux roman, gothique, Renaissance et baroque. Ils constituent des symboles hautement significatifs de la conquête des libertés civiques. À une époque où la plupart des villes italiennes, allemandes et anglaises s'attachaient surtout à construire des hôtels de ville, dans une partie de l'Europe nord-occidentale, l'accent était mis sur l'édification de beffrois. Par opposition au donjon (symbole des seigneurs) et au clocher (symbole de l'Église), le beffroi, troisième tour du paysage urbain, représentait le pouvoir des échevins. Au fil des siècles, il est devenu le symbole de la puissance et de la prospérité des communes.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	0,04121ha	

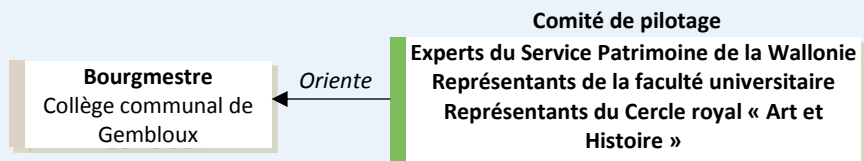
DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Problèmes de dégradation du bâti liés à la division des logements et nécessité d'une valorisation du bien situé dans un centre historique menacé par le déséquilibre de ses fonctions urbaines et par la pression de l'automobile sur ses espaces publics.
PROBLÉMATIQUE	Comment restaurer et mettre en valeur le beffroi et le bourg abbatial de Gembloux pour faire de ces éléments patrimoniaux l'instrument d'un développement culturel et éducatif et le levier d'une approche concertée pour la conservation et la rénovation urbaine du centre médiéval ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Conservation et valorisation du beffroi et du bourg abbatial, amélioration de l'accessibilité et établissement d'un lien avec les espaces publics urbains ➔ Promotion du patrimoine immatériel autour de la tradition du carillon ➔ Mise en place d'un centre d'interprétation de la ville médiévale au sein du beffroi ➔ Réhabilitation et revitalisation du centre historique avec des retombées positives pour ses habitants et ses usagers et revitalisation de traditions et du patrimoine immatériel

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS

L'INITIATIVE

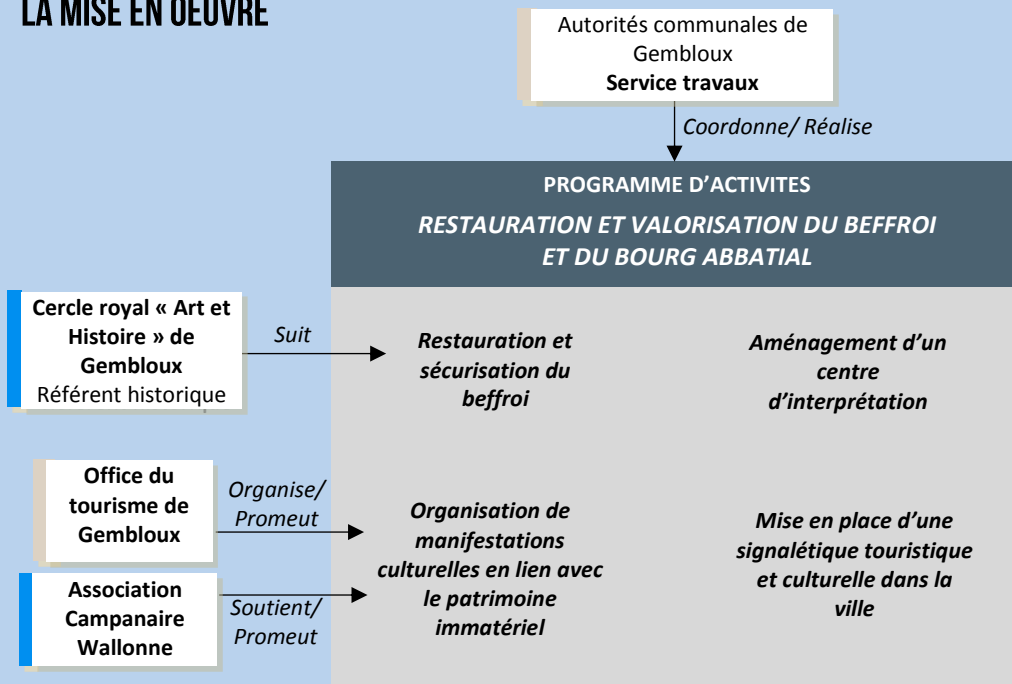


LE PILOTAGE



LA MISE EN OEUVRE

PARTICIPATION CITOYENNE



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Plan de gestion cadre pour les sites wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (en cours). Document préparé par le Comité wallon du patrimoine mondial (mis en place en septembre 2011)
- Plan de secteur régional (1987)
- Règlement général sur les bâtisses (document régional adopté en 1976 et étendu en 2006 pour correspondre à la zone tampon UNESCO)
- Schéma de structure communal (adopté en 1996 et actuellement en révision)
- Règlement communal d'urbanisme (adopté en 1996 et actuellement en révision)
- Plan communal de développement de la nature (2009)
- Plan de gestion du bien

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Plans Communaux d'Aménagement dits "Porte d'en haut" et "Porte du Moulin". En cours d'élaboration, doivent être approuvés en 2012. Ces deux plans visent à répondre spécifiquement aux enjeux liés à l'inscription du beffroi sur la Liste du patrimoine mondial et aux mesures d'accompagnement à envisager dans la zone tampon
- Schéma directeur préalable à une opération urbaine (à l'étude actuellement)
- Proposition de créer un comité d'encadrement scientifique et pédagogique pour la mise en place du centre d'interprétation

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Région Wallonne, Ville de Gembloux

VALEUR TOTALE DU PROJET

Restauration des façades du beffroi : 188 873 euros
 Dont 163 640 euros subventionnée par la région
 Restauration du carillon : 25 111 euros - Ville

Les deux opérations déjà réalisées et celle en cours (restauration des toitures du beffroi et du carillon – restauration des façades) ont été financées par le Service Public de Wallonie et par la Ville de Gembloux.

Pour les autres opérations programmées dans le cadre du projet beffroi, le montage financier reste à déterminer. Mais de nouveaux apports financiers pourraient être sollicités auprès d'autres départements du Service Public de Wallonie (tourisme, aménagement opérationnel) et auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le projet urbain fera l'objet d'opérations ponctuelles à programmer.

ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Le projet de conservation et mise en valeur du bien est mené conjointement avec la mise en valeur des autres éléments patrimoniaux classés de la ville que sont notamment l'abbaye bénédictine, ainsi que les enceintes abbatiale et urbaines. Il vise, dans une perspective d'ensemble, à appuyer et promouvoir la conservation et la rénovation urbaine du centre historique médiéval dans un juste équilibre entre conservation du patrimoine monumental et la vie courante des Gembloutois et des usagers du centre ville.

Au delà de la conservation du bâti, l'aménagement d'un centre d'interprétation dans le beffroi renforce son rôle de vecteur d'un développement durable établi sur la promotion des valeurs culturelles, matérielles et immatérielles, de la ville et de sa région, dont son art campanaire et ses traditions festives comme la procession des géants etc.

Cette mise en perspective dépasse les limites du bien et de sa zone de protection et engage les responsables dans une vision élargie de la conservation de sa signification culturelle.

Les interventions passées et actuelles assurent la conservation du bâti et la remise en état d'un élément critique du patrimoine immatériel directement lié au bien – le carillon qui rythme la vie des citoyens.

L'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial et le projet « beffroi » ont permis de créer des synergies et de renforcer les politiques patrimoniales mises en place au niveau local ou régional. La création d'ateliers urbains dans le cadre du projet de rénovation urbaine devrait permettre de fédérer les propriétaires et résidents du centre historique et d'appuyer le projet « beffroi » mais aussi d'encadrer et d'apporter des perspectives au projet de rénovation urbaine qui comprend des mesures de développement local (nouveaux espaces administratifs,

mobilité, offre touristique etc.) et d'amélioration du logement grâce à des aides financières de la Wallonie.

A l'échelon local, l'inscription du beffroi sur la Liste du patrimoine mondial a favorisé sa réappropriation par les autorités communales et a permis d'amorcer une dynamique, à la fois pour la maintenance de l'édifice, et pour la réaffirmation de son rôle emblématique dans la ville. L'installation future du centre d'interprétation devrait en faire un vecteur de la reconnaissance des lieux, du bourg abbatial et de la ville médiévale dans la permanence de leurs usages, dans leurs mutations et leur futur.

Le centre historique : zone tampon autour du beffroi



Le projet architectural retenu pour le futur Hôtel de ville de Gembloux



Le chantier de restauration des façades du beffroi

© Ville de Gembloux

QUESTIONNEMENTS

Les projets du centre historique, en élaboration, ont été présentés aux mandataires politiques, aux acteurs privilégiés, mais aussi au grand public. Les concepts - réaménagements des espaces publics et parkings, revitalisation des fonctions urbaines et réaménagement des logements etc. - sont partagés mais certaines réserves sont soulevées quant à la programmation des travaux et l'articulation des opérations de manière à ce que le fonctionnement urbain ne soit pas trop perturbé.

En général, les projets « conventionnels » sont entrevus par les voies de subventions traditionnelles, tandis que la faisabilité des projets les plus audacieux est hypothétique, car ils relèvent des problématiques transversales et de nombreux intervenants publics ce qui s'avère être particulièrement contraignant dans le cadre du montage de projets.

MAIRE	Benoît Dispa - Bourgmestre	CONTACT TECHNIQUE	Pierre Cox - Consultant
Mandat	2006 –2012	→ adresse	Rue Théo Toussaint, 39 B 5030 Gembloux
		→ contact tel	0032 (0) 81 60 14 24
		→ contact mail	pierre.cox@topos-acv.be
		→ site web	http://www.gembloux.be

TOURNAI BELGIQUE

LA REVITALISATION INTÉGRÉE DU CŒUR DE VILLE

GESTION URBAINE – RÉGÉNÉRATION URBAINE ET CONSERVATION

La cathédrale et le beffroi sont au cœur du développement historique et futur de la ville. Le projet de conservation de la cathédrale doit se faire le moteur d'un projet de régénération urbaine où la cathédrale « monument » se fait cathédrale « vivante ».

TAILLE DE LA VILLE :	69 000 habitants	21 500 ha
TAILLE DU PROJET :	1 326 habitants	15 ha

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Centre de la Wallonie picarde, ville de services et de garnison

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Vocation multiple : centre monumental, religieux et de tourisme ; centre résidentiel et commercial



© UNESCO/ Tim Schnarr

Le quartier cathédral de Tournai

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



■ Ville

■ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

■ Projet

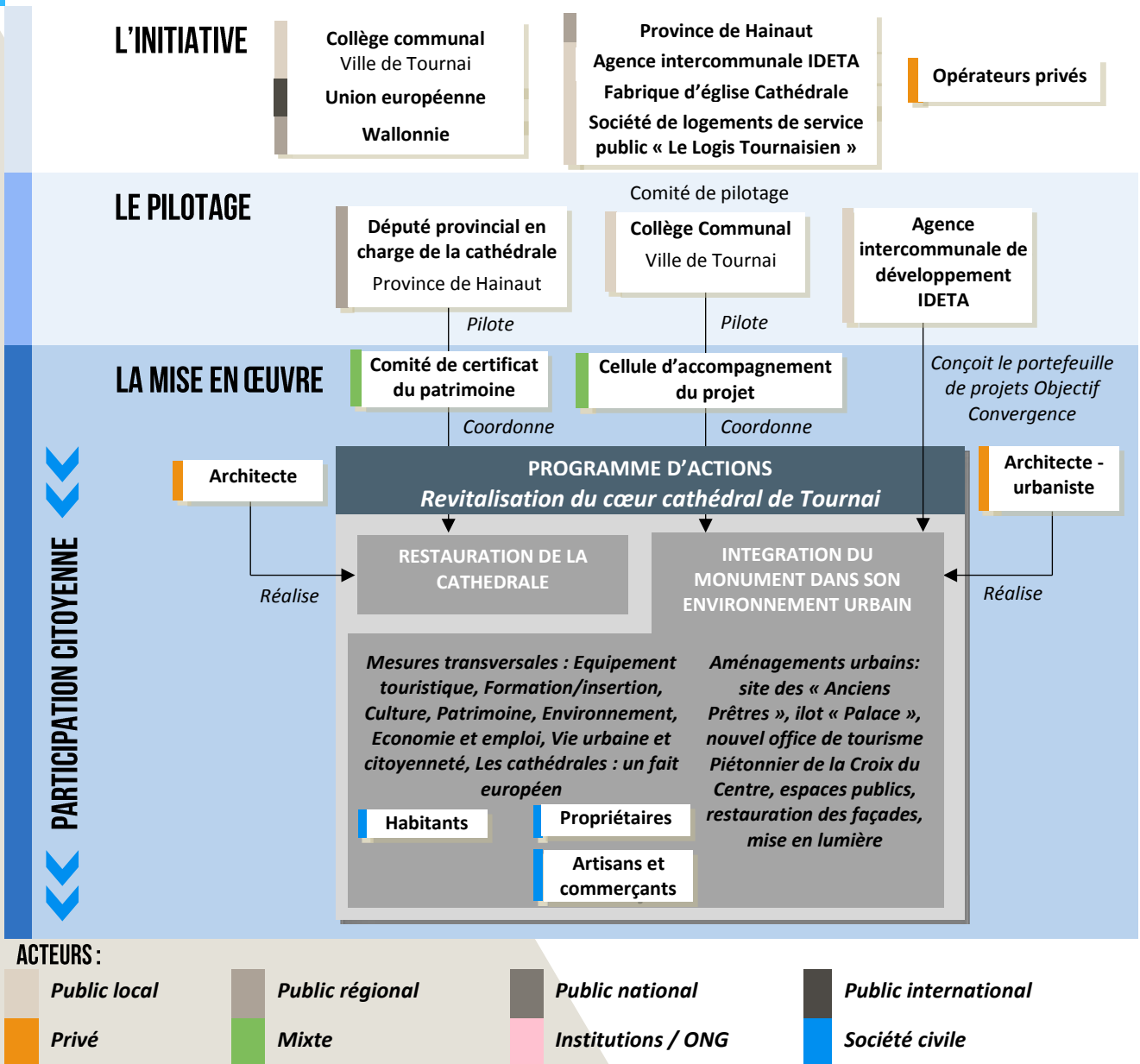
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE TOURNAI

Inscription	2000	Edifiée dans la première moitié du XIIe siècle, la cathédrale de Tournai se distingue par une nef romane d'une ampleur exceptionnelle, par la grande richesse sculpturale de ses chapiteaux et par un transept chargé de cinq tours annonciatrices de l'art gothique.
Critères	(ii) (iv)	Reconstruit au XIIIe siècle, le chœur est de pur style gothique. Dans son voisinage, s'érige le beffroi inscrit aussi comme faisant partie parmi les <i>Beffrois de Flandre et de Wallonie</i> , édifices construits entre le XIe et le XVIIe siècle, symboles hautement significatifs de la conquête des libertés civiques et de la puissance et de la prospérité des communes.
Surface	0,50 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	La cathédrale présente un bâti vieillissant et fragilisé qui requiert de lourds travaux de restauration. Ces derniers, en cours depuis de nombreuses années, ont eu un impact direct sur l'environnement urbain. Le quartier présente un certain nombre de déficiences et de faiblesses qui manifestent un déclin d'activités et de population.
PROBLÉMATIQUE	Comment développer un programme d'aménagements urbains cohérents à proximité de la cathédrale en voie de restauration pour contribuer au redéploiement commercial et touristique du quartier et de Tournai, capitale de la Wallonie picarde ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Protection et valorisation du patrimoine monumental et populaire ➔ Valorisation de la cathédrale et du beffroi comme vecteurs d'attractivité ➔ Redynamisation commerciale du centre ville et attractivité culturelle et touristique ➔ Rénovation et aménagement d'espaces publics incluant leur mise en lumière ➔ Maîtrise de la mobilité ➔ Affirmation et hiérarchisation des différents axes urbains selon leur rôle ➔ Reconquête des immeubles inoccupés pour les réaffecter en ensemble urbain de qualité accessible à tous

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Quartier Cathédral : focus du schéma de structure communal à l'échelle du quartier Cathédral
- Cathédrale : restauration de la cathédrale
- Schéma de rénovation (demandé par la Région Wallonne)
- Plan de gestion

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Portefeuille de projets de revitalisation intégrée du cœur de ville (fonds européens)
- Concours international pour le choix de l'architecte
- Marchés publics de travaux pour les projets publics /Concession de travaux publics
- Partenariat public privé (PPP) pour la revitalisation urbaine du quartier du Palace
- Charte d'embellissement des perspectives urbaines
- Schéma de développement commercial
- Etude de programmation touristique
- Appel à intérêts (structure hôtelière)
- Cahier de charges pour la concession de travaux (parking)

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Wallonie, Province de Hainaut (cathédrale), Ville de Tournai, Agence de développement intercommunal IDETA

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Investisseurs privés, Fondation Cathédrale Notre-Dame.be, Propriétaires privés (opérations sur le bâti)

FINANCEMENT INTERNATIONAL

Union Européenne (FEDER-Convergence)

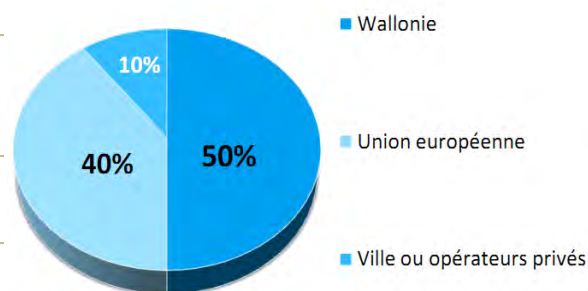
VALEUR TOTALE DU PROJET

21,7 millions d'euros pour la rénovation de la cathédrale (95% Wallonie, 1% Ville de Tournai, 4% Province de Hainaut)

29,3 millions d'euros pour la revitalisation du quartier cathédral (Voir graphique ci-contre)

51 millions d'euros

Revitalisation du quartier cathédral



ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Les deux monuments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont au cœur du projet. Le beffroi déjà restauré et la cathédrale sont les symboles de la centralité de la ville, centralité de son développement historique et de son développement futur. Au delà de la préservation du bien physique, le projet veut redonner au cœur historique de la ville son essence et sa raison d'être culturelle, et sociale.

Les travaux de conservation de la cathédrale sont nécessaires et doivent s'envisager sur un très long terme. Le projet quartier cathédral proposé par la ville de Tournai entend saisir cette restauration non comme une contrainte mais comme une opportunité pour injecter un nouveau souffle, une nouvelle dynamique dans ce quartier et transformer le chantier en espace « vivant ».

Le projet est en cours et la ville s’est doté d’un instrument d’urbanisme, le schéma de structure, afin d’assurer la convergence des stratégies communautaire, régionale (Wallonie picarde) et communale.

Le projet se veut opérationnel et transversal. Le classement sur la Liste du patrimoine mondial est un facteur de polarisation pour la redynamisation de l’intérêt des habitants.

Le projet comprend également une composante d’information et d’association des habitants et usagers

très importante ainsi qu’une approche basée sur la participation secteur privé – secteur public.

Impact sur la ville : ce plan pour le quartier cathédral doit s’envisager comme le point de départ d’un processus englobant progressivement tout le centre-ville et basé sur l’intégration de la restauration du monument dans une dynamique d’amélioration du cadre bâti et du cadre de vie. Il se veut redonner au monument une présence et une modernité nouvelle.

© Ville de Tournai



Couverture de la gazette de chantier n°6



Le chantier du nouvel office de tourisme de Tournai



La promenade réaménagée du quai des Salines

QUESTIONNEMENTS

La coordination de deux projets directement et étroitement reliés, mais gérés chacun dans des structures complexes, font de cette opération urbaine un projet ambitieux qui requiert l’articulation fine à tous les niveaux de la mise en œuvre et des intervenants.

MAIRE	Christian MASSY	CONTACT TECHNIQUE	Thierry LESPLINGART Secrétaire communal adjoint
Mandat	01/2006 –12/2012	→ adresse	Enclos Saint-Martin, 52 7500 - Tournai
		→ contact tel	+ 32 (0) 69/33.23.60
		→ contact mail	thierry.lesplingart@tournai.be
		→ site web	www.tournai.be www.tournaicoeurcathedral.eu

HELSINKI FINLAND

BUILDING THE VISITOR CENTRE OF SUOMENLINNA

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLIC – TOURISM & ADAPTIVE REUSE OF A BUILDING

Adaptive reuse of the former Inventory Office of the military fort of Suomenlinna and creation of an information centre: restoration of the building, introduction of new facilities, addition of a modern wing.

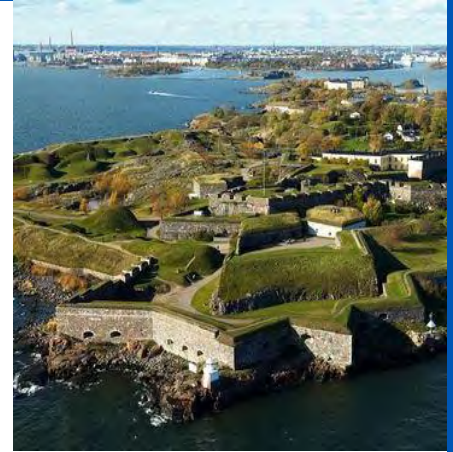
SIZE OF THE CITY:	600 000 inhabitants	71 500 ha
SIZE OF THE PROJECT:	850 inhabitants	80 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

National capital, administrative and business centre

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Touristic and leisure activities, public space, cultural functions

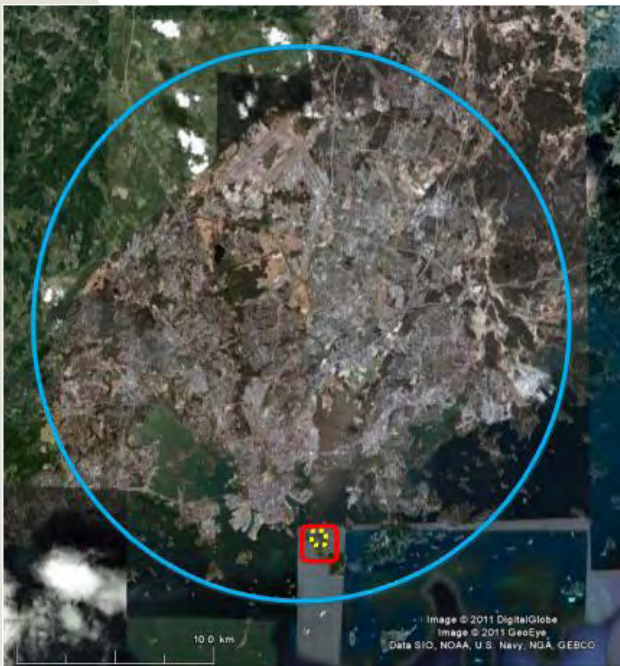


© UNESCO/ Suomen Ilmankuva Oy

The fortress of Suomenlinna

IDENTIFICATION

PROJECT SCALE



■ City

■ World Heritage Property

■ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

FORTRESS OF SUOMENLINNA

Inscription	1991	Built in the second half of the 18th century by Sweden on a group of islands located at the entrance of Helsinki's harbour, this fortress is an especially interesting example of military architecture of the time.
Criteria	(iv)	
Area	80 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	The need of a Visitor Centre became more and more obvious when the number of visitors to Suomenlinna increased in the 1990's.
PROBLEMS/ ISSUES	How to improve the visitors' experience of the site and respond to visitor increase? How to enhance the heritage, and offer new facilities? How to provide the site with an exhibition space in order to balance the use of the site all year round and offer more attraction for visitors in wintertime?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Restoration of a former military building ➔ Improvement of the information and assistance services for the visitors of the site and the inhabitants ➔ Increase in the number of visitors ➔ Opening of the site 360 days a year ➔ Diversification and reinforcement of its tourism activities

PARTNERS / PROCESS

THE INITIATIVE

Governing body of Suomenlinna
Ministry of Education and Culture

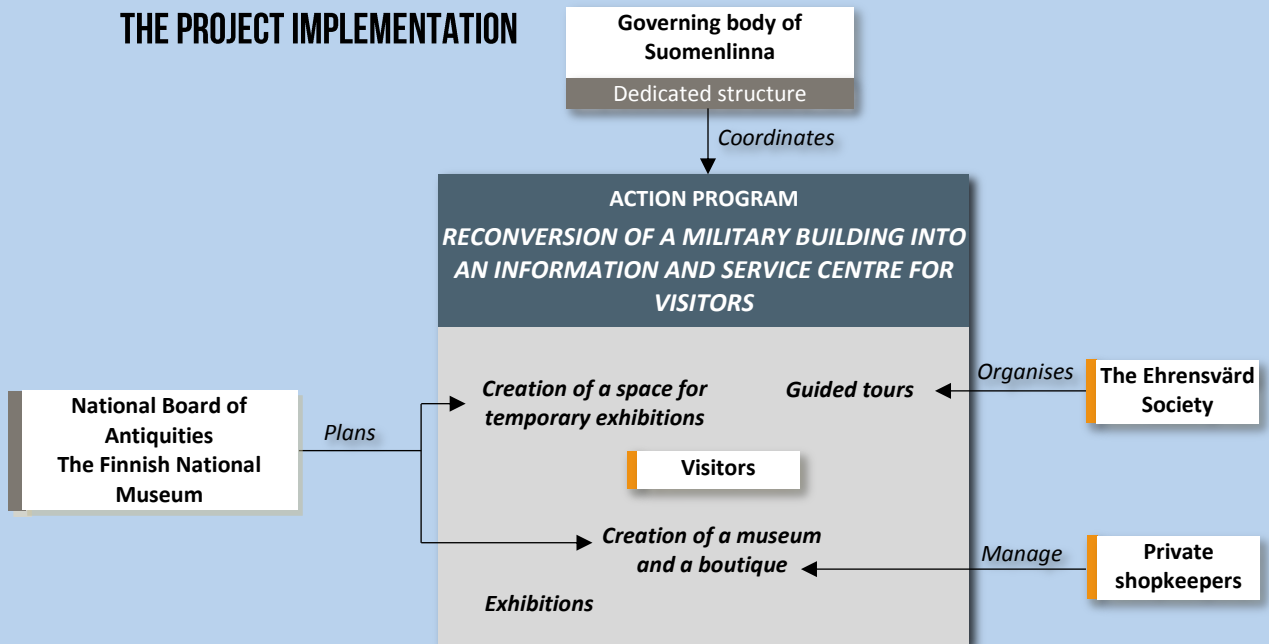
THE PROJECT DRIVERS

CITIZEN PARTICIPATION

Board of Suomenlinna
Stakeholders

Steering Committee
Ministry of Education of Culture
National Board of Antiquities
The Ehrensvärd Society

THE PROJECT IMPLEMENTATION



STAKEHOLDERS / ACTORS :

Public local	Public regional	Public national	Public international
Private	Mixed	Institutions / NGOs	Civil Society

SITE MANAGEMENT TOOLS

- Master plan of Helsinki (2002)
- Disposition Plan of Suomenlinna (1975)
- World Heritage Management Plan, is now underway, and will be in use in 2012

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Ministry of Education and Culture, Municipality of Helsinki, the Finnish National Museum

DETAILS ON PRIVATE FUNDING

The Ehrensvärd Society, several sponsors

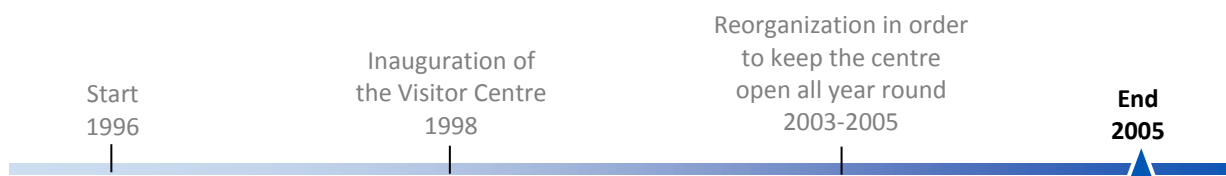
TOTAL PROJECT AMOUNT

2,2 million euro

Funding for the restoration project was provided by the budget of the Governing body of Suomenlinna.

The municipality, the Finnish National Museum, the Ehrensvärd Society and some private companies have also provided funding for staff and exhibitions.

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The creation of a visitor's centre meets the management needs of the World Heritage property and addresses the issue of the increase of cultural tourists visiting the site and Helsinki.

The World heritage status helped to get Government funding. Furthermore, the project is an example of adaptive reuse of a historical monument, an unused military building and creating new facilities and integrating contemporary design.

The reuse involved traditional restoration technique, but also the creation of a new wing. The design was carefully adapted to the context and heritage value of the older building and site.

The new vocation of the monument integrates the creation of tools for the interpretation of the site and an essential tourism flow management strategy compatible with the conservation of the authenticity of the site and the responsibility of receiving visitors.

The number of visitors in Suomenlinna has increased (from 400 000 up to 700 000 annually) since the Visitors Centre was open. The new facilities had a positive impact.

The visitor's centre project was launched in 1996 and opened in 1998 at the occasion of the 250-years anniversary of the Fortification. The number of foreign visitors has risen.

But it was only partly opened and was fully reorganized in 2003/2005 so as to keep the building opened all year round. There is a continuous customer feedback system in the Visitors 'Centre.



Guided tour



The Visitor Centre of Suomenlinna

© Suomen Ilmankuva Oy

QUESTIONS

The property is owned by the State and managed by a Government agency. The city's role is restricted but nonetheless the city departments are represented within the "Suomenlinna working group": Planning, Transport, Energy, Stara construction services, Water, Environment, Sports, Port authority, Tourism and Congress bureau. The project was approved by the "Board of Suomenlinna", were stakeholders including inhabitants have their representatives.

One main issue is adapting the management of the site to the rapidly changing economic trends. What is the carrying capacity of the site? How far can change be managed and respect the values of a World Heritage site? In this case the main manager is clearly identified and there are structural funds for maintaining the property.

An other issue is securing funds for programming activities and exhibitions. So far external sponsors and donors have been involved (private sponsors, foreign embassies in Finland, UNESCO).

MAYOR	Jussi Pajunen	RESPONSIBLE OFFICER	Maire Mattinen
Mandate	2005-2012	→ address	Suomenlinna C 40 FI-00190 Helsinki – FINLAND
		→ telephone	+358 2 95338300
		→ e-mail	maire.mattinen@suomenlinna.fi
		→ website	www.suomenlinna.fi

BEEMSTER THE NETHERLANDS

BEEMSTER QUALITY TEAM

GOVERNANCE AND RELATIONS WITH THE PUBLICS – PLANNING

Creation of an advisory body, the “Kwaliteitsteam des Beemsters” (made up of leading national experts in the field of heritage, landscape, urban planning and architecture) to advise the municipal authorities on new urban developments, large-scale spatial projects, the quality of designs, strategy and feasibility of projects in the Beemster Polder World Heritage Site.

SIZE OF THE MUNICIPALITY:	8 721 inhabitants	7200 ha
SIZE OF THE PROJECT:	8 721 inhabitants	7200 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE MUNICIPALITY:

Agriculture, farming housing

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Agriculture, farming housing



© Municipality of Beemster

Beemster Polder

IDENTIFICATION

PROJECT SCALE



■ City

■ World Heritage Property

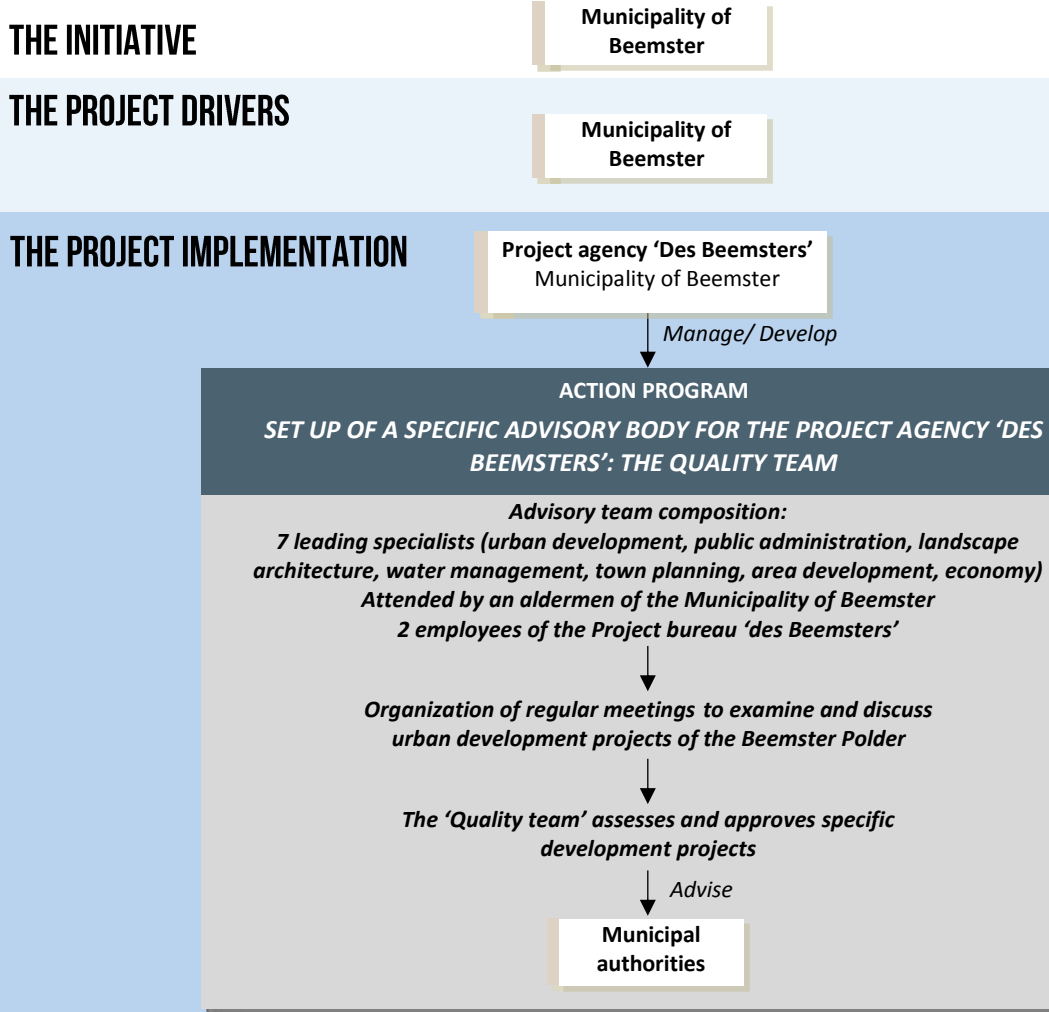
■ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

DROOGMAKERIJ DE BEEMSTER (BEEMSTER POLDER)

Inscription	1999	The Beemster Polder, dating from the early 17th century, is an exceptional example of reclaimed land in the Netherlands. It has preserved intact its well-ordered landscape of fields, roads, canals, dykes and settlements, laid out in accordance with classical and Renaissance planning principles.
Criteria	(i) (ii) (iv)	
Area	72 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	Need for planned territorial developments control in the Beemster Polder: integrating new farming infrastructures, change of scale of farms, building of new houses and reconstruction of the CONO cheese factory. Meeting the needs of des Beemsters.
PROBLEMS/ ISSUES	Set up an advisory body (the 'Quality team') for the Municipality which involves several leading specialists in urban and landscape development in order to approve development plans and make sure that they are compatible with the principles of the Beemster Polder as a World Heritage Site and improve the site.
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Guarantee the quality of the new development plans in line with the Unesco guidelines for World Heritage Sites ➔ Advise the city of Beemster about the best strategy to deal with development and achievement of urban development of a high quality, without losing the unique identity of the Beemster Polder ➔ Help the city of Beemster by being an international example for modernization and urban development in a World Heritage Site



STAKEHOLDERS / ACTORS:

 Public local	 Public regional	 Public national	 Public international
 Private	 Mixed	 Institutions / NGOs	 Civil Society

SITE MANAGEMENT TOOLS

- Urban development plans (bestemmingsplannen)
- Structure vision regulation (structuurvisie)
- Omgevingsnota (design review regulation)
- Management Plan (10th July 2012)

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- Set up of the Beemster project agency: Project bureau ‘Des Beemsters ‘
- Set up of the Beemster Quality Team

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

100 % funded by Municipality

Municipality of Beemster

TOTAL PROJECT AMOUNT

180 000 Euros per year (all included)

STATE OF PROGRESS

November 2007
Launch of the project
and set up of Quality
team

*Scheduled for 5 years (2007-2012)
Four to six meetings a year*

End of 2012
Project revision

RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The World Heritage Status requires to maintain the unique value of the early 17th century cultural landscape. The Beemster Polder is a 72 ha area with a population of 8 721 inhabitants living mostly in one of the four villages Middenbeemster, Noordbeemster, Westbeemster, and Zuidoostbeemster located in the polder. The main village is Middenbeemster. As the Municipality is fairly small and felt it was lacking the capacity to assess the large spatial and urban developments within the World Heritage site that were submitted for approval.

In order to assess and implement projects the Municipality of Beemster set up as special implementation organisation in 2007: the ‘Beemster Bureau’ (Bureau des Beemsters). There is one responsible Alderman and a project coordinator. An

independent ‘Quality Team’ that advises the municipal authorities on large-scale projects assists the ‘Bureau’.

The team considers, examines and assesses a wide range of spatial initiatives and examines the quality of designs, strategy, and feasibility. It is made up of leading national experts in the field of heritage, landscape, urban planning and architecture.

The ‘Quality team’ is a specific management tool and was set up for a five year period (2007/2012). The ‘Quality team’ does not give advice on small-scale projects or individual projects, which are approved and assessed through the other regulatory mechanisms.

The 'Quality Team' advisory body mechanism proved to be very useful to the Municipality of Beemster regarding spatial and urban planning. It helped improve the quality of projects approved by the Municipality for the whole of the Beemster polder and insure that large scale plans are 'des Beemsters', and are compatible with the value of the site.

Advice provided by the 'Quality Team' helped to modernize and develop the Beemster Polder, without affecting its unique identity. The 'Quality Team' was involved in advising on the reconstruction plans of the Cono cheese factory. The challenge for the Municipality was to support a project important for the economy of the Beemster polder and find a design compatible with

the site's value.

Because the team is composed of professionals with different profiles, the advice provided is intersectorial. The 'Quality Team' has positively influenced municipal staff and has helped strengthen the capacity of the Municipality.

In turn the Municipality is better informing inhabitants and manages to raise the awareness of the inhabitants of Beemster to design and planning issues. The citizens are more conscious about their environment and more involved in spatial planning. More and more often, inhabitants come with development and reconstruction plans that fulfil the 'des Beemsters' expectations.

© Municipality of Beemster



A part of the 'Quality team'



A meeting with inhabitants involved in spatial planning

An interesting example of a capacity building initiative fostered by a "small" Municipality of less than 9 000 inhabitants to reinforce its capacity to approve quality spatial planning projects in a World Heritage Site. The challenge is fostering development and allowing modification of land use in a Polder. The four Beemster settlements are fairly small and most spatial planning projects are connected to agriculture and farming. This case study underlines the relationship between villages, and farming land, the relationship between a Municipality and the territory it has to manage.

The 'Quality team' budget per year is fairly high for a small municipality and represents a serious investment. One issue is the sustainability of the mechanism. How long should the 'Quality team' mechanism be enforced? After a five years experience and the good results (project quality, training of municipal staff, better understanding of the link between conserving heritage values and development of a territory and landscape), the Municipality is considering maintaining the 'Quality team' advisory body mechanism.

QUESTIONS

MAYOR	H.N.G. (Harry) Brinkman Alderman: Han Hefting	RESPONSIBLE OFFICER	Harry Roenhorst & Janneke van Dijk World Heritage Offices
Mandate	2009 - 2016	→ address	Rijn Middelburgstraat 1, 1462 NV Middenbeemster, The Netherlands
		→ telephone	0031 299 68 21 21
		→ e-mail	h.roenhorst@beemster.net j.vandijk@beemster.net
		→ website	http://www.desbeemsters.nl/

LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

PLAN SPECIAL "LE CORBUSIER"

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – RECONVERSION URBAINE

Projet d'aménagement, restructuration et mise en valeur d'une friche ferroviaire située dans le centre-ville de la Chaux-de-Fonds et au cœur du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial afin d'y créer un nouveau quartier. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un « Plan spécial » qui comporte deux projets de planification urbaine.

TAILLE DE LA VILLE :	38 000 habitants	5 570 ha
TAILLE DU PROJET :	0	4,9 ha

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Ville industrielle : horlogerie et microtechnique, logement, commerce et artisanat, administration, culture, tourisme et loisirs

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Espace urbain central, ancienne gare ferroviaire, zone complexe de flux de circulation



© UNESCO/ Aline Henchoz

Vue d'ensemble des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

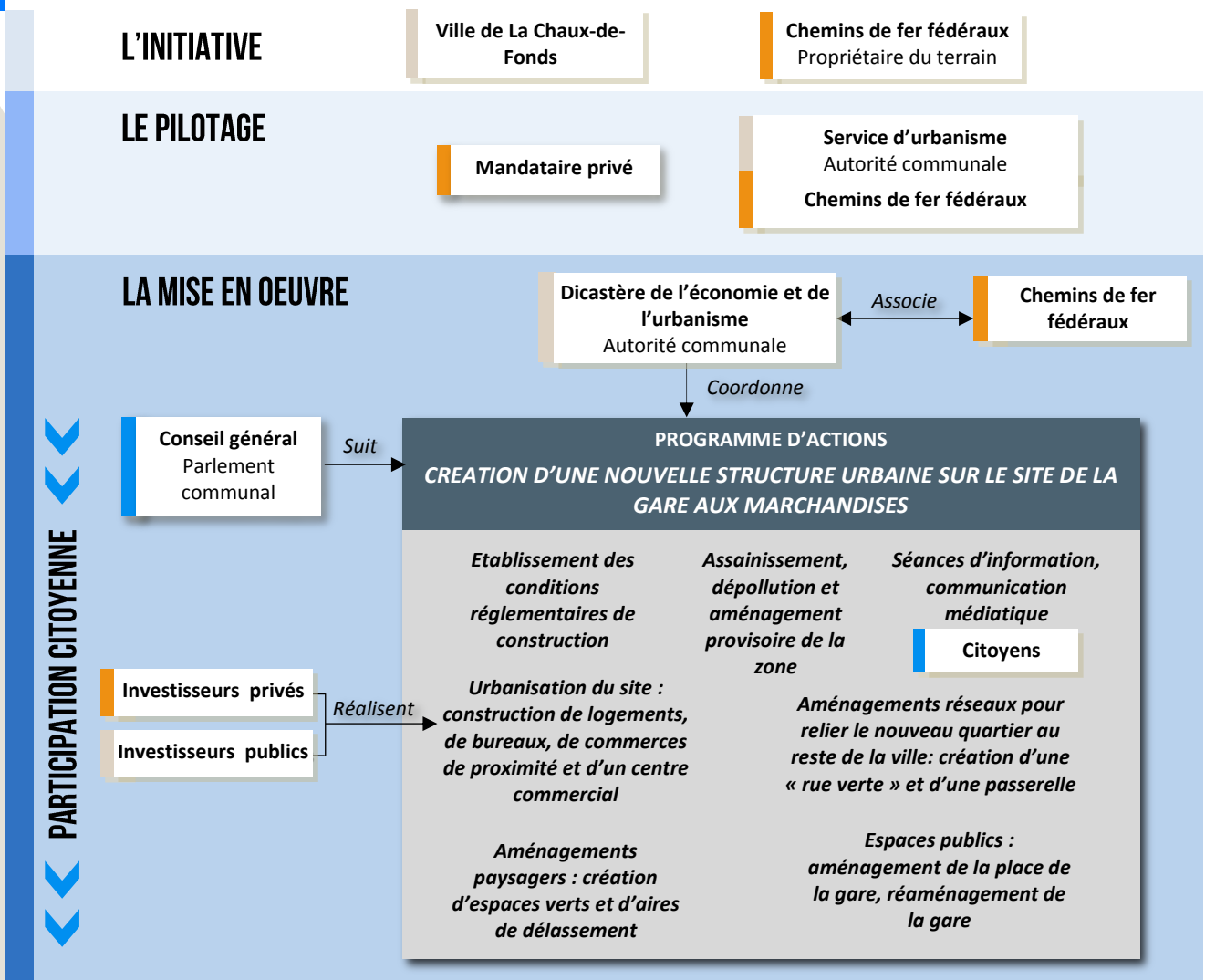
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

LA CHAUX-DE-FONDS / LE LOCLE, URBANISME HORLOGER

Inscription	2009	Dans les montagnes du Jura suisse, sur des terrains peu propices à l'agriculture, les villes voisines de La Chaux-de-Fonds et Le Locle illustrent un développement urbain du début du 19 ^e siècle original qui reflète les besoins d'organisation rationnelle de la production horlogère. Le site constitue un remarquable exemple de villes ordonnées par une activité mono-industrielle, bien conservées et toujours en activité. La planification urbaine des deux villes s'est adaptée au passage d'une production artisanale avec travail à domicile à une production manufacturière plus intégrée, avec les usines de la fin du XIX ^e et du XX ^e siècle. Quand il analyse la division du travail dans Le Capital, Karl Marx prend comme exemple l'industrie horlogère du Jura suisse et invente à propos de La Chaux-de-Fonds le terme de « ville-manufacture ».
Critères	(iv)	
Surface	50 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Présence d'une friche urbaine en plein centre-ville alors qu'une expansion des zones construites se fait jour en périphérie.
PROBLÉMATIQUE	Comment densifier un morceau de territoire au centre-ville et inscrire cette nouvelle urbanisation dans le contexte historique et patrimonial de la Chaux-de-Fonds ? Un des enjeux est la gestion des flux et de la mobilité urbaine.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Revitalisation et reconversion fonctionnelle du quartier de la gare ➔ Développement urbain par étape, cohérent et flexible ➔ Renforcement des activités économiques et du commerce de centre-ville ➔ Renforcement de l'attractivité du site et mise en valeur de son image ➔ Effet d'entraînement : réaménagement des espaces voisins

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, loi cantonale sur les constructions, loi fédérale sur l'aménagement du territoire, plan directeur cantonal
- Plan général d'aménagement
- Plan spécial : plan d'aménagement localisé à un secteur
- Plan de gestion du site patrimoine mondial (2009)

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Plan spécial (plan de détail prévu dans la législation permettant de répondre aux exigences spécifiques d'un site)
- Consultation citoyenne : processus démocratique habituel en Suisse qui permet à toutes les étapes de faire intervenir soit des référendums ou des oppositions de tiers.
- Suivi par le Conseil général (Parlement communal)
- Séances d'information
- Communication médiatique

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le financement du projet est assuré par des investisseurs privés et, sur les frais d'équipement uniquement, par la Ville de La-Chaux-de-Fonds.

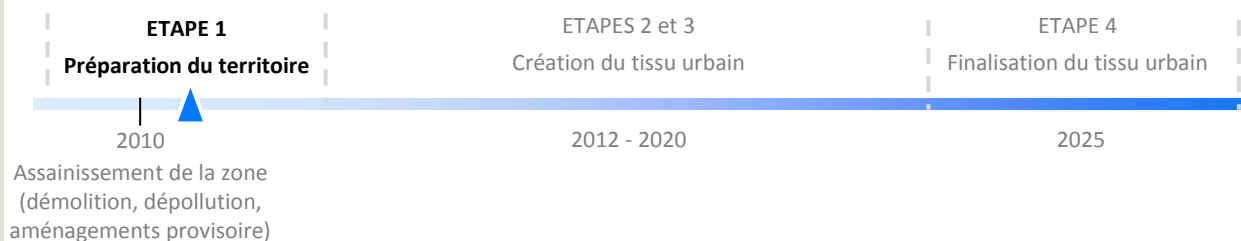
PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Investisseurs privés

VALEUR TOTALE DU PROJET

200 millions de francs suisses (environ 160 millions d'euros)

ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

La valeur du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est définie par des qualités de conception et une morphologie urbaine spécifique. Comme le bien est un élément de marketing urbain, l'attention au contexte a été particulièrement importante. La mise en œuvre s'appuie sur des mécanismes et des acteurs classiques mais dans le cadre d'un plan spécial qui est spécifique à ce site.

La valeur patrimoniale du bien a permis de promouvoir une exigence de qualité :

- en matière de conception : soin particulier apporté à l'intégration du nouveau quartier par rapport à la morphologie urbaine (orientation, gabarit, typologie des constructions en barre) ;

- en matière d'identification du patrimoine : prise en compte des valeurs patrimoniales d'éléments industriels (entrepôts et quai de déchargement) non protégés ou non répertorié par les services historiques des chemins de fer. Sursis accordé à des éléments autrement voués à la démolition.

Le contexte patrimoine mondial a favorisé la prise en compte du patrimoine et permis de pousser plus loin un processus de repérage ou d'études des qualités patrimoniales de la friche qui n'auraient sans doute pas eu lieu dans un autre contexte. A noter également le principe d'un développement par étape.

RÉSULTATS/ IMPACTS

La qualité du projet a directement été impactée par l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial. Si dans le cas de La Chaux-de-Fonds cette inscription n'est ni un moteur ni un frein au projet; c'est en revanche un stimulant pour une recherche de qualité.

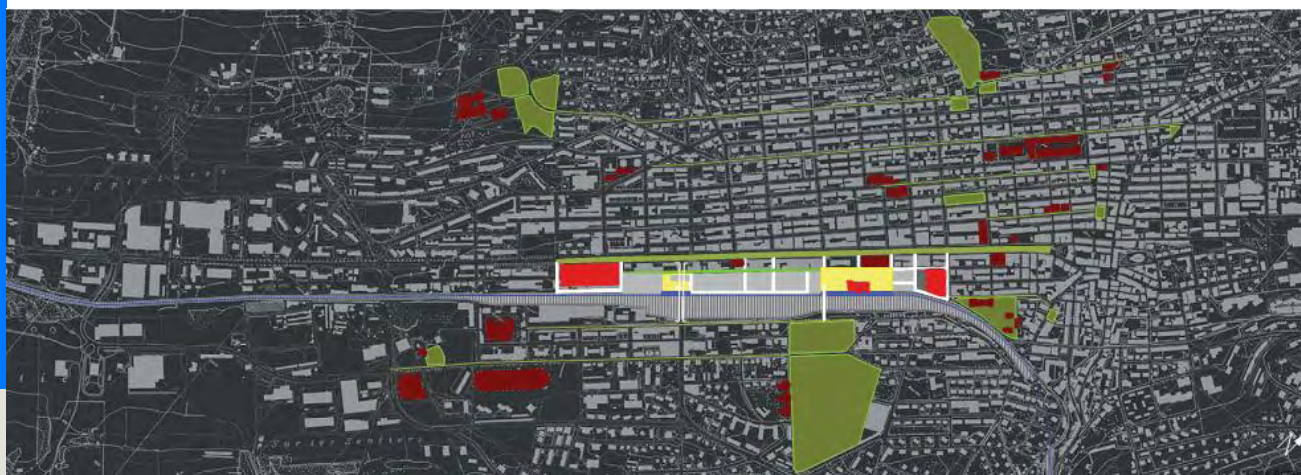
L'attention au contexte de la zone en développement a aussi eu un effet promoteur de qualité. On note une priorité affichée d'exigence de qualité et une attention affirmée à l'amélioration de la qualité du cadre de vie.

C'est également un argument dans les discussions pour atteindre un niveau d'exigence qui peut être plus élevé que les standards prévus par la législation. Il y a une

pression pour assurer une certaine qualité de l'architecture.

L'impact principal du projet est un renforcement de l'attractivité du centre ville et une dynamisation du large secteur gare.

L'initiative publique à un eu effet sur la valorisation du marché de l'immobilier privé : investissements pour la mise en confort et en qualité des bâtiments anciens du quartier.



©Ville de La Chaux-de-Fonds

Illustration du futur quartier Le Corbusier dans la ville

QUESTIONNEMENTS

Ce projet s'inscrit dans une problématique de traitement d'une zone en friche et du changement d'affectation et d'usage du sol. Il permet d'aborder la question des enjeux de la densification en centre ville pour gérer l'étalement urbain, donc le lien entre centre et périphérie.

La stratégie de renforcement de l'attractivité d'un quartier est aussi à noter.

Les mécanismes de mise en œuvre sont complexes et impliquent de nombreux acteurs. Et une importante consultation à différents niveaux et étapes du processus (étude préalable et système d'enquête publique) a été réalisée.

MAIRE	Laurent Kurth	CONTACT TECHNIQUE	Jean-Daniel Jeanneret
Mandat	2008 - 2012	→ adresse	Service d'urbanisme, passage Léopold-Robert, CH-2300 La Chaux-de-fonds, SUISSE
		→ contact tel	+44 32 96 76 462
		→ contact mail	jean-daniel.jeanneret@ne.ch
		→ site web	www.chaux-de-fonds.ch www.urbanismehorloger.ch

CAHIER D'ÉTUDES DE CAS
EUROPE DU SUD

CASE STUDIES SECTION
SOUTHERN EUROPE

CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO
EUROPA DEL SUR

CÓRDOBA ESPAÑA

PLAN ESPECIAL ALCÁZAR-CABALLERIZAS REALES DE CÓRDOBA

ACONDICIONAMIENTO/PLANIFICACIÓN—RESTRUCTURACIÓN URBANA

El Plan Especial del ámbito “Alcázar-Caballerizas Reales” está respaldado por planes de ordenación urbana anteriores que ya identificaron este espacio como zona de equipamiento cultural para la ciudad. El objetivo del plan es definir los criterios con los que se debe actuar en una de las zonas históricas con más potencial de la ciudad.

TAMAÑO DE LA CIUDAD:	328 547 hab	125 524 ha
TAMAÑO DEL PROYECTO:	1 055 hab	10,3 ha ámbito de actuación 19, 5 ámbito de influencia

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Centro administrativo (capital provincial), centro turístico y cultural

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Ámbito de actuación: cultural, recreativo y turístico

Ámbito de influencia: residencial



© Ayuntamiento de Córdoba

Los jardines históricos de Córdoba

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



■ Ciudad

■ Bien inscrito en la Lista del Patrimonio Mundial

■ Proyecto



EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

MEZQUITA CATEDRAL Y CENTRO HISTORICO DE CÓRDOBA

Inscripción	1984	El período de gloria de Córdoba comenzó en el siglo VIII, después de su conquista por los moros, cuando se construyeron unas 300 mezquitas e innumerables palacios y edificios públicos. El esplendor de la ciudad llegó entonces a rivalizar con el Constantinopla, Damasco y Bagdad. En el siglo XIII, en tiempos de Fernando III el Santo, se transformó la gran mezquita en catedral cristiana y se construyeron nuevos edificios defensivos como la Torre Fortaleza de la Calahorra y el Alcázar de los Reyes Cristianos. En 1994, se revisó la nominación y se extendió la delimitación del bien al centro histórico.
Criterio(s)	(i)(ii) (iii)(iv)	
Superficie	81 ha	

LOS RETOS

DIAGNOSTICO/ ESTADO DE SITUACION	El ámbito Alcázar-Caballerizas Reales es un lugar clave del centro histórico y de la ciudad. La apertura de una carretera en los años 50 ha originado problemas de accesibilidad y una fuerte alteración del paisaje, dando lugar a espacios residuales en el corazón de la ciudad. Los monumentos, testimonios de varias épocas se encuentran en mal estado e infrautilizados.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo restablecer, en lo posible, una situación acorde a la topografía y al paisaje histórico natural del ámbito de actuación, y encontrar un punto de unión entre la visión contemporánea de la ciudad y la responsabilidad de trabajar con elementos patrimoniales de gran valor?
OBJETIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Conformar la idea de conjunto urbano, clarificar la identidad de los elementos que lo componen. ➔ Rehabilitación y puesta en valor de monumentos infrautilizados. ➔ Dotación de equipamientos y espacios culturales a nivel de ciudad, con contenidos adecuados a los edificios históricos, las Caballerizas Reales y El Alcázar de los Reyes Cristianos. ➔ Dotación de una gran zona verde ciudadana con esencial incidencia en las necesidades del casco histórico. incrementando la permeabilidad del recinto, interna y externa. ➔ Mejorar la identidad formal y cultural del conjunto y su relación con el río Guadalquivir como parte importante de la componente paisajística ➔ Conservar y potenciar el protagonismo del agua y de la jardinería como valores culturales presentes historicamente en el lugar ➔ Resolver necesidades funcionales de difícil integración

LOS SOCIOS / EL PROCESO

LA INICIATIVA

Ayuntamiento de Córdoba

Junta de Andalucía

EL PILOTAJE / EL MANEJO

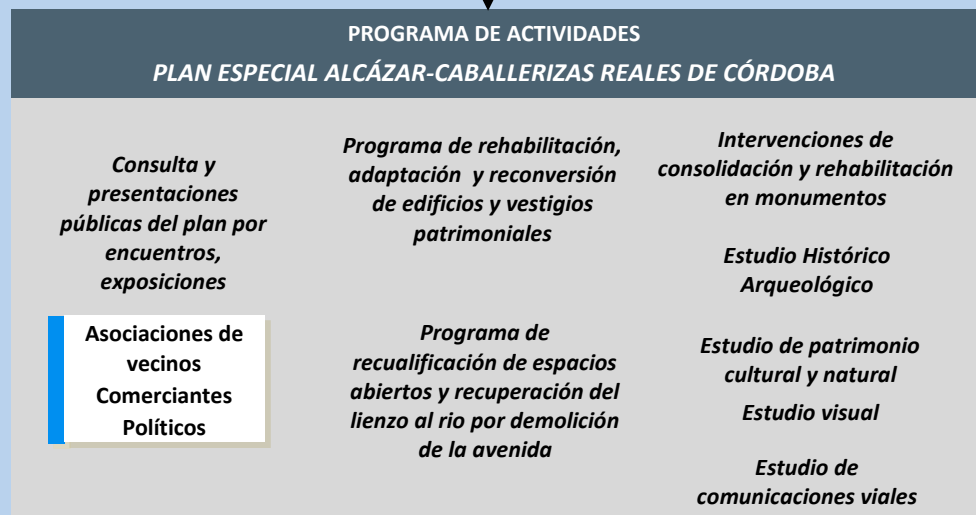
Ayuntamiento de Córdoba

LA IMPLEMENTACIÓN

Gerencia municipal de urbanismo
Ayuntamiento de Córdoba

Coordina/ Realiza

PARTICIPACIÓN CIUDADANA



ACTORES:



HERRAMIENTAS DE LA CIUDAD

- Plan Especial del Río Guadalquivir (1992)
- Plan de Infraestructuras Culturales de Córdoba (2010)
- Plan General de Ordenación Urbana de Córdoba (2001)
- Plan de Excelencia Turística
- Plan Estratégico de Córdoba
- Plan de Movilidad Sostenible de Córdoba (2011)
- Plan municipal de aparcamientos Ordenanzas Municipales

HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Plan Especial de Protección del Conjunto Histórico de Córdoba (2003)
- Plan Director de Accesibilidad al Conjunto Histórico (2003/2007)
- Plan Especial de Usos de la Plaza de La Corredera (2003)

HERRAMIENTAS ESPECÍFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Plan de usos del Alcázar y de las Caballerizas Reales (2002)
- Plan de usos centro internacional del caballo en las Caballerizas Reales (2004)
- Plan Especial Alcázar Caballerizas Reales (2011)

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Ayuntamiento de Córdoba, Junta de Andalucía, Gobierno de España. Las cuantías a asumir por cada parte debe ser objeto de un convenio entre las administraciones.

VALOR TOTAL DEL PROYECTO

Presupuesto total del desarrollo del plan:
54.078.722,47€
Coste técnico de la redacción del plan: 59.468,06€

PRESUPUESTO TOTAL DEL DESARROLLO DEL PLAN: 54.078.722,47€

AC-u1.Alcázar de los Reyes Cristianos: 18.266.296,98€
AC-u2.Caballerizas Reales:12.897.577€
AC-u3.Murallas de la Huerta del Alcázar:3.367.841,29€
AC-a1.Jardín del Alcázar: 9.579.891,99€
AC-a2.Jardín Alto del Alcázar: 340.127,17€
AC-a3.Puertas del Alcázar en la ribera y en el Campo Santo de los Mártires: 2.717.151,70€
AC-a4.Extramuros de la Huerta del Alcázar-Puerta de Sevilla: 6.909.836,34

ESTADO DE PROGRESO



ETAPAS DE EJECUCIÓN:

Rehabilitación de Caballerizas Reales 2007-2015
Rehabilitación del Alcázar 2011 -2015
Restauración Murallas 2011-2015

Jardín del Alcázar 2015-2019
Jardín Alto del Alcázar 2007-2015.
Puerta del Alcázar y Campo Sto. de los Mártires 2007-2011
Extramuros de la huerta del Alcázar-Puerta de Sevilla 2011-2015

ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

El ámbito considerado por este plan especial representa una parte importante del sitio inscrito en 1994 en la lista del Patrimonio mundial como Centro Histórico de Córdoba. El plan propone recuperar esta importante parte de la ciudad que fue centro de poder político y religioso durante siglos, en un ámbito íntimamente ligado al río, elemento definidor de la ciudad.

La restauración de las Caballerizas Reales, del Alcázar de los Reyes Cristianos y otros monumentos permite la

puesta en valor de estos elementos históricos y simbólicos de la ciudad, mientras la adecuación de los espacios libres va encaminada a una propuesta de desarrollo urbano y de mejora de la calidad de vida de los ciudadanos basada en el reconocimiento del patrimonio cultural y natural y abordando los desafíos de la recuperación del bien en toda su integridad funcional y visual.

El estudio Histórico-Arqueológico ha aportado numerosa información que ha ayudado a la definición de los objetivos del proyecto y de los criterios de intervención en monumentos y espacios libres. Desde la aprobación del Plan especial del conjunto histórico de Córdoba se han realizado obras de consolidación, conservación y adecuación en el Alcázar y en las Caballerizas Reales teniendo en cuenta sus raíces culturales, como la tradición ecuestre, y potenciando el uso cultural en beneficio de los ciudadanos y de los visitantes. Esta nueva oferta permitirá reducir la excesiva concentración de visitantes en el entorno de la Mezquita.

Se ha abierto un debate sobre el uso de los nuevos espacio con intereses desde muchos ámbitos, vecinales,

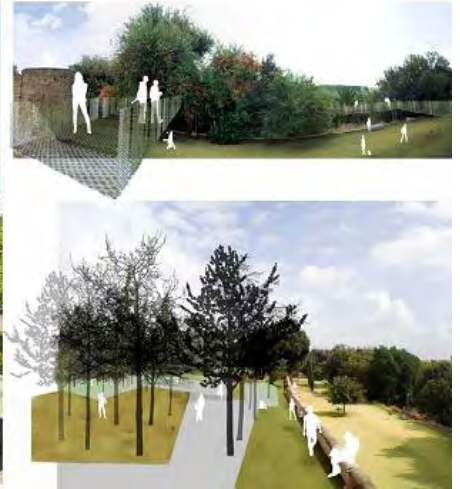
colectivos relacionados con el mundo del caballo, turísticos y patrimoniales. Este proceso de diálogo ha permitido establecer las bases del intercambio necesario para conocer mejor las expectativas de los habitantes en relación a sus necesidades cotidianas y apoyar las intervenciones de recalificación del ámbito: creación de espacios verdes, peatonalización y recuperación del vínculo entre la ciudad y el río mediante la reconversión de la avenida del Alcázar en espacios de ocio.

El proyecto permitirá volver a establecer la continuidad histórica y espacial entre el ámbito de actuación y el resto del centro histórico.

© Ayuntamiento de Córdoba



Vista aérea del ámbito de actuación y del ámbito de influencia



Propuestas de ordenación de los espacios libres extramuros del ámbito

CUESTIONES

La restauración y la adaptación de las Caballerizas Reales y del Alcázar de los Reyes Cristianos constituyen la primera etapa de un proyecto amplio y ambicioso que tiene por objetivo poner en valor un conjunto de gran importancia monumental, dotando la ciudad de nuevos contenedores culturales y espacios libres en beneficio de los residentes y visitantes. No se ha llegado a un consenso absoluto con las partes interesadas, el dialogo aún está abierto. Uno de los desafíos es llegar a un acuerdo sobre

la organización de la circulación vial en el ámbito y en el establecimiento de un justo equilibrio entre los intereses de los residentes y de la promoción turística. Se busca que la actuación aporte beneficios tanto a los ciudadanos como al sector turístico, buscando al sostenibilidad de la actuación. El control de la contaminación visual alrededor del bien se ha tratado como un aspecto fundamental.

ALCALDE	José Antonio Nieto	CONTACTO TÉCNICO	Pedro Caro Gonzalez
Mandato	2011- 2015	→ dirección	Plaza Corredera, 40
		→ teléfono	+ 34 957 49 67 60
		→ correo electrónico	gmu.oficina.casco@ayuncordoba.es pcaro@gmail.com
		→ pagina web	www.ayuncordoba.es/

SALAMANCA ESPAÑA

ACTUACIONES DE PEATONALIZACIÓN EN EL CONJUNTO HISTÓRICO DE SALAMANCA

GESTION URBANA – MOVILIDAD

Se trata de la realización de numerosas actuaciones de peatonalización en las vías principales del Conjunto histórico de Salamanca, completándose con la realización de un Plan de Movilidad Urbana.

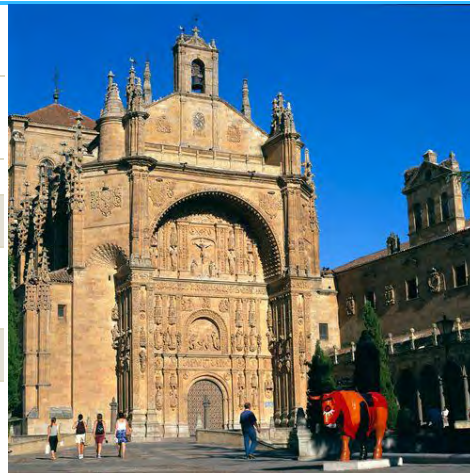
TAMAÑO DE LA CIUDAD:	154 462 habitantes	3934 ha
TAMAÑO DEL PROYECTO:	11,5 km de calles peatonales dentro y fuera del sitio Patrimonio Mundial (Abril 2012)	

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Centro administrativo provincial, ciudad universitaria, turismo, servicios.

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Centro de la ciudad. Goza de gran vitalidad y uso. Conjunto monumental, religioso, cultural y residencial.



© UNESCO / Yvon Fruneau

Ciudad vieja de Salamanca

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



□ Ciudad

□ Bien inscrito en la Lista de Patrimonio Mundial

□ Proyecto

EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

CIUDAD VIEJA DE SALAMANCA

Inscripción	1988	Situada al noroeste de Madrid, Salamanca fue conquistada por los cartagineses en el siglo III a.c. y luego fue ciudad romana. Posteriormente, estuvo bajo el poder de los musulmanes hasta el siglo XI. El apogeo de su universidad, una de las más antiguas en Europa, coincidió con la edad de oro de la ciudad. El centro histórico posee importantes monumentos románicos, góticos, renacentistas y barrocos, entre los que destaca la imponente Plaza Mayor con sus galerías y arcadas.
Criterio(s)	(i)(ii)(iv)	
Superficie	46,22 ha	

DIAGNOSTICO/ ESTADO DE SITUACION	Difícil acceso peatonal al Conjunto histórico. Se acrecienta el problema al continuar siendo el centro de la ciudad, verdadero corazón ciudadano de actividades administrativas, lúdicas, culturales etc., por lo que la presión de tráficos rodados privados es aún mayor.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿Cómo poner en valor el Conjunto histórico de Salamanca mediante la facilitación del uso peatonal? ¿Cómo desarrollar un Plan de Movilidad Urbana sostenible?
OBJECTIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Reducción de los tráficos rodados privados ➔ Potenciación del transporte público ➔ Recuperación de los recorridos peatonales ➔ Revalorización de la imagen del centro histórico de la ciudad ➔ Concienciación ciudadana a los beneficios obtenidos

LA INICIATIVA

Ayuntamiento de Salamanca

EL PILOTAJE / EL MANEJO

Ayuntamiento de Salamanca

LA IMPLEMENTACIÓN

Área de Ingeniería Civil
Ayuntamiento de Salamanca

Coordina

**PROGRAMA DE ACTIVIDADES
PEATONALIZACIÓN Y REGULACION DEL TRÁFICO RODADO EN EL
CONJUNTO HISTÓRICO DE SALAMANCA**

MEDIDAS PARA UNA MOVILIDAD SOSTENIBLE

MEDIDAS DE DISUASION DEL TRÁFICO RODADO

Promueve/ Dirige / Financia

Participa en la financiación

Participa en la financiación

Participa en la financiación

Administración local

Administración regional

Gobierno de España

Unión Europea

Peatonalización de las principales vías interiores del Conjunto histórico

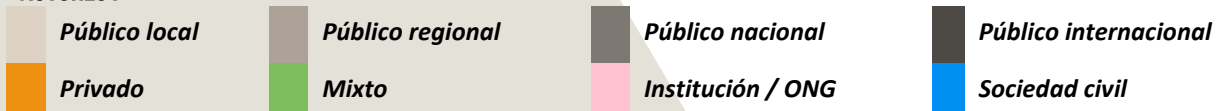
Reducción de aparcamientos exteriores en las obras de urbanización realizadas y creación de aparcamientos subterráneos en el contorno del Conjunto histórico

Acceso restringido de tráfico para residentes

Regulación horaria de aparcamientos exteriores

Habitantes y visitantes

ACTORES:



HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Plan General de Ordenación Urbana (2007)
- Plan de Gestión (en finalización)
- Plan Especial del Conjunto Histórico (en finalización). Planeamiento especial que desarrolla con una visión simultánea al Plan de Gestión, la normativa de protección y actuaciones contenidas en el Plan General de Ordenación Urbana.

HERRAMIENTAS ESPECÍFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Plan de Movilidad Urbana Sostenible (en finalización). Tiene en cuenta criterios contemplados en el Plan de Gestión que también se está redactando.

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Ayuntamiento de Salamanca con apoyo financiero del Ministerio de Fomento y de la Junta de Castilla y León

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PRIVADA

Fundación del Patrimonio de Castilla y León

FINANCIACIÓN INTERNACIONAL

Unión Europea

VALOR TOTAL DEL PROYECTO

Incluido en varias operaciones

Las actuaciones se han ido desarrollando a lo largo de muchos años, habiéndose concretado en numerosos proyectos debido al amplio alcance de las mismas.

El promotor ha sido el Ayuntamiento de Salamanca, contando en ocasiones con financiación tanto del Estado, a través del Ministerio de Fomento, como de la administración autonómica (Junta de Castilla y León), e incluso financiación europea. Debido a los numerosos proyectos comprendidos, no es posible desglosar las cantidades.

ESTADO DE PROGRESO

Primeras actuaciones de peatonalización y medidas de disuasión del tráfico rodado (construcción de aparcamientos etc.)

1990

Finalización de la peatonalización de la zona central de la Plaza de Mercado

2012

Nuevas peatonalizaciones
Tras la aprobación final del nuevo Plan de Movilidad Urbana

ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

Salamanca continúa manteniendo los valores que la hicieron merecedora de su inscripción en la Lista de patrimonio mundial, habiendo mejorado claramente las infraestructuras del Conjunto, y tras la ejecución de un Plan Especial de Protección que se realizó en los años 80.

Se ha buscado la potenciación de estos valores, con las rehabilitaciones monumentales, peatonalizaciones, construcciones de aparcamientos exteriores y puesta en valor de las edificaciones residenciales.

Numerosas calles interiores a la zona inscrita en la Lista de patrimonio mundial, y también exteriores a ella pero cercanas, han sido peatonalizadas mejorando la apreciación visual del bien y procurando a los usuarios y visitantes una mejor experiencia, facilitando el acceso rodado con la construcción de aparcamientos exteriores.

Se ha revalorizado claramente la imagen del Conjunto histórico de la ciudad. Existe concienciación ciudadana de sus beneficios. Se cambió la idea inicial de pérdida de atractivo comercial por las empresas de comercio (estas calles se han convertido en los principales ejes comerciales de la ciudad).

Como se ha comentado, se está extendiendo la red peatonal a gran parte del ámbito propuesto por el Plan de Gestión en redacción.

Estas actuaciones han sido acompañadas de otras disuasorias al tráfico como reducción de aparcamientos exteriores en las obras de urbanización realizadas, regulación horaria de aparcamientos exteriores, acceso restringido de tráfico para residentes, creación de aparcamientos subterráneos en los alrededores.



© Ayuntamiento de Salamanca

Algunas vías peatonalizadas en el conjunto histórico de Salamanca

CUESTIONES

El proyecto ha sido bien planteado y con una solución acertada a los objetivos perseguidos.

Sin embargo se detecta la necesidad de la implantación de un mayor número de aparcamientos. La apreciación de los residentes ante estas medidas y los cambios que

favorecen la accesibilidad de los visitantes deben ser considerados en cuanto a los impactos sobre la evolución del centro, de su uso y de las actividades que se desarrollan en este.

ALCALDE	D. Alfonso Fernández Mañueco	CONTACTO TÉCNICO	Eugenio Corcho Bragado
Mandato	2011 -	→ dirección	C/ Iscar Peyra 24-26, 37002 Salamanca (España)
		→ teléfono	0034 923 279 134
		→ correo electrónico	ecorcho@aytosalamanca.es
		→ pagina web	www.aytosalamanca.es

SALAMANCA ESPAÑA

“RECORRIDO CULTURAL” POR EL INTERIOR DE LAS CATEDRALES (NUEVA Y VIEJA) DE SALAMANCA – PROYECTO “IERÓNIMUS”

CONSERVACIÓN Y VALORIZACIÓN – INTERPRETACIÓN

El proyecto “Ierónimus” concierne el más famoso monumento de Salamanca y consiste en la creación de un recorrido que facilite la visita de las dos catedrales hasta los niveles más elevados, posibilitando vistas tanto del exterior como del interior de los edificios, así como del Conjunto histórico de la ciudad.

TAMAÑO DE LA CIUDAD: 154 462 habitantes 3934 ha

TAMAÑO DEL PROYECTO: El conjunto catedralicio

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DE LA CIUDAD:

Centro administrativo provincial, ciudad universitaria, turismo, servicios.

PRINCIPAL(ES) FUNCIÓN(ES) DEL TERRITORIO DEL PROYECTO:

Conjunto monumental y religioso, corazón turístico y cultural de la ciudad.



Vista de la Catedral vieja de Salamanca : la torre mocha y de la torre del reloj

©Ayuntamiento de Salamanca

IDENTIFICACIÓN

ESCALA DEL PROYECTO



□ Ciudad

□ Bien inscrito en la Lista de Patrimonio Mundial

□ Proyecto

EL BIEN DEL PATRIMONIO MUNDIAL

CIUDAD VIEJA DE SALAMANCA

Inscripción	1988	Situada al noroeste de Madrid, Salamanca fue conquistada por los cartagineses en el siglo III a.C. y luego fue ciudad romana. Posteriormente, estuvo bajo el poder de los musulmanes hasta el siglo XI. El apogeo de su universidad, una de las más antiguas en Europa, coincidió con la edad de oro de la ciudad. El centro histórico posee importantes monumentos románicos, góticos, renacentistas y barrocos, entre los que destaca la imponente Plaza Mayor con sus galerías y arcadas.
Criterio(s)	(i)(ii)(iv)	
Superficie	46,22 ha	

DIAGNOSTICO/ ESTADO DE SITUACION	Bienes reconocidos de interés cultural al nivel nacional con muchas partes de alto interés artístico y arquitectónico (interior de las catedrales, torres, tejados etc.) poco conocidos y valorados.
PLANTEAMIENTO DEL PROBLEMA	¿ Cómo recuperar y poner en valor una parte del Bien de Interés Cultural oculta y sin uso público, con espacios poco utilizados, facilitando las visitas tanto del interior como del exterior y vistas del conjunto histórico de la ciudad, así como la apreciación de los monumentos desde otros puntos de vista, siendo objeto de musealización los espacios recuperados ?
OBJECTIVOS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Añadido de una nueva valor cultural y turística a las dos catedrales ➔ Consolidación del mantenimiento de los monumentos en todas partes ➔ Mejora del atractivo turístico del Conjunto histórico de Salamanca ➔ Facilitación del conocimiento de la historia monumental de la ciudad

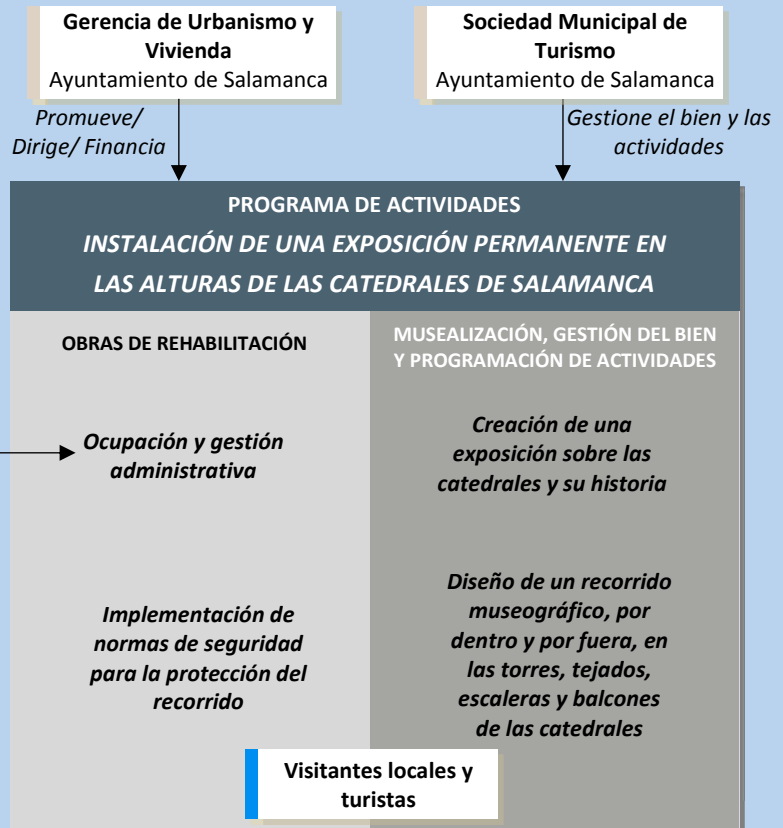
LA INICIATIVA

Ayuntamiento de Salamanca

EL PILOTAJE / EL MANEJO

Sociedad Municipal de Turismo
Ayuntamiento de Salamanca

LA IMPLEMENTACIÓN



ACTORES:

- Público local
- Público regional
- Público nacional
- Público internacional
- Privado
- Mixto
- Institución / ONG
- Sociedad civil

HERRAMIENTAS DE LA GESTIÓN DEL BIEN

- Plan General de Ordenación Urbana (2007)
- Plan de Gestión (en finalización)
- Plan Especial del Conjunto Histórico (en finalización). Planeamiento especial que desarrolla con una visión simultánea al Plan de Gestión, la normativa de protección y actuaciones contenidas en el Plan General de Ordenación Urbana.

HERRAMIENTAS ESPECÍFICAS DE LA GESTIÓN DEL PROYECTO

- Acuerdos de actuación entre el Cabildo de la Catedral y el Ayuntamiento de Salamanca
- Proyecto de rehabilitación
- Proyecto de musealización y programación de actividades

Hay que señalar que se llevan dos fases de actuaciones: una primera la torre mocha, y una segunda la torre del reloj hasta la plataforma primera inferior al reloj. La nueva fase a contratar es la actuación en el resto de la torre del reloj (sala del reloj, sala de campanas, y exterior en toda su altura).

LA FINANCIACIÓN

PRECISIONES RELATIVAS A LA FINANCIACIÓN PÚBLICA

Ayuntamiento de Salamanca

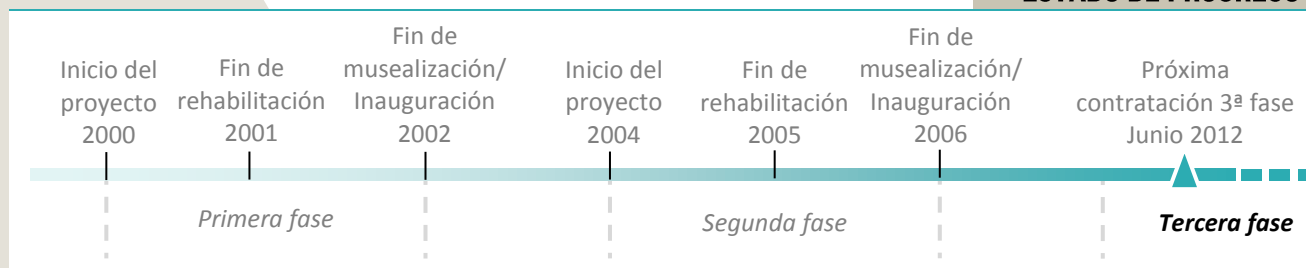
VALOR TOTAL DEL PROYECTO

Debido a las diferentes intervenciones, muy dilatadas en el tiempo, no es posible indicar el detalle de las intervenciones

El ayuntamiento de Salamanca financia la rehabilitación de la edificación y su mantenimiento, y los gastos propios de la gestión de las actividades.

Las nuevas fases y los gastos de gestión se realizan partiendo de los ingresos obtenidos de las visitas. Sus ingresos se utilizan para el mantenimiento del recorrido, y para las obras necesarias para su ampliación (se está a punto de contratar otra intervención en la torre del reloj por un importe superior a 1.600.000 €).

ESTADO DE PROGRESO



ARTICULACION ENTRE EL PROYECTO Y EL VALOR DEL BIEN

Salamanca continúa manteniendo los valores que la hicieron merecedora de su inscripción en la Lista de patrimonio mundial, habiendo mejorado claramente las infraestructuras del Conjunto, y tras la ejecución de un Plan Especial de Protección que se realizó en los años 80.

Se ha buscado la potenciación de estos valores, con las rehabilitaciones monumentales, peatonalizaciones y

puesta en valor de las edificaciones residenciales, manteniendo una ciudad viva.

Las catedrales son declaradas Bienes de Interés Cultural a nivel nacional y elementos clave en la declaratoria del bien patrimonio mundial. La puesta en valor de estos monumentos permite que se aprecien sus valores históricos, artísticos, culturales y culturales.

- Se persigue dar a conocer la historia monumental de la ciudad ;
- se ha posibilitado la rehabilitación de una parte del Bien de Interés Cultural (nivel nacional), poniéndose en uso, permitiendo un mejor conocimiento del mismo ;
- se ha convertido en una de las principales visitas que realizan los turistas ;
- refuerza la economía local por su atractivo turístico, y por el propio mantenimiento del BIC ;
- y se está desarrollando otro proyecto similar en la Real Clerecía de San Marcos y con idéntico éxito, dado la calidad de los espacios y las singulares vistas que se aprecian.



© Ayuntamiento de Salamanca

Visita de las partes altas de las catedrales en el recorrido Ierónimus

CUESTIONES

Se ha planteado este recorrido con el ambicioso objetivo de conciliar la promoción del patrimonio a través de una oferta innovadora para los visitantes, respetando la función fundamental e inicial del edificio: el culto y la posibilidad para los fieles de seguir desarrollando sus devociones.

Tal y como estaba establecido, la visita no interfiere el culto debido a las enormes dimensiones del conjunto catedrático, y la situación de las alas, pasillos y balcones por los que se realiza.

Se añade una visita a las actualmente existentes en las catedrales y es importante considerar el impacto global sobre el uso base de los fundamentos del edificio.

ALCALDE	D. Alfonso Fernández Mañueco	CONTACTO TÉCNICO	Eugenio Corcho Bragado
Mandato	2011 -	→ dirección	C/ Iscar Peyra 24-26, 37002 Salamanca (España)
		→ teléfono	0034 923 279 134
		→ correo electrónico	ecorcho@aytosalamanca.es
		→ pagina web	www.aytosalamanca.es www.torresdelacleracia.com

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – PARTICIPATION CITOYENNE

Respecter les valeurs albigeoises et les valeurs portées par la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO tout en déclinant un plan d'actions pour la promotion territoriale et l'amélioration de l'accueil en Albigeois.

TAILLE DE LA VILLE :	51 275 hab	4 527 ha
TAILLE DU PROJET :	Territoire albigeois élargi	

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :
Préfecture du département du Tarn, ville de services, ville administrative

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :
Le territoire de projet correspond au bassin économique et de vie du territoire albigeois



© UNESCO / Michel Ravassard

La Cité épiscopale d'Albi

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

CITÉ ÉPISCOPALE D'ALBI

Inscription	2010	Située en bordure du Tarn, la vieille ville d'Albi, dans le sud-ouest de la France, reflète l'épanouissement d'un ensemble architectural et urbain médiéval dont témoignent aujourd'hui encore Le Pont-Vieux, le bourg de Saint-Salvi et son église (10e-11e siècle). Au 13e siècle, la ville devint une puissante cité épiscopale au lendemain de la croisade des Albigeois contre les Cathares. D'un style gothique méridional original à base de briques aux tons rouge et orangé fabriquées localement, la cathédrale fortifiée qui domine la ville (XIIIe siècle) illustre la puissance retrouvée du clergé romain. Elle est complétée par le vaste palais épiscopal de la Berbie qui surplombe la rivière et est cernée par des quartiers d'habitations datant du Moyen Age. La cité épiscopale d'Albi forme un ensemble de monuments et de quartiers cohérent et homogène qui n'a pas subi de changements majeurs au fil des siècles.
Critères	(iv) (v)	
Surface	19 ha	

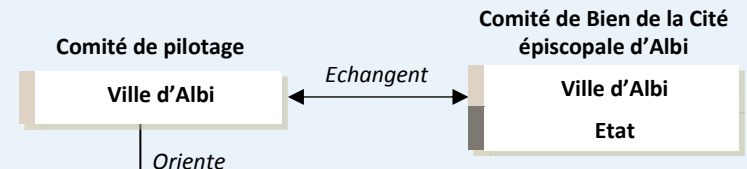
DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Le classement de la Cité épiscopale induit des perspectives de développement mais aussi des responsabilités nouvelles qui réinterrogent l'ensemble du territoire albigeois et engagent les habitants.
PROBLÉMATIQUE	Comment assurer un développement du territoire albigeois, et notamment de ses capacités d'accueil, à la hauteur des valeurs de l'UNESCO et des dynamiques induites par l'inscription ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Développer le territoire et faire de l'Albigeois une « terre d'accueil pour les publics visiteurs et/ou désireux de s'implanter en Albigeois » ➔ Révéler aux Albigeois l'intérêt du développement des échanges internationaux (culturels, économiques, universitaires...) et développer l'ouverture internationale de l'Albigeois ➔ Encourager les démarches de promotion territoriale allant dans ce sens et encadrer ces initiatives en visant un objectif de qualité et de respect des valeurs de l'UNESCO

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS

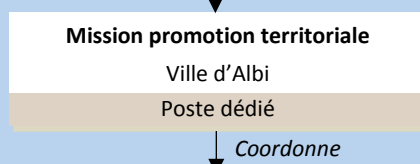
L'INITIATIVE



LE PILOTAGE



LA MISE EN OEUVRE



PARTICIPATION CITOYENNE

PLAN D' ACTIONS ET CREATION D'OUTILS
PROMOTION TERRITORIALE ET AMELIORATION DE L'ACCUEIL EN ALBIGOIS

PARTICIPATION ET ACTION COLLECTIVE		<p><i>Protections des marques « Albi, la Cité épiscopale » et « La Cité épiscopale d'Albi »</i></p> <p><i>Nouveau portail web www.albi.fr</i></p>
<p><i>Etats généraux des acteurs locaux : redéfinition des valeurs albigeoises, formalisation de la Charte des valeurs albigeoises</i></p> <p><i>Statut d' « Ambassadeur d'Albi la Cité épiscopale » : proposer aux albigeois d'être les premiers promoteurs du territoire</i></p>	<p><i>Comité d'éthique : veille au respect de la Charte des valeurs albigeoises</i></p> <p>Albigeois : habitants, commerçants, associations, entreprises, universités, etc.</p> <p><i>Comité de promotion et d'attractivité territoriale : actions collectives de promotion</i></p>	

ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du Grand Albigeois / Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Agenda 21 local
- Plan de Déplacements Urbains (PDU) et Plan Climat Territorial (en cours)
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) sur le Bien et sa zone tampon
- « Plan de gestion de la Cité Episcopale » (2009 / actualisé tous les ans)

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Comité de promotion territoriale
- Comité d'éthique
- Réunions publiques (Etats généraux locaux)
- Mission de promotion territoriale
- Site albi.fr

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Ville d'Albi

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Entreprises, ambassadeurs territoriaux, citoyens etc.

Un budget dédié au projet a été débloqué afin de mettre en place la démarche de promotion territoriale (prise en charge financière d'outils de promotion type portail web) et pour organiser la coordination des actions (mission de promotion territoriale)

VALEUR TOTALE DU PROJET

Budgets annuels (150 000 euros en 2011)

ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

La redéfinition globale des valeurs du territoire albigeois dans une charte conçue par les habitants, permet à la valeur universelle exceptionnelle du bien inscrit d'être appropriée par les albigeois et d'infuser profondément les valeurs du territoire. Ces valeurs profitent ainsi à un développement territorial global respectueux du bien, à la hauteur des dynamiques induites, riche de perspectives pour les habitants.

Ce faisant, le bien et le territoire albigeois s'inscrivent conjointement dans une dynamique vertueuse dont ils peuvent tirer des bénéfices partagés : développement touristique et économique, développement d'une image de marque bénéfique au mécénat, etc.

Les résultats de ce projet visant à garantir les valeurs territoriales albigeoises dans le temps et l'espace public sont difficiles à évaluer à ce jour : la campagne de promotion territoriale issue des Etats Généraux des acteurs locaux a été lancée en mai 2011.

La Ville d'Albi constate cependant d'ores et déjà une adhésion réelle et encourageante de la population : forte participation des acteurs locaux aux réunions publiques, idées nombreuses adressées à la commune pour

dynamiser la démarche, création des comités seulement 3 mois après l'organisation des réunions publiques.

A plus long terme et au-delà d'un développement économique profitable à tous, le projet à vocation à renforcer le lien social autour de valeurs territoriales partagées par tous.

Fin 2011, plus de 200 acteurs albigeois se sont engagés dans la démarche « ambassadeurs territoriaux ».



© Ville d'Albi

Les Etats généraux des acteurs albigeois, novembre 2010



La marque « Albi, la Cité épiscopale »

QUESTIONNEMENTS

La Ville d'Albi propose à ses habitants de jouer un rôle actif de promoteurs du territoire et de son développement économique : ce sont les Albigeois qui redéfinissent les valeurs du territoire dans le cadre des Etats Généraux des acteurs locaux, qui forment les comités d'éthique et de promotion du territoire, qui deviennent ambassadeurs des valeurs de ce territoire.

Ce faisant, la collectivité fait un pari : celui d'un éveil des albigeois à leur responsabilité et d'un investissement suffisamment important, à toutes les échelles, pour porter efficacement, collectivement et individuellement,

les valeurs du territoire. Ce concept, qui mêle étroitement marketing territorial, représentation publique officielle et participation citoyenne, apparaît particulièrement audacieux et innovant.

Comme toute innovation, il comporte cependant une part d'incertitude. Outre une évaluation des retombées effectives en termes d'image et de développement économique, un tel dispositif nécessite une animation de réseau performante dans le temps et une capacité de renouvellement en termes d'idées et d'énergies.

MAIRE Philippe Bonnacarrère

Mandat 2008 - 2014

CONTACT TECHNIQUE Marie-Eve Cortes

→ **adresse** Chargée de mission UNESCO
Ville d'Albi, 16 rue de l'Hôtel de Ville
81 023 Albi cedex 9

→ **contact tel** + 33 (0)5 63 49 11 95

→ **contact mail** marie-eve.cortes@mairie-albi.fr

→ **site web** <http://www.mairie-albi.fr>

GESTION URBAINE – PLANIFICATION

Créer un observatoire dédié au patrimoine, au cadre de vie, à l'activité et à l'économie touristique à l'intérieur de la Cité épiscopale et de la zone tampon pour veiller à la préservation de la valeur universelle exceptionnelle.

TAILLE DE LA VILLE :	51 275 hab	4 527 ha
TAILLE DU PROJET :	–	64 ha (zone tampon)

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :
Préfecture du département du Tarn, ville de services, ville administrative

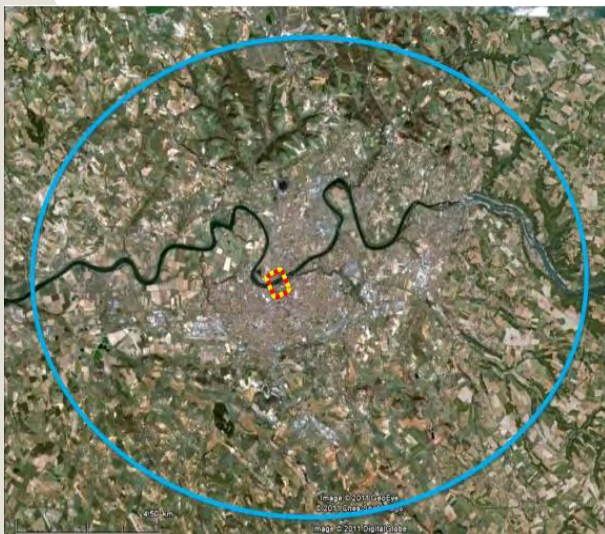
PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :
Logement, site religieux, fonction touristique et de loisirs, équipements culturels, commerces



© UNESCO / Michel Ravassard

La Cité épiscopale d'Albi

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

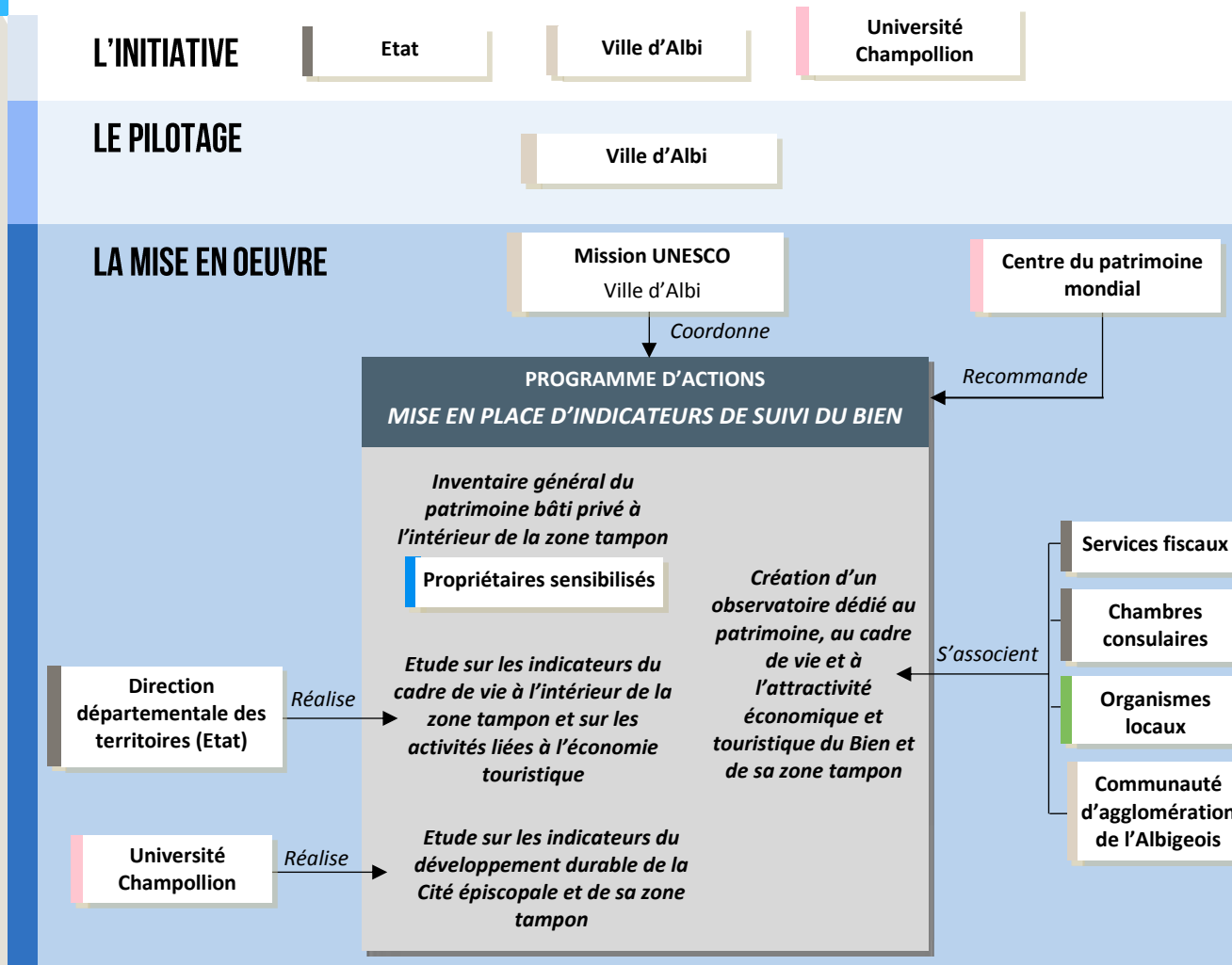
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

CITÉ ÉPISCOPALE D'ALBI

Inscription	2010	Située en bordure du Tarn, la vieille ville d'Albi, dans le sud-ouest de la France, reflète l'épanouissement d'un ensemble architectural et urbain médiéval dont témoignent aujourd'hui encore Le Pont-Vieux, le bourg de Saint-Salvi et son église (10e-11e siècle). Au 13e siècle, la ville devint une puissante cité épiscopale au lendemain de la croisade des Albigeois contre les Cathares. D'un style gothique méridional original à base de briques aux tons rouge et orangé fabriquées localement, la cathédrale fortifiée qui domine la ville (XIIIe siècle) illustre la puissance retrouvée du clergé romain. Elle est complétée par le vaste palais épiscopal de la Berbie qui surplombe la rivière et est cernée par des quartiers d'habitations datant du Moyen Age. La cité épiscopale d'Albi forme un ensemble de monuments et de quartiers cohérent et homogène qui n'a pas subi de changements majeurs au fil des siècles.
Critères	(iv) (v)	
Surface	19 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Le classement de la Cité épiscopale induit un développement dont les impacts positifs et négatifs à court et moyen termes doivent être mesurés pour permettre de réajuster les objectifs de gestion et réorienter, le cas échéant, les politiques publiques.
PROBLÉMATIQUE	Comment mesurer les impacts de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial sur le Bien et sur le territoire et ainsi dégager les tendances de leur évolution ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → Engager un travail collaboratif entre partenaires publics et privés détenteurs de données → Mesurer l'état de conservation des monuments et son évolution → Mesurer l'impact et l'évolution de l'activité touristique → Mesurer l'impact social, économique et environnemental du classement et dégager les tendances de son évolution → Aboutir à la création d'un véritable observatoire dédié au patrimoine, au cadre de vie, à l'activité économique et à l'activité touristique à l'intérieur de la Cité épiscopale et de la zone tampon → En définitive, veiller à la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) du Grand Albigeois / Plan Local d’Urbanisme (PLU)
- Plan Local de l’Habitat (PLH)
- Agenda 21 local
- Plan de Déplacements Urbains (PDU) et Plan Climat Territorial (en cours)
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) sur le Bien et sa zone tampon
- « Plan de gestion de la Cité Episcopale » (2009 / actualisé tous les ans)

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

L’objet même du projet porte sur l’élaboration de différents outils constitués d’indicateurs de suivi. Au-delà, d’un point de vue technique, ces systèmes d’indicateurs ont nécessité l’adaptation d’outils informatiques :

- Utilisation des sources de données existantes et d’outils informatiques de cartographie
- Travail sur l’automatisation de l’actualisation des indicateurs à partir de l’applicatif d’un logiciel libre actuellement en cours de développement au sein des services municipaux (logiciel Penthéo), et d’une base de données

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Ville d’Albi, Etat

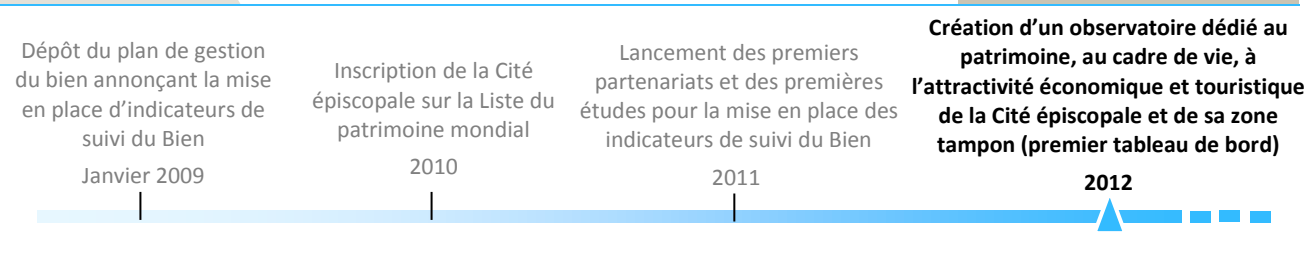
Etude sur le cadre de vie et l’activité économique et touristique: financement public d’Etat (100%)

Etude sur la définition d’indicateurs de développement durable: financement municipal (100%)

VALEUR TOTALE DU PROJET

6 000 euros pour l’année 2011 (étude de définition des indicateurs)

ÉTAT D’AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

L’Etat français, dans le cadre du Plan de gestion de la Cité épiscopale déposé en janvier 2009 auprès de l’UNESCO, s’est engagé à définir des indicateurs de suivi du bien. Ils visent à suivre l’évolution du bien inscrit et de sa zone tampon de façon à préserver la valeur universelle exceptionnelle et mesurer les impacts positifs et négatifs de l’inscription sur le bien et plus généralement sur l’ensemble du territoire. Ils permettront de renseigner sur les grandes tendances et

donc d’orienter/réajuster les politiques publiques, le cas échéant.

L'opération ne fait que débiter et les résultats sont attendus à long terme. Leur confrontation permettra de mettre en place un suivi précis de l'évolution de la Cité épiscopale.

En dégagant des tendances et des évolutions reposant sur des données fiables et quantifiables, les indicateurs permettront en outre de sensibiliser les citoyens et de renforcer leur participation sur les enjeux de promotion

du bien (Cf « Albi : les Etats Généraux des acteurs locaux »).

En attendant, la mise en place d'une dynamique de synergie et de travail collaboratif entre l'Etat, la Ville et l'Université constitue d'ores et déjà un objectif atteint. Ce premier succès devrait susciter l'intérêt d'autres détenteurs de données et de compétences précieuses.



© Ville d'Albi

Activité touristique et conservation du patrimoine bâti privé : deux indicateurs de suivi du bien

QUESTIONNEMENTS

La mise en place d'indicateurs de suivi du bien constitue une méthode qui pourrait être appliquée à d'autres biens : le Comité du patrimoine mondial recommande la mise en place d'outils de suivi et le dispositif d'Albi fait figure d'expérimentation innovante. Il reste qu'un tel dispositif nécessite une collaboration étroite des différents détenteurs d'information pour permettre la mise en commun puis la mise en musique des données. Sans doute les villes peuvent-elles se saisir du statut de

bien inscrit, lequel a clairement joué un rôle fédérateur dans la mise en place du dispositif albigeois.

Le statut de bien inscrit ne saurait cependant suffire à motiver les acteurs dans le temps et ne résout pas la question de l'absence éventuelle de données préalables, suffisantes et pertinentes.

Par ailleurs, la phase expérimentale d'analyse dynamique des données reste à réaliser et à confronter effectivement au suivi des politiques publiques.

MAIRE	Philippe Bonnacarrère	CONTACT TECHNIQUE	Marie-Eve Cortes
Mandat	2008 - 2014	→ adresse	Chargée de mission UNESCO Ville d'Albi, 16 rue de l'Hôtel de Ville 81 023 Albi cedex 9
		→ contact tel	+ 33 (0)5 63 49 11 95
		→ contact mail	marie-eve.cortes@mairie-albi.fr
		→ site web	http://www.mairie-albi.fr

BORDEAUX FRANCE

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES BASSINS À FLOT

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – RECONVERSION URBAINE

Conception d'un projet urbain global fondé sur l'esprit des lieux, le concours de l'ensemble des acteurs potentiellement concernés (urbanisme négocié) et l'invention d'outils opérationnels visant l'implication durable de ces acteurs dans le projet.

TAILLE DE LA VILLE :	240 000 habitants	4 936 ha
TAILLE DU PROJET :	12 000 habitants (à terme)	162 ha

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale régionale

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Industrielle et portuaire



© Ville de Bordeaux

Vue aérienne des bassins à flot

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

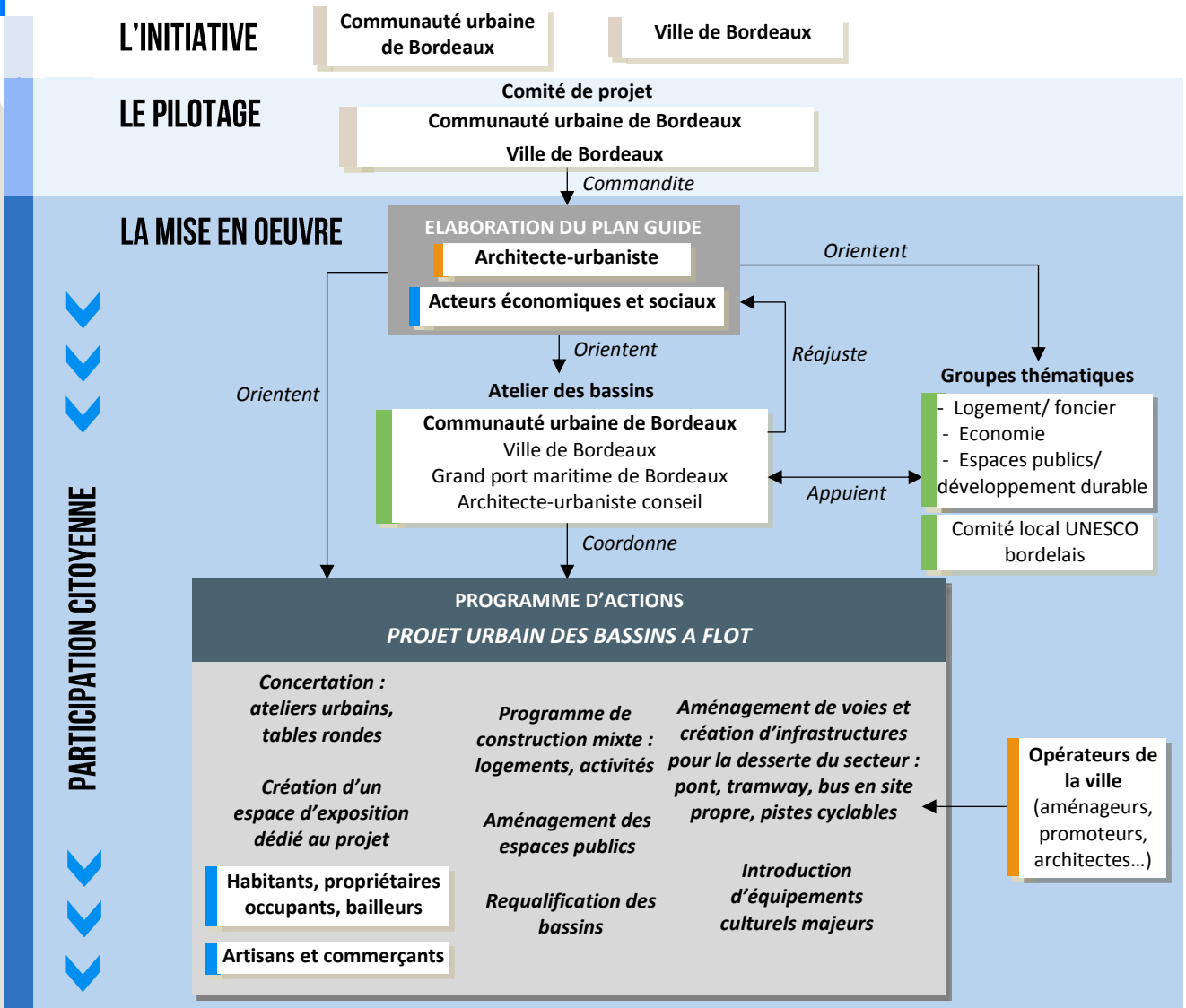
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

BORDEAUX, PORT DE LA LUNE

Inscription	2007	Le centre historique de cette ville portuaire située dans le sud-ouest de la France représente un ensemble urbain et architectural exceptionnel, créé à l'époque des Lumières, dont les valeurs ont perduré jusqu'à la première moitié du XXe siècle. (...) Elle voit aussi reconnaître son rôle historique en tant que centre d'échanges d'influences sur plus de 2 000 ans (...). Les plans urbains et les ensembles architecturaux à partir du début du XVIIIe siècle font de la ville un exemple exceptionnel des tendances classiques et néoclassiques et lui confèrent une unité et une cohérence urbaine et architecturale remarquables. Son urbanisme représente le succès des philosophes qui voulaient faire des villes un creuset d'humanisme, d'universalité et de culture.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	1 731 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Vaste site portuaire en déclin inclus dans le périmètre du bien patrimoine mondial et riche d'un potentiel urbain de développement : 162ha limitrophes du centre ancien d'ores et déjà desservis par une ligne de tramway.
PROBLÉMATIQUE	Comment transformer ce vaste ensemble de friches industrielles et économiques en un quartier du XXIème siècle prolongeant l'actuel centre-ville, tout en assurant la préservation de la valeur universelle exceptionnelle des lieux ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Reconversion d'un site en déclin industriel et portuaire en un quartier renouvelé de mixité urbaine, fonctionnelle et sociale ➔ Reconquête de ce territoire, « trait d'union » entre des quartiers stratégiques pour le projet « Bordeaux 2030 », et intégration au secteur de centralité de Bordeaux ➔ Requalification des bassins à flot et prise en compte de leurs spécificités patrimoniales, culturelles et identitaires (« génie du lieu ») dans le projet urbain

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Projet urbain « Bordeaux 2030 »
- Plan local d'urbanisme
- Plan de gestion du bien inscrit et plan d'action lié

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- L'Atelier des Bassins - Instance de dialogue entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre (dans sa diversité), l'Atelier des bassins est conçu pour veiller au respect des qualités et spécificités du site et à leur prise en compte par les opérateurs
- Convention d'engagement et de partenariat pour l'innovation et la qualité dans le secteur des bassins à flots

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Communauté urbaine de Bordeaux, Ville de Bordeaux

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Investisseurs, mécènes (pour la création du CCTV)

VALEUR TOTALE DU PROJET

103 millions d'euros HT
 59 millions d'euros HT pour le CCTV
 13 millions d'euros HT pour le boulevard Lucien Faure
175 millions d'euros HT au total

Le portage foncier des îlots et la construction des immeubles sont assurés directement par les opérateurs privés. Concernant, la part publique du projet (équipements), elle est financée sur le budget municipal courant mais aussi par l'intermédiaire d'un budget spécifiquement constitué grâce à un Programme d'Aménagement d'Ensemble. Ce programme instaure une participation des opérateurs privés, laquelle est ensuite réaffectée aux aménagements urbains pour 124.2 millions d'euros TTC.

Le projet d'équipement de rayonnement régional, le Centre culturel et touristique du vin (CCTV), fait l'objet d'un financement propre ; tout comme le boulevard Lucien Faure au débouché du pont Bacalan Bastide.

ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Bien que le site des Bassins à flot ait été laissé à lui-même ces dernières décennies au point de n'être revendiqué par aucun quartier limitrophe, l'UNESCO en a reconnu la valeur culturelle et patrimoniale en l'incluant dans le périmètre inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Le projet urbain d'envergure, en cours de réalisation sur cet espace, a ainsi été conçu de

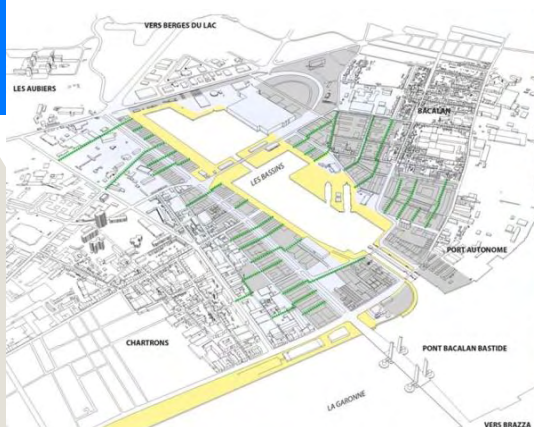
façon à respecter la valeur universelle exceptionnelle du lieu. En particulier, le projet fonde la qualité urbaine de ses opérations sur la préservation du patrimoine industriel spécifique au territoire mais, plus encore, sur la prise en compte du « génie du lieu » des Bassins à flot.

Le projet urbain des Bassins à flot prend place au cœur de la vision stratégique à long terme « Bordeaux 2030 ». Situé dans la lignée du pont Bacalan-Bastide visant à relier les deux rives de la Garonne, et innervé par la ligne de tramway ralliant le centre-ville, le projet vise à poursuivre le développement urbain de la ville en s'appuyant sur les qualités architecturales et urbaines de l'existant.

Le succès de l'opération sera lisible à terme, dans la continuité urbaine, la bonne insertion des nouveaux bâtiments, dans la transition aménagée des différentes échelles. Il le sera également dans l'observation des pratiques : espaces publics réinvestis, mixité sociale, dynamisme des activités, etc.

La mobilisation de tous les acteurs et des habitants au sein des ateliers de concertation constitue d'ores et déjà une réponse positive à la proposition faite de définition collective du projet.

De même, la méthode innovante de gouvernance opérationnelle employée pour mettre en œuvre le projet urbain emporte l'adhésion des opérateurs (bailleurs et promoteurs) qui sollicitent des rencontres régulières avec l'Atelier des bassins et vont bientôt signer une Convention d'engagement et de partenariat pour l'innovation et la qualité.



© Ville de Bordeaux/ Agence Nicolas Michelin

Le projet d'aménagement des bassins à flot

QUESTIONNEMENTS

L'urbanisme négocié tel que le propose le projet urbain des Bassins à flot vise à assoir la légitimité du projet et à assurer la qualité des produits architecturaux et urbains. La souplesse de la méthode et l'opérationnalité d'une proposition publique qui cherche à composer de façon étroite avec les actions privées sont aujourd'hui encouragées par le succès de la concertation et l'implication des opérateurs.

La mise en œuvre de projets mixtes, intégrés et multi partenariaux constituent, on le sait, de vrais challenges de gouvernance au quotidien et posent la question de l'efficacité de la démarche dans le temps. De même, du point de vue de la prise en compte du « génie du lieu », les résultats qualitatifs de cette méthode ne pourront être évalués qu'à terme, dans une masse critique de produits immobiliers livrés et l'aménagement des espaces publics.

MAIRE	Alain Juppé	CONTACT TECHNIQUE	Anne-Laure Moniot
Mandat	2008-2014	→ adresse	Mission Patrimoine mondial, Ville de Bordeaux 57 cours Pasteur, 33 000 Bordeaux
		→ contact tel	+ 33 (0)5 24 57 16 81
		→ contact mail	al.moniot@mairie-bordeaux.fr
		→ site web	www.bordeaux.fr

LE HAVRE FRANCE

APPARTEMENT TÉMOIN AUGUSTE PERRET

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – SENSIBILISATION

Ouverture d'un appartement témoin représentatif des principes de l'architecte moderne Auguste Perret et reconstitution de l'ameublement d'époque, dans une optique de sensibilisation à l'habitat de la Reconstruction développé par Perret au Havre entre 1945 et 1955.

TAILLE DE LA VILLE : 190 000 habitants 4695 ha

TAILLE DU PROJET : Un appartement

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Centre administratif, économique et culturel
1^{er} port container de France, 1^{er} port français pour le commerce extérieur, accueille de nombreux sièges sociaux d'entreprise

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Centre culturel, commercial et administratif de l'agglomération havraise

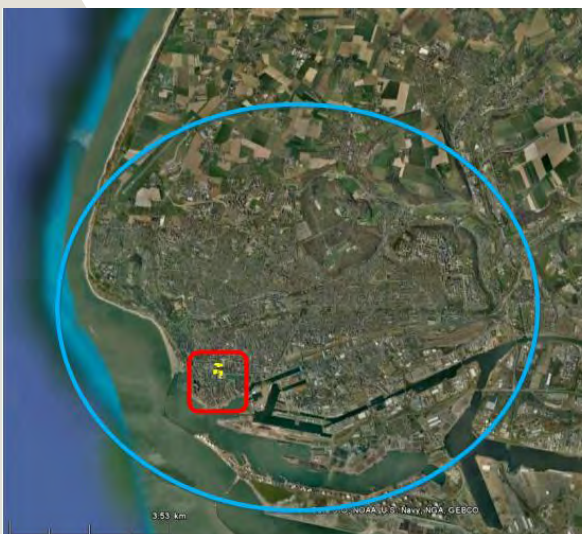


© UNESCO/ Lodovico Folin- Calabi

Vue du Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

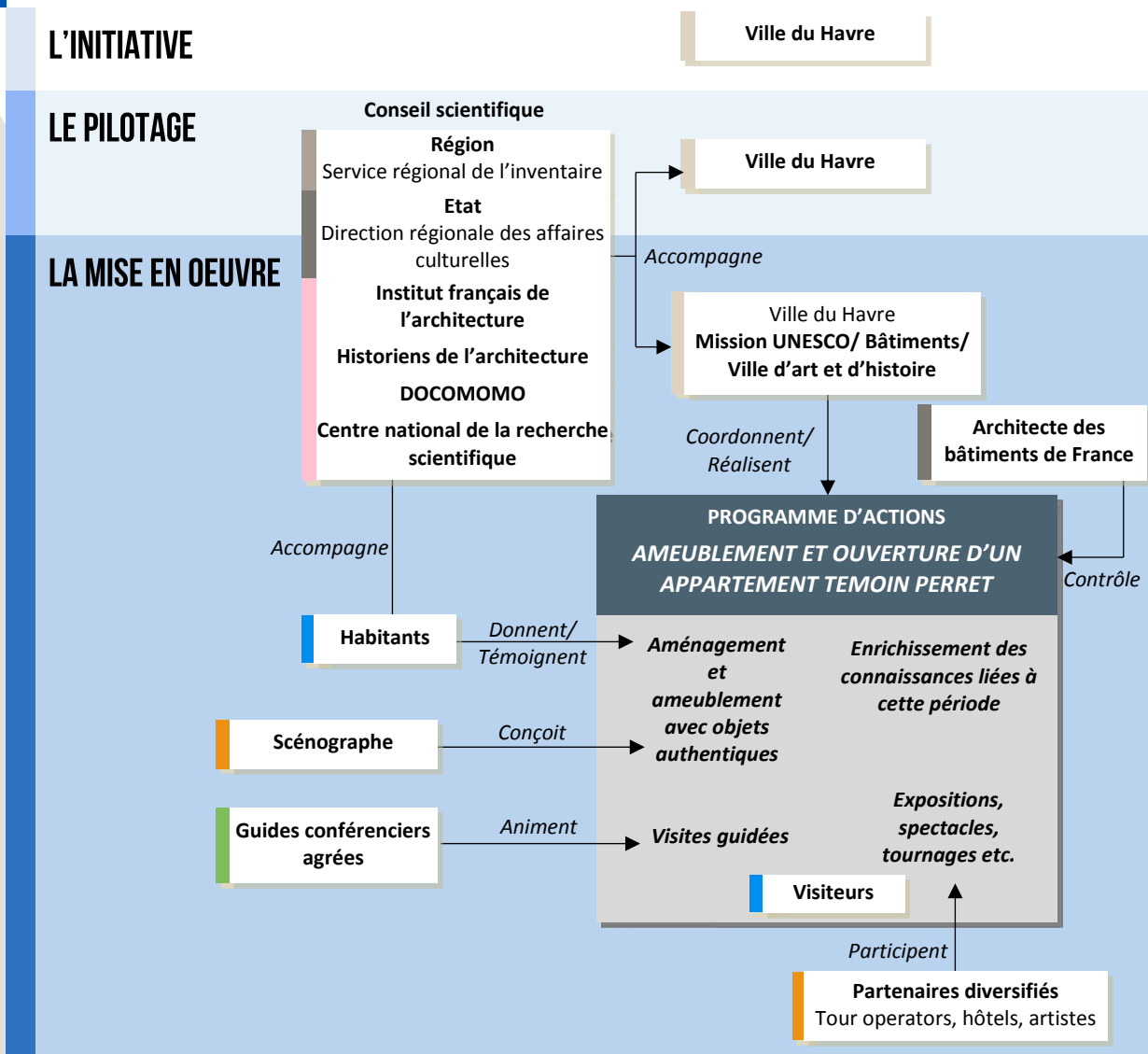
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

LE HAVRE, LA VILLE RECONSTRuite PAR AUGUSTE PERRET

Inscription	2005	La ville du Havre, au bord de la Manche en Normandie, a été lourdement bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale. La zone détruite a été reconstruite entre 1945 et 1964 d'après le plan d'une équipe dirigée par Auguste Perret. Le site forme le centre administratif, commercial et culturel du Havre. Parmi les nombreuses villes reconstruites, Le Havre est exceptionnel pour son unité et son intégrité, associant un reflet du schéma antérieur de la ville et de ses structures historiques encore existantes aux idées nouvelles en matière d'urbanisme et de technologie de construction. Il s'agit d'un exemple remarquable de l'architecture et l'urbanisme de l'après-guerre, fondé sur l'unité de méthodologie et le recours à la préfabrication, l'utilisation systématique d'une trame modulaire, et l'exploitation novatrice du potentiel du béton.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	133 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	L'inscription du Havre sur la Liste du patrimoine mondial a révélé aux habitants la valeur de leur patrimoine moderne, généré une nouvelle demande touristique et suscité un tel intérêt que la présentation de la reconstruction sous ses seuls aspects urbains et architecturaux ne suffit plus.
PROBLÉMATIQUE	Comment répondre aux attentes des visiteurs de la cité reconstruite par Perret et permettre la réappropriation, par les habitants du Havre et par le grand public, d'une architecture moderne complexe à appréhender ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → Montrer l'efficacité des choix d'une architecture offrant « un luxe accessible à tous » (A Perret) → Sensibiliser tous les publics au caractère global du travail de l'Atelier Perret (urbanisme, architecture, habitat, aménagement intérieur, vie quotidienne)

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



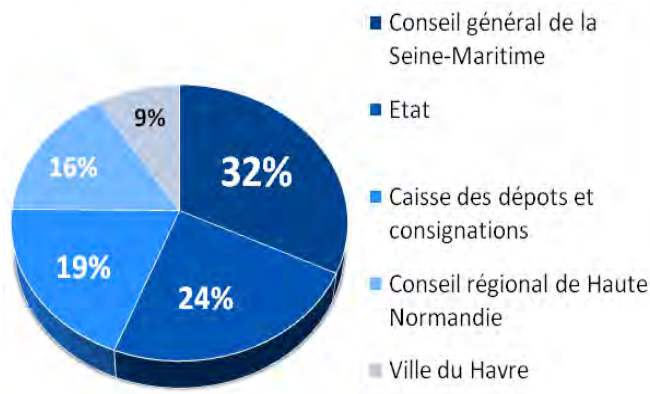
OUTILS DE GESTION DU SITE

- ➔ Plan de gestion du site patrimoine mondial
- ➔ Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- ➔ Plan espaces verts
- ➔ Convention « Villes et Pays d’Art et d’Histoire » (donne les axes d’orientation de la politique de sensibilisation mise en œuvre par le Service Ville d’Art et d’Histoire)

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

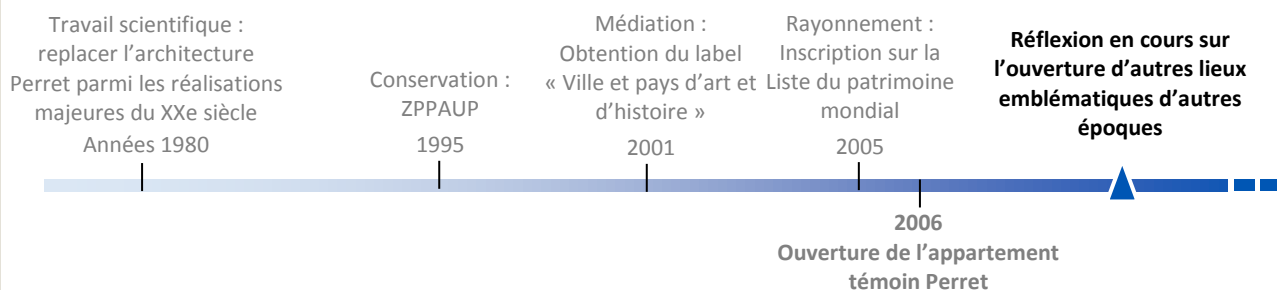
Ville du Havre, Conseil général de la Seine-Maritime,
 Conseil régional de Haute-Normandie
 Etat - Réserve parlementaire
 Caisse des dépôts et consignations



VALEUR TOTALE DU PROJET

310 000 euros d’investissement

ÉTAT D’AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Bien que resté longtemps méconnu, Auguste Perret est une figure pionnière de l’architecture moderne d’après-guerre en France. Dans le contexte de la reconstruction et des impératifs de logement des sinistrés, ses théories visent la recherche de solutions optimales, le logement idéal, le luxe accessible à tous. C’est dans cet esprit qu’il reconstruit le centre de la ville du Havre mais pense également l’architecture intérieure et l’ameublement des appartements.

Par le témoignage concret et directement accessible qu’il met en œuvre, l’appartement Auguste Perret constitue un outil efficace de vulgarisation et de sensibilisation aux théories de l’architecture moderne d’après-guerre.

PROJET/VALEUR

L'appartement-témoin Auguste Perret a constitué un vecteur important dans le processus d'appropriation de la ville moderne par les Havrais et participe à une dynamique globale visant la revalorisation de l'ensemble de la ville aux yeux de ses habitants.

Aujourd'hui, il accueille plus de 10 000 visiteurs par an, issus d'horizons divers : havrais, touristes français et étrangers, scolaires, personnes âgées, historiens, architectes, urbanistes, spécialistes.

Intégré dans le paysage culturel local (expositions, spectacles vivants, conférences, tournages) et associé à un nouvel espace d'interprétation autour de l'architecture moderne, l'appartement-témoin constitue un outil-clé des politiques publiques de sensibilisation au patrimoine. Son formidable potentiel didactique et son succès auprès des publics suscitent des réflexions nouvelles sur l'aménagement d'appartements témoins d'autres époques et d'autres territoires.



© Ville du Havre

Quelques images de l'appartement témoin « Auguste Perret »

QUESTIONNEMENTS

L'appartement-témoin Auguste Perret tire les bénéfices d'une démarche globale initiée il y a plus de 20 ans : un travail scientifique de fond mené dans les années 1980 a révélé la valeur de cette architecture ; des règles de conservation fortes et ciblées instaurées à partir de 1995, ont permis de retrouver l'harmonie initiale du bâti ; l'obtention d'un label national d'excellence a induit le recrutement de médiateurs spécialisés capables de s'adapter à tous publics.

En somme, l'appartement-témoin s'inscrit dans un cycle de travail solide : connaissance, protection, reconnaissance, médiation.

Par suite, le dispositif interroge sur la pertinence et la faisabilité d'un appartement-témoin privé de cette démarche préparatoire et sur sa capacité éventuelle à être le point de départ d'une politique de sensibilisation et non pas seulement la vitrine d'une politique aboutie.

Par ailleurs, la gestion du succès nécessite des moyens : la configuration du lieu ne permettant pas de flux importants en une visite – ni l'accès à des personnes à mobilité réduite –, il s'agit de trouver les moyens pour s'adapter (multiplication des visites, autres lieux, etc.).

MAIRE	Edouard Philippe	CONTACT TECHNIQUE	Elisabeth Chauvin
Mandat	2010 - 2014	→ adresse	Service Ville d'art/ UNESCO, Direction du patrimoine culturel, Ville du Havre 181, rue de Paris, 76 600 Le Havre
		→ contact tel	+ 33 (0)2 35 21 27 33
		→ contact mail	elisabeth.chauvin@lehavre.fr
		→ site web	www.lehavre.fr

AMÉNAGEMENT/PLANIFICATION – ESPACES PUBLICS

Redonner à la Saône et à ses abords une fonction d'espace public majeur en rétablissant les liens entre la ville et la rivière, en favorisant la diversité de ses usages et en développant une dynamique autour de l'art public.

TAILLE DE LA VILLE :	475 000 hab	4 787 ha
TAILLE DU PROJET :	50 km de rives	5 arrondissements de Lyon et 14 communes



© Grand Lyon

Vue aérienne de la Saône traversant Lyon

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale régionale, université, industrie, services

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Axe de circulations fluviales et terrestres - Espace naturel dans des séquences successivement urbaines et périurbaines

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

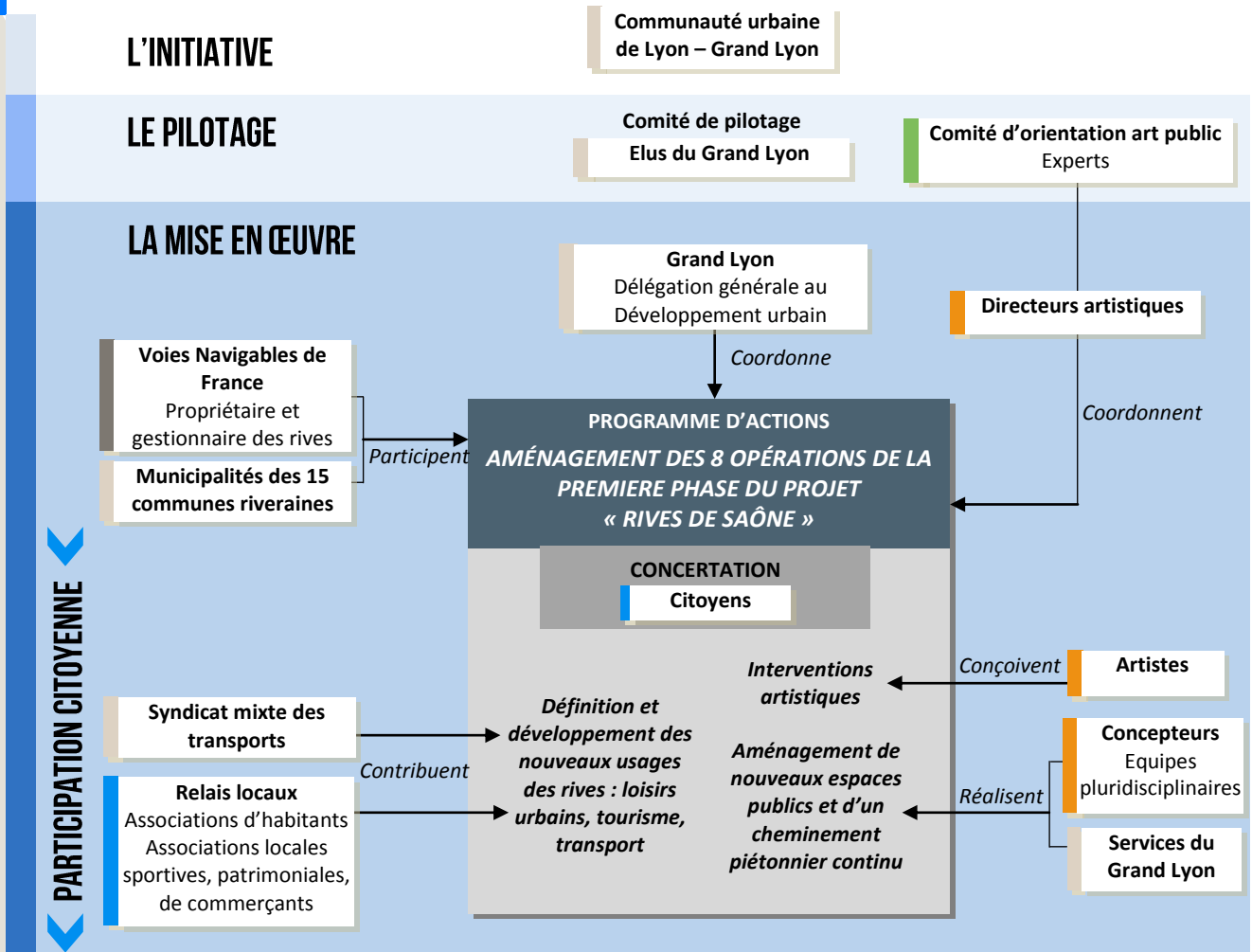
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

SITE HISTORIQUE DE LYON

Inscription	1998	La longue histoire de Lyon, fondée par les Romains en tant que capitale des Trois Gaules au 1 ^{er} siècle avant J.-C. et qui n'a cessé de jouer un rôle majeur dans le développement politique, culturel et économique de l'Europe depuis cette époque est illustrée de manière extrêmement vivante par son tissu urbain et par de nombreux bâtiments historiques de toutes les époques.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	427 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Des rives marquées par l'aménagement fonctionnaliste du XX ^e siècle : circulation, stationnement, mise au gabarit du transport fluvial. Un espace naturel majeur coupé de la ville et de ses habitants.
PROBLÉMATIQUE	Comment reconquérir la Saône ? Comment créer une promenade continue et ponctuée d'espaces ouverts à tous pour rapprocher les habitants de la rivière et relier entre eux les quartiers qu'elle traverse, préserver et renforcer sa richesse naturelle, révéler son patrimoine, développer les activités nautiques et implanter des œuvres d'art sur ses rives ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Aménagement d'espaces publics de bord de rivière « accrochés » à la ville et aux villages ➔ Essor d'une nouvelle fonctionnalité de la rivière tournée vers le cadre de vie des riverains avec des espaces propices à la flânerie, aux loisirs, à la détente et à la culture ➔ Préservation et développement de ce corridor écologique, installation de poches vertes dans le centre urbain ➔ Développement d'une identité créative des rives de Saône ➔ Mise en valeur du patrimoine de la rivière et des quartiers qu'elle traverse

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Codes du patrimoine, de l'environnement et de l'urbanisme
- Outils de protection des monuments historiques
- Secteur sauvegardé
- Plan de gestion en cours d'élaboration

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Plan Bleu - Etudes d'impact
- Schéma général d'aménagement « Rives de Saône »
- Chartes de mobilier urbain et de revêtement
- Maison du projet (concertation et accompagnement des riverains)

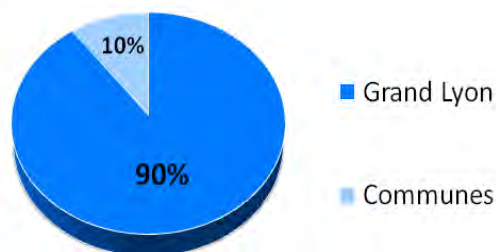
LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Grand Lyon, communes riveraines

VALEUR TOTALE DU PROJET

75 millions d'euros pour la première phase (d'ici 2014)



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Lyon est marquée par la confluence du Rhône et de la Saône. Après la requalification des berges du Rhône (mandat 2001 – 2008), le projet « Rives de Saône » qui traverse le site historique mais est aussi développé à l'échelle de l'agglomération, la ville du XXI^e siècle, a pour ambition de redonner à la Saône ses fonctions d'espace public urbain et d'espace naturel.

L'impact du projet ne se limite pas aux dimensions matérielles et immatérielles du patrimoine de la rivière et de ses rives mais considère aussi le tissu urbain et

naturel dans son « épaisseur ». Très directement en favorisant une relation nouvelle entre la ville et la rivière ; et plus largement en proposant une nouvelle lecture du paysage, du haut vers le bas et inversement.

L'opération de revitalisation des rives de Saône s'inscrit dans une programmation sur le long terme (au-delà de deux mandats). La première phase porte sur la requalification d'un cheminement « piétonnier », sur l'aménagement d'espaces publics au cœur du site historique comme sur les communes qui bordent la Saône et des interventions artistiques qui ponctuent ce linéaire.

Les autres phases poursuivront l'aménagement de promenades et d'espaces publics mais comprendront aussi de lourds travaux d'infrastructure avec pour le mandat 2014-2020 la démolition du parking rive gauche remplacé par un parking sous voirie. L'opération similaire

sur le parking rive droite n'est pas à ce jour programmée financièrement.

Au-delà de la valorisation du patrimoine paysager dans son environnement urbain et périurbain, le projet favorise le développement des usages économiques, de loisirs, culturels et artistiques ou de proximité.

© Grand Lyon



Un parc de stationnement à démolir dans le centre historique de Lyon



Le visage bucolique de la Saône

QUESTIONNEMENTS

Considérer les cours d'eau comme des éléments de patrimoine invite à ne pas s'enfermer dans le périmètre Patrimoine Mondial du site historique mais à couvrir tout le territoire de la ville contemporaine.

La mise en valeur du patrimoine naturel conduit à affirmer la dimension physique du paysage urbain et la dimension sociale de l'urbanité.

Une telle dynamique de projet implique par contre une coordination fine et permanente des acteurs ainsi qu'une maîtrise du temps et de l'espace.

MAIRE	Gérard Collomb	CONTACT TECHNIQUE	Bruno Delas
Mandat	2008-2014	→ adresse	Mission Site Historique 11, rue du Griffon - 69001 Lyon - France
		→ contact tel	+ 33 (0)4 72 10 51 97
		→ contact mail	bruno.delas@mairie-lyon.fr
		→ site web	www.lyon.fr

STRASBOURG FRANCE

RÉORGANISATION DES DÉPLACEMENTS URBAINS

GESTION URBAINE – MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Repenser entièrement la mobilité en cœur de ville pour induire des comportements nouveaux et durables : réorganisation des déplacements urbains autour d'un tramway, priorité aux piétons et aux modes de transport doux, élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains.

TAILLE DE LA VILLE :	276 063 habitants	7800 ha
TAILLE DU PROJET :	Centre ville de Strasbourg	

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale européenne et régionale. Centre historique et symbolique, économique, politique et universitaire. Ville touristique

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Logement, commerce et artisanat, espace public



© UNESCO

La Grande île de Strasbourg

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



■ Ville

■ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

■ Projet

LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

STRASBOURG – GRANDE ÎLE

Inscription	1988	Entourée par deux bras de l'Ill, la « Grande île » constitue le centre historique de la capitale alsacienne. Dans un périmètre restreint, elle renferme un ensemble monumental d'une remarquable qualité. La cathédrale, les quatre églises anciennes, le palais de Rohan, ancienne résidence des princes-évêques, n'y apparaissent pas comme des monuments isolés, mais s'articulent à un quartier très ancien représentatif des fonctions de la ville médiévale et de l'évolution de Strasbourg du XV ^e au XVIII ^e siècle.
Critères	(i) (ii) (iv)	
Surface	94 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	Affluence, flux et stationnement de voitures qui paralysent la circulation et les espaces en cœur de ville (site patrimonial). Dégradation de la qualité de vie : baisse de l'attractivité économique, pollution atmosphérique et sonore.
PROBLÉMATIQUE	Comment résoudre le conflit entre l'aménagement d'infrastructures devenues indispensables à la vie contemporaine et la préservation de l'intégrité du bien inscrit ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Réduction des déplacements automobiles en centre-ville en favorisant les déplacements en mode doux ➔ Renforcement du réseau de transport public ➔ Piétonisation du centre-ville et restructurer l'espace public ➔ Amélioration de l'accessibilité du centre-ville et lien entre le centre et les quartiers périphériques

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS

L'INITIATIVE

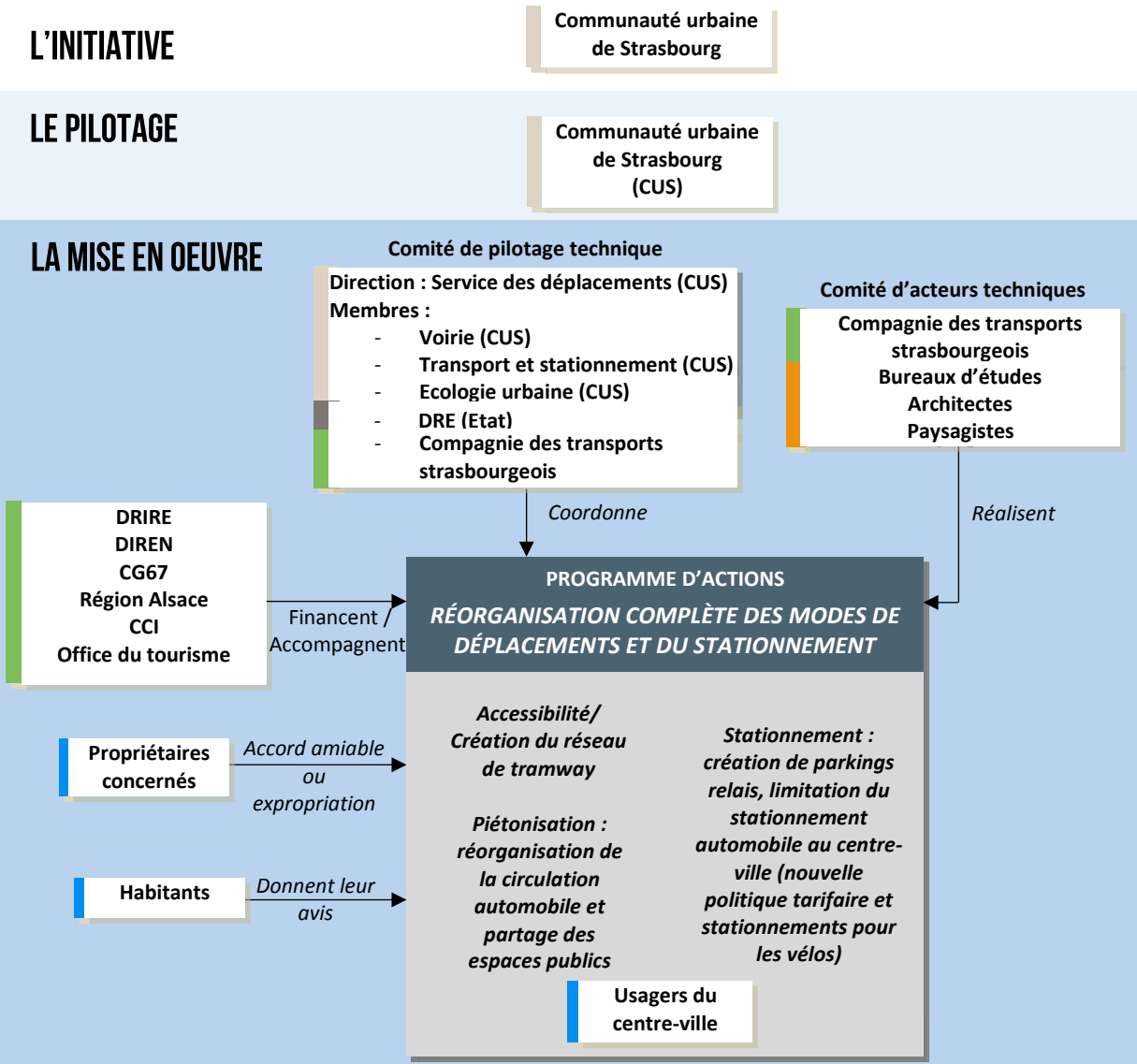
Communauté urbaine de Strasbourg

LE PILOTAGE

Communauté urbaine de Strasbourg (CUS)

LA MISE EN OEUVRE

PARTICIPATION CITOYENNE



ACTEURS :



OUTILS DE GESTION DU SITE

- Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de la ville
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) sur une partie du bien et extension
- Plan de gestion du bien du patrimoine mondial (diagnostic en cours)

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

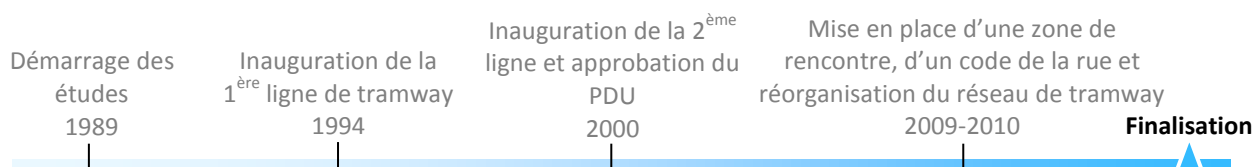
- Création d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- Révision des documents d'urbanisme existants dans le but de les compléter, préciser et adapter :
 - Extension du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
 - Mise en place d'un volet patrimonial dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Mise au point et calage d'un modèle multimodal de simulation de trafic

LE FINANCEMENT**PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC**

Communauté Urbaine de Strasbourg, Région Alsace, Etat

VALEUR TOTALE DU PROJET

N/C

ÉTAT D'AVANCEMENT**ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN**

Pour désengorger la ville sans porter atteinte à la valeur du site historique, la Ville de Strasbourg avait souhaité créer une ligne forte de transport en commun souterrain (métro).

Devant le coût du projet, les autorités locales ont finalement décidé de réfléchir le problème différemment. Elles ont opté pour un tramway certes

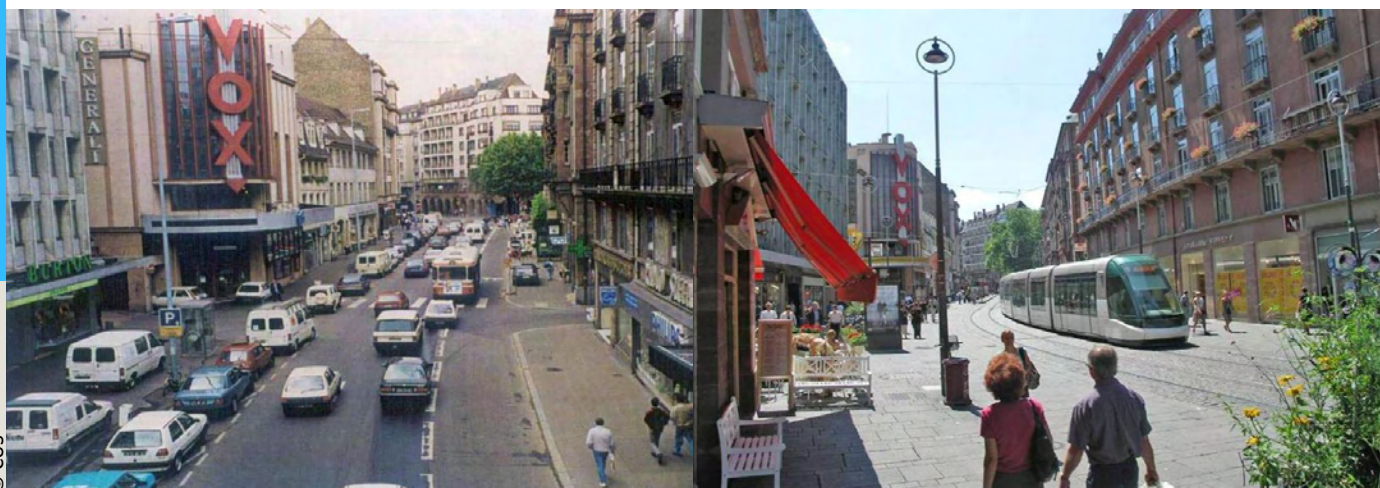
inséré en surface sur voirie existante, mais l'ont accompagné d'une redistribution complète de l'espace public entre les différents modes de transport, faisant la part belle aux solutions « douces ». Elles ont ainsi transformé un tramway a priori agressif pour la valeur universelle exceptionnelle du bien, en une véritable opportunité de valorisation durable du site.

Aujourd’hui, le tramway connaît un franc succès de fréquentation, le nombre de voitures entrant chaque jour en centre-ville a notablement baissé, les piétons et les cyclistes se sont réapproprié l’espace public. En termes de cadre de vie, le projet a permis de diminuer la pollution et de maintenir une population résidente.

Au-delà, la réalisation de ce projet a amélioré l’accessibilité du centre-ville, renforcé les liens périphérie/centre et, de ce fait, redynamisé et modernisé le commerce de centre-ville. Les effets de l’opération

dépassent en outre le seul cadre du territoire communal puisque le Plan de Déplacements Urbains a été mis en place sur l’ensemble du territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

En définitive, le Site Historique de la Grande Ile est devenu « un lieu d’expérimentation en matière de politique des transports », démontrant la capacité d’un bien inscrit à s’ancre pleinement dans son temps mais aussi à jouer un rôle moteur pour les territoires en matière de politiques urbaines.



© CUS

Le centre ville de Strasbourg avant la réorganisation des déplacements...

... et après

QUESTIONNEMENTS

Les études pour le nouveau tramway et celles pour l’élaboration du Plan de Déplacements Urbains ont démarré conjointement, en 1989, facilitant ainsi l’intégration des politiques de transport dans une réflexion globale.

La réalisation par étapes des deux projets a permis en outre l’intégration des impératifs croissants de développement durable et la mise en place d’une politique de participation très en amont. Pour autant, « ce projet a demandé un réel courage politique ».

Aujourd’hui, l’application de cette démarche sur d’autres territoires pose d’autant plus fortement la question du défi politique que la vitesse de transformation de nos villes s’accélère et que les impératifs de développement durable relèvent de l’urgence.

MAIRE	Roland Ries	CONTACT TECHNIQUE	Dominique Cassaz
Mandat	2008-2014	→ adresse	Communauté Urbaine de Strasbourg- Direction de la Culture 6, rue du Jeu des Enfants- 67100 Strasbourg - France
		→ contact tel	+ 33 (0)3 88 60 95 91
		→ contact mail	dominique.cassaz@strasbourg.eu
		→ site web	www.strasbourg.eu

RHODES GREECE

COMPREHENSIVE DEVELOPMENT AND REVITALIZATION PLAN FOR THE MEDIEVAL CITY OF RHODES

URBAN MANAGEMENT – URBAN RESTRUCTURING

IDENTIFICATION

The project aims to revitalize, promote, and develop the historic centre of Rhodes to enhance its living quality and diversify its functions and role for the larger urban area.

SIZE OF THE CITY:	80 000 inhabitants	2034 ha
SIZE OF THE PROJECT:	2 000 inhabitants	72 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

Administrative, financial and cultural centre, tourism and leisure, residential area, commercial and touristic port

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

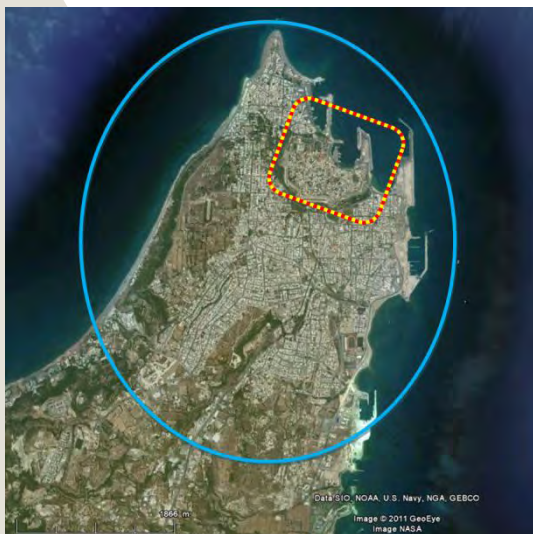
Residential area, area of immense touristic exploitation, leisure activities, entertainment centre



© UNESCO/ K.Manz

The medieval city of Rhodes

PROJECT SCALE



■ City

■ World Heritage Property

■ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

MEDIEVAL CITY OF RHODES

Inscription	1988	The Order of St John of Jerusalem occupied Rhodes from 1309 to 1523 and set about transforming the city into a stronghold. It subsequently came under Turkish and Italian rule. With the Palace of the Grand Masters, the Great Hospital and the Street of the Knights, the Upper Town is one of the most beautiful urban ensembles of the Gothic period. In the Lower Town, Gothic architecture coexists with mosques, public baths and other buildings dating from the Ottoman period.
Criteria	(ii)(iv)(v)	
Area	72 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	Historic neighbourhood characterized by a declining number of population and a degraded built fabric. Insufficient/inadapted framework of land-use and constructions regulations.
PROBLEMS/ ISSUES	How to formulate a comprehensive development and revitalization plan for the Medieval City of Rhodes?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Attraction of new inhabitants and students ➔ Providing services to the residents in the Medieval City ➔ Facilitating the mobility of the residents ➔ Protection against uncontrolled traffic and noise ➔ Raising awareness of the local community

THE INITIATIVE

Municipality of Rhodes

THE PROJECT DRIVERS

Steering committee
 Ministry of Culture
 Regional administrative structures
 Municipality of Rhodes

THE PROJECT IMPLEMENTATION

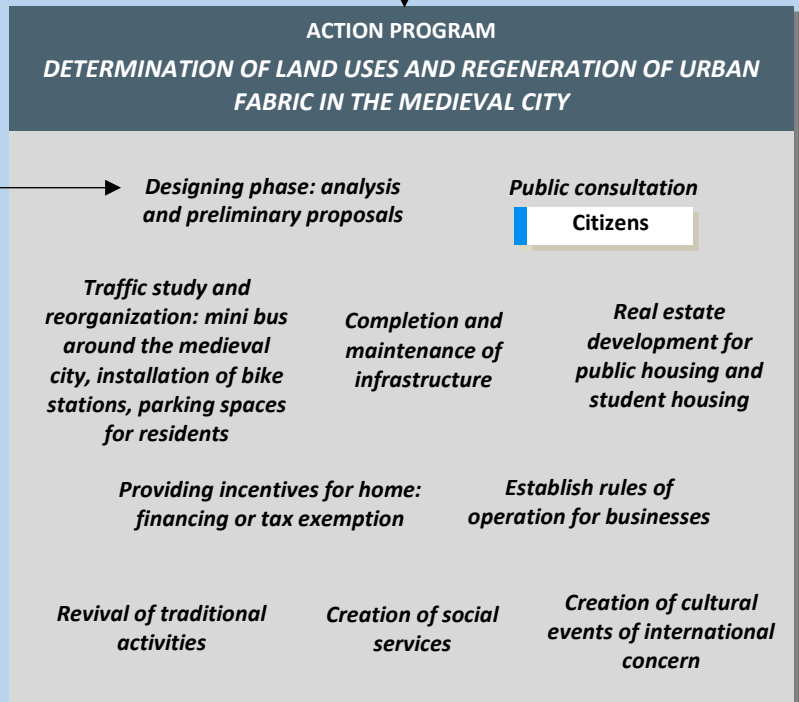
Department of the Medieval City and monuments
 Municipality of Rhodes

Manages

CITIZEN PARTICIPATION

- Association of craftspeople and shopkeepers
- Association of residents
- Specific body of owners and investors

Participate



STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- Archaeological law
- City regulation, approved by the Ministry of Culture and the City Council. Refers to traffic circulation, facades, public spaces etc.

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- "Urban Planning, specific land uses and building restrictions in the Medieval City of Rhodes", not yet approved

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Local, regional and national

DETAILS ON PRIVATE FUNDING

Private investors and owners

New Agreement between the Municipality and relevant Ministries

Contracts between public and private sectors

Contribution fee for economic operators in the medieval town (not residents)

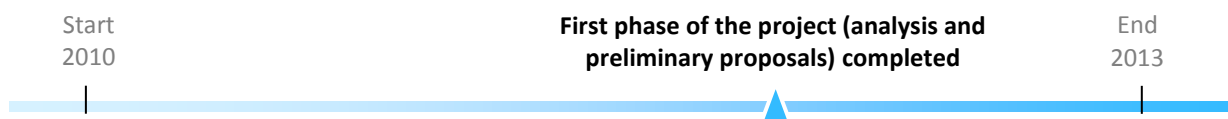
INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

European Union funding programs

TOTAL PROJECT AMOUNT

Since 1988, around 80 million Euros have been spent on rehabilitation measures recently completed by urban planning scheme. The current project implementation is estimated to cost more and will be defined by completion of the project.

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The project concerns the entire World Heritage property, which is centrally located within the urban area of Rhodes City and yet spatially isolated due to its surrounding fortifications.

The Medieval city centre forms a neighbourhood with significant touristic uses, commerce and facilities for leisure activities, and marginal residential and public sector uses. Being the main cultural tourist attraction

of the island, the medieval city and its immediate vicinity outside the walls experience immense pressure on the historic urban fabric and traffic infrastructure.

The project holistically addresses the need to preserve and enhance the heritage value through coordinated urban planning, specific land uses, public housing and building restriction.

The project is conceived as an ongoing process that intends to raise awareness among the inhabitants and serve as a tool to increase public participation in the planning process.

While not yet in public consultation, the project is expected to create debate and contribute new ideas not only of those stakeholders directly involved but also of the entire local community in and around the historic centre.

The status as a World Heritage property shall help to enhance the collaboration between all the involved authorities and to ensure that conservation is considered a priority for the overall urban planning.

Coherent management planning shall thus provide a new development perspective for the cultural wealth, the project is also expected to contribute to similar initiatives aiming at enhancing cultural heritage across the island of Rhodes.



© City of Rhodes

Aerial view of the historic city centre

QUESTIONS

It is an ambitious project by which the Municipality aims to find sustainable solutions for revitalizing the Medieval City of Rhodes by balancing different uses and functions.

While the implementation of the project may encounter diverse difficulties – be they institutional or conflicting interests of stakeholders – its first positive results are

already expected to enhance information, know-how and awareness among the all stakeholders in and around the World Heritage site. The effective conservation of the site and achievements of all project objectives, however, can only be measured on the long term.

MAYOR	Stathis Kousournas	RESPONSIBLE OFFICER	Ioannis Papachristodoulou
Mandate	2011 - 2013	→ address	4, Ippoton str. GR85100 Rhodes, Greece/Hellas
		→ telephone	+302 2 41 07 43 14 (int. 131)
		→ e-mail	ioannispapachri@gmail.com
		→ website	www.rhodes.gr

RHODES GREECE

REHABILITATION OF THE COASTAL ZONE OF THE MEDIEVAL CITY OF RHODES

URBAN MANAGEMENT – GOVERNANCE

The project attempts to apply a comprehensive design for the coastal area as opposed to individual and partial intervention of different authorities.

SIZE OF THE CITY:	80 000 inhabitants	2034 ha
SIZE OF THE PROJECT:	NA	5 ha



© UNESCO/ K. Manz

The port of Rhodes

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

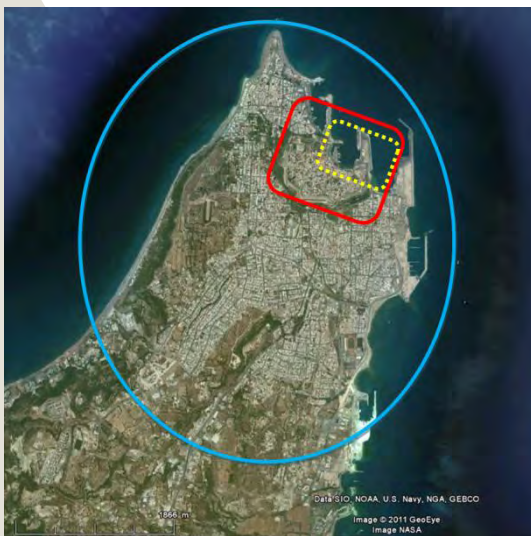
Administrative, financial and cultural centre, tourism and leisure, residential area, commercial and touristic port

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Tourism, commercial and touristic port

IDENTIFICATION

PROJECT SCALE



□ City

□ World Heritage Property

□ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

MEDIEVAL CITY OF RHODES

Inscription 1988

Criteria (ii)(iv)(v)

Area 72 ha

The Order of St John of Jerusalem occupied Rhodes from 1309 to 1523 and set about transforming the city into a stronghold. It subsequently came under Turkish and Italian rule. With the Palace of the Grand Masters, the Great Hospital and the Street of the Knights, the Upper Town is one of the most beautiful urban ensembles of the Gothic period. In the Lower Town, Gothic architecture coexists with mosques, public baths and other buildings dating from the Ottoman period.

DIAGNOSIS/ STATUS	The zone between the medieval city and the harbor with its commercial and touristic activities and traffic constituted a barrier and was not adapted to pedestrian uses. It disconnected a residential area from its access to the city centre.
PROBLEMS/ ISSUES	How to implement a collaboration between all involved authorities to improve connectivity between the harbor and historic centre in order to allow accessibility for pedestrians and adapt visual and functional quality to touristic uses?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Creation of an additional public urban space for leisure and attraction for tourists ➔ Improved access for pedestrians, bicycles and public transport traffic ➔ Restructured port activities ➔ Backdrop for enhanced promotion of the urban heritage

THE INITIATIVE

Municipality of Rhodes

THE PROJECT DRIVERS

Municipality of Rhodes
Municipal Ports Authority
Ministry of Culture

THE PROJECT IMPLEMENTATION

Ministry of Culture

Approves/
Monitors the
excavations

Municipality of Rhodes
Municipal Ports Authority
Department of the Medieval City and
monuments

Manage

CITIZEN PARTICIPATION

ACTION PROGRAM
REVALUATION OF THE COASTAL ZONE

STUDYING AND CONSULTATION PROCESS

Citizens

Stakeholders

Small businesses, commercial sea
traffic companies, boat owners

Different
associations

Creation of bus lanes
for public transport
across the area

Creation of intercity
bus lanes and high
speed ring road out
of the buffer zone

Refurbishment of
industrial heritage
sites/monuments
and public use: social
and cultural events

Architects

Carry out

Implementation of
traffic circulation rules
(according to those in
the medieval city)

Approval of any
intervention from the
Ministry of Culture

Creation of
pedestrian and
cycling paths

Creation of free parking
places at the beginning of
the pedestrian and cycling
paths

STAKEHOLDERS / ACTORS :

Public local

Public regional

Public national

Public international

Private

Mixed

Institutions / NGOs

Civil Society

SITE MANAGEMENT TOOLS

- Legal Provisions for Urban Planning, Monumental Protection and Commercial Activities
- Land-Use Plan and Urban Development Plan (e.g. Urban Planning, specific land uses and building restrictions in the Medieval City of Rhodes; to be approved)
- Preservation Plan of the City of Rhodes
- Joint Committee of City Authorities and Port Authorities

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- Master Plan for the Coastal Zone outside the Medieval City Walls
- Concept for Reorganizing the Port Activities

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Municipality of Rhodes, Municipal Ports Authorities, Ministry of Culture

Port Service Taxes used for project funding

INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

European Union? (approval awaiting)

TOTAL PROJECT AMOUNT

12 million euro

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The project concerns the public space located in the buffer zone of the World Heritage property between the medieval fortifications and the harbor area.

It aims to improve the functional and visual quality of this public space around the site for residents and visitors.

By reducing motorized traffic and enhancing the accessibility of the site, the project creates additional attractive public space that shall indirectly help to reduce the pressure of large visitor flows in the medieval core area.

The presented project is the pilot phase of a longer-term project for restructuring and revitalizing the entire waterfront and harbor area next to the historic city centre. Its testing phase applied in the so-called “Kolona Harbour” area has resulted in new urban design features allowing pedestrians to use a boardwalk along the mole of the touristic harbor. The area has been accepted and is being used by inhabitants, visitors and boat owners. The redistribution of the motorized traffic still needs to be implemented as it requires coordination with the adjacent areas.

According to the City of Rhodes “The status as a World Heritage property helped (a) to implement the

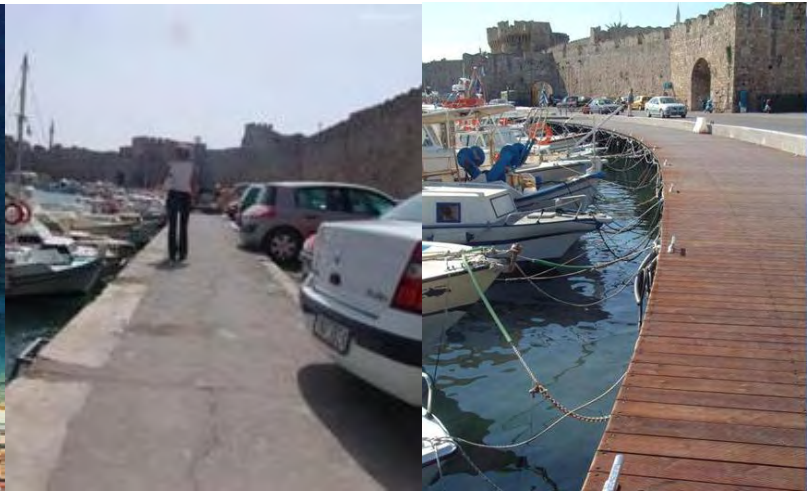
collaboration between all the involved authorities and (b) to take into consideration the protection of the area as a first priority instead of practical, financial or operational issues.” An important aspect can thus be seen in an enhanced dialogue and coordination among authorities and all stakeholders as well as in the adaptation and improvement of the design and material of the overall project.

In terms of funding, the project may represent an interesting model for using budget from harbor activities, and in particular the related touristic uses by cruise ships, for investing into the protection and urban revalorization of the World Heritage property.

© Municipality of Rhodes



Master Plan for the revaluation of the coastal zone



Results of the test implementation: before and after

QUESTIONS

Being the pilot phase of the presented project, it is not yet possible to judge the overall and long-term structural results for the World Heritage property. The project however demonstrates the awareness and willingness to focus on the people - residents and visitors alike – through this ambitious waterfront revitalization plan.

A long-term effect on lessening tourist flows in the medieval centre, however, can only be tangibly monitored when the project has advanced in time and extended to the adjacent stretches along the harbor area.

An important role will play the final overall restructuring of the motorized traffic, which still needs to be implemented in order to give priority access to pedestrians and cyclists.

MAYOR	Kousournas Stathis	RESPONSIBLE OFFICER	Magos Kiriakos-Panteleimon
Mandate	01/01/2011 – 06/2013	→ address	4, Ippoton str. GR85100 Rhodes, Greece/Hellas
		→ telephone	+302 2 41 07 43 14 (int. 125)
		→ e-mail	magosk@gmail.com
		→ website	www.rhodes.gr

THESSALONIKI GREECE

LINKING HISTORICAL MONUMENTS THROUGH A NEW PEDESTRIAN NETWORK

CONSERVATION AND VALORIZATION – PUBLIC SPACES

IDENTIFICATION

Creation of a pedestrian network integrating historical monuments and public open spaces (pilot phase of implementation: the “Rotonda”).

SIZE OF THE CITY: 1 100 000 inhabitants 1 780 ha

SIZE OF THE PROJECT: A monument and its area

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

Regional capital, public administration centre, business city, harbour, university

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

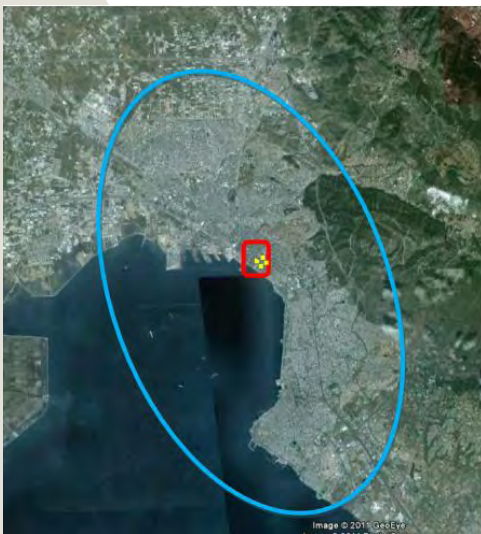
Central commercial and residential area, public open space



© Municipality of Thessaloniki

The « Rotonda »

PROJECT SCALE



City

World Heritage Property



Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

PALEOCHRISTIAN AND BYZANTINE MONUMENTS OF THESSALONIKA

Inscription	1988	Founded in 315 B.C., the provincial capital and sea port of Thessalonika was one of the first bases for the spread of Christianity. Among its Christian monuments are fine churches, some built on the Greek cross plan and others on the three-nave basilica plan.
Criteria	(i)(ii)(iv)	
Area	5,33 ha	Constructed over a long period, from the 4th to the 15th century, they constitute a diachronic typological series, which had considerable influence in the Byzantine world. The mosaics of the rotunda, St Demetrius and St David are among the great masterpieces of early Christian art.

DIAGNOSIS/ STATUS	Thessaloniki has to address economic globalisation and intercity competition, and improve its position in the global urban hierarchies. The city's historical identity is one of the competitive edges.
PROBLEMS/ ISSUES	How to enhance the historical monuments of Thessaloniki in order to use heritage as a key factor for promoting the city at the international level?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Improve the spatial connection of the monuments ➔ Protect the monuments and their buffer zones from environmental pollution due to car traffic ➔ Encourage sustainable modes of urban mobility ➔ Enhance the quality of the urban landscape ➔ Enhance the enjoyment of visitors during sightseeing

THE INITIATIVE



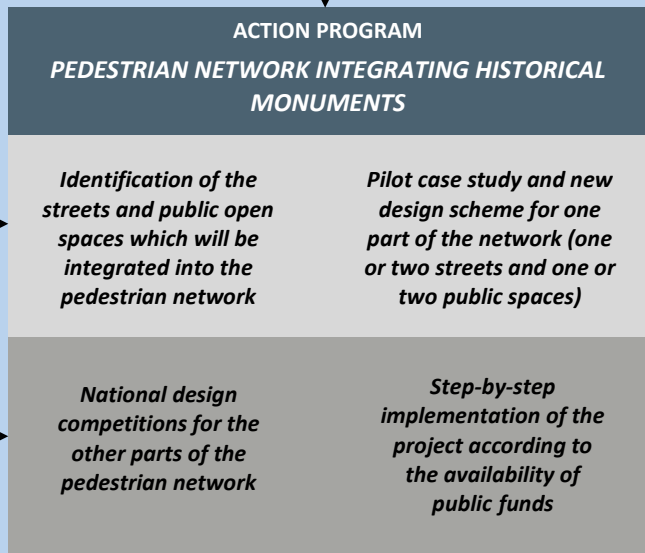
THE PROJECT DRIVERS



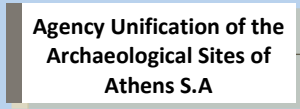
THE PROJECT IMPLEMENTATION



Coordinate/
Conduct



Participate



Participate

STAKEHOLDERS / ACTORS:



SITE MANAGEMENT TOOLS

- National legislation (strict national archaeological law, Law 3028/2002)
- Structural and Development Plan of the Greater Metropolitan Area of Thessaloniki (1985)
- Strategic Plan of the Greater Metropolitan Area of Thessaloniki 2003
- Strategic Plan of Municipality of Thessaloniki (2006-2015)
- Master Plan of Municipality of Thessaloniki (1993)

FUNDING**TOTAL PROJECT AMOUNT**

No further funding details are currently available

Restoration of the street Dimitri Gounari: 990 000 €

Restoration of the environment Area Rotonda: 2 576 000 €

STATE OF PROGRESS

The project is currently being carried out

No further details are currently available

RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The project valorizes all monuments that are part of the serial World Heritage site not only increasing their conservation and the quality of the surrounding urban space but also making them more accessible to inhabitants and tourists alike. By creating a pedestrian network linking the monuments, the project helps to tell the story of the monuments and their relation to the city,

which can enhance the pride and identity of the inhabitants as well as the understanding of the visitors. The project outcome can be seen as a tourism product that adds to the city's attractiveness and helps to promote the city through its heritage assets and position it at the global scale.

Since the project is currently being implemented, only one monument, the Rotonde, has so far benefitted from the improvement measures around the monument.

It is expected that the continued development of the pedestrian network among the series of monuments will significantly enhance the attractiveness of the area for both residents and visitors.

By reducing motorized traffic in the immediate vicinity of the monuments, the project would also allow a better protection from air pollution next increasing the accessibility of the monuments and better use of the public spaces in daily life.



The pilot case of the “Restoration of the Environment Area Rotonda”: before /after

© Municipality of Thessaloniki

QUESTIONS

Since the network has not yet been entirely put in place, the actual impacts both for monument conservation and the quality of public space still need to be monitored.

It might be considered to extend the pedestrian network to other attractions of the city, e.g. link it to the waterfront areas.

Financial uncertainties may exist regarding the possibility to fully implement the project.

MAYOR	Yannis Boutaris	RESPONSIBLE OFFICER	Smaro Theodoridou
Mandate	2011-2014	→ address	13 Aggelaki Str. 546 21, Thessaloniki, Greece
		→ telephone	+30 2310 296874
		→ e-mail	sm.theodoridou@thessaloniki.gr
		→ website	www.thessaloniki.gr

NAPLES ITALY

REVITALIZATION OF THE THEATRES DISTRICT

URBAN MANAGEMENT – URBAN RESTRUCTURING

IDENTIFICATION

Protection and valorization of an archaeological property in a highly dense urban context, while also controlling and promoting private interventions.

SIZE OF THE CITY:	1 million inhabitants	11 727 ha
SIZE OF THE PROJECT:	N/C	0, 14 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

Regional capital, with all the major functions of a vividly inhabited city, business with harbour activities, decision making centres and touristic activities

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

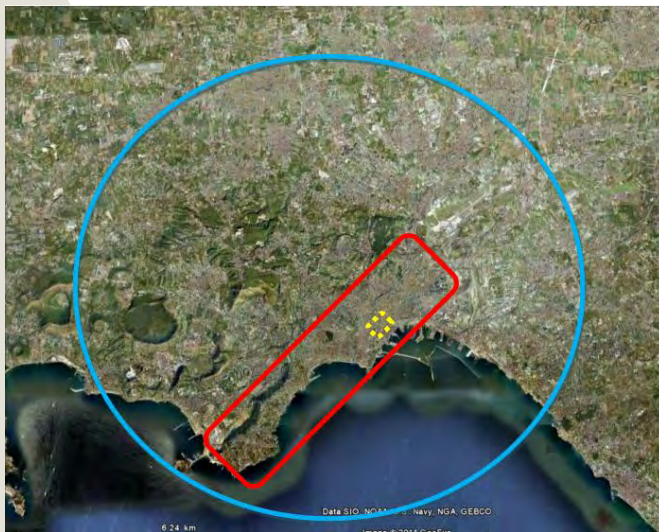
Historic core, residential area, public administration, leisure, retail and handicrafts activities



© Giancarlo Ferulano

The historic centre of Naples

PROJECT SCALE



□ City

□ World Heritage Property



□ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

HISTORIC CENTRE OF NAPLES

Inscription	1995	Naples is one of the most ancient cities in Europe, whose current urban fabric preserves a selection of outstanding elements of its long and eventful history, as expressed in its street pattern, its wealth of historic buildings and parks, the continuation of many of its urban and social functions, its wonderful setting on the Bay of Naples and the continuity of its historical stratification. These illustrate the ensemble of key factors that came together to create this highly influential Mediterranean city.
Criteria	(ii) (iv)	
Area	1 021 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	An outstanding and unknown archeological site located in a densely populated urban context, threatened by impoverishment, a number of social and economic problems (unemployment and petty crime) and construction projects.
PROBLEMS/ ISSUES	How to protect and enhance the cultural richness and improve the socio-economic well-being of the theatre district? How to ensure that this archaeological heritage will be a tool for the revitalization of the area?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Conservation and accessibility of the theatre archeological site ➔ Encouragement and supervision of private interventions on buildings ➔ Requalification of the district and return to the balance of the urban functions ➔ Cultural and tourism promotion of the historic centre ➔ Development of retail activities related to tourism newly improved

THE INITIATIVE

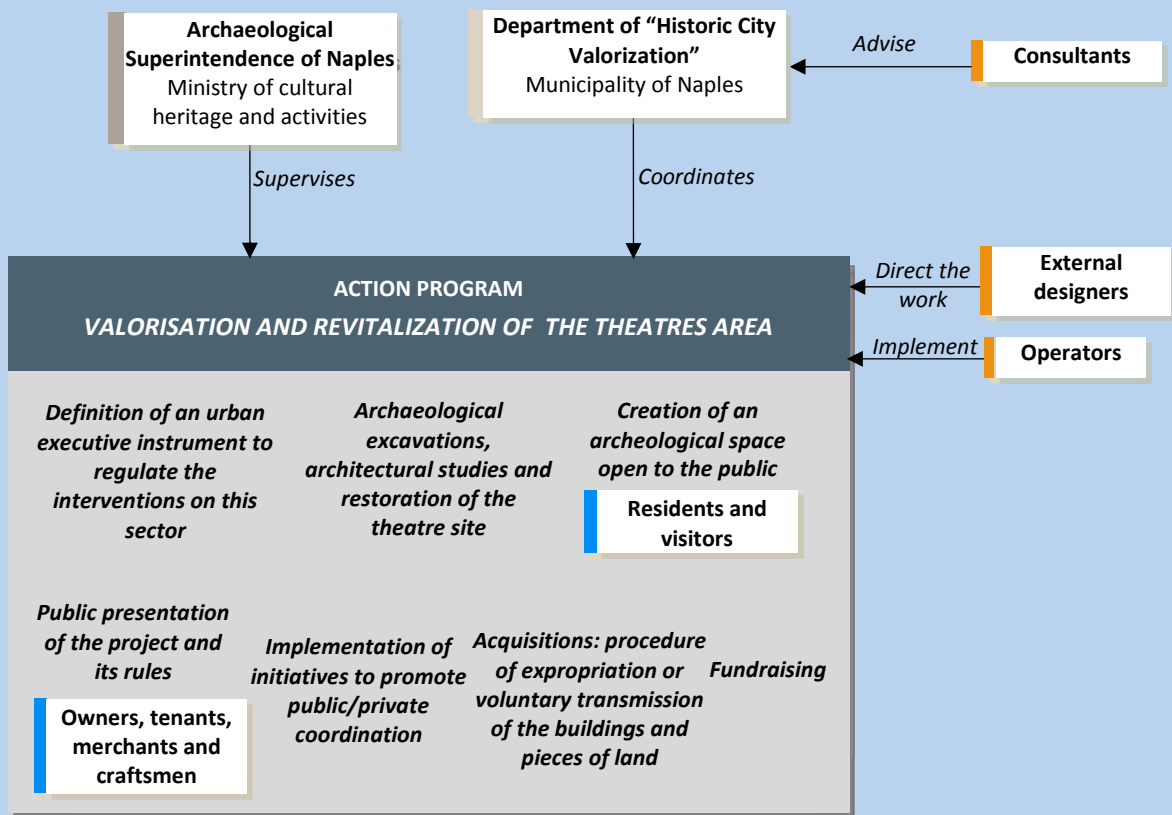
Municipality of Naples

Ministry of Cultural heritage and activities

THE PROJECT DRIVERS

Municipality of Naples

THE PROJECT IMPLEMENTATION



STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- Legislation regarding cultural heritage protection, land-use (incl. framework for expropriation), protection of archaeological remains etc.
- Urban planning instruments at municipal, World Heritage site and neighbourhood levels (e.g. Urban Implementation Plan PUA)

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- Definition of an urban executive instrument
- Creation of public-private coordination initiatives/mechanisms

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

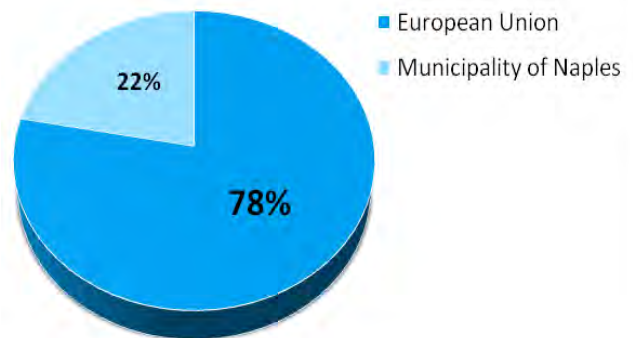
Municipality of Naples

INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

European funds through Regione Campania

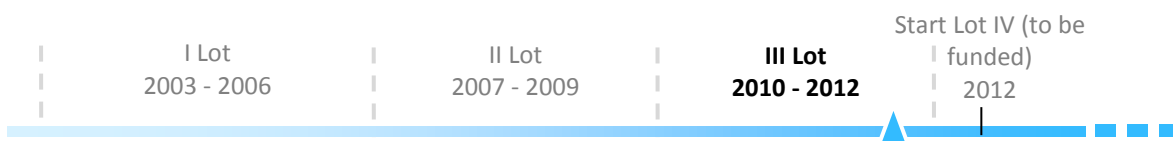
TOTAL PROJECT AMOUNT

13 050 000 euro



The project is organized in different consequential phases connected with different successive funding. Considering that these resources mainly depend on other public administration (Regione Campania), it is not really easy to make certain program but the project is constantly adequate to the results of evolving excavation and offers constantly the conditions for ask and be able to obtain the correspondent fund.

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The theatre district project addresses both the enhancement of the historical remains of an important part of the World Heritage property and its use and development by local inhabitants. It thus help to reveal the heritage wealth of the property in order to bring about solutions to the quality of life of the inhabitants and keys to better appreciate the historic layers of the property as well as their importance for its comprehension. The presentation of the site to the visitors is added to this, through a diversified offer of tourism activities.

The fact that the monuments are organically/spatially integrated into residential building tissue conveys the authentic value of this area. Its perception and experience offer a key to understanding the urban stratification and can thus provide an instrument for deepening the knowledge of the city by citizens and visitors.

“The results for the first step of the process have been completely achieved.” They are both tangible and procedural: “One result is the opening of a very suggestive archaeological site till now unknown; the other one to have obtained a real coordination between the many relevant authorities involved.” This goal was reached with great efforts considering the uncommon habit of this practice. On the public side there is the beginning of the progressive implementation of the larger project of revealing all the other still existing structures of the roman theatre and roman Odeon that could be financed on the basis of the success of this good practice. The tools were also applied in the great work for the city subway in the ancient part of urban area where many other traces of town development during 25 centuries have been discovered.

The project has an effect for the whole urban community and is a significant contribution to enhance the

knowledge of the historic town development opening many lines of research for academic and specialist scholars. For all the operators, in the planning phase, in works direction, in enterprises ownerships, and for workers themselves the articulation of the involved thematic, the specificity of the restoring operations have been an opportunity to better understand the complexity of operating in this kind of context. The high number of skills participating furthermore has increased the capability in coordination and good practice. With an active role of the Archaeological Superintendence, rather than an obstacle, the importance of the discovery and the improved knowledge of town history and urban development have been shared with inhabitants and external visitors. Finally, improving the urban context also promoted the investments into new activities around the area.

© Municipality of Naples



Drawing of the Ancient Theatre



View of excavations



Performance

“The value of this process consists in facing simultaneously different levels of urban reality and of project aspects. As in many others World Heritage properties, the high complexity of this site requires the coordination and cooperation of all the competent authorities involved.

All the operators, in the different phases and in different roles, have to complement each other through their specific skills so as to maximize the efficacy and effectiveness and enhance their knowledge in restoration operations in this kind of urban context.”

QUESTIONS

MAYOR	Luigi de Magistris	RESPONSIBLE OFFICER	Giancarlo Ferulano
Mandate	2011 - 2016	→ address	Municipal Department of “Historic City Valorization” Via Speranzella, 80 – 80132 Naples
		→ telephone	+39 081 7958936
		→ e-mail	cittastorica@comune.napoli.it/ giancarloferulano@virgilio.it
		→ website	http://www.comune.napoli.it

VALLETTA MALTA

REHABILITATION OF ST. GEORGE'S SQUARE

URBAN MANAGEMENT – PUBLIC SPACES AND MOBILITY

IDENTIFICATION

Rehabilitation of a key public space, St. George's square, and related upgrading works in line with the Valletta Management Plan.

SIZE OF THE CITY:	6 098 Inhabitants	56 ha
SIZE OF THE PROJECT:	A square	

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

National capital, administrative centre, services, tourism

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

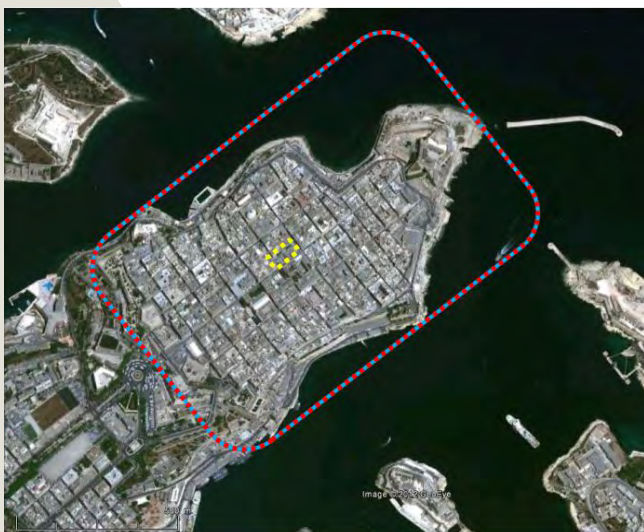
Central public space, car park

© UNESCO/ Margarita Gonzalez Lombardo



St. Dominic street, Valletta

PROJECT SCALE



City

World Heritage Property

Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

CITY OF VALLETTA

Inscription	1980	The capital of Malta is inextricably linked to the history of the military and charitable Order of St John of Jerusalem. It was ruled successively by the Phoenicians, Greeks, Carthaginians, Romans, Byzantines, Arabs and the Order of the Knights of St John. Valletta's 320 monuments, all within an area of 55 ha, make it one of the most concentrated historic areas in the world.
Criteria	(i) (vi)	
Area	56 ha	

STAKES

DIAGNOSIS/ STATUS	Valetta is a small dense city (56 ha.) with a population of less than 7 000 inhabitants. Traffic control issues are crucial in such a dense city. The Maltese capital has developed an innovative traffic congestion charging model to regulate traffic. Reclaiming public space and removing an open air car park is part of a overall process to make the city more attractive and enhance the World Heritage site. Heritage is one of the key assets of Valetta and tourism an important sector.
PROBLEMS/ ISSUES	The lack of public spaces of high quality, attractive to both locals and tourists alike was a negative aspect of Valletta, both in terms of social and commercial sustainability as well as generating a lack of interest in the built environment through its apparent neglect. How to restoring St. George's Square and reclaiming public space in front of the Presidential Palace contributed to create an attractive area for people and events, such as the Changing of the Guards?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Provision of a high quality public space through removal of central parking areas ➔ Promotion of large scale urban rehabilitation projects within Valletta ➔ Incentive to initiate conservation projects on the surrounding historic monuments ➔ Heritage conservation and enhancement ➔ Implementation of traffic and transport plan

PARTNERS / PROCESS

THE INITIATIVE

Government of Malta

THE PROJECT DRIVERS

Ministry for Resources and Rural Affairs
Government of Malta

THE PROJECT IMPLEMENTATION

Rehabilitation Projects Office
Ministry for Resources and Rural Affairs

Manages

ACTION PROGRAM

REGENERATION OF ST. GEORGE'S SQUARE

Qualified craftspeople

Carry out

Conservation of the historic fabric of the square: the two fountains on either side and the façade of the Presidential Palace

Embellishment and reconversion of the square: transformation from a car park into a pedestrian zone, construction of a large central fountain

Information strategy regarding the project : especially in terms of loss of parking and re-routing of traffic during works

Citizens

Culture professionals

Design

Enlivenment of the square: setting-up of a music and water show which plays hourly during the daytime, free wi-fi, daily scheduled events

Implementation of new regulations: vehicular access, maintenance of the square and terms of use during festivals

STAKEHOLDERS / ACTORS :

Public local
Private

Public regional
Mixed

Public national
Institutions / NGOs

Public international
Civil Society

SITE MANAGEMENT TOOLS

- The Grand Harbour Local Plan, 2002
- Revisions to the Grand Harbour Local Plan (Valletta), 2010
- Valletta Management Plan (to be adopted 2012)
- A vision for Public Transport, 2008

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- International conservation charters and guidelines, especially in the case of archaeological findings
- Regulations for the management and maintenance of the new public square

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

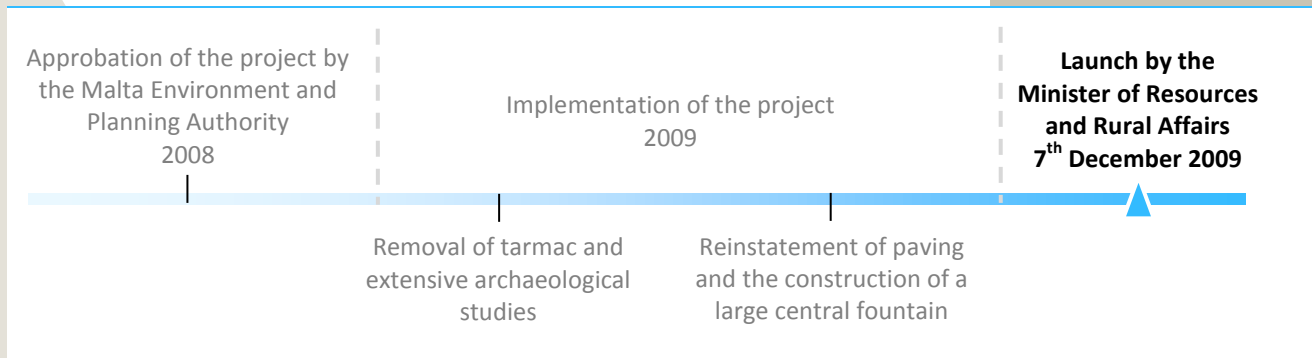
Government of Malta

The project is financed by the Ministry of Resources and Rural Affairs budget through a capital vote endorsed in the budget of the Government of Malta.

TOTAL PROJECT AMOUNT

The project, including archaeological excavations, paving, lights and the installation fountain; cost €1.3M. Another €100,000 were spent on the restoration of the façade of the Presidential Palace.

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

St. George's Square is located in the middle of the World Heritage site. The project allowed the revitalization and transformation of a key public space by removing the open air parking.

This project links heritage conservation and enhancement, urban revitalization and traffic management, these being core issues in a very dense walled city attracting a high number of visitors.

Specifically the renovation of the square enhances the Outstanding Universal Value of the site.

The immediate results are the enhancement and embellishment of one of the main squares of Valletta and the increase in use by the local and visiting population. In the longer term, the project is an example for future rehabilitation initiatives and will provide learning experiences for the management of multi-use spaces.

The targets set have been achieved, mainly by means of thorough management. The regulations in place will serve as a guide for future projects and lessons learnt will be acted upon.

- The square now attracts visitors and new commercial activities have been set up to satisfy increased demand;
- The project served as a catalyst for the pedestrianisation or partial pedestrianisation of other squares and streets in Valletta, currently being

implemented within the context of a general traffic management plan, coordinated by Transport Malta;

- Awareness of government projects was raised, as well as awareness of the potential use of public spaces previously used for parking or other uses not conducive to public activity;
- Return of the Changing of the Guards after 39 years.

Completing the St. George's Square project and its continued management increases the profile of other potential projects and acts as a catalyst for conservation projects as befits a World Heritage Site; and for the participation in the European Capital for Culture bid as Malta's capital city and the focus of the inner harbour region.

© Rehabilitation Projects Office



The St. George's square before and after its rehabilitation

QUESTIONS

The main lessons are:

- The importance of liaison with key entities;
- The issues encountered when dealing with management of public spaces;

- The attention to detail that is essential for the infrastructure of the space to function sustainably.

MAYOR	Alexiei Dingli	RESPONSIBLE OFFICER	Mireille Fsadni
Mandate	2008-2013	→ address	Rehabilitation Projects Office 210, Republic Street Valletta, VLT1118
		→ telephone	+ 356 21 23 57 91
		→ e-mail	mireille.fsadni@gov.mt
		→ website	www.cityofvalletta.org/cityofvalletta/home.aspx

PORTO PORTUGAL

ACTION PROGRAM OF URBAN REHABILITATION OF MORRO DA SÉ DISTRICT – CH. 1

DEVELOPMENT / PLANNING – URBAN RESTRUCTURING

Urban rehabilitation project of the Morro da Sé district and implementation of a social, economic, cultural and environmental project aiming to the enhancement of the site's assets through revitalization policy benefits.

IDENTIFICATION

SIZE OF THE CITY:	210 558 inhabitants	4 191 ha
SIZE OF THE PROJECT:	922 inhabitants	6 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:
Informal “regional capital”, administrative and services centre

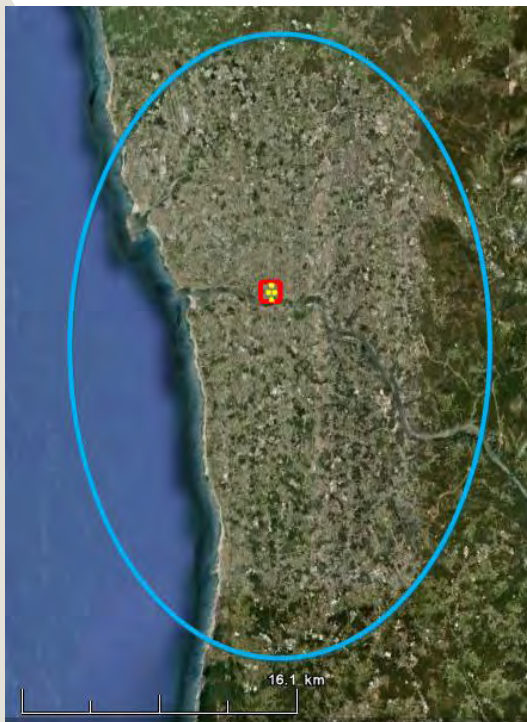
PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:
Housing, culture, touristic and leisure activities, commerce and handicrafts



© Fiona Starr

The historic centre of Porto

PROJECT SCALE



□ City

□ World Heritage Property



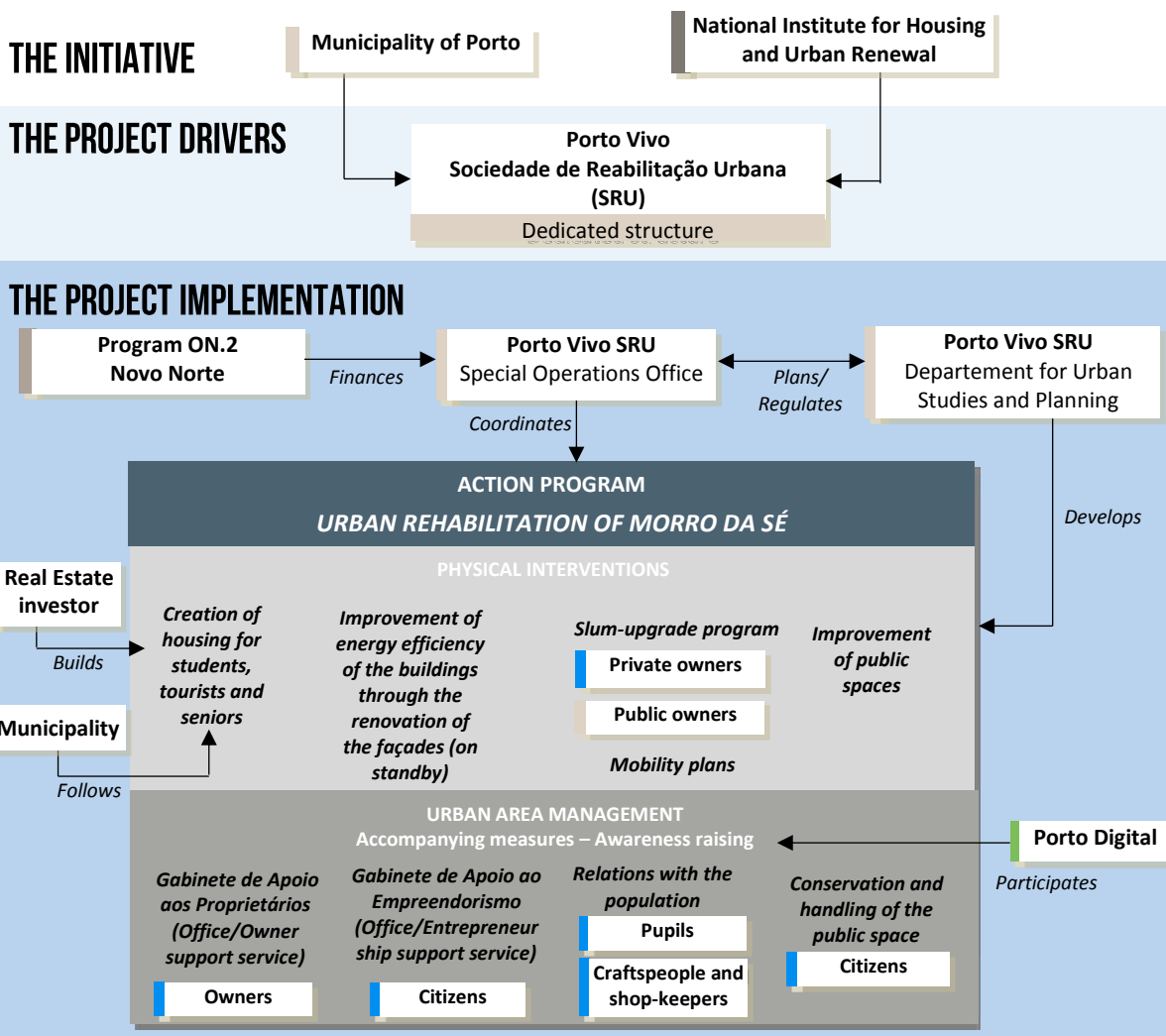
□ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

HISTORIC CENTRE OF PORTO

Inscription	1996	The city of Porto, built along the hillsides overlooking the mouth of the Douro river, is an outstanding urban landscape with a 2,000-year history. Its continuous growth, linked to the sea (the Romans gave it the name Portus, or port), can be seen in the many and varied monuments, from the cathedral with its Romanesque choir, to the neoclassic Stock Exchange and the typically Portuguese Manueline-style Church of Santa Clara.
Criteria	(iv)	
Area	50 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	Buildings deterioration directly related to the old and low rental practices, and therefore, to the short building conservation capacity of its owners, poor and socially fragile population and activities, weakness of public services and accesses, difficult topography: imbalance of urban functions.
PROBLEMS/ ISSUES	How to restore the balance of urban functions to allow the Morro da Sé district to regain its place in the historic city?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Revitalization of Morro da Sé's neighborhood ➔ Physical rehabilitation of the buildings ➔ Functional conversion of this area ➔ Attraction of new residents, in particular young people, to enhance the social balance ➔ Deployment of new economic activities and tourism services ➔ Improvement of the image of this area, and more generally, of the historic site



STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- ➔ Policies and System for the Protection and Appreciation of Cultural Heritage (2001)
- ➔ First regulation on urban rehabilitation, enabling the creation of Urban Rehabilitation Societies (2004)
- ➔ New urban rehabilitation regulatory regime (2009)
- ➔ Masterplan - Urban and Social Rehabilitation of Porto City Centre (2005)
- ➔ Historic Centre of Porto World Heritage – Management Plan (2008)

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- ➔ « Action program for the Urban Rehabilitation of Morro da Sé_CH1 »
- ➔ « Urban Area Management »: technical support structure
- ➔ Property Owners Support Office
- ➔ Entrepreneurship project with craftspeople and shop-keepers
- ➔ Stories of Self-esteem, workshop with residents/ Documentary/ Communication plan

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Porto City Council , Porto Vivo SRU, National Institute for Housing and Urban Renewal, Porto Digital Association

Public-private partnership between Porto Vivo SRU, Porto City Council, NOVOPCA, and Porto Digital Association. A special funding agreement was established between Porto Vivo SRU, the National Institute for Housing and Urban Renewal and the European Investment Bank.

DETAILS ON PRIVATE FUNDING

Real Estate investor, Owners

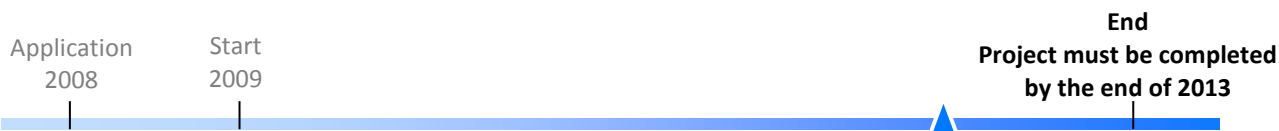
INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

National Strategic Framework/ European Development Fund, European Investment Bank

TOTAL PROJECT AMOUNT

Urban rehabilitation program : 40 M €
 Investment in housing : 5 M € (public initiative) + 20 M € (total private investment)

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

In order to intervene in a sensitive area of the city, on the one hand, the focus of many social problems (aging population, poverty and deprivation, drug trafficking and drugs, unemployment), trade and economic decline, but on the other hand, classified site with universal value, grouping together a city of great architectural value and a historic tourist center of a city that is the gateway to the Douro region, which is also listed as World Heritage, that is to say, in order to implement a project with all

these dimensions raises multiple challenges, but it reveals also how necessary it is to revitalize what this site has to offer. The aim is not only to preserve it, because this site is not just a museum, but rather revitalize and stimulate it, in order to reveal it as a living heritage, as it always has been. Only a truly comprehensive strategy, in which the social, economic, cultural and environmental assets are secured, may produce the desired effect.

- 1- The Urban Area Management Unit area is already installed on the field as well as the Support Office directed to the owners, which provides support and information on the strategies adopted about the strategic documents developed for each block and/or buildings.
- 2- All the planned sessions for a project of "Tales from the self-esteem and motivation," were held with the active involvement of the local community. The intent of this project is to involve inhabitants in a socio-artistic performance of the narratives and local heritage by oral transmission/tradition, using the story of the neighborhood.
- 3- This is an area of interest to residents and non-residents regarding the rehabilitation project due to the fact that it is a very important historical area in terms of the city's historic centre identity. The indicators that support this argument are in the number of tours made by schools, public presentations of the Management Plan, and the number of visitors to the exhibition devoted to the activity of Porto Vivo - SRU.
- 4- The archaeological reports on those buildings identified for future intervention are ready. The works in the public space have been finalized. The residence for elderly people is under construction and the relocation programme is about to start. So far, a number of private interventions are ready, several under way or have architectural projects waiting to be implemented



Archaeological excavations



Students residence project



Pupils awareness campaign

QUESTIONS

Improving the quality of the urban fabric and public space shall attract new families and facilitate the revitalization of the commercial and economic component of the site. The implementation of a tourist accommodation unit shall encourage cultural and religious tourism.

Given the large size of the project area, the related amount of investment and the integrative and multifaceted nature of the interventions, the project will

undoubtedly have a positive impact on the entire inscribed World Heritage property, emphasizing the promotion of heritage.

The results should allow to see a new economic, social and cultural balance near Morro da Sé and if this area can find its place in the historic site in relation with the World Heritage property across the Douro.

MAYOR	Rui Fernando da Silva Rio	RESPONSIBLE OFFICER	Ana Paula Delgado
Mandate	2009-2013	→ address	Rua Mouzinho da Silveira, 214-218, 4050-417, Porto -Portugal
		→ telephone	+351 22 207 27 00
		→ e-mail	sru.ana.delgado@cm-porto.pt
		→ website	http://www.portovivosru.pt/

**CAHIER D'ÉTUDES DE CAS
EUROPE DE L'EST**

**CASE STUDIES SECTION
EASTERN EUROPE**

**CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO
EUROPA DEL ESTE**

BERAT ALBANIA

URBAN DEVELOPMENT PLAN AND REGULATIONS FOR THE CITY OF BERAT

URBAN MANAGEMENT – PLANNING

The Land Administration and Management Project (LAMP II) includes the preparation of urban plans and the development of control regulations and of infrastructure capital investment programs for four cities in southern Albania: Gjirokastra, Korça, Lushnja and Berat.

IDENTIFICATION

SIZE OF THE CITY:	65 000 inhabitants	2 270 ha
SIZE OF THE PROJECT:	65 000 inhabitants	2 270 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

Berat: regional capital, administrative, historical and cultural centre

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

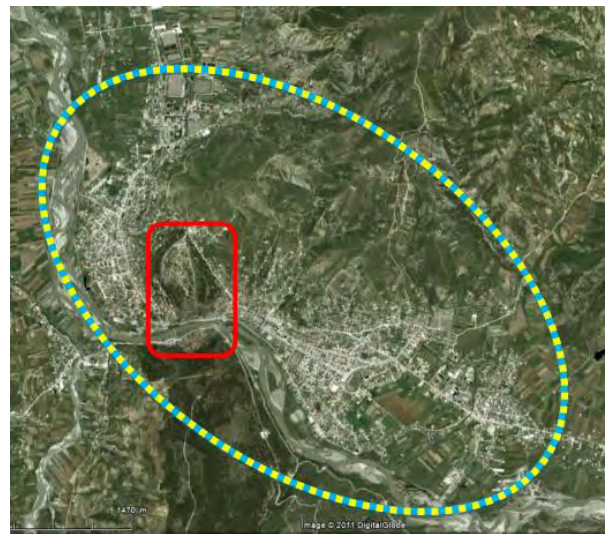
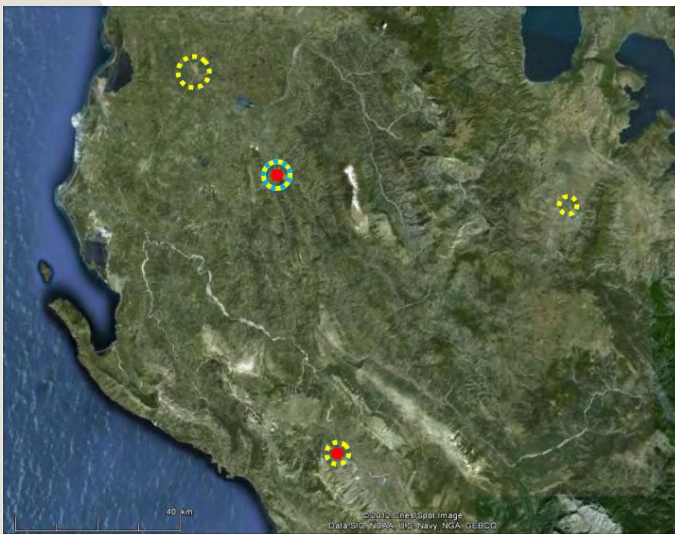
4 regional capitals: : Gjirokastra, Korça, Lushnja and Berat



© Berati Muzeal

The historic centre of Berat

PROJECT SCALE



■ City

■ World Heritage Property

■ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

HISTORIC CENTRES OF BERAT AND GJIROKASTRA

Inscription	2005	Berat and Gjirokastra are inscribed as rare examples of an architectural character typical of the Ottoman period. Located in central Albania, Berat bears witness to the coexistence of various religious and cultural communities down the centuries. It features a castle, locally known as the Kala, most of which was built in the 13 th century, although its origins date back to the 4 th century BC. The citadel area numbers many byzantine churches, mainly from the 13 th century, as well as several mosques built under the Ottoman era which began in 1417.
Criteria	(iii) (iv)	
Area	59 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	In the global context of a general national decentralization process and municipal capacity building policy, has to be improved urban planning and land management and development control countrywide. Berat is planned to almost double its current population by 2030 and it needs basic foundations for urban development and maintain the city's heritage and cultural values.
PROBLEMS/ ISSUES	How to strengthen capacity of municipalities in urban land management and urban and territorial planning? How to foster economic development based on local assets and in compliance with the topographical structure of the city?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Develop urban vision and development strategy ➔ Enhance capacity in planning, development control and land use management. Training of municipal staff ➔ Develop infrastructure plan and urban master plan and regulatory framework ➔ Improve municipal revenue ➔ Develop partnerships between national and local authorities and with different other sectors and stakeholders ➔ Setting up a consultation and participatory process, community commitment ➔ Integrate the enhancement of heritage values while land administration and management

PARTNERS / PROCESS

THE INITIATIVE

World Bank

Municipality of Berat

Government of Albania

THE PROJECT DRIVERS

Government of Albania
Ministry of Works and Transports

THE PROJECT IMPLEMENTATION

Municipality of Berat

Ministry of Works and Transports

Manage

Urban planners
Consultants

Implement

LAMP PROJECT ACTION PLAN

URBAN VISION AND DEVELOPMENT STRATEGY

TOOL DEVELOPMENT AND CAPACITY BUILDING

Participatory process

Stakeholders' meeting

Integrated master plan

Regulatory framework

City's economic development strategy
SWOT study

Training
Urban administrative capacity

CITIZEN PARTICIPATION

STAKEHOLDERS / ACTORS :

 <i>Public local</i>	 <i>Public regional</i>	 <i>Public national</i>	 <i>Public international</i>
 <i>Private</i>	 <i>Mixed</i>	 <i>Institutions / NGOs</i>	 <i>Civil Society</i>

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- Municipal Urban Plan: spatial structure plan, infrastructure investment plan and regulatory plan
- City Master Plan
- City Development Vision and Strategy
- Spatial Planning Support System
- Regulatory Plan
- Inception report
- SWOT Analysis
- Local Stakeholders Committee

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Government of Albania, Municipality of Berat

INTERNATIONAL FUNDING SOURCES

World Bank loan to Albanian government

TOTAL PROJECT AMOUNT

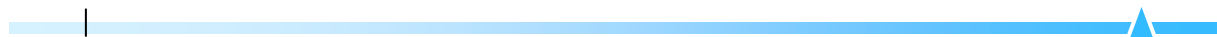
N/C

The whole LAMP project has several components. 25 % of the overall project is related to the preparation of the urban plans in four cities in Albania (including the city of Berat). The Government of Albania has received a loan from the World Bank to fund the project.

STATE OF PROGRESS

Start
Septembre 2009

End of project
September 2010



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The Land Administration and Management Project is a national incentive to improve municipal capacity and provide new tools and regulatory frameworks.

It impacts on the World Heritage property by addressing core urban planning and land use issues within the listed area but also the buffer zone and surrounding area.

In the long run, it will provide city managers and decision makers, citizens and investors with a clear framework and planning tools (development plan, revenue and land use plan).

This project addresses also core infrastructure issues (electricity, water, transport, lighting etc.), access to services (waste management etc.) and raising awareness of the different stakeholders.

Fully completed results of the project are:

- 1- Preparation of feasible strategies, plans, regulations and capital investment programs that are consistent with newly adopted national laws and standards and supported by local municipal governments.
- 2- Implement an ongoing public consultation process that informs and educates local stakeholders and builds support and ownership:
 - Advocate the importance of market-based urban planning and land management,
 - Information on proposed strategies, planning tools, regulations and capital investment programs.
- 3- Achieve professional training of municipal planning staff/officers in spatial and socioeconomic analysis,

planning methodologies, capital investment programming, development and management of GIS-based planning databases and preparation, administration and enforcement of development control regulation.

The City developed a “City’s Local Economy Strategy” to answer the following issues:

- future levels of population and housing stock;
- development of economic activities;
- development of environmental quality levels;
- levels of public services;
- to develop programs to overcome weaknesses and threats.



The city of Berat and its new urban master plan

© City of Berat

QUESTIONS

The issues are how to develop core national and municipal capacity building strategies and policies, which integrate cultural and heritage focused issues.

How to link conservation and heritage enhancement in the following areas:

- access to public services;
- resource pooling;

- inclusion of public services development into urban development;
- community development.

Another issue is ensuring sustainable human and financial resources beyond the framework of a project funded by exterior resources (World Bank loan).

MAYOR	Fadil Nasufi	RESPONSIBLE OFFICER	Etleva Dhima
Mandate	2011-2014	→ address	Bashkia Berat, Blvd. Republika, Berat - Albania
		→ telephone	+ 355 69 40 50 871
		→ e-mail	bashkiaberat@yahoo.com
		→ website	

TALLINN ESTONIA

REVITALIZATION OF VABADUSE SQUARE

DEVELOPMENT/PLANNING – PUBLIC SPACE TRANSPORT ARCHAEOLOGY

Revitalization of an historic, symbolic and vast urban space located right next to the Old Town of Tallinn. Urban restructuring of Vabaduse square and integration of archaeological assets in the project design process.

SIZE OF THE CITY: 410 050 Inhabitants 15 920 ha

SIZE OF THE PROJECT: A square

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

National capital, administrative centre, tourism, harbour, digital city

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Central public space, car park, symbolic and historic place (site of the War of Independence Victory Column)

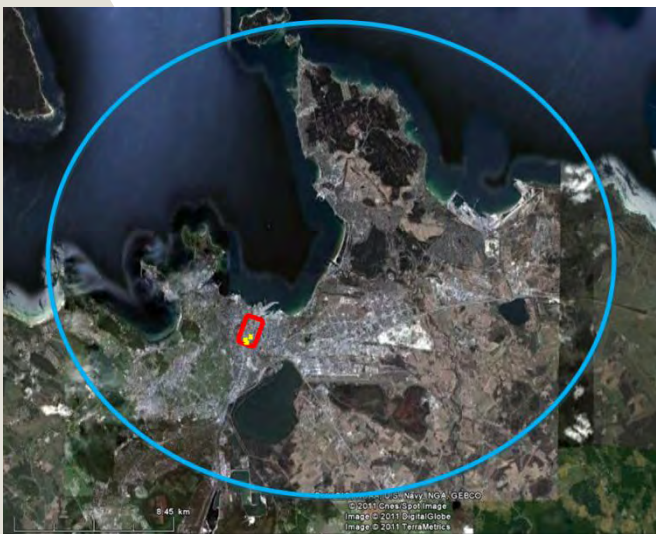


© City of Tallinn

The Vabaduse square in Tallinn

IDENTIFICATION

PROJECT SCALE



City

World Heritage Property



Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

HISTORIC CENTRE (OLD TOWN) OF TALLINN

Inscription	1997	The origins of Tallinn date back to the 13th century, when a castle was built there by the crusading knights of the Teutonic Order. It developed as a major centre of the Hanseatic League, and its wealth is demonstrated by the opulence of the public buildings (the churches in particular) and the domestic architecture of the merchants' houses, which have survived to a remarkable degree despite the ravages of fire and war in the intervening centuries.
Criteria	(ii)(iv)	
Area	113 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	The main square of Tallinn located in the World Heritage property, was used as a mere parking lot. Pedestrians had to elbow their way through the cars to visit one of the most important symbols of the Republic of Estonia. Need to embellish public space.
PROBLEMS/ ISSUES	How to create an underground parking space and reclaim the land for pedestrians in order to transform the square into a modern public space for traditional festive events and new urban activities? How to integrate heritage assessment and archaeological studies in programing? How to review transport plan and car use?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Increase of the space of the public square to minimize traffic and parking ➔ Creation of a flexible and uninterrupted urban landscape, in accordance with nowadays sense of life ➔ Creation of a comfortable transport hub for public transport flow, parking and pedestrians in accordance with archaeological layers ➔ Development of an attractive design for the city space located in the Old Town ➔ Direct benefit for citizens, and the environment, as well as nearby architectural monuments

THE INITIATIVE

City of Tallinn

THE PROJECT DRIVERS

City of Tallinn

Government of Estonia

THE PROJECT IMPLEMENTATION

Tallinn Municipal Engineering Department
City of Tallinn

Manages

CITIZEN PARTICIPATION

ACTION PROGRAM

REVITALISATION OF VABADUSE SQUARE

DESIGN PROCESS

Choice of the best planning scheme: open architectural competition

Elaboration and approbation of a detailed plan: several public discussions

Citizens

IMPLEMENTATION - PHASE 1

Embellishment and reconversion of the square: granite and green cover, cars placed under the ground, implementation of recreative activities

Conservation of the historic and archeaological fabric of the square: completion of the triumphal column, archeaological excavations, researchs and exposition

Architect

Designs

STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- Heritage Conservation Act, Estonian Parliament
- Development Plan of Tallinn Old Town, 2008
- Thematic Plan "Location of High-Rise Buildings in Tallinn", 2008
- Thematic Plan "Regulation of Tallinn Central City Milieu Protection Areas, Boundaries, Protection and Usage Conditions", 2008
- Tallinn Comprehensive Plan, 2001
- The Statutes of Heritage Conservation Area of Tallinn Old Town, Government of the Republic, 2003

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

City of Tallinn, Government of Estonia

TOTAL PROJECT AMOUNT

26 821 714 €

City of Tallinn – Revitalization of the main square

Full budget: 18 321 714 €

Archaeological excavations and supervision: 41 506 €

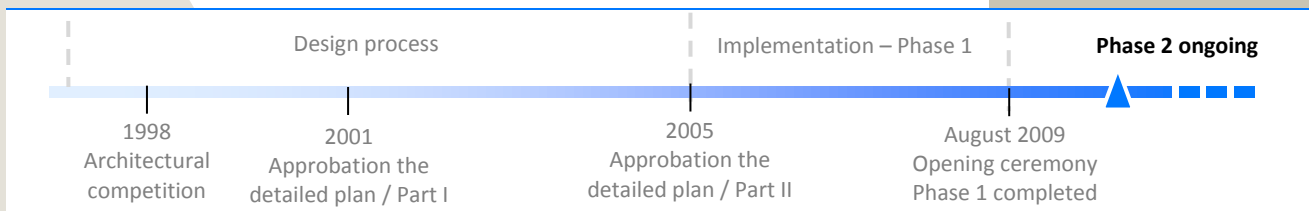
Programming: 1 148 461 €

Government of Estonia – Reconstruction of the smaller square and erection of the column

Reconstruction of the area: 504 902 €

Erection of the column: 7 995 098 €

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

The project is located within the World Heritage property in a transition area between low density and high density zones.

Located next to the bastion area, the Vabaduse square is symbolically important and also rich for its historic layering.

The project contributes to enhance a specific area, to improve knowledge of the history of the city via the archaeological findings, and address city planning issues such as city transport plans and the access to cars in dense historic areas.

The project had immediate and longer term impacts:

- new function creation of the biggest public space in Tallinn, visual impact and improvement,
- general public approval of the project,
- acknowledgment of design quality of the square at the national level (Best 2009 project Estonian Cultural Endowment prize),
- contribution to understanding the history of the city,
- enhancement of archaeological heritage: conservation and integration of archaeological findings,

- cooperation between National institutions and City institutions,
- cross cutting and integrated approach : urban planning and study and conservation of cultural heritage,
- project design and implementation timeline adapted to archaeological findings,
- design in several phases. Phase II: extension to be yet defined.



The Vabaduse square: before/ after

© City of Tallinn

QUESTIONS

The project brought together modern urban development (public square) issues and today's challenges of urban traffic and transport planning issues (traffic facilities) and access to the World Heritage site with heritage values conservation and enhancement issues (conservation area, archaeological remains).

reconstruction of the smaller square and the erection of a column.

It underlines the importance of an integrated cooperation between the municipal departments and expert councils. The City of Tallinn managed the the revitalization of the main square including archaeological studies and digs and the Government of Estonia was involved in the

The project brought into light the indisputable need to consider the archaeological layers at an earliest stage in any project programming and design concerning the conservation area and the overall need to better acknowledge the earthen strongholds as a whole. Much of the earlier underground constructions are still to be studied.

The project brings to light the need for a commitment to protect all urban heritage resources, and study the historical and cultural layers.

MAYOR	Edgar Savisaar	RESPONSIBLE OFFICER	Kais Matteus
Mandate	2007-2013	→ address	Raekoja plats 12 10146 Tallinn, Estonia
		→ telephone	+372 6457189 / +372 5343 7741
		→ e-mail	kais.matteus@tallinnlv.ee
		→ website	www.tallinn.ee

VILNIUS LITHUANIA

REVITALIZATION OF TRADITIONAL CRAFTS IN VILNIUS

URBAN MANAGEMENT – ECONOMIC, HANDICRAFT AND COMMERCIAL ACTIVITIES

Revitalization of traditional crafts in Vilnius. This project consists in the reinstatement of traditional craft activities to rehabilitate and revitalize the historic centre (Old Town) of Vilnius.

SIZE OF THE CITY:	560 000 inhabitants	40 000 ha
SIZE OF THE PROJECT:	20 000 inhabitants	351 ha

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

National capital, administrative, economic and cultural centre

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Central Business District, administrative, residential



© City of Vilnius

Vilnius Old Town. St Casimir fair.

IDENTIFICATION

THE GEOGRAPHICAL SETTING OF THE PROPERTY AND OF THE PROJECT



□ City Boundary

□ World Heritage Property

□ Project

THE WORLD HERITAGE PROPERTY

VILNIUS HISTORIC CENTRE

Inscription	1994
Criteria	(ii) (iv)
Area	351 ha

Political centre of the Grand Duchy of Lithuania from the 13th to the end of 18th century, Vilnius has had a profound influence on the cultural and architectural development of much of eastern Europe. Despite invasions and partial destruction, it has preserved an impressive complex of Gothic, Renaissance, Baroque and classical buildings as well as its medieval layout and natural setting.

OUTSTANDING UNIVERSAL VALUE OF THE PROPERTY

DIAGNOSIS/ STATUS	Deterioration of traditions of fine crafts and ethnographic businesses in historic city centre. Empty and neglected buildings in the Old Town.
PROBLEMS/ ISSUES	How to promote the installation of conventional workshops and traditional businesses in the historic centre of Vilnius, promote arts and craft, restore the local know-how and revitalize the Old town?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Re-establishment of a craftsmen’s district in the historic centre of Vilnius ➔ Reconversion and requalification of the rundown area of Tymo ➔ Dynamization and improvement of the attractiveness of the Old town owing to the concentrated and collective activity of the workshops and galleries ➔ Conservation and outreach of the outstanding universal value of the historic center with the inhabitants and the tourists

THE PARTNERS / THE PROCESS

THE INITIATIVE

Vilnius City Municipality

Companies from crafts and arts field

THE PROJECT DRIVERS

Cultural committee
Vilnius City Municipality

Board of the Fine Crafts Association of Vilnius
Dedicated structure

THE PROJECT IMPLEMENTATION

Several city departments (Urban Development, Assets Management and Business Services, Culture, Sport, Tourism)
Public institution “Vilnius Town Hall UAB (JSC) Vilnius Development Company

Vilnius Old Town Renewal Agency
Dedicated structure

Coordinates/ Implements

Implement

Public financial support (local and national level)

ACTION PLAN
FINE ARTS AND ETHNOGRAPHICAL TRADES AND FAIRS PROGRAMME

Grants for small educational projects

Allocation of cheap rentals when the city is the owner

Operations for the reconversion of the Tymo district: reconstruction of the historic street, creation of walkways, sites and infrastructures

Craftspeople

Implementation of educational activities: training, demonstrations, exhibitions

Renovation and adaptation of premises to accommodate workshops and galleries

Installation of the “Traditional Crafts Centre”

Children and students

Residents and tourists

STAKEHOLDERS / ACTORS :

Public local

Public regional

Public national

Public international

Private

Mixed

Institutions / NGOs

Civil Society

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- Establishment of the Fine Craft Association of Vilnius (17 members, participants of the program)
- Preparation of urban planning and architectural design projects for the improvement of Tymo Quarter
- Projects for educational activities of galleries (demonstration of crafts, training, lessons, exhibitions)
- Municipal support for the renovation of lodgings and attractive rental practices (a new method of encouragement of revitalisation of crafts and arts in the Old Town – symbolic 1 LTL/ 1 sq. m rent)

THE FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

Vilnius City Municipality, Lithuanian Cultural Support Fund (national authorities)

DETAILS ON PRIVATE FUNDING

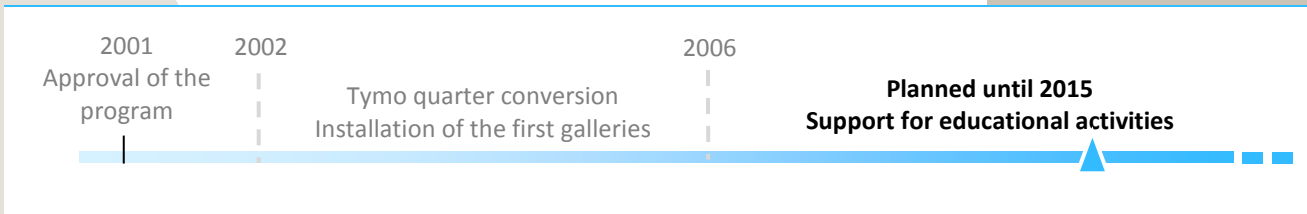
Art centers and galleries, Fine Craft Association of Vilnius

TOTAL PROJECT AMOUNT

More than 7,6 mln LTL over 10 years

Improvement of infrastructure and environment in Tymo Quarter in 2002-2006 (5,5 mln. LTL)
 Financial support for renovation and adaptation of neglected lodgings for the new use-establishment of workshops-galleries (1,6 mln LTL – 1 mln LTL of private funds of craftsmen and 600 000 LTK municipal funding)
 Financial support for educational activities of galleries in 2006-2010 (48 000 LTL) and 2011-2015 (60 000 LTL planned)
 400 000 LTL from Lithuanian Cultural Support Fund in 2010-2012 for the implementation of small educational projects

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

World Heritage status, the Values of the site, worked as a lever to develop a program, which helped:

- Craft development, enhance economic diversity;
- Foster job creation;
- Urban upgrading (including infrastructure and buildings);
- Economic development;
- Raising awareness on heritage values (tangible and intangible);
- Provide support to the private sector (crafts);
- Provide public incentives to rehabilitate private buildings.

The program focused on the Old Town but has impact on the city as a whole.

The status of Vilnius Old Town as UNESCO World heritage site helped to convince authorities and decisions makers of the importance of supporting the revitalization of traditional crafts programme. The project added value to the site and allowed the development of new tools and incentives.

The new galleries/workshops and the live demonstrations of crafts' techniques and materials added value to the site by creating a warm and inviting atmosphere in the streets.

The galleries generated an average of 2 or 3 job per gallery, which contribute to reinforce the local economy.

This helps attract more visitors, which is an important factor for tourism development.

Furthermore, activities targeted towards children and young people and local residents are very useful to

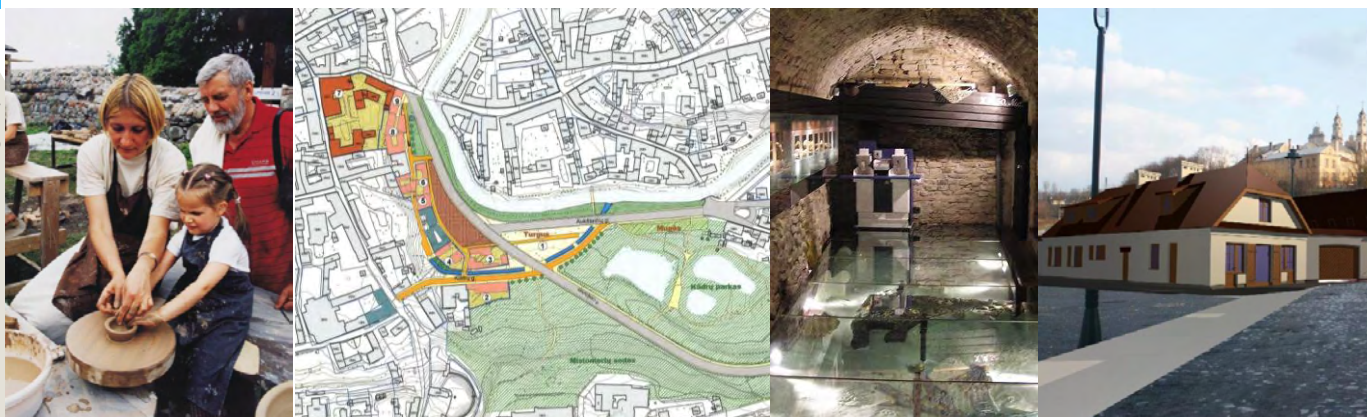
enlighten and understand the town's history and traditions, as well as to raise awareness on intangible heritage and to launch artistic experiences.

This project also puts in action a system to assist and help private entities in the rehabilitation and reconversion of historic buildings and foster municipal support for the renovation of lodgings and attractive rental practices.

It led to the preparation of urban planning and architectural design projects for the improvement of Tymo Quarter. It also was a lever to upgrade infrastructure (reconstruction of historic streets, pedestrian walkway creation...)

The creation of a Traditional Crafts Centre in Tymo Quarter is foreseen but is still in the planning and fund raising phase.

© Vilnius Old Town Renewal Agency



Public awareness programs. Craft galleries/workshop. New Traditional Crafts Centre project in Tymo Quarter.

QUESTIONS

This project addresses the issue of city center conservation and upgrading and "recreating" a function for historic areas. Beyond tourism, what function and use for historic city centers can be advocated? What are the levers a city can use to upgrade and create economic diversity? How can traditional crafts be redeveloped not only as tourist attractions but as high value sector with a local, national and international markets? How can decisions makers and politicians be involved and committed to long term projects?

What incentives and means can be developed to incite the private sector and building owners to invest and upgrade historic buildings? What is the adapted scale (individual property, buildings, city block, street, area)?

How can the planning policies of a city target certain activities and manage sectoral approaches? How can historic city centres be levers for planning infrastructure upgrading?

MAYOR	Arturas Zuokas	RESPONSIBLE OFFICER	Jūratė Raugalienė
Mandate	2011-2015	→ address	Vilnius Old Town Renewal Agency Stikliu st. 4, 01131 Vilnius
		→ telephone	+3705 262 9646
		→ e-mail	raugaliene@gmail.com
		→ website	www.vsaa.lt

VILNIUS LITHUANIA

MANAGEMENT OF VISUAL INTEGRITY OF THE HISTORIC CITY CENTRE

CONSERVATION AND VALORIZATION – URBAN PLANNING

Management of visual integrity of the historic city centre. Development of an impact assesment tool and urban planning and management mechanisms: establishment of monitoring viewpoints and development of a 3D GIS city model to assess the impact of high rise buildings and new developments on the World Heritage’s site values.

IDENTIFICATION

SIZE OF THE CITY:	560 000 inhabitants	40 000 ha
SIZE OF THE PROJECT:	–	440 ha and more – Property, buffer-zone and extension to the whole city

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE CITY:

National capital, administrative, economic and cultural centre

PRINCIPAL FUNCTION(S) OF THE PROJECT AREA:

Central Business District, administrative, residential



© City of Vilnius

Panoramic view of the historic centre of Vilnius

PROJECT SCALE



□ City

□ World Heritage Property

□ Project

WORLD HERITAGE PROPERTY

VILNIUS HISTORIC CENTRE

Inscription	1994	Political centre of the Grand Duchy of Lithuania from the 13th to the end of 18th century, Vilnius has had a profound influence on the cultural and architectural development of much of eastern Europe. Despite invasions and partial destruction, it has preserved an impressive complex of Gothic, Renaissance, Baroque and classical buildings as well as its medieval layout and natural setting.
Criteria	(ii) (iv)	
Area	351 ha	

DIAGNOSIS/ STATUS	Some high-rise buildings in various locations are infringing on the visual integrity of the site of Vilnius. There is however a growing awareness of the significance and importance of the historic urban landscape. Until 2005, no special regulation on high-rise buildings development.
PROBLEMS/ ISSUES	How to establish a permanent monitoring of panoramic views, develop new tools for evaluation of new urban development proposals, and open the debate at the municipal Experts Board?
OBJECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Creation of a framework/ regulations for the evaluation and test of new urban development proposals in the existing urban spatial context ➔ Development of a new assesment tool: establishment of monitoring viewpoints and development of a 3D GIS city model to test design new developments ➔ Promotion of a cohesive and sound spatial growth of the city ➔ Safeguard of the historic, characteristic urban landscape and panoramic features

THE INITIATIVE

Vilnius City Municipality

THE PROJECT DRIVERS

Committee of the Urban Development
Vilnius City Board

THE PROJECT IMPLEMENTATION

“Vilniaus Planas”
Vilnius Planning - Municipal Entreprise
Dedicated structure

Coordinates/ Develops

World Heritage Center
UNESCO
ICCROM

Recommend

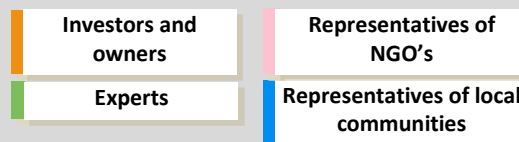
ACTION PLAN
PRESERVATION OF THE VISUAL INTEGRITY OF THE HISTORIC CITY CENTRE

CREATION OF A TOOL

Development of digital 3D GIS model data base and a digital scheme for regular evaluation of the visual integrity of planned constructions

REGULATION/PLANNING

Preparation and adoption through a public debate of a “Special Plans’ Concept” and a “Plan for the High-rise Buildings Development in Vilnius City Centre”



COMMUNICATION

Exhibition of small and digital models of newly planned buildings

STAKEHOLDERS / ACTORS :



SITE MANAGEMENT TOOLS

- Vilnius City Master Plan (2007 – 2015)
- Vilnius City Strategic Plan 2010-2020
- Vilnius Old Town Revitalization Strategy (1996)
- Special Plan for Vilnius Old Town (2002)
- Vilnius Old Town Preservation Regulations (2006)
- Annual municipal programs for Vilnius Old Town Revitalization

SPECIFIC PROJECT MANAGEMENT TOOLS

- Traditional urban planning tools: preparation of the Special Plan and the Master Plan, using the traditional physical model of Vilnius central part in a scale M 1:1000
- Development of a specific tool: digital 3D GIS model data base and digital scheme for regular evaluation of the visual integrity of planned constructions
- Scientific Study "Establishment of Vilnius City Central Part Building Height Regulation"

FUNDING

DETAILS ON PUBLIC FUNDING

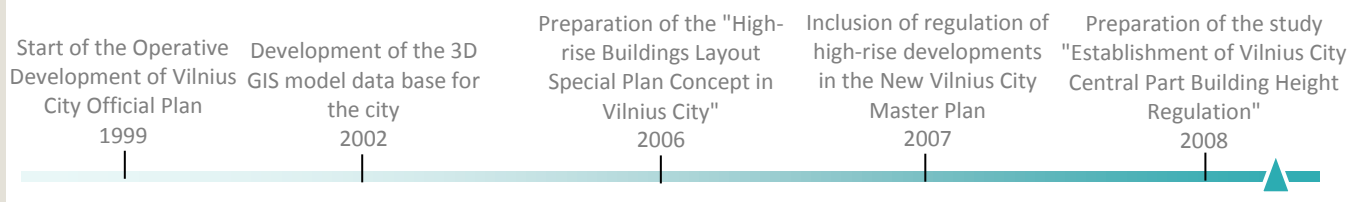
Vilnius City Municipality

The project is 100% funded by the city of Vilnius.

TOTAL PROJECT AMOUNT

More than 1 mln. LTL

STATE OF PROGRESS



RELATION BETWEEN THE PROJECT AND THE VALUE OF THE PROPERTY

This project links urban planning and World Heritage site value protection. It aims to preserve the value of the site by developing an urban planning management tool and impact assessment tool, and setting up a decision making mechanism for high-rise development projects foreseen in the city of Vilnius.

For the city of Vilnius, it is very important to have a timely response to the challenge of growing development pressure and at the same time ensure the preservation of the “authentic natural and urban landscape and not to overshadow the historic silhouette of the town”.

The project helped to solve the conflict between the necessary modern urban development and urban conservation.

This case demonstrates how a conservation issue led to the development by the city of an assessment tool and management mechanism, which in turn had a proactive and positive impact by helping set up and develop an integrated planning approach which takes into account heritage preservation and development needs.

Developed to assess the impact of large scale projects on the site’s Outstanding Universal Value, this tool is now applied to the whole city of Vilnius and is part of the urban planning management tools.

High-rise buildings development was brought under proper management and control with the help of the Project. Continuous progressive urban planning and relevant use of innovative remedies ensured the safeguarding of the exclusive cityscape and spatial character of the city.

Each larger scale new development project is now tested using the new tools; alternative proposals for the development are debated and analysed.

The 3D GIS model data base is now used for the evaluation of the visual and spatial integrity of newly planned constructions in the entire city.

The mechanisms set up, helped convince investors and developers to approach urban development more carefully and to be more deferential to aesthetic urban landscape qualities.

The project facilitated dialogue between the public and private sectors creating a cohesive urban environment which attracts new investors and ensures sound urban development.



© City of Vilnius

Example of a 3D rendering to assess the visual impact of a development project in the city of Vilnius

QUESTIONS

The tool developed is not a specific design guideline, based on a “does and don’ts” approach but rather a specific assessment tool linked to a mechanism allowing dialogue and public debate within a regulatory framework. The cityscape can be preserved, and private sector projects developed.

One of the issues addressed here is integrated planning and how regulatory frameworks and planning principles include heritage and can be seen by the private sector as an asset for development.

The other issue addressed here is the sharing of responsibilities: institutional level and sectoral level. Sharing responsibility between national and local authorities given that World Heritage is the responsibility of the State party and urban planning is under the responsibility of the City. Sharing and developing cross cutting approaches and dialogue: heritage conservation is under the responsibility of cultural affairs and planning under urban planning departments.

MAYOR	Arturas Zuokas	RESPONSIBLE OFFICER	Arturas Blotnys
Mandate	2011-2015	→ address	Urban Development Department Konstitucijos pr. 3, LT-09601 Vilnius
		→ telephone	+ 3705 211 2528
		→ e-mail	arturas.blotnys@vilnius.lt
		→ website	www.vilnius.lt

CAHIER D'ÉTUDES DE CAS
AMÉRIQUE DU NORD

CASE STUDIES SECTION
NORTH AMERICA

CUADERNO DE ESTUDIOS DE CASO
AMÉRICA DEL NORTE

QUÉBEC CANADA

PROGRAMME D'INTERVENTION ET DE REVITALISATION DE BÂTIMENTS PATRIMONIAUX « MAÎTRE D'ŒUVRE »

GESTION URBAINE – RESTAURATION

Programme incitatif, destiné aux propriétaires privés, visant à favoriser la conservation et la mise en valeur de l'architecture ancienne des bâtiments dans les quartiers historiques de la ville.

IDENTIFICATION

TAILLE DE LA VILLE :	516 622 habitants	45 426 ha
TAILLE DU PROJET :	Quatre arrondissements historiques, dont le Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO	

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Capitale nationale du Québec, centre administratif et pôle universitaire. Économie axée sur les services, les nouvelles technologies et le secteur financier (assurances)

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Quartiers habités et vivants

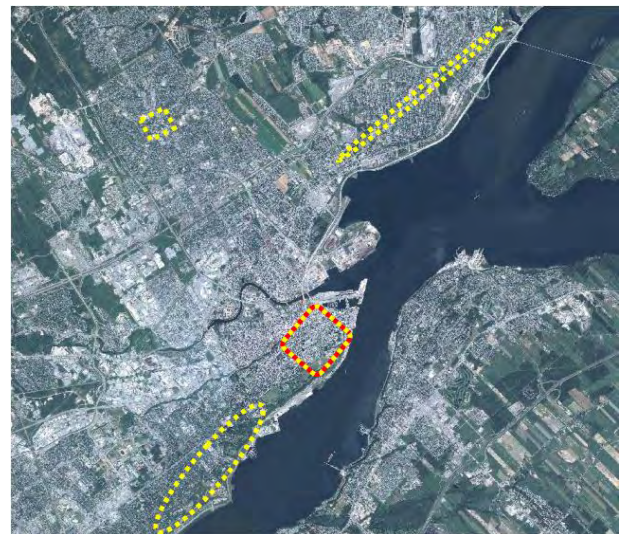
© Office de tourisme de Québec



Vue des remparts et d'une partie du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO

ÉCHELLE DU PROJET

© 1 : CMO, Quickbird 2003



■ Ville

■ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

■ Zones du projet

LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DU VIEUX-QUÉBEC

Inscription	1985	Fondée par l'explorateur français Champlain au début du XVII ^e siècle, Québec demeure la seule ville d'Amérique du Nord à avoir conservé ses remparts qui regroupent de nombreux bastions, portes et ouvrages défensifs ceinturant toujours le Vieux-Québec. La Haute-Ville, située au sommet de la falaise, centre religieux et administratif, avec ses églises, ses couvents et autres monuments comme la redoute Dauphine, la Citadelle et le Château Frontenac, et la Basse-Ville, avec ses quartiers anciens, forment un ensemble urbain qui est un des meilleurs exemples de ville coloniale fortifiée.
Critères	(iv)(vi)	
Surface	135 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	À l'origine, constat de dégradation et manque d'entretien du patrimoine bâti privé dans certains secteurs des quatre arrondissements historiques de Québec.
PROBLÉMATIQUE	Comment encourager la conservation et la mise en valeur de l'architecture ancienne des bâtiments patrimoniaux dans les quatre arrondissements historiques de Québec en stimulant la participation active des propriétaires de ces biens ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Lancement de nombreux projets de restauration et de rénovation du bâti ancien ➔ Démultiplication de l'investissement public par l'implication des propriétaires privés ➔ Conservation et mise en valeur du patrimoine bâti dans les quatre arrondissements historiques ainsi que dans les sites du patrimoine municipaux reconnus ➔ Valorisation de l'image et de l'attrait touristique exercé par les quatre arrondissements historiques

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS

L'INITIATIVE

Ville de Québec

Ministère de la Culture, des
Communications et de la
Condition féminine

LE PILOTAGE

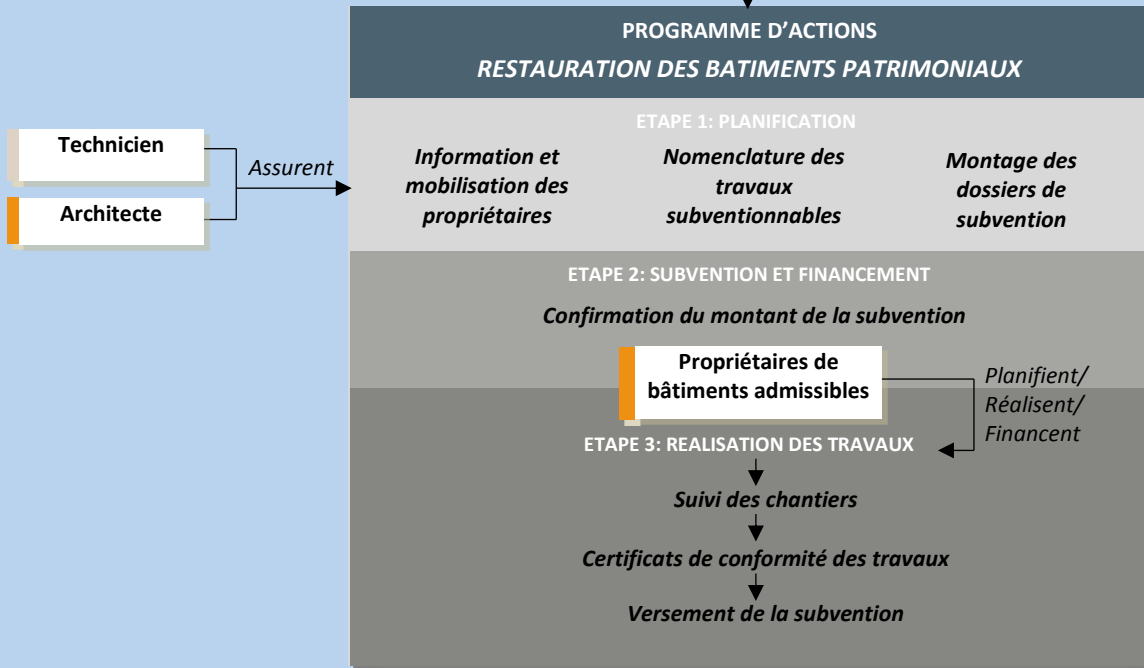
Ville de Québec

LA MISE EN ŒUVRE

Ville de Québec

Service de l'aménagement du territoire - Division du
design, de l'architecture et du patrimoine
Service du développement économique - Division de
l'habitation

Coordonnent/
Subventionnent



ACTEURS :

Public local
Privé

Public régional
Mixte

Public national
Institutions / ONG

Public international
Société civile

OUTILS DE GESTION DU SITE

- Ville de Québec. Politique du patrimoine (2007)
- Ville de Québec. Plan directeur d'aménagement et de développement (2005)
- Gouvernement du Québec, Commission des biens culturels du Québec. Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques (2002)
- Ville de Québec. Plan directeur du Vieux-Québec, Basse-Ville, Cap-Blanc. Entre la falaise et le fleuve (1993)
- Ville de Québec. Guides d'intervention : Conserver et mettre en valeur le Vieux-Québec (1982, révisé en 1998), l'arrondissement historique de Charlesbourg (2007), de Beauport (2007), le Vieux-Sillery (2007)
- Ville de Québec. 15 guides techniques pour soutenir les propriétaires de bâtiments anciens dans leurs efforts de conservation et de restauration (toitures, ouvertures, maçonnerie, isolation, etc.)

OUTILS SPÉCIFIQUES DE GESTION DE PROJET

- Ville de Québec, R.V.Q. 864 : « Programme d'intervention et de revitalisation de bâtiments patrimoniaux ». Règlement municipal définissant les paramètres du programme de subvention (évolutif)

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Ville de Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (dans le cadre d'une entente triennale de développement culturel, renouvelée et mise en application depuis 1979)

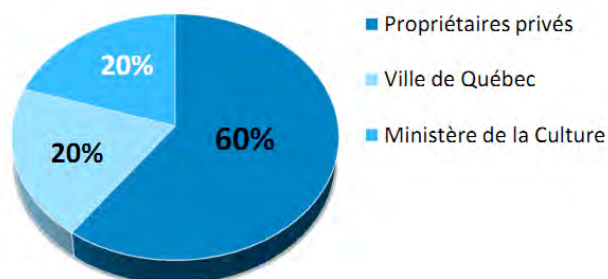
PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PRIVÉ

Propriétaires de bâtiments patrimoniaux

VALEUR TOTALE DU PROJET

De 2005 à 2010 :

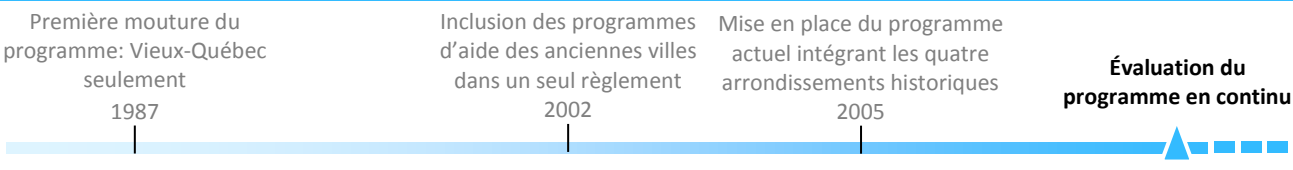
- 5 056 650 \$ en subvention (50 % Ville de Québec/ 50 % ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec)
- 16 890 150 \$ d'investissements générés



Le financement public peut représenter 40 % des coûts, pour un maximum de 40 000 \$ par projet, répartis à part égale (50 %) entre les deux partenaires.

Les propriétaires des bâtiments patrimoniaux peuvent défrayer en moyenne 60 % des coûts.

ÉTAT D'AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Action inscrite dans la durée, le programme « Maître d'œuvre » vise la sauvegarde et la valorisation de l'ensemble du bâti architectural du site du patrimoine mondial du Vieux-Québec, mais aussi de trois autres arrondissements historiques (Beauport, Charlesbourg et Sillery); territoires auxquels se sont ajoutés le site du patrimoine de la maison Gomin et celui de la côte des Érables.

L'engagement des propriétaires privés dans le processus favorise l'appropriation du patrimoine et son respect dans la gestion quotidienne.

Inscrit dans le plan de gestion des quartiers historiques, ce programme constitue un volet indissociable d'une

démarche globale qui vise aussi l'équilibre des fonctions urbaines, la mobilité douce, le maintien de la population en place, le contrôle des émissions de gaz à effet de serre et la maîtrise de la pression touristique; sur ce dernier aspect, la mise en valeur des quartiers historiques au-delà du site du patrimoine mondial contribue à la diffusion des flux touristiques sur un plus vaste territoire.

L'impact positif du programme est de permettre aux citoyens d'être directement impliqués dans la sauvegarde du patrimoine et d'entretenir leur fierté envers leur ville, son patrimoine bâti et son histoire.

PROJET/VALEUR

De 2005 à 2010, 404 projets de rénovation ou de restauration de bâtiments patrimoniaux ont été réalisés, ce qui représente des investissements totaux de plus de 16,9 millions de dollars, dont 5,06 millions en subvention.

Chaque dollar investi en subvention dans le programme génère trois dollars d'investissement. Le succès du programme oblige bien souvent à la constitution d'une liste d'attente.

Le recours et l'implication des acteurs locaux (architectes, artisans de la restauration, entrepreneurs, etc.) dans le

processus contribuent à renforcer les connaissances et les savoir-faire des professionnels et des artisans des pratiques traditionnelles.

Sur le plan touristique, le patrimoine bâti du Vieux-Québec constitue un élément d'attrait incontournable aux retombées économiques importantes. L'Office du tourisme de Québec constate que la ville a accueilli en 2009, 4,6 millions de visiteurs, qui ont effectué près de 1,35 milliard de dollars en dépenses touristiques.

© Ville de Québec



Avant/après : un bâtiment patrimonial restauré dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec grâce au programme « Maître d'œuvre »

QUESTIONNEMENTS

Le succès du *Programme d'intervention et de revitalisation de bâtiments patrimoniaux* (programme « Maître d'œuvre ») auprès des propriétaires privés démontre toute l'importance et l'impact du partenariat public-privé.

Il serait intéressant de documenter davantage les retombées de ce programme afin de savoir dans quelle mesure la conservation et la valorisation du bâti architectural dans les secteurs urbains historiques procure aussi des bénéfices pour plusieurs secteurs d'activité et sur l'ensemble du territoire municipal ?

MAIRE	Régis Labeaume	CONTACT TECHNIQUE	Frédéric Brie Service du développement économique
Mandat	2009 - 2013	→ adresse	295, boulevard Charest Est, Édifice la Fabrique, 1er étage, bureau 179 Québec, Canada, G1K 3G8
		→ contact tel	+ 418 641-6411, poste 2735
		→ contact mail	frederic.brie@ville.quebec.qc.ca
		→ site web	www.ville.quebec.qc.ca

UNESCO

Centre du patrimoine mondial

7, place de Fontenoy
75352 Paris
07 SP France
Tél : 33(0)1 45 68 24 96
Fax : 33(0)1 45 68 55 70
<http://whc.unesco.org>

Conseil de l'Europe

67075 Strasbourg, France
Tél: + 33 3 88 41 28 61
Fax: + 33 3 88 41 27 55
<http://www.coe.int/heritage>
<http://www.coe.int/regional>

Ministère de la culture et de la communication

Département des affaires européennes et internationales
Direction générale des patrimoines (DGP)
Ministère de la culture et de la communication
6, rue des Pyramides –75001 PARIS
Tél. : 33 (0)1.40.15.33.11
Fax : 33.(0)1.40.15.33.07

Convention France-UNESCO

<http://whc.unesco.org/fr/cfu>
<http://whc.unesco.org/fr/activites/634>

Organisation des villes du patrimoine mondial

835, avenue Wilfrid-Laurier
Québec, (Québec)
G1R 2L3 Canada
Tél: (418) 692-0000
Fax: (418) 692-5558
www.ovpm.org

Ville de Lyon

Mission site historique - Ville de Lyon
Mission culture - Grand Lyon
69205 Lyon cedex 01
Tél : +33 4 72 10 51 97
Fax : +33 6 24 98 31 32

The Getty Conservation Institute

1200 Getty Center Drive, Suite 700
Los Angeles, CA 90049-1684
Tél: (310) 440-7325
Fax: (310) 440-7702
<http://www.getty.edu/conservation/>

ICOMOS

Conseil International des Monuments et des Sites
49 - 51 rue de la Fédération
75015 Paris France
Tél. + 33 (0) 1 45 67 67 70
Fax. + 33 (0) 1 45 66 06 22
www.icomos.org